

CHAPITRE III

ARGENTAN

DE point d'Argentan, jusqu'à présent, a été considéré à tort comme un point tout différent de celui d'Alençon. Si l'on en croyait une légende, son origine serait antérieure à l'année 1377, puisqu'à cette date, Jacques Gauthier, marchand à Paris, venait aux foires qui se tenaient en cette ville, pour y acheter de ces belles dentelles dites *point d'Argentan* et descendait à *l'hôtellerie du point de France* (1). Pour réfuter tous ces contes, il nous suffit de dire qu'il ne se fabriquait pas de dentelles à cette époque; par conséquent elles ne pouvaient porter les noms de *point d'Argentan* et encore moins celui de *point de France*. M. G. Le Vasseur, dans plusieurs de ses écrits, a avancé « que le *point de France* appelé vélin fut *introduit à Argentan vers 1658*.

Nous devons ici, pour le point d'Argentan, faire la même remarque que pour le point d'Alençon. Le vélin porta à Argentan le nom de *point de France* seulement *après 1665*.

Dans sa correspondance avec Colbert, Favier Duboulay nous apprend que M^{me} La Perrière avait répandu, aux environs d'Alençon, savoir: Argentan, etc., l'industrie qu'elle avait créée (2). Le vélin était donc fabriqué à Alençon avant de l'être à Argentan (3).

(1) *Almanach de l'Orne*, 1855 et 1857, pages 120 et suivantes, par M. G. Le Vasseur.

(2) Voir première partie de cet ouvrage, lettre du 5 septembre 1665 (Depping).

(3) D'après un manuscrit de Thomas Prouvère, le vélin ou point d'Alençon aurait été introduit à Argentan par des alençonnais vers 1664.

Les entrepreneurs des fabriques de point de fil de France établirent à Argentan un bureau de point en même temps que le bureau d'Alençon (1665) et il fut, comme ce dernier, dirigé par M^{me} Raffy. Elle écrivait à Colbert, le 23 novembre 1665, à propos de l'établissement d'Argentan : « Je suis très satisfaite de la publication à son de trompe d'un arrêt qui ordonne aux ouvrières d'Argentan de travailler uniquement pour le bureau de la manufacture royale, etc. ».

Les entrepreneurs avaient dans cette ville des ouvrières qui travaillaient comme celles d'Alençon l'imitation du point de Venise, c'est-à-dire la bride à picots, faite à l'aiguille, genre de point qui fut continué pendant les dix années que dura le monopole qui prit fin en 1675.

Nous ne savons si cette fabrique prospéra; mais en 1708 elle était presque disparue, puisque le sieur Guyard demandait à cette date à la rétablir.

Voici ce que nous résumons d'un très-intéressant opuscule traitant du point d'Argentan (1).

Mathieu Guyard, marchand mercier à Paris, proposa en 1708 de *remonter* la fabrique d'Argentan, pour y faire faire des dentelles qui tiendraient *du point de France et du point d'Angleterre*. Il comptait employer six cents ouvrières et devait s'adjoindre le sieur Montulay, dessinateur habile et graveur de profession, pour donner les ouvrages et les recevoir. Mathieu Guyard demandait dans sa requête à être exempté du logement des gens de guerre, de plus à mettre les armes royales au-dessus de la porte de sa manufacture, et demandait encore pour le sieur Montulay l'exemption de la taille et autres impositions, hormis celle de la capitation à laquelle il serait taxé d'office par le sieur intendant d'Alençon, tant qu'il serait employé pour le travail de la fabrication de ces dentelles. Les enfants de Mathieu Guyard continuèrent la fabrication. Ils firent valoir, dans une demande de prorogation de privilège faite en 1744, que leur père, n'ayant pu s'entendre longtemps avec le sieur Montulay, lui avait subrogé le 23 février 1715 Jacques James, lequel

(1) Notes d'un compilateur pour servir à l'histoire du point de France, par M. le marquis Philippe de Chennevières (in-8, 18 pages, imprimé à Amiens, chez Lenoël Herouart en juin 1868).

avait joui des mêmes exemptions que le précédent directeur ; mais, attendu le grand âge et les infirmités du sieur Jacques James, les suppliants demandaient qu'il leur fut permis d'établir, dans ladite manufacture d'Argentan, la demoiselle James, pour y faire les fonctions de directrice conjointement avec le sieur Jacques James son père, ou à son défaut, et de lui accorder les mêmes exemptions et prérogatives attribuées aux directeurs par les arrêts précédents ; ce qui fut accordé par le Roy le 30 mars 1745. M. de Chennevières ajoute : « Montulay alla chez un autre manufacturier. La demoiselle James, après avoir succédé à son père, prit comme associé un sieur de La Leu. D'autres manufactures s'établirent en concurrence de celle de Guyard, entre autres celle de M^{me} Wyriot, dont l'agent Du Ponchel était en guerre ouverte avec la maison rivale » (1). Le mariage du Dauphin, en 1744, fut un signal pour commencer les hostilités. Du Ponchel affirmait que M^{lle} James débauchait ses ouvrières, et il demandait protection particulière par le motif qu'il travaillait pour le Roi et la Cour. — Mais, d'un autre côté, « c'est moi, écrit de La Leu à l'intendant, de la part de M^{lle} James, c'est moi qui fournis la chambre du Roi, pour cette année, par ordre du duc de Richelieu. J'ai aussi l'honneur de fournir la garde-robe du Roi, par ordre du duc de la Rochefoucauld. D'ailleurs, je fournis le Roi et la Reine d'Espagne, et dans ce moment même, je fournis la dentelle pour le mariage du Dauphin » (Lettre du 19 septembre 1744).

Du Ponchel réplique « qu'il avait à exécuter *deux toilettes et leurs suites*, nombre de *bourgognes* et leurs suites pour la Reine et aussi une cravate, tous ces objets devant être portés dans la même occasion ».

Du Ponchel paraît avoir eu l'avantage auprès du contrôleur général ; car la dispute finit par défense faite aux autres fabricants de molester les ouvrières de Du Ponchel, quoique la maison Guyard demandât la réciprocité et soutint que ses concurrents avaient suborné et enlevé plus de cent de ses ouvrières. Le nombre des ouvrières en dentelle, dans la ville d'Argentan et ses environs, atteignait dans cette période près du chiffre de 1200. Sur une liste

(1) Thomas Du Ponchel, maître de manufacture de dentelle à Argentan, obtint un privilège pour sa fabrique, par arrêt du Conseil d'État du 18 juillet 1741.

présentée, le 28 novembre 1744, par Jeanne James, la maison Guyard en occupait cent onze dont les noms sont cités dans l'état de sa fabrique. De La Leu qui, en vertu d'une ordonnance (1), avait fondé une manufacture à son propre compte, demanda, en 1745, à avoir deux cents ouvrières à Argentan, et deux cents à *Carrouges*, confiées à son agent avec ordre qu'il puisse exécuter les ouvrages commandés par le Roi et le Dauphin, aux approches des fêtes de Noël. Le magistrat s'oppose cette fois : « J'ai été forcé de reconnaître, écrit-il à l'intendant, que les ouvrières ne peuvent être transportées que par force. Nous en avons eu un exemple lorsque l'on exécutait la layette du Dauphin. Vous me donnâtes alors l'ordre de fournir un certain nombre de femmes qui travaillent à ces points, à défunt le sieur de Montulay. Un détachement de femmes et filles vint à ma demeure avec un *capitaine femelle* en tête, et toutes déclarèrent d'un commun accord que si le travail était forcé, elle ne feraient que du *bousillage*. En partie par menaces, en partie par supplications, je réussis à contraindre environ une douzaine d'entre elles à s'y rendre, mais le sieur de Montulay fut obligé de les congédier le jour suivant. Je suis par conséquent d'avis que le seul moyen pour M. de La Leu, est de tâcher de gagner quelques ouvrières pour décider les autres à travailler pour lui avec la promesse de gages plus élevés que ceux qu'elles obtiennent ailleurs. M. de La Leu est d'accord avec moi qu'il n'y a pas d'autre moyen de réussir, et je lui ai promis dans le cas où l'on aurait recours à moi, de répondre que les choses doivent être ainsi, puisque le travail est pour le Roi ».

En 1763, dit encore M. de Chennevières : « Il y avait à Argentan trois manufactures de point de France, sans compter l'hôpital général de Saint-Louis. En 1764, une veuve Roger était en traité avec l'hôpital, pour enseigner à ses deux filles la fabrication du point d'Argentan. Elles devaient être en pension, donner 6 ans de leur temps ; l'amende pour la non exécution était de quatre-vingts livres » (2).

(1) Joseph de La Leu fut privilégié pour sa fabrique de dentelles le 7 août 1745.

(2) Le point fabriqué à l'hospice Saint-Louis était de la bride sans picots, d'après un vieux morceau trouvé dans les greniers de cet établissement et que possède M. Lefébure, fabricant de dentelles.

Il résulte de ces documents qu'un sieur Montulay obtint le premier, en 1708, des privilèges comme directeur de la fabrique de point de M. Guyard. Quel était ce sieur Montulay? Si l'on s'en rapportait à une note de M. Duval, archiviste de l'Orne, on admettrait qu'il appartenait à la plus ancienne noblesse du pays, puisque cet auteur s'exprime ainsi : « Il arrivait fréquemment que les nobles se livrant à l'industrie renonçaient provisoirement à la qualité et laissaient même tomber la particule jointe à leur nom. C'est ce que fit *par exemple le sieur du Bois de Montulay, dessinateur*, employé à la manufacture de point de France, à Argentan, au commencement du XVIII^e siècle ». Puis il ajoute : (Notes d'un compilateur pour servir à l'histoire du point de France, par M. le marquis de Chennevières) (1).

M. de Chennevières, avec beaucoup de raison, ne donne point à Montulay le nom de *du Bois*, ni ne lui attribue aucun titre de noblesse, ainsi que le lui fait dire M. l'archiviste.

D'après les documents authentiques que nous avons consultés (2), nous pouvons donner des détails sur ce fabricant.

Pierre Montulay, maître graveur, fabricant de point royal à Argentan en 1710 (3), était né à Alençon, le 17 février 1671, de François Montulay, filotier, et de Catherine Blanchard (4). Il était arrière-petit-fils de Charles Montullé, couvreur, et de Marie Enjoubault. Cette famille Montulay est originaire de Damigny près Alençon. Dès 1560, nous trouvons désignés dans les registres des

(1) *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne* 1882, p. 117.

(2) Il est difficile de comprendre comment M. Duval attribue le nom de du Bois à ce sieur Montulay, quand dans les actes cités par M. de Chennevières, on ne lui donne ni ce nom, ni même aucun prénom. Si M. l'archiviste avait fait les moindres recherches pour les quelques lignes qu'il a écrites sur ce sujet, il aurait pu voir, dans les registres d'Argentan, que Montulay, dessinateur et fabricant de point, n'appartenait pas à la famille du Bois, et nous n'aurions pas le regret de lui faire remarquer qu'il commet ici deux erreurs : d'abord, en faisant dire à M. de Chennevières, ce qu'il ne dit pas ; ensuite, en faisant descendre ce sieur Montulay d'une famille noble.

(3) Pierre Montulay avait obtenu l'autorisation de mettre les armes royales au-dessus de la porte de son établissement qui portait le nom de manufacture royale ; il prit le titre de fabricant de point royal, ce que nous indique l'acte suivant : « 7 novembre 1710, « Jacqueline de La Haye loue une pièce de terre..... en présence de *Pierre Montulay*, « fabricant de point royal (Tabel. d'Argentan) ».

(4) Catherine Blanchard était fille de Thomas Blanchard et belle-fille de Louise Alloust, marchande et fabricante de point à Alençon avant 1662 (Voir le tableau de points cité première partie et le dictionnaire des noms, 4^{me} partie de cet ouvrage).

tabellions, comme habitant cette commune, la plupart des membres de cette famille. Presque tous exerçaient les professions honorables, mais non nobles, de couvreur et de filotier. François Montulay, filotier, père de Pierre Montulay fabricant de point, était commis aux aides du tarif d'Argentan. En 1673, il habitait encore Alençon, mais, le 28 janvier 1676, nous relevons, sur les registres de la paroisse d'Argentan, la naissance d'un de ses fils. Peut-être fut-il employé, ainsi que sa femme, au bureau de la manufacture établie à Argentan par les entrepreneurs des points de fil de France (1). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils continuèrent d'habiter Argentan.

Le 27 avril 1702, Catherine Montulay, fille de François et de Catherine Blanchard (2), épousa à Argentan Jacques James qui succéda en 1715 à son beau-frère dans la direction de la fabrique de point rétablie en 1708 par Mathieu Guyard. Il est probable que Pierre Montulay retourna à Paris et qu'il ne monta de fabrique de point avec son frère Guillaume, qu'après 1717, nous le trouvons à cette date parrain d'une de ses nièces. Son nom figure dans un acte de baptême où il est qualifié *fabricant de point royal et maître graveur à Paris* (3). Pierre Montulay, décédé le 29 décembre 1739, âgé de 68 ans, fut inhumé dans l'église Saint-Germain d'Argentan (4).

Nous avons établi la généalogie de cette famille depuis la fin du XVI^e siècle, et jamais dans aucun acte ces Montulay ne portèrent le nom de du Bois (5).

(1) François Montulay fut inhumé dans l'église de Saint-Germain d'Argentan, le 2 mars 1709, à l'âge de 64 ans. Dans son acte de décès, il est dit fils de François ; c'est une erreur : son père se nommait Guyon d'après les registres de la paroisse Notre-Dame d'Alençon, à son baptême, 29 juin 1645, à son mariage, 23 juin 1669. Catherine Blanchard, sa femme, est aussi décédée à Argentan le 22 février 1717.

(2) Une autre de leurs filles, Anne Montulay, épousa, le 2 avril 1709, Louis Gigon. Elle est dite fille de feu François Montulay (son père était mort depuis un mois). Ce mariage, est fait en présence et du consentement de Pierre Montulay, *graveur, fabricant de point, demeurant à Argentan*, son frère, de Jacques James son beau-frère, de Jacques Prouverre..... (Registre de paroisse d'Argentan).

(3) 9 novembre 1717, baptême de Marie-Françoise Montulay, fille de Guillaume et de Françoise Boutry, parrain : Pierre Montulay, fabricant de point royal et maître graveur à Paris..... (Registre de paroisse d'Argentan).

(4) Pierre Montulay avait épousé Marie-Anne Leroy. Tous leurs enfants naquirent à Argentan, de 1709 à 1714.

(5) Le premier Montulay auquel nous avons pu faire remonter la généalogie de cette

C'est donc encore à une famille alençonnaise qu'Argentan doit la renommée dont a joui sa fabrique de point, puisque c'est sous la direction de Pierre Montulay, graveur dessinateur, que cette fabrique fut rétablie en 1708. La direction fut continuée en 1715, par Catherine Montulay, sa sœur, et Jacques James, son beau-frère, puis en 1744, par Jeanne James, sa nièce.

Pierre Montulay porta la qualification de *fabricant de point royal* dès 1709, qualification qui fut prise plus tard par différents fabricants d'Argentan, probablement à cause des privilèges accordés par le Roi à leurs divers établissements.

D'après la demande faite en 1708 par Mathieu Guyard, Montulay devait fabriquer une dentelle qui tiendrait du point de France et du point d'Angleterre. Les essais de cette fabrique, présentés de 1709 à 1729 aux contrôleurs généraux des finances, fournirent à M. Loutour du Châtel la matière des vers suivants :

Merveilleux inventeur d'un *nouveau point royal*,
 Que Desmarest (1) disait, le trouvant sans égal,
 Qu'il voulait faire ta fortune,
 Montulay, de sa mort ne ressens plus d'ennui,
 Pour ta gloire, ton bien, je la crois même utile.
 Car Dodun (2), ministre aujourd'hui,
 Plus connaisseur et plus habile,
 La peut faire encore mieux que lui.

En quoi consistait *l'invention* de Montulay, signalée par Loutour du Châtel. Montulay employa-t-il seulement des points fabriqués à Alençon, en combinant ses dessins de façon à mélanger les *brides* qui tenaient du *point de France* et le *réseau* qui tenait du *point d'Angleterre*? Nous l'ignorons. Les grandes mailles des brides forment, quand elles sont habilement employées avec un mélange de mailles plus petites, des oppositions de fonds qui ajoutent

famille signait : Montullé ; un de ses fils : Monthullé ; un autre : Monthuley ; enfin un troisième : Monthulay. — Philippe Montulay, bourrelier, ainsi que son frère Abraham Montulay, prêtre, signaient : Montulé ; les filles de Philippe faisaient précéder leur nom de la particule de et signaient de Montulé ; enfin les enfants de François Montulay, filotier, adoptèrent l'orthographe suivante : Montulay. Tous étaient cependant de la même famille ; aussi, doit-on ajouter peu d'importance à l'orthographe des noms propres et à la particule qui souvent les précède.

(1) Desmarest, contrôleur général des finances, de 1708 à 1715.

(2) Dodun, marquis d'Herbault, contrôleur général des finances en 1722.

beaucoup au mérite artistique de ces points. Cette diversité est encore un des charmes de la fabrication moderne. Ou ne serait-il pas préférable d'admettre que c'est à Pierre Montulay que nous devons l'invention *de la bride tortillée appelée depuis bride d'Argentan*.

Le réseau et la bride bouclée étaient dans la fabrication alençonnaise vers 1705 (1). Or, si Montulay a inventé un nouveau point, ce ne peut être que la bride tortillée, fabriquée plus tard à Alençon. Les fabricants d'Alençon avaient abandonné, vers 1705, les reliefs épais et enrichi la fabrication de points nouveaux. Les fabricants d'Argentan suivirent leur exemple : ils abandonnèrent aussi *ces hauts reliefs si vantés* qui, d'après *certain auteurs*, devaient infailliblement servir à distinguer entre eux les produits de ces deux villes.

En 1729, Montulay présentait à M. Lepeltier des Forts, contrôleur général (2), un morceau de point travaillé d'une manière si ingénieuse que, sans aucune *élévation dans l'ouvrage*, la seule contexture du fil représentait les armoiries de ce contrôleur, ce qui fit encore dire au poète Lautour du Châtel :

De mon zèle des Forts accepte cet hommage
C'est un chef-d'œuvre de mon art,
Où le génie a plus de part,
Que je n'en ai jamais fait voir en nul ouvrage.
Il est conduit si dextrement,
J'ose le dire en confiance,
Qu'il n'est point d'homme dans la France,
Qui pût l'imiter seulement,
Mais quand bien dans cet art, quelqu'un je suppose,
Frait avec moi de niveau,
Il ne peut jamais égaler une chose.
C'est le plus grand respect, qu'à tes pieds je dépose,
En te présentant ce morceau.

On attribue généralement à la fabrique d'Alençon tout point dont le champ est en réseau et à la fabrique d'Argentan tout point dont le champ est en bride. La première de ces propositions est exacte,

(1) La fabrique de point d'Argentan ne fut rétablie qu'en 1768, périclita et disparut vers 1810. C'est seulement en 1874 que MM. Lefébure, marchands de dentelles à Paris, remontèrent la fabrique d'Argentan. Le travail de ce nouvel atelier, établi dans le couvent de Saint-Jacques put paraître déjà à l'exposition de 1878 et y obtint une médaille d'argent pour la directrice, et une de bronze pour les ouvrières.

(2) Lepeltier des Forts, contrôleur général des finances, de 1726 à 1730.

mais il n'en est pas de même de la seconde, puisque les trois sortes de brides, comme champ, sont exécutées dans ces deux fabriques et que tous les points ont été et sont encore faits par les *mêmes procédés de fabrication* et avec les *mêmes matières textiles*. Il n'est donc pas possible de distinguer entre eux les travaux faits en brides, qui appartiennent en propre à la fabrique d'Alençon ou à celle d'Argentan. La bride bouclée était travaillée dès 1705 à Alençon, Carrouges, Saint-Ellier, Joué-du-Bois, etc. Les fabricants argentenais employaient les ouvrières de ces communes, quand ils faisaient le champ de leur point en bride bouclée et pour tous les fonds de leurs ouvrages ils se servaient aussi des ouvrières employées par les fabricants d'Alençon. De même, certains fabricants d'Alençon se servirent des ouvrières argentennaises, pour la bride tortillée qui portait alors le nom de bride d'Argentan. Dans l'inventaire de Simon Geslin, marchand et fabricant de point d'Alençon, demeurant rue Saint-Blaise, fait à la réquisition de Renée-Elisabeth Ernouf, sa veuve, nous voyons la désignation d'une très-grande quantité de point ; de plus « 15 livres de fil à vélin, une boîte renfermant les dessins en fabrique bride et réseau, un paquet envoyé par M^{lle} Dubois de la paroisse de Joué-du-Bois dans lequel étaient 12 morceaux faits de fonds et bride, un autre paquet de la part de la dame Bouffay d'Argentan, contenant 25 morceaux de coiffures, manchettes, jabots faits de bride seulement, pour lequel il lui est dû 159 livres ; un paquet remis par M. Herquin, bourgeois de Paris, sur l'enveloppe duquel était écrit : dentelles vendues par M^{me} Gouverneur de Forges, appartenant à la succession Geslin, à l'exception d'une coiffure vendue 15 louis. Dans ce paquet il y avait 5/4 de 3 doigts de bride d'Argentan, 5/4 de jardinière assortissante, etc. » (1).

En 1810, Louis Launay-Rattier étendait sa fabrique de point jusqu'à Argentan ; il y faisait donc encore faire sa bride (2). M. le baron Mercier faisait tout fabriquer à Alençon, *brides et réseau* (3).

On voit que, si des fabricants faisaient travailler à Argentan, d'autres faisaient tout exécuter à Alençon. Si nous considérons encore que les fabricants d'Argentan faisaient faire les fonds et la

(1) Tabel. d'Alençon.

(2 et 3) Archives de la mairie d'Alençon.

bride bouclée par les ouvrières qu'employaient les fabricants d'Alençon, nous arrivons logiquement à cette conclusion : Que le point d'Argentan et le point d'Alençon se faisaient et se font encore l'un comme l'autre, seulement à Alençon les ouvrières firent tous les points et à Argentan elles se livrèrent plus spécialement à la fabrication de la bride.

Nous terminerons la fabrication par le chapitre relatif aux matières textiles employées, et par l'indication des salaires des ouvrières en point d'Alençon.

CHAPITRE IV

MATIÈRES TEXTILES EMPLOYÉES. — SALAIRE DES OUVRIÈRES

POUR fabriquer les points d'Alençon et d'Argentan, on emploie du fil de lin dont la valeur varie de 200 à 1800 francs la livre. Malgré l'élévation de ce prix, la matière première n'entre cependant que pour environ 1/7 dans le prix de revient; presque toute la valeur du point consiste dans la main-d'œuvre. Ce fil était tiré des villes du Nord (1), telles que Lille, Malines, Nouvion (2).

Quelques fabricants de point étaient aussi marchands de fil à vélin, tels que Marthe Ballain, supérieure de la Providence, Lesage Duparc, etc. Le plus fort marchand de fil en 1769 était Charles-Joseph Drouet. Il fournissait la plupart des fabricants d'Alençon, ce que nous démontrent différents actes, nous citerons le suivant : « 1784, 6 mars, fut présente Suzanne Davois, veuve de Pierre Pihan, se faisant fort de ses enfants, lesquels ont reconnu qu'il est dû à Charles Drouet, conseiller du Roy, au grenier à sel, et à dame

(1) Pour le point coupé, nous avons vu que des fabricants en tiraient d'Allemagne.

(2) Louise Moricour, née à Nouvion, fille d'un marchand de fil de cette ville, vint s'établir marchande de fil de lin à Alençon avant 1767.

Dans l'inventaire de Jacques Deshayes, écuyer, ex-lieutenant de cavalerie, fait à la réquisition de Jeanne Fleury de Beaulieu, sa veuve, il s'est trouvé pour 2225 liv. d'aunages ou morceaux non finis, 2 livres 1/4 de fil estimées 626 liv..... Il est dû par la succession 900 liv. au sieur Moricour, marchand de fil, demeurant à Nouvion près Guise (Picardie).

Louise Moricour, son épouse, la somme de 4000 liv. pour livraison de fil, faite par la dame Drouet à la dame Pihan pour son commerce de point. Elle devait, lors du décès de son mari, la somme de 2409 liv. et depuis ce temps la dame Drouet a continué de la fournir pendant les années 1781-1782, etc ».

En 1811 et en 1812 sont cités, comme marchands de fil de lin, à Alençon, François Alexandre, dit Loison, Oger, la veuve Trémerel, Desmoulins qui cessa la vente du lin en 1811, et Renée Dagon, en 1823 (Archives de la mairie). M^{lle} Mary, dite Lépine, avait encore un dépôt de fil de lin en 1871 date de son décès.

Jusqu'en 1830 environ, le fil fut exclusivement employé pour la fabrication du point. A partir de cette date, les fabricants commencèrent à introduire le coton pour les fonds et le rempli. Cette substitution prit un tel développement qu'elle suscita des discussions et des rapports pour et contre cette innovation.

Voici ce que nous extrayons de celui de Joseph Odolant-Desnos (1) fait pour l'exposition de 1842 : « Le jury, tout en admirant les riches échantillons de point..... n'a pu fermer les yeux aux dangers qui menacent cette ancienne et belle industrie. D'un côté c'est la diminution effrayante du nombre des ouvrières qui ne peuvent plus suffire aux commandes : de l'autre, c'est l'emploi du coton par quelques fabricants pour confectionner, soit le réseau, soit les fleurs, emploi qui ne tend rien moins qu'à dénaturer et par conséquent déconsidérer complètement le point d'Alençon. Si le vœu exprimé par quelques personnes honorables en faveur de la création dans notre ville d'une école gratuite d'ouvrières trouve de l'écho, rien n'est encore perdu sous le premier rapport. Quant à l'emploi du coton, c'est aux acheteurs à en faire justice. La chose est d'autant plus facile que, grâce aux intelligentes recherches de M. Clerget, employé des douanes, il est aujourd'hui possible de distinguer certainement le fil du coton. Les fils de coton, examinés avec un microscope grossissant 300 fois l'objet, offriront toujours l'aspect d'un ruban étroit, tordu sur son axe ; les fils de lin se subdiviseront au contraire en filaments lisses, marqués

(1) *Annuaire de l'Orne*, 1843, et *Annuaire des cinq départements de Normandie*, 1844, p. 440.

de distance en distance par des lignes transversales, simulant en quelque sorte des nœuds de roseaux » (1).

On commençait déjà à blâmer en 1842 les fabricants qui ne s'inquiétaient pas de ce que pourrait devenir la fabrication du point, et qui n'avaient d'autre souci que celui de faire fortune le plus tôt possible; mais où la discussion devint plus vive, ce fut lors du 25^{me} congrès de l'association normande pour les progrès de l'agriculture et de l'industrie, session de 1857, tenue à Alençon, séance du 18 juillet dans le compte-rendu de laquelle nous lisons ce qui suit, page 294 (*Annuaire* des cinq départements, année 1858) :

« M. Dutot exprime le regret de voir que les dentelles, dites point d'Alençon, soient aujourd'hui l'objet d'une substitution blâmable susceptible d'amener, dans l'avenir, la ruine de cette industrie. Un membre croit devoir répondre que cette substitution ayant lieu dans les Valenciennes et autres dentelles, les inconvénients que signale le préopinant ne sont pas très-grands.

« M. Besnou fait ressortir non-seulement les chances que court, pour son honneur et sa liberté, le fabricant qui serait convaincu de cette adultération grave, au point de vue de la durée; mais aussi il exprime ses craintes que les intérêts trop actuels de certaines maisons n'arrivent à compromettre la réputation si justement méritée du point d'Alençon.

(1) Nous avons fait cette expérience du microscope. On y distingue très-bien les nœuds pour le fil et la forme de ruban plat pour le coton.

Dans le dictionnaire des altérations et falsifications des substances alimentaires, médicamenteuses et commerciales, par A. Chevallier et Baudrimont (5^e édition, 1878), à l'article *matières textiles*, on donne quelques réactifs qui peuvent servir à distinguer le lin du coton; nous en extrayons les procédés suivants :

« Pour distinguer le lin du coton dans un tissu, le mode d'essai consiste à imbiber celui-ci d'une solution très-saturée de sucre et de chlorure de sodium, à laisser sécher, puis à mettre le feu aux fils mis à nu de la trame et de la chaîne : les fils de lin se carbonisent avec une *couleur grise*; ceux de coton prennent une *couleur noire* ».

M. Boettger préfère le moyen suivant, qui n'est applicable qu'à un tissu blanc : « on plonge 7 centimètres carrés du tissu dans un mélange bouillant formé de parties égales en poids de potasse caustique et d'eau; on laisse tremper pendant deux minutes, on presse, on lave, puis on tire successivement, sur le côté de la chaîne et sur celui de la trame, environ six à dix fils : les fils de lin sont colorés en *jaune foncé*; ceux de coton sont blancs ou d'un *jaune clair* ».

D'après des renseignements pris auprès des blanchisseuses à neuf, il leur est possible de reconnaître le point en fil et le point en coton; les deux se blanchissent également bien, *sans épaissir*, seulement le point tout en fil conserve une petite *teinte crème* et le point en coton devient immédiatement *très-blanc*.

« Les bénéfices illicites qui peuvent d'ici, quelques années, enrichir quelques fabricants réels ou servant d'intermédiaires, peuvent conduire à son sens, à la ruine complète de cette belle industrie qui n'a pas de rivale; comme conséquence forcée, elle privera les nombreuses ouvrières qu'elle fait vivre, des salaires assez élevés qu'elles ont et qui sont du reste proportionnels à leur talent.

« M. Besnou croit donc que l'association normande doit protester contre ces tendances, sans doute plus irréfléchies que déloyales et sérieusement économiques. L'association, partageant cette manière de voir, exprime le vœu qu'il soit inscrit un blâme sévère dans le compte-rendu des séances. »

« Plusieurs fabricants de point d'Alençon, s'associant à la pensée de l'association normande, ont immédiatement fait connaître par écrit, qu'ils n'emploient que des fils de lin, et qu'ils espèrent aussi que leurs successeurs comprendront l'importance qu'il y a pour le pays à ne pas compromettre leur réputation pour une économie si minime en matière première, eu égard à la valeur du travail. » (Note du secrétaire).

« Les attaques dirigées contre le blanchissage des toiles au chlore et contre l'emploi du coton dans la fabrication du point d'Alençon, avaient causé une certaine émotion qu'accrut encore la publication, dans le *Journal d'Alençon*, du procès-verbal de la séance du 18. M. Lefrou se fit l'organe de réclamations que nous nous empressons de reproduire; nous publions également une lettre de M. de La Sicotière qui, sans entrer dans le fond de la question, prouve par d'irrésistibles arguments que la loyauté des fabricants actuels de point ne peut du moins être mise en cause. Ces pièces sont d'un haut intérêt pour l'histoire de l'industrie alençonnaise » (Note de la commission d'impression).

Lettre de M. Lefrou à M. le rédacteur du *Journal d'Alençon*.
« M. le rédacteur, je lis votre numéro de ce jour et j'y trouve la confirmation de ce qu'on m'avait appris des reproches faits, *sous une forme très-vive*, par deux membres de l'association normande, dans la séance du 18 juillet à propos de l'emploi du chlore *dans le blanchiment des toiles*; et de la *substitution* du coton au fil dans la fabrication du point d'Alençon.... On lut un rapport fait au nom du comité de l'industrie, dont j'étais un des secrétaires..... Je regrette de n'avoir pas été présent et de n'avoir pu répondre

immédiatement aux observations de MM. Besnou et Dutot..... A M. Dutot, fabricant d'ornements d'église à Sées, j'aurais dit : Vous êtes mu par une pensée honnête, en parlant de la *substitution* du coton au fil dans la fabrication de la dentelle d'Alençon ; mais vous parlez de cela un peu légèrement et sans trop savoir ce qui se passe et si cela doit se passer ainsi.

« D'abord, on ne substitue pas le coton au fil, on emploie *ostensiblement* le coton pour tout ce qui est broderie ; quant au réseau il se fait toujours en pur fil.

« Maintenant, cet emploi du coton est-il un tort ? C'est là une question très-délicate, très-grave, que les personnes du monde résolvent affirmativement, tandis que les commissions et les initiés à la fabrication de la dentelle la résolvent négativement.

« Cette question est en ce moment à l'étude, et personnellement je m'y suis intéressé au point d'obtenir, de l'un des fabricants d'Alençon, des expériences qui sont commencées et qui permettront de se prononcer en connaissance de cause. En ce moment il serait prématuré de formuler un blâme, car *l'emploi* du fil de coton *non nié, non caché*, ne peut être blâmé, et il n'est pas actuellement prouvé, même à ceux qui ont loyalement étudié cette modification, que cet emploi doive être répudié.

« La facilité dans le travail, la beauté de la dentelle, l'absence fréquente de solidité dans les fils de lin, les progrès considérables dans la fabrication du fil de coton, la préférence des ouvrières à se servir de celui-ci, pourraient bien donner raison à ceux qui l'emploient.

« Il est au surplus, inexact de dire que le point actuel ne peut plus se blanchir, et la presque totalité de ceux qui vantent la solidité et la durée du vieux point comparativement à celle du point nouveau, raisonnent sans tenir compte de la différence de l'ancienne fabrication. Autrefois, on faisait du point lourd, épais, chargé, ressemblant à de la guipure ; aujourd'hui, on fait une dentelle légère, gracieuse, sobrement ornée. Elle a perdu incontestablement en solidité, mais elle a gagné en élégance.

« Quant aux déclarations par écrit de *plusieurs fabricants* qui disent n'employer que des fils de lin, et à l'espoir émis que leurs successeurs comprendront l'importance qu'il y a pour le pays à ne pas

compromettre leur réputation pour une économie si minime en matière première, eu égard à la valeur du travail, la réponse est facile :

« A Alençon, M^{lle} Lépine *seule* a persisté et persiste à employer exclusivement du fil de lin ; mais elle ne fait fabriquer que la cinquantième partie du point. Et pour ce qui est des aînés dans la carrière, ils l'ont délaissé dédaigneusement, eux et les leurs, depuis si longtemps que la manifestation de leur espoir, quelque bienveillante quelle soit, ne peut avoir d'autorité. Ils auraient peut-être mieux fait de laisser l'héritage de leur fabrication à leurs neveux, qui eussent, de cette façon, été de véritables et immédiats successeurs, il n'y aurait pas eu trente à quarante années d'interrègne de cette reine des dentelles ; sa fabrication, si profitable au pays, n'eut pas passé aux mains des marchands de Paris, et notre arrondissement profiterait annuellement d'un demi-million de francs de plus, etc. »

M. de La Sicotière répondit à M. Lefrou par la voie du Journal, à la date du 31 juillet : « Je ne veux pas intervenir personnellement dans le débat qui s'est engagé entre les partisans de l'emploi du fil de coton au lieu de fil de lin, pour la confection de la broderie du point d'Alençon, et ceux qui voient dans cet emploi un signe de décadence, un danger même pour l'honneur de notre fabrication ; mais je pense qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler que la même discussion s'éleva en 1842, lors de l'exposition des produits de l'industrie et des arts qui eut lieu à Alençon.

« Alors, comme aujourd'hui, l'emploi du coton était ostensiblement avoué, alors, comme aujourd'hui, il était l'objet de vives critiques ».

M. de La Sicotière publie ici une partie du rapport de M. Odolant-Desnos que nous avons donné plus haut, puis il ajoute : « Ce qui se passe aujourd'hui n'est donc pas, à vrai dire, une innovation : c'est le développement d'un système qui, il y a quinze ans, se produisit à l'état d'essai, et qui n'est pas encore définitivement jugé.

Quelqu'opinion que l'on puisse avoir sur le mérite du système en lui-même, constatons du moins, par des documents irrécusables, que nos fabricants actuels n'en sont pas les inventeurs et que ce système étant, depuis longtemps connu, discuté, pratiqué, ils peuvent en user en toute liberté ».

M. de La Sicotière, dont la compétence est très-connue dans les

arts et l'industrie, jugea prudent de ne pas se prononcer en faveur du fil ou du coton.

En 1858 la lutte fut encore très-vive entre fabricants et journalistes. M. G. Le Vasseur, dans un compte-rendu de l'exposition d'Alençon (1), mit les rieurs de son côté par les vers suivants :

Point d'Alençon,
A ton sujet on se déchire
On te découd, trame et façon.
De ce débat je me retire :
Qu'y ferais-je, pauvre garçon,
Moi qui ne suis pour tout vous dire,
Point d'Alençon ?

Point d'Alençon,
Me joindrai-je, en cette rencontre,
Bardé de fil ou de coton,
Aux peux qui joutent pour ou contre ?
Non, la prudence est de saison ;
Car de tous côtés l'on se montre
Poing d'Alençon.

Cependant M. Le Vasseur ajoute, sans doute pour faire valoir la supériorité du point d'Argentan sur le point d'Alençon : « En notre qualité de rétrograde et de défenseur des vieux abus, nous tenons à outrance pour le fil et M^{lle} Mary Lépine ; mais, s'il faut vous dire notre opinion de juge, nous préférons le point d'Argentan, encore beaucoup plus rare et plus archaïque ».

Le point d'Argentan était en effet très-rare en 1858. Cette fabrique était encore retombée depuis la révolution, et ne s'était pas relevée ; on ne fait du point à Argentan que depuis 1874 dans le couvent de Saint-Jacques. Quant au côté archaïque du point d'Argentan, il disparaît devant la lettre de Favier Duboulay, intendant d'Alençon en 1665, lettre citée page 8.

M. Lefrou, qui se faisait le défenseur de l'emploi du coton dans la fabrication du point, et surtout, en cette circonstance, le défenseur de M. Beaumé fils, prétendait encore que la solidité de l'ancien point consistait en son épaisseur, dans sa ressemblance avec la guipure ; mais ce qui est vrai pour le point primitif, et celui qui fut fabriqué jusqu'en 1720 environ, ne l'est plus à partir de cette date.

(1) *Extrait du journal de l'Orne*, juin 1858, imprimé à Argentan chez Barbier (n^{os} 57 et 58).

On a fait sous Louis XV du réseau d'une finesse et d'une solidité remarquables.

L'emploi du coton dans la fabrication du point a été introduit de 1825 à 1830 par un des fabricants de cette époque. M. Beaumé père (1) ne dut pas y être étranger. Il connaissait les avantages que l'on pouvait retirer de l'emploi du coton pour la fabrication des dentelles, tant pour le prix de la matière première que pour la facilité et la régularité du travail. Si nous considérons que sa femme était fabricante de point, nous pouvons supposer que celui qui le premier a eu l'idée de cette substitution, fut M. Beaumé père, dont le fils continua les errements, puisqu'il faisait *tout son point en coton*. Quoi qu'il en soit, nous ne saurons jamais à qui l'on doit ce prétendu progrès, si vanté par M. Lefrou. Pour notre part, nous nous élevons *contre tout emploi du coton dans la fabrication du point d'Alençon* (2).

Nous devons à la vérité de dire exactement ce qui avait trait à ce sujet. C'est pourquoi nous avons exposé toute la discussion, qui a duré de 1842 à 1858. Malgré toutes les observations, les fabricants ont continué à se servir de coton, les uns pour la brode ou les fleurs, les autres pour tout leur point. Les fabricants alençonnais, à l'exception de M^{lle} Lépine, ont suivi en cela l'exemple des fabricants de point d'Angleterre, de point de Bruxelles, de Malines, de Valenciennes, etc. Toutes ces dentelles, autrefois en fil, depuis 1830 environ sont *faites en coton*. Le point d'Alençon fait donc encore exception, puisque le champ, soit de réseau, soit de bride, est fait par la plupart des fabricants, avec des fils de lin.

SALAIRES DES OUVRIÈRES

Le nombre des ouvrières employées à la fabrication du point a

(1) Jean-Julien Beaumé, avait épousé à Alençon, Henriette Véron, le 5 août 1817. Il avait rapporté de Tarare le procédé de la fabrication des mousselines, procédé qu'il vendit à M. Charles Clérambaut, fabricant de point, et à M. Lecoq Guibé. Il fut employé dans leur fabrique comme contre-maitre.

(2) La difficulté de se procurer des fils de lin filés à la main est, selon quelques fabricants, la cause de la substitution du coton au lin dans la fabrication de leur point; mais aujourd'hui ils ne peuvent plus invoquer un semblable motif. Il leur est possible d'obtenir des fils de lin filés à la mécanique. Ces fils, d'une régularité parfaite et assez fins pour être employés dans toutes les parties du point, sont filés principalement en Angleterre et en Belgique.

POINT D'ALENÇON ÉPOQUES LOUIS XV, LOUIS XVI ET PREMIER EMPIRE

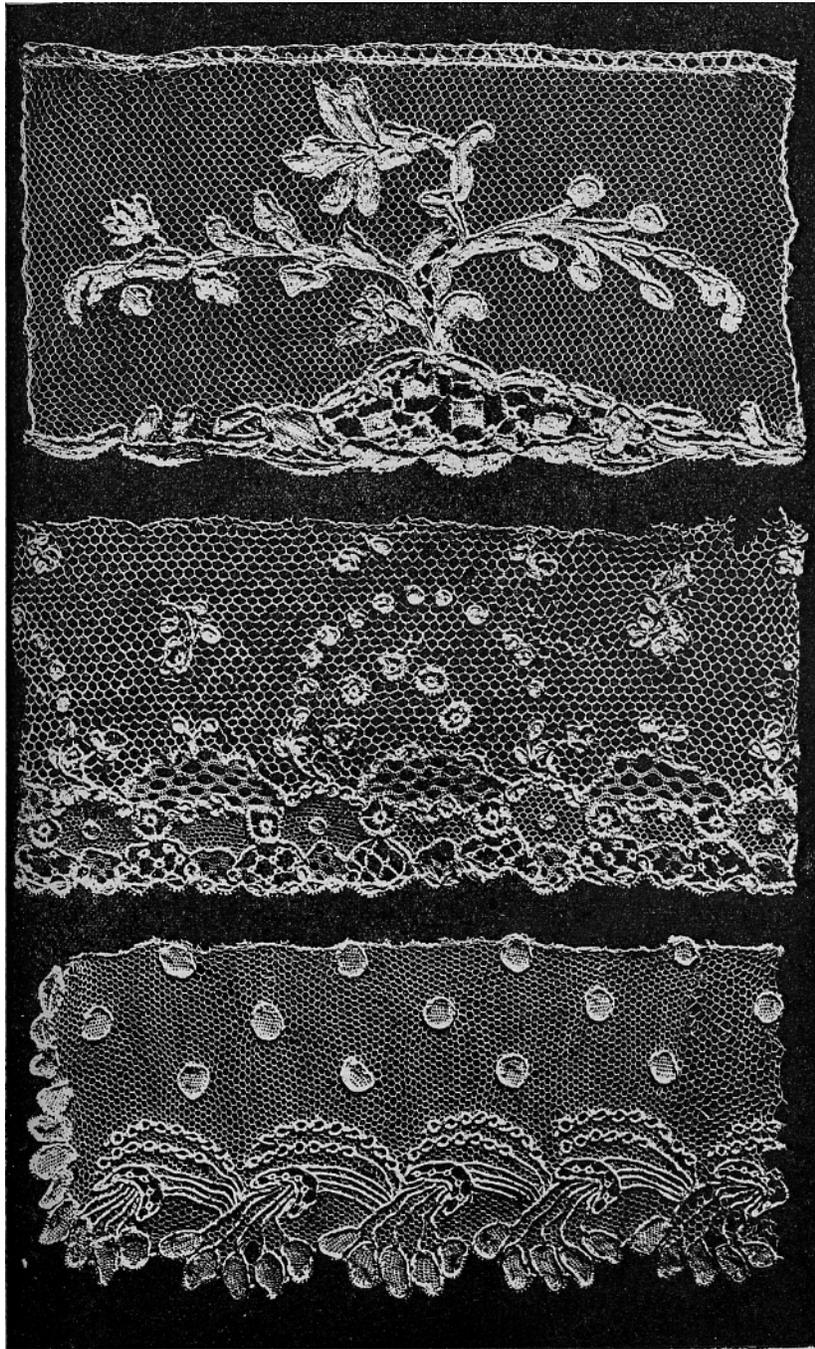


Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3

varié suivant les temps plus ou moins prospères de ce genre de commerce.

En 1665, Favier Duboulay le fixait à 8000, à Alençon et dans les environs.

M. de Pomereu, en 1698, intendant d'Alençon, donnait le chiffre de 8 à 900 ouvrières travaillant au point à Alençon, non compris celles de la campagne qui étaient en *très-grand nombre*. Après la révolution, il n'en restait plus que 2000 à Alençon et aux environs. Aujourd'hui le nombre des ouvrières atteint à peine 2000 pour la ville et les campagnes.

Par différents engagements déjà cités, nous avons vu que les fabricants prenaient à la journée des ouvrières, pour travailler dans leurs bureaux au point d'Alençon; mais la plupart des ouvrières, soit de la ville, soit des communes environnantes, s'occupaient chez elles à cette fabrication. Tout en gagnant de forts salaires, car ce travail était bien rémunéré (1), elles pouvaient vaquer aux soins de leurs ménages, s'occuper de leurs enfants et même les faire travailler près d'elles. En dehors de l'augmentation du bien-être que ce double travail procurait à la famille, les enfants restaient près de leurs parents dont la sollicitude les préservait des mauvais principes qu'ils auraient pu puiser ailleurs. Actuellement, *toutes* les ouvrières en point travaillent chez elles et au morceau, à l'exception d'une ou deux encore employées à la journée dans quelques bureaux, ce qui existait déjà au commencement de ce siècle (2).

Pour s'occuper de ces ouvrières et de certains détails dans

(1) Les ouvrières gagnaient de 4 à 13 sols par jour, de 1660 à 1780 environ. En tenant compte de la différence de la valeur du numéraire, ces prix équivaldraient de nos jours à la somme de 1 à 3 fr. par jour.

(2) Etat de situation de la fabrique de dentelles d'Alençon, nombre et salaire des ouvrières, extrait des archives de la mairie d'Alençon. « 1^{er} trimestre 1813.... 2000 ouvrières « travaillent au point, elles ne sont pas payées à la journée mais au morceau, elles peuvent gagner de 30 à 35 c. par jour..... 1814..... cinq établissements de dentelles; « prix moyen des journées d'ouvrières, 40 c.; valeur des produits 300000 francs, 2000 « ouvrières; valeur brute des produits exportés à l'étranger, 150000 francs..... Les « femmes seules travaillent à la dentelle depuis le commencement de l'année jusqu'à la « fin, chacune chez elle, pour le compte des fabricants. Les fils qui entrent dans la fabri- « cation de la dentelle d'Alençon se tirent des départements de la ci-devant Flandre et « de Picardie..... Les prix sont depuis 600 fr. le kilogramme jusqu'à 4000 francs..... le « fil entre pour 1/6 dans la fabrication » (Archives de la mairie d'Alençon).

l'exécution du point, les petits fabricants n'avaient pas d'employés; mais les forts bureaux étaient dirigés par des commis et des commises; ils étaient payés, soit à la journée, soit à l'année et à la commission. Les traités étaient verbaux ou faits par actes notariés. Ces commis engageaient les ouvrières (1), les surveillaient, leur distribuaient le travail, achetant même à d'autres fabricants des ouvrages de point pour le compte du bureau dont ils avaient la direction (2). Un des plus anciens et plus importants bureaux de point de la ville, était celui de Louis Marescot, officier du Roi.... Il le céda à son fils François Marescot, au mois d'avril 1729. Les commis de ce bureau étaient Jean Davoust, Suzanne Fouquet de Prouvigny, nièce de M. Marescot, Gabrielle Guérin de La Vallée, puis François Chambay. Un traité accordait à ce dernier 600 liv. par an, plus le logement et les droits de commission. François Chambay était encore directeur de cette fabrique en 1750 (3).

Jérémie-André Goujon de la Binardière conserva près de quinze ans, pour tenir son bureau de point, Anne Bouessé de La Prairie.

(1) Gabrielle Guérin et Suzanne Fouquet de Prouvigny engageaient, le 7 octobre 1721, pour deux années, les dix-huit ouvrières dont les noms suivent : « Suzanne et Marguerite « Rocher, Renée-Marie, veuve Charles Plessis, Marie Plessis, femme Aubier (chacune « 8 sols par jour). Jacqueline Bellant, Marie Chrestien, Gabrielle Gouin, Gabrielle « Beaudoin, Anne Mallet, Françoise Damoisie (chacune 7 sols par jour). Agnès Granger, « (7 sols 6 deniers). Françoise Manoury, Marguerite Annet, Marie Bazile (chacune « 5 sols par jour). Madeline Quillet, Marthe Ade (chacune 6 sols par jour). Antoinette « Guibert (9 sols par jour). Geneviève Geneslay (12 sols par jour). Les demoiselles « Guérin et Prouvigny se sont obligées de les fournir de fils, chandelle et charbon « pendant les deux années » (Tabel. d'Alençon).

(2) Gabrielle Guérin achetait pour le compte de Louis et de François Marescot, ce que nous apprend le procès que les MM. Marescot eurent en 1731 avec leur commise par rapport à des ouvrages qu'elle avait achetés pour la fabrique, et pour le paiement de certaines sommes qu'elle avait empruntées pour le commerce du bureau. Louise Leconte, fabricante de point réclamait « une *bourgoigne* de 250 liv. qu'elle avait vendue « à la demoiselle Guérin, factrice du sieur Marescot, disant qu'en cette qualité de « factrice ce dernier est responsable des emprunts et achats faits par la demoiselle « Guérin, dettes qu'elle a contractées pour raison de commerce. — Jean Leconte, mar- « chand vendeur dit aussi marchand courtier de point de France, demeurant à Alençon, « remontre que Gabrielle Guérin de la Vallée, commissionnaire des sieurs Marescot « père et fils, aussi marchands de points de France, demeurant en la ville d'Alençon et « en celle de Paris, avait accepté du suppliant pour 2200 liv. d'ouvrages appartenant à « différentes personnes qui le chargeaient de leur en faire vente, ce qu'il a fait en « différents temps, de manière qu'elle est redevable de ladite somme en sa susdite « qualité. » Le traité de Gabrielle Guérin était verbal (Tribunal de Commerce).

(3) Le bureau en 1750 était rue de la Cave-aux-Bœufs, précédemment il était rue des Fumiers (actuellement rue des Granges).

Dans le bureau de Renée Lefrère des Boulllets, épouse de Jean Collet, Elise Jolis était commise à Alençon et Louise La Perrière (1) commise pour les fonds à Prez-en-Pail.

Pour le bureau de Jean Devalframbert, sieur Duparc, Anne Drouet, mariée à Georges Poitrineau, était commise en 1748; elle y resta jusqu'en 1771 (2).

Le 6 janvier 1750, René Lermier, marchand, juge consul de cette ville, prit pour commise Elisabeth Martin; leur traité était ainsi conçu : «..... ladite Martin s'est obligée envers le sieur Lermier de tenir le bureau de point de France que ledit Lermier a établi en cette ville, rue des Tisons, de recevoir les personnes qui viendraient y apporter de l'ouvrage, d'avoir l'œil sur les ouvrières qui travaillent audit bureau afin de les faire travailler assidument et même que le travail que ladite Martin pourra faire de ses mains audit point de France, restera au profit du sieur Lermier. Ce marché fait pour trois ans commençant à la Saint-Jean-Baptiste et finissant à pareil jour, moyennant 13 sols par jour de travail que ledit Lermier payera par quartiers, s'engageant à lui fournir du bois et de la chandelle pour l'utilité du bureau. Il lui a donné présentement 10 liv. de vin. En cas de dédit il sera payé 100 liv., par l'un ou par l'autre » (Tabel. d'Alençon).

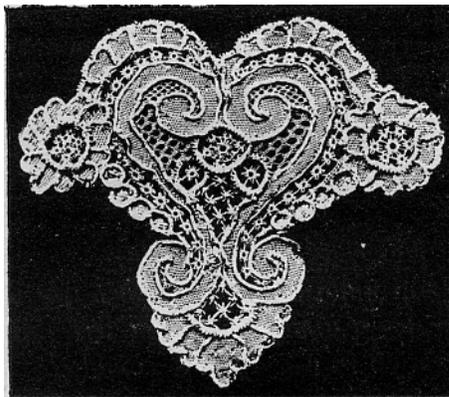
Par toutes les citations que nous avons faites, nous voyons que les ouvrières gagnaient de quatre à treize sols par jour jusqu'à la révolution. A la reprise de la fabrication, de 1840 à 1860, les ouvrières ont gagné de 1 à 3 fr. par jour. Actuellement le prix de leur journée ne peut pas être évalué à plus de 1 fr. 50; encore beaucoup ne gagnent-elles que 0 fr. 75. Cette diminution du salaire des ouvrières est une conséquence de la crise commerciale que nous traversons, ainsi que le résultat de la production toujours croissante et à bon marché des imitations des vraies dentelles. Pour la première cause, nous espérons qu'elle sera de courte durée; de ce moment déjà les fabricants ont des commandes très-importantes; les grands volants surtout sont en faveur. L'exposition de 1889 donnera un nouvel essor au commerce en général; les fabricants de

(1) Louise Rondeau était fille de Jean-Baptiste Rondeau, sieur de La Perrière, et de Marie Renard, de Prez-en-Pail. Le bureau de Renée Lefrère était rue de la Juiverie.

(2) Le bureau de Jean Devalframbert était situé rue du Jeudi.

point tiendront à placer sous les yeux des étrangers toutes les richesses de la fabrication alençonnaise. Quant à la seconde, nous pensons que les dames riches et élégantes feront enfin justice de ces fausses dentelles destinées à rester l'apanage des personnes qui désirent avoir des toilettes à effet mais sans valeur artistique.

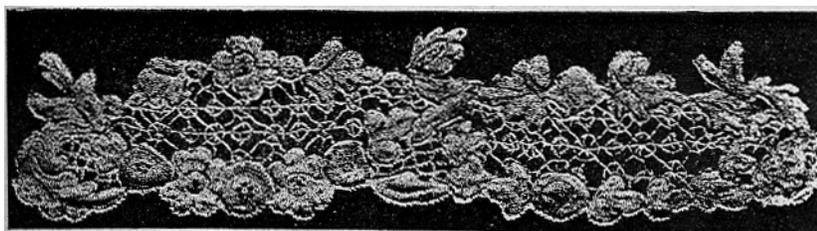
Nous avons la ferme conviction que d'ici peu, notre belle dentelle d'Alençon reprendra dans la mode la place qui lui est due, place que toutes ces dentelles de mauvais goût ont usurpée, dentelles qui ne peuvent pas plus être comparées au point d'Alençon, que ne le peut être le strass au diamant.



TROISIÈME PARTIE



COMMERCE



TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE I^{er}

COMMERCE DES POINTS FABRIQUÉS A ALENÇON
DE 1620 JUSQU'EN 1800

LE commerce, ce grand moteur du travail et de l'industrie, donne non-seulement la fortune à ceux qui favorisent l'écoulement des marchandises, mais il enrichit encore le pays producteur, et donne ainsi l'aisance à toutes les classes de la Société.

Pour atteindre ce but, le commerce limité à l'intérieur n'est pas suffisant ; l'exportation est nécessaire.

Autrefois les colporteurs et les marchands forains étaient les principaux agents pour la vente de toutes les marchandises qui se fabriquaient dans les différentes localités.

Les marchands merciers, marchands de toiles, marchands de draps de soie, marchands boutonniers, etc., allaient aux foires qui se tenaient dans diverses villes, telles que Caen, Falaise, Baucaire (1).

(1) Thomas Ruel, marchand de point, que nous avons vu hostile à l'établissement de la manufacture, était marchand forain. C'était ainsi qu'il vendait les différentes marchan-

Les marchands de toiles avaient encore la halle aux toiles de Paris, pour écouler les marchandises qui leur appartenaient, ainsi que celles qui leur étaient confiées à vendre par d'autres fabricants qui ne voulaient pas se déplacer.

Ces marchands avaient été les courtiers pour la vente du point coupé, comme ils le furent, plus tard, pour celle du point d'Alençon, branche d'industrie qu'ils joignaient presque tous à leur principal commerce (1).

dises qui composaient son commerce. Il conduisait ses apprentis aux foires de Caen, Guibray, ce qui résulte de l'acte suivant : « 1653, 17 janvier, fut présent Thomas Rucl, « marchand boutonniier, demeurant à Alençon, lequel s'engage envers Michel Touchard « de lui montrer pendant deux ans le métier de marchand boutonniier en toutes choses, « même le mener aux foires de Caen et foire franche à ses frais » (Tabel. d'Alençon).

1657, 2 août, « Raul Dubois, marchand drapier, s'engage à montrer à Louis Marescot, « demeurant à Cuissai, le métier et trafic de drap de soie, le mener aux foires de « Guibray, etc. » (Tabel. d'Alençon).

1666, 15 avril, « Pierre Ardesoif, marchand mercier et marchand de point, s'est obligé « envers Anne de Bully d'apprendre son trafic de marchandise, pendant trois ans, à « Jean Rouillon, sieur de la Chevalerie, son fils, qui demeure chez ledit Ardesoif, même « le mener aux foires de Caen, Guibray, etc. » (Tabel. d'Alençon).

1667, 1^{er} août, « Louis Marescot, marchand de draps de soie et de point, s'est obligé « envers Pierre Collet, sieur du Tertre, de lui montrer son trafic de draps de soie en « toutes choses, le mener aux foires de Caen, Guibray, pendant trois ans » (Tabel. d'Alençon). Louis Marescot était marchand et fabricant de point ; et Pierre Collet, désigné dans cet acte, était le frère d'Elisabeth Collet, femme de Thomas, sieur du Mesnil, de laquelle nous avons parlé lors de l'établissement de la manufacture.

(1) 1623, 29 janvier, « contrat entre Jean Lesage, sieur de la Poussinière, marchand, « fils de Jean et de défunte Marie Quisnet, et Gabrielle Bizot, fille de Jacob, sieur de « la Corneillère, et de Catherine Letessier.... le futur avait la somme de 300 liv. par an « pour servir fidèlement son père dans son trafic de marchandises de toiles, tant en « achat que revente en la ville de Paris » (Tabel. d'Alençon). Ainsi que Thomas Rucl, Lesage était hostile à l'établissement de la manufacture.

1640, 19 octobre, « Alexandre Fouquelin, marchand de toiles, demeurant à Alençon, « s'est obligé de montrer à Charles Gilbert, pendant quatre ans, le trafic de toiles, « acheter en cette ville, à Mamers, et les revendre à Paris » (Tabel. d'Alençon). Ce Charles Gilbert fut un des plus forts marchands de toiles de Paris ; il acquit à ce commerce une très-grande fortune. Il était qualifié de noble en 1696 ; un de ses fils fut nommé grand-vicaire de l'église de Paris. C'est peut-être ce Charles Gilbert que Colbert chargea en 1671 de monter, en Bourgogne, une manufacture de toiles de lin. Dans la correspondance de Colbert publiée par Depping, son prénom n'est pas donné, p. 351, il y est dit : « Il faudrait que le sieur Gilbert se chargeât de la vente de toutes les toiles, etc. »

1684, 10 novembre, « Pierre Gillot, sieur de la Guiberdière, et Thomas Lesage, « marchands, demeurant à Alençon, ont renoncé à l'association ci-devant faite entre eux « pour trafic de toiles tant à l'achat que vente aux halles de Paris, suivant l'écrit sous « seing du 22 avril 1682.... il n'est point entré au présent compte le dub de la dame « Gruel et de la dame Marteau, lingères sous les piliers des halles à Paris.... » (Tabel. d'Alençon). Thomas Lesage vendait du point.

Les négociants français ne s'étaient pas livrés aux exportations autant que nos voisins les Hollandais, les Anglais, les Espagnols et les Portugais. Cependant quelques marchands, appréciant les avantages que les pays étrangers procuraient pour le développement de leur commerce et de leur fabrication, n'hésitèrent pas à aller s'établir soit en Hollande, soit en Angleterre (1), de sorte que les industries, avant 1664, avaient déjà diminué dans notre pays.

Colbert, par différents moyens, essaya d'augmenter la prospérité commerciale de la France. Il organisa le système protecteur (tarif de 1667) (2) ; il encouragea des négociants à fonder en 1664 une nouvelle compagnie des Indes (3). Le Roi engageait ses sujets à y entrer, en leur accordant des privilèges, même celui de ne pas déroger à noblesse en se livrant à ce commerce. Malgré ces avantages, le nombre des actionnaires n'était pas suffisant. Le Roi eut alors recours à son autorité, pour amener des nobles trop récalcitrants à entrer dans cette compagnie (4).

1744, 13 juillet, « Exme Camusat, marchand de dentelles à Paris, rue du Chevalier-du-Gué, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, donne procuration à René Leconte, commis à « la recette des bois de la généralité d'Alençon, pour recevoir de Jean Leconte, sieur des Clerets, ci-devant marchand sous la halle aux toiles..... la somme de 117 liv. pour « marchandises de dentelles vendues par le sieur Camusat audit sieur des Clerets..... » Autre procuration donnée par Louis-Pierre Dangereux, marchand bourgeois de Paris, demeurant rue des Lavandières..... à « Jérémie Goujon, valet de chambre de la reine, et « négociant en cette ville d'Alençon, pour recevoir du sieur des Clerets, marchand de « la ville d'Alençon et forain sous la halle aux toiles de Paris..... toutes les sommes qui « lui sont dues..... » (Tabel. d'Alençon).

(1) 1657, 9 aout, « Jacques Bouego, marchand passementier, demeurant à Delphé en « Hollande, au nom et se faisant fort d'Isaac Poulain, aussi marchand passementier, « demeurant à Amsterdam (Hollande).... s'engage envers Marin Allaume de montrer et « enseigner pendant six ans à Daniel Allaume le métier de passementier,..... ledit Marin « s'oblige de faire partir son fils pour la Hollande ce jourd'hui..... » (Tabel. d'Alençon).

(2) Ce tarif, qui frappait de droits considérables à leur entrée dans le royaume, les produits similaires de l'étranger, fut aboli par la paix de Nimègue. La concurrence écrasa de nouveau le commerce maritime et *l'industrie nationale*.

(3) Sous le règne de Henri IV, une compagnie commerciale des Indes s'était formée à Saint-Malo ; mais les Hollandais ne l'avaient pas laissée se développer. Sous le règne de Louis XIII, une autre compagnie avait rencontré les mêmes obstacles.

(4) Bordeaux, 5 avril 1669, un gentilhomme de Fontrailles à qui l'intendant faisait des reproches, lui répondit : « La passion et le zèle pour le service du Roy ne me man- « queront jamais, et, à l'imitation de ceux qui m'ont devancé, j'exposcray franchement « et ma vie et le peu de bien qui me reste, pour en donner des preuves ; *mais d'entrer « dans une compagnie de négoce*, je crois qu'un misérable comme moi s'en peut excuser « sans manquer à ce qui est dû à Sa Majesté. Pour l'exemple que vous m'allignez de « vous, de M. de Saint-Luc, de M. de Marin, je voudrais de tout mon cœur avoir « autant d'argent que vous en retirez tous trois du Roy chaque année, et je vous

Puis Colbert fit venir d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande, des manufacturiers et des ouvriers, afin que le commerce, en France, ne le cédât en rien à celui d'aucun autre État. Il rappela des fabricants français qui s'étaient établis à l'étranger, en leur faisant de grandes concessions.

On ne lira pas sans intérêt une lettre adressée à Colbert, le 6 janvier 1665, par le prévôt des marchands de Lyon, lettre qui nous donnera un aperçu de ce qu'étaient devenues les industries à cette époque (1). « J'ai cru, Monseigneur, que je devais vous dire, mais aussy succinctement que je pourray, qu'après en avoir conféré avec plusieurs des principaux négociants de cette place, qui pourtant sur certaines choses ne conviennent pas, à cause que l'intérêt particulier est toujours audessus des raisons générales, ils estiment néanmoins que, *pour rétablir en France le négoce en général, il faudrait y rappeler les fabriques et les manufactures qui en ont été tirées et transférées chez nos voisins* ; mais il faudrait des siècles entiers pour y réussir, et peut-être encore ne serait-il pas possible d'y parvenir, car elles ne dépendent pas toutes de l'adresse et de l'industrie de l'ouvrier : il y a de certaines différences et des avantages secrets qui ne se peuvent attribuer qu'à des grâces particulières du ciel, des eaux et des situations : Le mesme ouvrier avec la mesme laine ne scaurait faire en France un drap comme en Hollande ou en Angleterre ; les velours noirs de Gesnes sont inimitables partout, quoiqu'on y emploie les mesmes soyes. Nous faisons icy de plus beaux satins qu'à Florence et, en effet, il n'en vient plus de ce pays-là ; ilz n'ont jamais sceu fabriquer à Tours d'aussy bons velours que nous en faisons icy, ni arriver aux lustres de nos taffetas ; mais ils l'emportent pour la panne et quelques autres ouvrages, etc. ».

La correspondance établie entre Colbert et les intendants des villes, les ambassadeurs, les marchands et les fabricants, est très-intéressante (2). Elle nous montre combien ce grand homme d'État

« assure que je ne ferais point de difficulté d'y mettre aussi grande somme que vous avez fait ». L'intendant répondit : « Si le Roy nous donne quelque chose, nous l'employons pour son service avec notre revenu, et de la manière dont vous vivez, nous en avons moins que vous de reste au bout de l'année ». (Vol. verts C).

(1) Correspondance administrative sous Colbert (tome 3, p. 668).

(2) Voir Depping (Correspondance sous Colbert).

s'occupait de tout ce qui pouvait donner à notre pays soit de l'éclat, soit de la richesse. Cette dernière ne pouvait s'obtenir que par le travail et le commerce. Aussi s'enquérail-il auprès des ambassadeurs, des industries des pays où ils étaient accrédités et leur demandait-il s'il était possible de les établir en France. Ce ministre, alors, suivant les indications qui lui étaient données, ne tardait pas à mettre à exécution les grands projets qu'il avait formés, de voir, comme l'a dit Boileau :

Nos artisans grossiers rendus industrieux,
Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

Le 8 novembre 1664, M. de Bonzy, évêque de Béziers et ambassadeur de France à Venise, écrivait à Colbert (1) : « Il y a quelque temps qu'il me vint dans la pensée de vous proposer, pour l'avantage du commerce du royaume, la manufacture des glaces de miroir..... J'ai sceu de ceux qui font ce trafic en France qu'ils y envoient bien tous les ans pour cent mil écus : il en sort du royaume trois ou quatre fois autant en point de Venise tous les ans, et tous les couvents de religieuses, et la plupart des pauvres familles vivent icy de ce travail..... » M. de Bonzy écrivait encore à Colbert, le 20 décembre de la même année : « Je vois que vous seriez bien aise d'establiir dans le royaume la manufacture des points de Venise ; ce qui se pourrait faire en envoyant d'icy quelques filles des meilleures ouvrières qui pussent instruire celles de France avec le temps. Je n'obmets pas cependant mes soins pour vous avoir quelque ouvrier des glaces..... »

La manufacture des points de fil de France fut donc établie dans ces conditions ; nous avons vu combien elle prospéra. Mais, par suite des guerres que la France eut à soutenir avec les différents pays, la fabrique de point d'Alençon se ressentit, ainsi que toutes les autres industries de luxe, du ralentissement des affaires.

Le commerce du point avait pris un grand développement, surtout pendant la durée du monopole. Après l'expiration du privilège, beaucoup de personnes, voyant les bénéfices réalisés par les entrepreneurs, voulurent aussi profiter du gain que ce commerce pro-

(1) Correspondance administrative sous Colbert (tome 3, p. 693).

curait. Le nombre des marchands trafiquant des ouvrages de vélin s'accrut donc considérablement. Ce fut encore une des causes pour lesquelles certains d'entre eux ne réussirent pas. C'est ce que fait remarquer René Provost, sieur de la Provostière, associé, pour faire fabriquer des points de France, avec Jacques Provost, ancien directeur de la manufacture à Alençon, et Pierre Provost, ses deux frères. Cette société fut dissoute en 1679 (1).

Lors de la poursuite que Jacques Provost exerça contre son frère René, celui-ci prétendit « que les marchandises avaient diminué de plus d'un tiers par la cessation du commerce de point de France, attendu le *grand nombre de marchands traficant desdits ouvrages.* »

Les marchands et fabricants alençonnais n'étaient pas seuls à s'occuper de la vente du point ; des fonctionnaires même, pendant leur séjour à Alençon, prenaient des ouvrières chez eux, pour faire exécuter les ouvrages qui leur avaient été commandés ; ce que nous montre l'acte suivant : « 1676, 6 juillet, fut présent François Serisay, sieur du Fresne, et demoiselle Marguerite de Mesenge, sa femme, lesquels ont retrocédé à maître Germain Vivien, directeur du huitième denier des aliénations ecclésiastiques en la généralité d'Alençon, présent et acceptant la maison en laquelle ils sont présentement demeurant qu'ils avaient à louage de maître René de Boyville, sieur de Touchevrel, pour le prix de 80 liv. par an..... reconnaissant ledit sieur Serisay et sa femme avoir ce jourd'hui vendu audit sieur Vivien leurs meubles qui sont de présent dans ladite maison pour le prix de 300 liv..... et d'autant que ledit Vivien a commission de faire faire plusieurs ouvrages de point pendant qu'il sera en cette ville, il a promis audit Serisay et sa femme de les loger pendant le temps qu'il habitera ladite maison, sans qu'ils puissent en acquérir aucune communauté ensemble, à la charge que lesdits Serisay, sa femme et ses enfants ne pourront travailler auxdits points pour autres que pour ledit sieur Vivien, pour lui aider à faire ladite commission au moyen et parce que ledit sieur Vivien promet de les payer de leurs ouvrages aux prix des ouvrières, pour ce qu'ils feront seulement, et ce pendant autant de temps qu'il voudra les retenir dans ladite maison..... » (2).

(1) Archives de la Préfecture de l'Orne et Tabel. d'Alençon, 14 juin 1683).

(2) Tabel. d'Alençon, Minutes.

Ainsi que nous venons de le voir, le commerce du point était fait par beaucoup de personnes, ce qui diminuait considérablement les bénéfices de chacun.

La révocation de l'édit de Nantes porta le plus grand coup à notre fabrication, non pas, ainsi que cela a été dit et répété, parce que tous les fabricants émigrèrent ; si quelques-uns s'enfuirent à l'étranger, leur départ n'anéantit pas la fabrication du point d'Alençon. Ce qui lui fit le plus grand tort, c'était le peu de commerce qui se faisait alors en France et même à l'étranger, par suite de nos luttes intérieures, par les guerres qui dévastèrent l'Europe, et surtout par la misère qui suivit, conséquence de tous ces troubles.

On s'explique difficilement comment Louis XIV eut la faiblesse de se laisser influencer par son entourage, pour arriver à cette extrémité de forcer tous ses sujets à avoir une seule et même religion, quand il avait reconnu lui-même, en 1664, l'utilité de la religion protestante, pour faciliter le commerce fait aux Indes.

Dans les instructions données aux délégués du commerce en Chine et au Japon, le gouvernement engage à tirer parti du protestantisme. « Vous direz, y est-il prescrit aux délégués, sur l'article de la religion, que celle des Français est de deux sortes : l'une, la même que celle des Espagnols ; l'autre, la même que celle des Hollandais ; que Sa Majesté ayant appris que la religion des Espagnols est désagréable au Japon, elle a ordonné qu'on y envoyât de ses sujets qui professent la religion des Hollandais, etc. »

Les persécutions, les dragonnades exercées contre les protestants, eurent pour fâcheuses conséquences de priver le Roi de fidèles sujets qui défendaient notre drapeau, de mettre la division dans les familles et de faire sortir de la France les capitaux qui appartenaient aux fugitifs ; car ils emportèrent, autant qu'il leur fut possible, argent et marchandises.

Parmi les marchands et les fabricants qui émigrèrent, les uns continuèrent leur genre de commerce, les autres trouvèrent une occupation dans les industries des pays où ils s'établissaient ; ils introduisirent certainement des perfectionnements dans les teintures, dans la fabrication des draps, dans la ferronnerie, etc., mais, depuis longtemps déjà, ainsi que nous venons de le voir, des fabricants

français s'étaient établis à l'étranger, et des étrangers avaient importé dans notre pays certains procédés de fabrication.

Pour l'industrie du point il en a été ainsi. Quoique l'on imitât parfaitement le point de Venise, Colbert, en faisant venir des ouvrières vénitiennes, voulut que les dentellières françaises connussent exactement les procédés étrangers. C'est ainsi que le progrès s'opère par les communications réciproques des nations, communications qui, de nos jours, se réalisent surtout par les expositions industrielles.

Les vélineuses alençonnaises qui se fixèrent dans les Pays-Bas, purent exécuter un genre de point à l'aiguille, nommé *point à la Reine*, beaucoup plus léger que le point de France (Voir fabrication).

Celles qui s'étaient expatriées, comme Renée, Elisabeth, Anne et Marthe Devalframbert, Marie-Madeleine Touchard, Marie et Madeleine Alix, Françoise, Elisabeth et Suzanne Lerouillé, Louise et Marie Rouillon, Marie et Anne Pichon, Anne Taunay, etc., ont pu faire quelques collets de point; mais, comme ce travail était fort long à faire, elles n'eurent pas la pensée de monter de fabrique de point et de former des apprenties. Elles devaient, du reste, avoir l'espoir que leur séjour à l'étranger serait de courte durée.

On a beaucoup exagéré le nombre des fabricants de point qui s'enfuirent d'Alençon à cette époque. Miss Bury s'exprime ainsi à ce sujet : « La révocation de l'édit de Nantes chassa d'Alençon 4000 dentellières dont une grande partie se réfugièrent en Hollande. Elles furent traitées comme des artistes, dit un auteur du temps, et fondèrent, en 1685, une manufacture de point appelé dentelle à la Reine dans la maison des orphelines, à Amsterdam » (1). Où cette dame a-t-elle puisé ce renseignement de 4000 dentellières quittant Alençon? Ce nombre est bien supérieur à celui des ouvrières qui étaient alors dans la ville. Il n'en serait donc resté aucune dans la ville et ses environs. Que serait devenue la fabrication. En admettant qu'il partit d'Alençon de 500 à 600 ouvrières, nous serons peut-être encore au-dessus de la vérité (2). Quant au *point à la Reine*,

(1) Histoire de la dentelle, par Miss Bury Pallisser (p. 242).

(2) D'après M. L. de La Sicotière, « le nombre des protestants payant la taille à Alençon en 1624 est de 290 et le nombre des Catholiques de 1143; vers 1680, on y comptait environ 2000 chefs de famille et 8 à 9000 âmes, et l'on calcule que, par

il se fabriquait en Belgique bien avant 1678 (1). Ce n'était donc pas une exportation de notre fabrique ; nos ouvrières, au contraire, l'imitèrent vers 1700 et lui donnèrent par opposition le nom de *point royal* (2).

Pour transporter notre industrie dentellière dans les autres pays, il eût fallu, d'abord, que les principaux fabricants quittassent Alençon, ce qui n'eût pas lieu. Les Marescot, Goujon, Fortier, Clouet, Camusat, Demées, Blesbois etc., étaient catholiques ; de plus, il eut été nécessaire aux fugitifs d'avoir des ouvrières assez nombreuses pour établir des fabriques de point à l'étranger. Or la plus grande partie de la classe laborieuse n'était pas de la religion réformée, et les ouvrières catholiques n'avaient aucune raison pour s'expatrier.

Les exilés auraient pu, par l'appât d'un gain supérieur à celui que les vélineuses avaient à Alençon, les engager à les suivre dans leur émigration ; mais ils ne les entraînent pas ; car malgré le long séjour que les fugitifs firent en Hollande, en Allemagne et en Angleterre, pas un de ces pays ne changea, à cette époque, la manière de fabriquer les dentelles qui s'y exécutaient.

Peut-être la fabrique de point d'Alençon est-elle une fabrique privilégiée, dans le genre de celles dont Charrier parlait à Colbert (3) et pour laquelle il faut le ciel de Normandie et surtout l'adresse exceptionnelle des ouvrières alençonnaises pour arriver à la perfection de cette dentelle unique en beauté.

* suite de l'expatriation de beaucoup de familles protestantes, ce nombre fut réduit * d'un tiers : ces familles faisaient le principal commerce et passèrent pour la plupart * en Angleterre et en Hollande. Il est certain que l'on ne comptait plus que 135 chefs * de famille protestants à Alençon en 1699, la plupart sans fortune, et 58 seulement en * 1737 » (*l'Orne Archéologique et pittoresque*, p. 304, par MM. Léon de La Sicotière et Auguste Poulet-Malassis, 1845, imprimé chez Beuzelin, Laigle). Il résulte, du dénombrement des habitants d'Alençon, qu'il partit de cette ville, au moment de la révocation de l'édit de Nantes, de 2500 à 3000 individus, à peu près le tiers de la population y compris les enfants et les personnes qui ne s'occupaient d'aucun genre de commerce. Dans une liste de réclamations faites de 1689 à 1700 par les enfants, frères, sœurs, neveux et nièces des fugitifs, pour entrer en possession des biens de ces derniers, nous en trouvons 150 possédant du bien à Alençon, et encore beaucoup de ces exilés n'étaient-ils ni marchands, ni fabricants de point.

(1) *Mercure galant*, 1678.

(2) Voir fabrication.

(3) Lettre du prévôt de Lyon à Colbert, 1664 (Depping, tome 3, p. 668).

Il est difficile de savoir exactement combien de protestants partirent d'Alençon. Depuis longtemps déjà, les uns par conviction, d'autres parce qu'ils voyaient leurs intérêts lésés abjurèrent la religion de Calvin. Les plus fervents conservèrent leur foi et moururent dans la confession du culte réformé.

L'impossibilité pour les protestants d'exercer certaines professions, fut une cause pour laquelle beaucoup d'entre eux se convertirent au catholicisme ; d'autres préférèrent aller jouir en paix chez les étrangers, de la liberté religieuse qui leur était refusée en France. En 1665, l'autorisation donnée aux enfants de se convertir au catholicisme, malgré leurs parents, les garçons dès l'âge de 14 ans, les filles dès l'âge de 12 ans, fut le commencement de la division dans les familles. Beaucoup se convertissaient alors. Aussi fut-il établi des maisons d'éducation pour les nouveaux convertis (1).

Plusieurs de ceux qui abandonnèrent la France lors de la promulgation de l'édit de Nantes, après un séjour plus ou moins long à l'étranger, revinrent dans leur pays.

La plupart rentrèrent en possession des biens qui leur avaient été confisqués et donnés à des membres de leur famille ; car, d'après une ordonnance du Roi, du mois de décembre 1689, il fut permis aux nouveaux convertis de rentrer en possession des biens de leurs parents fugitifs.

Mais ni ceux qui professèrent la religion réformée, ni même les

(1) Dans *les Mémoires historiques sur Alençon*, par Odolant-Desnos, il est dit : « En 1677 la duchesse de Guise donna un logement qui devint bientôt trop serré, les nouvelles catholiques allèrent habiter la maison appelée du bâtard d'Alençon » (tome 1^{er}, p. 70).

Voici un acte qui donne l'emplacement de cette maison : 1690, 4 mars, « Thomas Hardy, prêtre de l'oratoire, demeurant à Rouen, héritier de Marguerite Duval, sa mère, baille à louage pour 6 ans commençant de Noël dernier, à sœur Angélique Bridier, supérieure des nouvelles catholiques, une maison assise en cette ville sur la rue du Valnoble..... pour la somme de 225 liv. par an... au cas que ladite dame supérieure veuille quitter l'exploit de ladite maison, elle sera tenue d'avertir 3 mois avant chaque terme,.... et de remettre ladite maison en bonnes réparations, rétablir la cloison qui fait séparation d'une chambre et d'un cabinet, servant à présent de réfectoire, remettre la cloison de bois de chesne qui était dans la chambre haute sur la rue du Château, fera boucher les fenêtres de la chapelle qui donnent sur la cour du sieur Rouillon..... et parce que l'on a construit une chapelle et démoly une écurie..... ladite supérieure laissera audit Hardy la chapelle en l'état quelle est à l'exception des rideaux, du tableau d'autel..... sans quelle puisse ôter le boisage du fond de la chapelle, qui monte jusqu'à la voûte, non plus que les vitres des fenêtres... » (Tabel. d'Alençon).

nouveaux convertis, n'eurent le droit de vendre soit du bien, soit des rentes, pour en employer l'argent dans leur commerce, sans y être autorisés par l'intendant. Ces formalités furent préjudiciables aux commerçants, qui ne pouvaient pas réaliser à leur volonté les fonds nécessaires à leurs opérations commerciales (1). La mise en circulation des billets de banque fut encore une cause qui empêcha certaines transactions.

Si quelques Français s'enrichirent au moyen des billets de banque, beaucoup furent ruinés par le financier écossais John Law. Plusieurs fabricants de point d'Alençon furent du nombre de ces derniers. Les actes suivants en font foi : « 11 mai 1734, Elisée Tripier, veuve de Philippe Duval sieur de la Semée,.... concessionnaire de Madelaine de James, veuve de Charles de Saint-Denis, écuyer, sieur de Montaudin,.... fait valoir que, devant garantir la somme de 4000 liv., elle avait présenté une requête à l'intendant, exposant qu'en l'année 1720, elle avait perdu presque tout son

(1) 18 février 1733, « Jacques Ardesoif, marchand de point de France à Paris, demeurant « rue Quincampoix, paroisse Saint-Méry, fils et héritier de Jacques Ardesoif, et de « Marguerite Duval (comme il a fait profession de la religion prétendue réformée), « supplie M. de Levignen de lui permettre de vendre deux pièces de terre, pouvant « valoir 1400 liv. pour en employer le prix dans son commerce et pour faire raccommo- « des points de France qu'il a en cette ville et qu'il a retirés des mains des nommées « Berger, nièces de demoiselle Duretour, ancienne commissionnaire du suppliant, « lesquels sont demeurés en souffrance faute par lui d'avoir eu les facultés de les faire « parachever, vu le dérangement de ce commerce ». Ce qui lui fut accordé par l'in- « tendant, jusqu'à la somme de 1500 liv. (Tabel. d'Alençon).

6 Janvier 1753, « permission accordée à Marie-Anne Ridou de la Motte (nouvelle « convertie), de recevoir la somme de 4000 liv. qui lui étaient encore dues par Michel « Collet sur la vente de la terre de Montaudin, pour les remplacer d'après sa demande « dans le commerce de point d'Alençon qu'elle a entrepris » (Tabel. d'Alençon).

1754, 22 mars, « le suppliant Pierre-Guillaume Lesage Duparc vous remontre qu'il n'a « demeuré huit années à Paris chez un marchand magasinier de mousselines et de « dentelles que dans la vue d'apprendre le commerce. C'est cette considération « qui l'a porté à se marier au carnaval dernier : et comme il ne peut commencer son « nouvel établissement sans avoir des fonds en argent, le suppliant se trouve dans la « nécessité de vendre..... et demande la permission étant nouveau converti » (Tabel. d'Alençon).

15 juin 1766, « François-Pierre Lesage Duparc, négociant à Alençon, fait représenter « à Sa Majesté, qu'ayant en cette ville une fabrique de point à laquelle il désire donner « plus d'étendue, il souhaiterait vendre une petite maison située sur la place de la « Chaussée.... » (Tabel. d'Alençon).

18 février 1768, « Jeanne-Catherine Rousseau, marchande fabricante de point, née de « parents protestants, demande l'autorisation de vendre du bien pour mettre 300 liv. « dans son commerce de point de France ».

bien par le moyen *des billets de banque* qui lui étaient rentrés et qui avaient causé *la cessation d'un commerce considérable de point de France* qu'elle faisait alors, ayant été obligée de faire des emprunts d'année en année..... »

Marguerite Duval, veuve de Jacques Ardesoif, et Marguerite Ardesoif, sa fille, demandent, le 14 juillet 1727, à René Leconte, sieur de la Fontenelle, et à Marthe Lepeltier, sa femme, marchande de point d'Alençon, d'attendre pour le paiement de 2500 liv. pour marchandises de point de France qu'elles doivent encore, et font valoir que « par rapport à la situation des temps et le nombre *des billets de banque qui leur sont rentrés et dont elles n'ont pu faire usage*, elles ne sont pas en état de faire ce paiement..... » (1).

Le commerce du point d'Alençon se ressentit d'autant plus de cette crise, qu'il s'agissait d'un objet de luxe. Ceux qui s'enrichirent à cette époque, voulurent, comme les grands seigneurs, orner leurs toilettes de point d'Alençon, qui semblait une marque de richesse.

Les marchands et les fabricants qui ne furent pas assez prévoyants pour se débarrasser de leurs billets de banque, avant que ceux-ci perdissent de leur valeur, ressentirent une gêne considérable dans leur commerce.

A cette ruine sont venues s'ajouter de nouvelles persécutions des protestants, la famine, la peste, etc., causes du ralentissement des affaires commerciales. Le nombre des marchands et fabricants de point ne diminua pas cependant ; les forts bureaux se suffirent et continuèrent d'occuper leurs ouvrières. Ceux à qui leur fortune personnelle ne permettait pas d'entreprendre cette fabrication et ce commerce, se réunissaient en famille, pour se livrer à cette industrie ; les uns restaient à Alençon, pour faire fabriquer, tandis que les autres allaient à Paris (2) et même à l'étranger, pour y vendre leurs ouvrages, ce que nous voyons indiqué dans différents actes et dans la procuration suivante, donnée le 14 août 1724 à Frédéric Cerisay du Fresne, marchand bourgeois de Paris, demeurant rue

(1) Tabel. d'Alençon, minutes.

(2) Dans une lettre que maître Julien Léger, avocat, adressait à sa fille, mariée à René Mevrel des Vergers, négociant à Paris, il lui disait, le 9 septembre 1775 : « en vous « mariant j'espérais qu'on établirait une correspondance de commerce entre vous et « nous..... qu'on ferait fabriquer icy et qu'on vous enverrait les ouvrages pour les « vendre, etc..... ».

des Lavandières, par François Cerisay du Dezert, marchand, demeurant à Vienne en Autriche. Cette procuration est ainsi conçue : « Je permets à mon frère de retirer des mains de nos sœurs Anne, Marie et Elisabeth Cerisay du Fresne la fabrique de point et les marchandises à nous appartenant.... ».

Par cet acte l'on voit que les demoiselles Cerisay du Fresne faisaient fabriquer à Alençon et que leurs frères vendaient ce point à Paris et à Vienne. Leur association était verbale, elle fut dissoute le 13 août 1720 (1).

D'autres s'associaient de marchand à marchand et aussi avec des marchands étrangers, pour faire le commerce dans les îles. Les compagnies des Indes avaient donné l'impulsion ; les marchands et fabricants entreprenaient davantage. Ils voyaient que le seul moyen d'étendre les affaires commerciales était de faire l'exportation. Aussi, plusieurs actes nous donnent-ils la preuve que les marchands de point ne firent pas exception. Le 19 novembre 1739, une association avait été formée à la Rochelle entre Nicolas Blesbois, Jérémie Goujon, sieur de la Fontenelle, et Joseph Blesbois, frère de Nicolas, enfants de Marie Barbe Taillarda (2). Joseph était mort à Léogane, le 14 avril 1740, en la maison commune de ladite société.

Le 27 septembre 1740, un autre acte d'association fut passé au Mans entre : « Nicolas Blesbois, sieur de La Garenne, marchand fabricant, demeurant faubourg Saint-Blaise à Alençon, et Thomas Winckelmans, aussi marchand demeurant à Liège, lesquels forment une société qui durera six années à commencer de l'arrivée du sieur Winckelmans en la ville de Léogane aux îles Saint-Domingue ; le sieur Nicolas Blesbois s'oblige de procurer, d'acheter et d'expédier

(1) Nous donnons ici l'acte de dissolution de société mentionné à la date du 13 août 1720, dans le contrat de mariage de Pierre Besnard, sieur du Val, marchand, et de Marie Cerisay, fille de Nicolas, sieur du Fresne, et de Marie Choisine. Il y est dit, par rapport à la dot : « que la future a droit de prétendre et demander à ses frères et sœurs ce qui lui pouvait appartenir des effets d'une société tacite contractée entre eux pour ouvrages et autres marchandises évalués après examen à 21000 liv. pour sa part, la société verbale étant dissoute, chacun pouvant à l'avenir travailler pour son compte ».

(2) Nicolas et Joseph Blesbois, Jérémie Goujon, ainsi que Barbe Taillarda, veuve de Guillaume Blesbois, sieur de La Garenne, étaient tous marchands merciers et marchands fabricants de point.

les effets et marchandises nécessaires à leur commerce ; Winckelmans s'oblige de se rendre à la Léogane pour y conduire, recevoir et revendre lesdites marchandises et ils partageront également au bout des 6 années les pertes et bénéfices ; ils prennent encore en société le sieur Duclos de La Garenne, frère du sieur Nicolas, avec son beau-frère Jérémie Goujon de la Fontenelle. Nicolas Blesbois donne procuration au sieur Winckelmans pour toucher pour lui les successions de son frère ou de son beau-frère, dans le cas de leur décès aux îles..... ».

D'autres marchands et fabricants s'associaient avec des bailleurs de fonds, puis ils partageaient les bénéfices, ainsi que cela s'était fait à la manufacture. Nous trouvons encore cet usage dans la fabrique de Simon Geslin, marchand et fabricant de point, décédé en 1769. Lors de la liquidation de sa succession, le 3 avril 1772, Marie-Louis-Jacques Chausson, écuyer, sieur de Saussay et Orgeries, Claude Lerouillé, sieur des Loges, Gabriel-Louis Marescot, Jacques-Auguste-Léonard Leconte de Betz de la Verrerie, Louis Quillet, sieur de Fontaine, Jean-Baptiste-Nicolas-François Demées, avocat, René Crochard, Charles Rouillon de Lépiné, Antoine-Louis-Estienne de Lescale, écuyer, sieur de Bois-Hébert, ont été pris comme juges pour décider si les créanciers chirographaires devaient être payés avant ceux qui avaient prêté par billet à bénéfice ainsi conçu : « Reçu de M. X.... la somme de..... pour faire valoir à moitié bénéfice dans mon commerce, duquel bénéfice je lui compterai au mois de mars prochain à Alençon le..... signé Geslin ». Le jugement fut favorable aux créanciers chirographaires. Ceux-ci avaient fait valoir qu'ayant vendu ou donné à vendre leur point à Simon Geslin, ils avaient fait un prix fixe, qu'ils ne pouvaient prétendre à aucune augmentation, mais qu'ils espéraient ne subir aucune perte et être payés avant ceux qui par leur billet couraient les chances d'un gros profit, même sur leurs marchandises (1).

Le commerce du point d'Alençon était si lucratif, que, malgré

(1) Ceux qui devaient suivre comme jugement souverain cette décision étaient : Duval du Coudray, La Rivière, Bele, Parment, Herquin, Biard, Fillette, de la Bonnetière, Drouet, Rosée, Jean Gervaisaux, Clogenson-Boislevêque, Malassis l'aîné, Denis Lelarge, veuve Ham, Planet, de Baudreville, Lenoir-Dufresne, Deculant, Chevrel de Frileuse, La Chapelle, Frémont, Bienvenu et autres.....

les pertes subies par certains marchands (1), ils acquéraient presque tous soit une grande aisance, soit une grande fortune. Aussi dans les communes des environs d'Alençon, essaya-t-on de fonder des bureaux de point. Celui de Sainte-Marguerite-de-Carrouges réussit assez bien. C'est à Marie-Catherine Leroyer, marchande de point en 1760, le 29 septembre, que cette commune est redevable de son école de travail, ce que nous trouvons mentionné au tribunal de commerce d'Alençon, à la date du 20 juin 1786 où il est dit : « Marie-Catherine Leroyer, *fondatrice de l'école de travail à Sainte-Marguerite-de-Carrouges*, contre le sieur Rouillon le jeune, pour s'entendre sur leur compte ».

M. Coulombet, curé de Saint-Denis-sur-Sarthon, voulut aussi faire profiter sa commune du bénéfice que l'on pouvait retirer de la fabrication du point. Voici ce que nous lisons à ce sujet : « Le 7 mars 1763, j'ai fait venir Marie Esnault pour apprendre par charité aux pauvres de la paroisse le point d'Alençon, n'ayant point où la loger, j'ai avancé à François Mallet la somme de 300 liv. pour lui aider à bâtir une salle dont j'ai accordé la jouissance à ladite fille. Si ce projet réussit, j'ai dessein d'établir un bureau de point. M. de Saint-Denis, seigneur de la paroisse, le curé, le syndic, le trésorier en charge seront chargés de prendre état des profits qui seront par leur avis distribués tous les ans aux pauvres, à commencer la veille de Noël, jusqu'à Pâques. Le seigneur et le curé pourront choisir parmi les principaux propriétaires ceux qu'il leur plaira pour être présents au compte que la fille du bureau rendra tous les ans; ils y auraient voix délibérative; le seigneur présiderait et le curé en son absence. *Laus deo*. Coulombet, curé de Saint-Denis, doyen d'Alençon, le 3 mars 1764 ». Dans les registres de Saint-Denis nous n'avons rien trouvé qui nous indiquât si ce bureau prospéra.

(1) M. Léger, avocat et fabricant de point, écrivait à sa fille, en 1775: « faites « donc de votre côté tout votre possible pour être payée de M^{me} Pecquereau..... » Cette dame Pecquereau était marchande de dentelles, rue des Prouvères. Elle avait obtenu du Roi une défense de faire poursuite contre elle et son mari..... elle avait fait valoir dans sa requête que, dans l'année 1772, par l'ordre de Monseigneur le cardinal de la Roche-Aymond, grand aumônier de France, ils avaient fait pour 11000 liv. de fournitures pour la chapelle oratoire de Sa Majesté, qui, suivant la promesse de ce prélat, devaient être payées comptant et qui sont encore dues.....

Il n'en est pas ainsi du bureau que M. Belard, curé de Notre-Dame d'Alençon, *fonda à la Providence* (1), communauté de cette ville, ainsi que cela est indiqué le 1^{er} mars 1754, dans l'inventaire de maître Julien Bourget, curé de Notre-Dame et directeur de la Providence, où il dit : « Nous nous sommes transportés à la maison de la Providence, située sur le Plénitre, afin de poser les scellés sur les armoires de ladite maison, dresser état et inventaire des objets qui pourraient y être contenus étant une *manufacture réputée*, en présence de Marthe Ballain, supérieure, Louise Paisant et Marie Clavyer. La supérieure a répondu qu'elle n'avait aucuns papiers, obligations, contre-lettres, manufacture appartenant au sieur curé, de quoi nous l'avons interpellée de nous présenter ses registres de manufacture afin de pouvoir en assurer l'état, reconnaître les dettes, forces et charges de ladite *manufacture fondée par le sieur Belard*, à laquelle fin la demoiselle Ballain nous a représenté

(1) Cette communauté fut fondée par M. Belard, curé de Notre-Dame. Marthe Ballain dirigea la Providence d'Alençon de 1737 à 1789, date de sa mort.

Dans le manuscrit de M. Belard, conservé à la bibliothèque d'Alençon, il est dit : « En 1709, le sieur Guilloré ayant quitté la maison occupée par la communauté des « nouvelles catholiques, le curé crut qu'il fallait profiter du bon marché de cette maison « et essayer de la faire servir à quelqu'œuvre pie ; il se détermina à en faire une maison « de travail, que le public a appelée la Providence, et ayant mis trois maîtresses à ses « dépens, il offrit de faire apprendre aux filles pauvres plusieurs *ouvrages* qui étaient le « *Vestlin, la Couture et les bas.....* On ne nourrit personne dans cette maison, on paie « seulement les ouvrières selon le travail qu'elles font et à bon prix. Depuis 1716 on « s'est réduit au *vêlin*. Il y a une maîtresse pour apprendre à celles qui le désirent et « une autre pour donner du travail à celles qui savent et pour conduire les ouvrages. « Depuis son établissement jusqu'à ce jour 21 mars 1721, on y a fait de dépenses pour « plus de 28000 livres qui ont produit pour le moins autant ».

M. Belard, dans son testament, fait des legs à Marie Ranquesne, première maîtresse, et à Françoise Petit.

Barbe Houssemaine, dans son testament fait le 9 janvier 1749, déclare « ne rien « posséder dans la maison de la Providence, et qu'au contraire, elle s'était donné pour « mission d'apprendre aux pauvres petites filles le métier de *vêlineuses* parce que « Maître Henry Bourget lui avait promis et s'était obligé de la nourrir et entretenir « pendant sa vie ». Louise Paisant entra à la Providence en 1751, elle montrait aussi le *vêlin*. Renée Rousseau, Marie Clavyer, couturière, Renée Lesec, *vêlineuse*, entrèrent à la Providence en 1752. Nous trouvons cette dernière, pensionnaire de la République, comme ex-sœur de la Providence, ainsi que Louise Paisant, Catherine Ducastel, Marie Javelier, Thérèse Lemeunier, Marie Miserette, Marie Templier, Marie-Renée Bidois (Correspondance, Archives de la Mairie d'Alençon).

Les lettres-patentes obtenues du Roi en faveur de cette communauté sont du 4 février 1778. Les conseillers de ville protestèrent le 30 septembre suivant contre l'obtention de ces lettres-patentes et contre l'acquisition d'une maison, sur le Plénitre, pour y loger les filles se disant dames sœurs de la Providence, en faisant valoir « que

quatre registres couverts en parchemin de différentes grandeurs et un cahier en papier intitulé inventaire, lesquels nous avons arrêtés à chaque page et sont restés entre les mains de ladite Ballain pour ne point interrompre son commerce, ensuite de quoi nous avons commencé l'inventaire. Nous avons trouvé de la toile, fil, et ouvrages dépendants de ladite manufacture et que la demoiselle Ballain a réclamés..... ».

« D'après un imprimé relatif à cette communauté, la directrice pouvait sans l'agrément de M. le curé s'associer quelqu'une des sœurs soit pour les *paiements de marchandises, achats de fils, ventes de différentes parties du point*. La directrice devait encore ainsi que ses associées *tenir registres exacts des recettes et des dépenses pour la fabrique de point* ». Tout ce qui précède indique que les religieuses de la Providence se livraient surtout au commerce.

Nous avons vu, dans la première partie de cet ouvrage, que Marthe Ballain avait voulu prendre en 1779 le titre de *directrice de point de France*, ce qui lui fut défendu; nous pouvons cependant

« la ville avait toujours trouvé dans son sein des personnes qui se sont occupées de donner aux jeunes filles l'instruction nécessaire pour apprendre le travail des dentelles, que la ville n'a jamais requis la dame Ballain de faire cette fonction ny reconnu cette fille ny ses associées pour former le corps qu'elle appelle les dames sœurs de la Providence..... » Ces dames n'en continuèrent pas moins à demander au Conseil de ville son appui, mais les conseillers, le 18 mai 1779, protestèrent encore en fondant les motifs d'opposition sur ce que : 1° « lesdites filles usurpent un titre qui ne leur appartient pas n'ayant aucune existence légale; 2° qu'elles cherchent à en imposer à la cour en s'annonçant commé une maison de travail seule, où les jeunes filles apprennent le *point de France*, lorsqu'il est constant qu'elles en retirent un *bénéfice considérable*; 3° que le motif qui les détermine n'est qu'un pur effet d'ambition et un désir de s'établir en communauté; 4° qu'on ne peut concevoir la manière que lesdites filles de concert avec les sieurs curés et marguilliers ont employée pour parvenir à leurs fins..... ». (Archives de la mairie d'Alençon).

En 1812, 15 mai, le Conseil municipal d'Alençon émet le vœu qu'il y ait lieu d'approuver les statuts des sœurs de la Providence en prenant en considération : « Que l'association des filles connues sous le nom de filles de la Providence, qui existait à Alençon avant la révolution, y a été tolérée depuis la suppression des ordres religieux et des congrégations, que le but de cette institution est d'élever les jeunes filles pauvres de la ville dans les principes de la morale et de la religion, que sous ce rapport un pareil établissement ne peut être que très-utile à Alençon, qu'il est même le seul qui y existe pour l'éducation des jeunes filles pauvres..... » (Archives de la mairie d'Alençon).

Les religieuses de la Providence ne s'occupaient plus à cette date ni de la fabrication ni du commerce du point d'Alençon. C'est seulement vers 1830, sous la supérieure Gérard, femme très-intelligente, et à laquelle la communauté de la Providence doit beaucoup de sa prospérité, que l'on se remit dans cette maison à faire travailler les jeunes filles aux ouvrages de broderies et de point d'Alençon.

déduire de tous ces faits que le bureau de point tenu par la supérieure de la Providence était considéré comme un des plus forts bureaux d'Alençon.

Elle était souvent prise comme expert, ce que nous révèlent les minutes du tribunal de commerce d'Alençon. Il suffit d'en citer un exemple : « 20 septembre 1776, demandeurs Jacques Launay, Tison, Lanoë, la Sœur Renaud, supérieure de l'hôpital, et la nommée Blanchet, contre Charles Juste, tailleur en corps pour femme, défendeur ; il est nommé, comme expert des demandeurs, le sieur Deslondes, secrétaire du Roy, ancien prieur juge consul et négociant de cette ville, et pour le sieur Juste, défendeur, la demoiselle Ballain, négociante et fabricante de point..... » En plus de la fabrication, Marthe Ballain faisait aussi commerce de fil à vélin. Elle réclamait, le 21 octobre 1785, à Marie-Judith-Radigue Delorme, marchande et fabricante de point, la somme de 42 liv. 5 sols, pour vente à elle faite de fils propres à faire du vélin (1).

Aux hospices d'Alençon et de Sées on s'est aussi occupé de la fabrication du point, comme nous le prouvent les réclamations faites, en 1771, par sœur Renaud, supérieure de l'Hôtel-Dieu d'Alençon, et par les dames supérieures et religieuses de l'Hôtel-Dieu de Sées, à la date du 13 juillet 1781 ; lesquelles demandent au sieur Marignier la somme de 5782 liv. 19 sols pour vente de point de France » (2). En 1757, lors du mémoire fait par tous les marchands de point contre Alexandre-Louis Lacoste, qui voulait ériger son bureau de point en manufacture royale, on y défendait, « l'intérêt des hopitaux » qui, à cette époque, s'occupaient de cette industrie. C'était la période la plus prospère pour les marchands et fabricants de point ; plus de 80 signèrent en 1757 ce mémoire. Il fallait trouver dans la vente du point d'Alençon un résultat certain, pour que tant de personnes se soient livrées à cette fabrication.

Lorsque Helvétius vint habiter sa terre de Voré, près Rémalard, il essaya d'y établir un bureau de point et d'y faire fabriquer, mais cet essai ne paraît pas avoir réussi (3). C'étaient toujours les

(1 et 2) Greffe du Tribunal de commerce d'Alençon.

(3) Extrait des mémoires historiques sur Helvétius. *Tablettes d'un curieux*, par Sentrem de Marsy, 1789 (communiqué par M. Cochon, sous-inspecteur des eaux et forêts à Alençon).

marchands merciers, marchands de toiles, etc., qui faisaient ce commerce, mais à Alençon il fut fait spécialement par des femmes, dont les maris avaient diverses professions, et même ne s'occupaient d'aucun commerce, comme les procureurs, les avocats, les huissiers, etc., ce qui ressort de différents jugements rendus au tribunal de commerce d'Alençon (1).

Pour favoriser les fabricants dans la vente de leur point, il y avait aussi les courtiers auxquels on donnait une commission lorsqu'ils avaient vendu les ouvrages de point qui leur étaient confiés.

La plupart de ces agents ne connaissaient pas la valeur du point qu'ils vendaient, et comme ils plaçaient pour différents fabricants, il arrivait souvent des méprises et par suite des procès. Le tribunal de commerce d'Alençon nous en donne plusieurs exemples, entre autres celui du 7 novembre 1721, dans lequel : Jean Dibon, *marchand véligneur*, eut recours aux juges pour arranger une affaire fâcheuse qui lui était arrivée. Israël Ruel et Marthe Choisine, sa femme, lui avaient donné à vendre une bourgogne avec son fond, de la valeur de 400 liv.; Jacques Leroux lui avait aussi donné une bourgogne avec son fond, mais de la valeur de 150 liv. Il vendit à M. Camusat de Sainte-Croix, pour 150 liv., la bourgogne

(1) Le 18 mars 1763, Sannegon et sa femme, courtiers de point de France, avaient un procès avec Gabriel Angers et sa femme, par rapport à des ouvrages de point, et à deux échantillons qui avaient été perdus et payés à la femme Angers. La sentence fut ainsi rendue : « disons que Sannegon a satisfait au dispositif de notre sentence ayant rendu le point et payé les deux échantillons à la femme Angers qui avait qualité pour les recevoir ; *parce qu'il est de notoriété publique que le commerce de point de France se fait ordinairement dans cette ville par les femmes de tous états sans distinction.* » d'autant mieux que ledit Angers remplit la place d'huissier ».

En 1769, 23 juin, dans le procès de Anne Moyer, veuve Pierre Honoré, avec Clément Hebert et Marie Moyer sa femme, les juges reconnaissent valables la vente faite par Marie Moyer, « parce qu'il est de notoriété publique que les femmes de cette ville et des environs font commerce de point parallèlement à celui de leurs maris ».

Le 10 février 1772, Madeleine Pasquier, fille majeure, fabricante de point, réclame de l'argent à Geoffroy pour marchandises de point qu'elle avait vendues à sa femme, actuellement défunte. Le jugement du tribunal est ainsi conçu : « Le sieur Geoffroy a dit que la question n'était point de notre compétence eu égard à son état de perruquier, c'est pourquoi il demande son renvoi devant des juges compétents. La demanderesse a répondu qu'il ne s'agissait point de l'état du défendeur, mais de celui de son épouse, laquelle sous son autorité, faisait commerce de point de France, que ce commerce a laissé la cause à notre siège. C'est pourquoi nous avons condamné le sieur Geoffroy ». (Tribunal de Commerce).

appartenant à Israël Ruel et rendit à celui-ci la bourgogne qui appartenait à Jacques Leroux. Voici les conclusions du jugement : « Comme ledit Dibon n'est que commissionnaire pour la vente de ces sortes d'ouvrages, et que, quand l'erreur a été reconnue, il est allé trouver le sieur de Sainte-Croix auquel il a fait connaître sa peine et l'embarras où il se trouvait, lequel sieur de Sainte-Croix lui a dit qu'il ne voulait point profiter de cette surprise, que n'ayant point fait l'envoi de l'ouvrage qui lui avait été livré il voulait bien le rendre en lui redonnant la somme de 150 liv. Ce considéré nous avons ledit Dibon et sa femme condamnés de rendre au sieur Ruel la même bourgogne qu'il lui avait confiée, à laquelle fin nous avons condamné le sieur Leroux de rendre audit Dibon la somme de 150 liv. qu'il lui a portée moins 42 sols pour droit de commission, et Dibon rendra au sieur de Sainte-Croix 20 sols qu'il eut de lui par gratification ».

D'après ce que nous venons de dire, ces courtiers auraient eu 2 % de commission, gain peu élevé, puisqu'ils vendaient les ouvrages à leurs risques et périls et que quelques-uns même faisaient des voyages et entretenaient des relations avec des marchands étrangers (1). Il est probable que ce n'était pas un prix unique pour tous les courtiers ; ceux qui habitaient Paris devaient être plus exigeants.

Les fabricants n'eurent pas toujours à se louer de la conduite des courtiers à leur égard, les minutes du tribunal de commerce d'Alençon nous donnent encore la relation de bien des procès en revendication des aunages, manchettes, bourgognes, jabots, etc., ou bien pour le paiement des marchandises confiées aux courtiers et courtières. Les juges interdisaient alors d'exercer cette profession

(1) Dans la correspondance de M. Besniard, marchand de point à Alençon, M^{me} Letertre, courtière à Paris, lui écrit, le 11 juillet 1766 : « J'ai envoyé une parure de 300 liv. à mon marchand de Bruxelles, puis j'en enverrai en Pologne, en Russie, en Angleterre, à des marchands que je connais et avec lesquels je suis en relations ».

En 1807, 6 mars, M^{lle} Cécile Dumesnil, marchande de dentelles et de point, demeurant à Alençon, rue des Grandes-Poteries, réclamait au sieur Launay-Rattier, marchand et fabricant de point, demeurant à Alençon, rue du Château, le montant de dentelles qu'elle lui avait confiées à vendre, moyennant un droit de commission, dentelles qu'il avait envoyées à M. Stenham, marchand à Wurtzbourg (Tribunal de Commerce d'Alençon).

à ceux qui avaient failli à leur devoir. Le jugement était ainsi conçu «..... attendu que M^{me} X.... a diverti les deniers et marchandises de divers fabricants de cette ville, la déclarons incapable de continuer à l'avenir ses fonctions de courtière, l'en interdisons à perpétuité, que son nom soit rayé du tableau des courtiers..... ».

Les courtiers devaient prêter serment et tenir registre des marchandises qui leur étaient données à vendre, suivant une ordonnance de 1673, *arrêts et règlements*. Cette ordonnance ne paraît pas avoir été mise en vigueur pour les courtiers de point d'Alençon, avant l'année 1776, époque à laquelle nous trouvons en faveur de la probité des courtières le premier certificat suivant : « 25 juin 1776, Nous soussignés, marchands et fabricants de point d'Alençon, certifions à tous que Anne Hutrel, épouse de Georges Tessier, Françoise Hutrel, épouse de Jean Blanchet, Catherine Tabur, épouse de François Levannier, Marie Colas, veuve de Georges Mary, remplissent l'état de courtière en point d'Alençon, depuis plusieurs années, avec probité n'étant venu à notre connaissance aucune chose contraire..... ». La deuxième supplique est celle de Marie Vardon, épouse de Joseph Rose. Elle dit ignorer qu'elle devait tenir des formalités pour être courtière, et qu'il n'y en a encore que quatre de reçues avant elle, elle voit enfin qu'elle ne peut exercer son état de courtière et ne peut le continuer, sans être reçue par les prieurs juges consuls, prêter serment, et tenir un registre des marchandises qui lui sont confiées, relativement à l'ordonnance de 1673.... » (1). Après 1808, cette profession paraît abandonnée. Le commerce était, du reste, si peu florissant à cette

(1) Nous avons encore les suppliques suivantes pour leur réception à l'état de courtière. — Le 22 avril 1786, supplique de Françoise Chaloux, épouse de Jean Prieur. — 1^{er} septembre 1786, celle de Anne Saillant, femme de Pierre Gérard. — 19 septembre 1787, supplique de Marie-Anne Cornu, femme de François Houssemaine. Elle avait exercé pendant 15 ans la profession de courtière, sans avoir prêté serment. — Même date, celle de Madeleine Legendre, veuve Jean Thomas Robert. — Le 2 novembre 1787, dans le procès de la veuve Barbot Noterie, fabricante de point, contre M. Desvaux, conseiller du Roi, officier en la maîtrise des eaux et forêts et demoiselle Demées, son épouse, fabricante de point de France « le tribunal ordonne que M^{me} Desvaux sera mise à l'état de courtière pour d'aujourd'hui huitaine » (Tribunal de commerce d'Alençon).

Sur les certificats qui ont été délivrés par les marchands et fabricants de point, nous relevons les noms suivants : L. Deschalerics, Rouillon, Crochard, Poitrineau, Mercier, Marthe Ballain, Poupert, Camusat, Chevallier, veuve Hardy, Rallu, femme Dupont,

époque, que nos fabricants y suffisaient eux-mêmes. Ils avaient l'habitude depuis longtemps, tout en se servant des courtiers, d'avoir des marchands à Paris auxquels ils envoyaient du point, ils trouvaient un grand avantage à entretenir des relations directes avec les marchands étrangers (1). Le point ne passait ainsi que dans une seule main, ce qui permettait aux fabricants de payer plus cher les ouvrières, le bénéfice étant plus grand. Mais, quand survinrent la révolution, les guerres, et par suite les banqueroutes, toutes les fortunes furent ébranlées, le commerce du point d'Alençon se ressentit encore de tous les malheurs de la France. Sur quatre-vingts marchands et fabricants que l'on comptait avant la révolution, il n'en restait plus que vingt-quatre en 1800; de 1800 jusqu'en 1822, vingt déclarèrent cesser la fabrication, afin de ne pas payer patente (2); malgré leurs déclarations quelques-uns continuèrent le commerce et la fabrication de point.

Duparc-Lesage, Henry, Ducreux, femme Launay, Poupert-Leroux, veuve Rattier, de Boyville, Despierres, Syre-Jean, Godefroy, Lacombe, Malassis, E. Brisard, d'Ocagne le jeune, etc.

(1) Les noms de plusieurs marchands étrangers sont donnés dans divers inventaires déjà cités et dans le mémoire des marchands de point de 1757. Marie-Barbe Taillarda, veuve Blesbois La Garenne, avait pour marchand en Hollande, le sieur Pinqueneau, en 1724. Dans l'inventaire du 15 mars 1778, de Jacques-Julien Gareau, marchand de point de France, il s'est trouvé un registre commencé le 8 mars 1768, par le compte de M^{me} Hapkin de Londres; un autre petit registre pour le compte de Henry Poulain, négociant à Londres, commencé le 29 novembre 1767. Marie-Françoise Dubois, veuve de Julien-Henry Gareau, avocat, était aussi marchande et fabricante de point et vendait, comme son fils, aux mêmes marchands étrangers. Elle abandonna le commerce et donna sa procuration à son gendre Louis-Augustin Malassis, le 22 décembre 1773 (Tabel. d'Alençon).

(2) Noms des marchands et des fabricants de point qui, d'après leurs déclarations, ont cessé le commerce et la fabrication, depuis l'an VIII jusqu'en 1822. — An VIII, 17 vendémiaire, la citoyenne Marie Juglet, femme de Jean Barbe. — An XIII, 7 nivôse, Jean Boullay, marchand de point. — 1807, 28 août, Madeleine Chollet, marchande de point, rue des Marcheries. — 1809, 5 décembre, le sieur Croisé, marchand de dentelles, rue des Granges. — 1811, 26 novembre, François Alexandre, dit Loison, fabricant de point, rue du Cours. — 1811, 22 décembre, François Bailleul, marchand de point, rue du Collège. — 1812, 22 décembre, Anne Véron, veuve Chevallier, fabricante de point, rue du Collège. — 1813, 25 octobre, René Gautier-Rattier, fabricant de point, rue des Marcheries. — 1813, 18 novembre, Marie-Anne Hervé, fabricante de point, rue du Mans. — 1817, 4 octobre, Julie Chambay, femme Beury, fabricante, rue du Collège. — 1817, 13 octobre, Thifaine des Aulneaux, négociant. — 1817, 6 décembre, Charles-Joseph Beaudoin, fabricant de point, rue Saint-Léonard. — 1818, 16 décembre, Louis Lyon, fabricant de point, rue Cazault. — 1819, 29 septembre, Jacques Gauthier des Parquets, fabricant de point, rue du Cours. — 1819, 1^{er} octobre, Joseph-Charles Rattier-Cœphas, marchand de point. — 1820, 16 octobre, demoiselle Cécile Dumesnil,

D'après une liste de fabricants de point, donnée le 25 avril 1810 par le Maire d'Alençon à M. le Préfet de l'Orne, les principaux fabricants de dentelles étaient Clérambault Charles, Clérambault Jean, Louis Launay-Rattier, rue du Château, Mercier fils, rue du Cours, Beudoin, rue Saint-Léonard. Une autre liste avec observations sur les manufacturiers et fabricants les plus distingués, fut redemandée au Maire d'Alençon par le Préfet de Lamagdelaine le 25 juillet suivant.

Pour les dentelles figurent seulement sur ce tableau :

« 1^o M. Launay-Rattier Louis, demeurant à Alençon, observations : *Le centre de sa fabrique à Alençon, s'étend dans les communes environnantes et à Argentan..... Sa fabrique date depuis la révolution.* 2^o M. Mercier Jacques, demeurant à Alençon, observations : *Sa fabrique à Alençon, s'étend dans les communes voisines ; occupe 1000 ouvrières..... Cette dentelle NE SE FABRIQUE PAS DANS DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIAUX (1). Le produit annuel de sa manufacture est évalué à 300000 liv..... IL TIENT SA FABRIQUE DE SON PÈRE PAR CONTRAT DE MARIAGE..... »* Cette liste est écrite par M. Mercier *lui-même*. Elle démontre d'une manière *irrécusable*, qu'il *tenait sa fabrique de son père, qu'elle était à Alençon* et que le point ne se *fabriquait pas dans des établissements spéciaux*. M. le baron Mercier n'avait donc pas sa manufacture installée au château de Lonrai, ainsi que cela a encore été dit depuis notre première publication ; l'habitude contractée depuis longtemps de toujours citer le château de Lonrai à propos de la manufacture du point d'Alençon, a fait que tous ceux qui ont écrit sur ce sujet tendent à refaire un *conte de leur façon*.

Nous croyons devoir entrer dans quelques détails succincts relatifs à cette famille Mercier, d'autant plus que le château de Lonrai lui a appartenu et que nous nous trouvons en présence de

marchande de dentelle, rue du Pont-Neuf. — 1820, 30 novembre, Jean-Charles Poitrineau, fabricant de point. — 1820, 15 décembre, François Collet, fabricant de point, rue du Cours. — 1822, 2 novembre, Madeleine Marguerith-Dupré, ex-commise de M. d'Ocagne, fabricant de point, renonce à tout commerce de point (Archives de la Mairie d'Alençon).

(1) La Providence d'Alençon, qui avait été avant la révolution un des forts bureaux de point de cette ville, aurait pu être considérée par certaines personnes comme un établissement spécial ; mais, à cette date, elle avait cessé la fabrication.

marchands et de fabricants de point. 1^o Jean, 2^o Pierre, 3^o Jacques et 4^o Thomas Mercier, frères, s'occupèrent de la vente et de la fabrication du point d'Alençon depuis l'année 1760 environ.

1^o Jean Mercier, en 1775, avait son bureau de point rue Cazault et Jean Mercier son fils, aussi marchand de point, demeurait, en 1790, rue du Collège. 2^o Pierre Mercier, tout en étant jardinier du duc d'Orléans, à Saint-Cloud, vendait du point à Paris et à Versailles, pour Barbot Noterie, son cousin germain. Voici ce que nous extrayons d'une lettre que Pierre Mercier adressait à M. le commissaire ordonnateur, premier commis de la guerre, inspecteur général des hopitaux militaires : « Versailles, 12 mars 1764..... J'ai vendu les dentelles que le cousin Barbeau m'a promis, et s'il veut mettre ses trois doigts (1) avec, on demande à les voir pour savoir s'ils sont sortables, vous pouvez remettre votre réponse dans le paquet que mon cousin doit m'envoyer.... ». Thomas Mercier, père du baron, était marchand de point et marchand mercier à Paris, il vendait dans cette ville le point qu'il faisait fabriquer à Alençon par son frère Jacques Mercier. Nous le trouvons désigné marchand, dès 1762, dans un procès qu'il eut au tribunal de commerce, avec le sieur Templier, marchand de point. En 1779, le 28 mars, nous lisons ce qui suit : « furent présents Pierre Crochard, marchand mercier à Paris et tenant fabrique de point à Alençon, et Marie Magdelaine Lotz, demeurant rue Quincampoix, paroisse Saint-Mery, lesquels vendent à Thomas Mercier, marchand mercier à Paris, et tenant fabrique de point à Alençon, demeurant à Paris, rue Tiquetonne, paroisse Saint-Eustache..... une maison sise au faubourg Cazault (2), maison dans laquelle fut établi son bureau de point, tenu par son frère ».

En 1786, le 18 septembre, il y eut entre eux le règlement de compte suivant : « furent présents Messire Thomas Mercier, officier des logis de la Reine,.... et Jacques Mercier son frère, lesquels pour se régler ensemble au sujet des travaux et ouvrages qu'ils ont fait *depuis plusieurs années en la fabrique du point d'Alençon.....* le sieur Thomas donne à son frère 2000 liv. de rente viagère, et au

(1) (Nous avons vu à la fabrication (2^{me} partie) que *deux doigts, trois doigts* désignaient des hauteurs de point.

(2) Tabel. d'Alençon.

cas où ledit Thomas décéderait le premier, la rente devrait être payée par avance..... » (1). Jacques Mercier mourut négociant, rue Cazault, le 1^{er} septembre 1790. Jusqu'à cette date, nous trouvons Thomas Mercier habitant Paris ; il possédait, en 1785, la terre du Plessis et d'autres propriétés, dans les paroisses de Saint-Nicolas et Cuissai. En 1786, le duc de Montmorency et son épouse « constituent leur procureur général Thomas Mercier, écuyer, fourrier des logis de la Reine, pour vendre, affermer le château de Lonrai et ses dépendances, à l'exception des terres du Plessis, Cuissai, Saint-Cénéry, vendues précédemment..... » Thomas Mercier acheta le château de Lonrai le 17 janvier 1792 (2), il habitait alors Alençon (3). Nous le trouvons encore en 1796 habitant cette ville. En 1798, il se retira du commerce, après avoir acquis une grande fortune due à son intelligence et à son activité, fortune à laquelle il fit participer plusieurs membres de sa famille (4).

Il donna sa fabrique de point à son fils Jacques Mercier, lors du mariage de celui-ci avec M^{lle} Olympe Lecouteulx, célébré à Neuilly-sur-Marne le 8 octobre 1798. Jacques Mercier, maire d'Alençon, le 18 mars 1808, puis baron de l'Empire, et plus tard député au Corps Législatif, continua la fabrication du point jusqu'à 1850 environ. Il eut successivement pour facteurs tenant son bureau à Alençon : M^{lle} Radigue (5), René-Jacques-Julien Gautier, M^{lle} Poitrineau, enfin M^{me} Douville (6). En résumé, *le bureau de*

(1) Tabel. d'Alençon.

(2) Tabel. d'Alençon et notes données par M^{me} Allard.

(3) Le 17 février 1792, mariage de Thomas Mercier et de Françoise Mercier, sa nièce et sa belle-sœur, il est dit habitant Alençon, paroisse Notre-Dame. Elle décéda le 21 février 1836, chez son frère Pierre Mercier, curé de Notre-Dame.

(4) « Le 8 avril 1785, devant les notaires du Châtelet de Paris, procuration de Thomas Mercier, écuyer, fourrier des logis de la Reine, seigneur des fiefs et terres du Plessis, Cuissai, Saint-Nicolas, demeurant à Paris, rue des Deux-Écus..... à Jacques Mercier, sieur de la Haye, bourgeois d'Alençon, auquel il donne pouvoir, en son nom, de constituer à Pierre Mercier, son neveu, clerc tonsuré, la somme de 150 liv. de rente pour le favoriser et lui servir de titre clérical... Pour ce il hypothèque sa maison de Cazault, estimée 20000 liv. »

(5) M^{lle} Radigue avait succédé à Jacques Mercier dans la direction du bureau de point. Elle est décédée, le 30 mai 1806, rue de Cazault.

(6) Les dentelles fabriquées par M^{me} Douville pour M. Mercier étaient en dépôt et en vente dans la maison Ferrière Pénona.

point fondé par Thomas Mercier (1), continué par son fils, a toujours existé à Alençon et non à Lonrai.

D'après les renseignements qui nous ont été obligeamment donnés par les descendants de M. le baron Mercier, il n'y eut jamais de commise ni au château de Lonrai, ni aux environs.

Ainsi que nous l'avons dit dans le courant de cet ouvrage, les bureaux principaux ont toujours été à Alençon, et s'il y eut des bureaux secondaires établis dans les paroisses, telles que Saint-Denis, Sainte-Marguerite-de-Carrouges, etc., voire même Lonrai, ils n'eurent que peu d'importance. Il n'exista de manufacture proprement dite, que la manufacture fondée en 1665, sous le patronage de Colbert, et dont le bureau central était à Alençon même (2). Les légendes anciennes et nouvelles sur le château de Lonrai considéré comme *centre* de la fabrication du point, sont donc à tout jamais détruites. Il est probable qu'elles contribuèrent beaucoup à la création d'une école dentellière, établie seulement en 1857, par les propriétaires actuels du domaine de Lonrai. Mais, quoique cette école ait été installée dans le parc de ce château, il ne s'en suit pas qu'une manufacture de point y ait été établie antérieurement.

Cette école, subventionnée par M. et M^{me} Donon, a cessé d'exister depuis le 31 juillet 1885. Elle était dirigée et fournie d'ouvrage par un fabricant d'Alençon, M. Huignard, représentant de la maison Verdé-Delisle et C^{ie}. La première maîtresse dentellière en 1857 fut Marie Besniard.

(1) Thomas Mercier est décédé au château de Lonrai, le 24 décembre 1819.

(2) La manufacture de point d'Alençon comprend l'ensemble de tous les bureaux qui constituent cette fabrique; c'est donc improprement que les fabricants employèrent le nom de manufacture en parlant d'un seul bureau.

CHAPITRE II

COMMERCE DE 1800 A 1843, ÉTAT DE CETTE INDUSTRIE, D'APRES
LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

 POUR traiter l'état de l'industrie dentellière à Alençon de 1800 à 1843, nous ne pouvons mieux faire que de copier, à différentes dates, les observations ou les délibérations du conseil municipal de cette ville, que nous avons relevées aux archives de la Mairie.

« Etat du nombre des individus occupés en 1808 dans les fabriques et manufactures de la ville d'Alençon..... dentelles dites point d'Alençon, nombre des ouvrières occupées, 3000. Années précédentes, 4000. — Observations : la différence sur la dentelle provient de ce que cette branche essentielle de commerce étant singulièrement diminuée par suite des événements politiques, un grand nombre de femmes a cessé de travailler à cette partie et s'est livré à d'autres occupations. Certifié véritable par nous, Maire d'Alençon, à l'Hôtel-de-Ville, le 18 août 1808, signé Mercier. »

1809, État adressé au préfet avec les observations suivantes (1) :
« La fabrique de dentelles d'Alençon éprouvait, depuis plusieurs années, une stagnation affligeante ; aujourd'hui, et surtout depuis un an, elle est dans un état voisin de son anéantissement. Cette fabrique qui entretenait avant la révolution 6 à 7000 femmes et encore, il y a un an, environ 3000, tant dans la ville que dans les

(1) Archives de la Mairie d'Alençon, Liasses.

campagnes, n'en occupe pas en ce moment 1500 (1); une grande partie ne peut trouver d'ouvrage, celles qui travaillent encore gagnent seulement 20 centimes, jusqu'à 60 centimes par jour, c'est malheureusement le plus grand nombre qui ne gagnent que 20 centimes, tandis qu'auparavant elles gagnaient depuis 60 centimes jusqu'à 1 fr. 50 et même 2 fr.; ce tableau de la diminution si considérable de la main-d'œuvre, doit faire juger à quelle extrémité cette fabrique est réduite.

« Il faut en chercher la cause dans la guerre qui, depuis plusieurs années, a ruiné l'Allemagne et le Nord, où cette dentelle trouvait ses principaux débouchés. La Russie qui en tirait aussi une grande quantité est obligée d'y renoncer à cause de la perte excessive du change qui est toute à son désavantage. Le rouble qui produisait il y a peu d'années 3 fr. 25 à 3 fr. 30 de France, ne rend plus aujourd'hui que 1 fr. 50 à 1 fr. 55, cette différence cause donc aux négociants russes une augmentation de plus du double dans les prix des marchandises qu'ils tirent de France, et c'est par cette raison qu'ils ne font aucune demande de nos dentelles. En France, cette dentelle n'est guère portée qu'à Paris et dans la saison de l'hiver; l'absence de l'empereur et de la cour pendant plusieurs hyvers consécutifs ont rendu la vente nulle. Avant la révolution, l'étiquette voulait que les princes, les seigneurs, les personnes employées dans le gouvernement ne pussent se présenter l'hiver à la cour sans porter des dentelles de point d'Alençon; la parure des femmes et les étoffes qu'elles portaient en habit de cour exigeaient aussi des dentelles; si le gouvernement ne rappelle pas cet usage qui a fait la prospérité des belles étoffes de Lyon et des dentelles d'Alençon qui étaient alors inséparables, la fabrique d'Alençon s'anéantira.

« Les tuls, les blondes ont remplacé les dentelles parce qu'ils les imitent de loin et qu'ils flattent l'amour-propre du petit particulier qui les porte. C'est pour cette raison qu'ils devraient être exclus des costumes des personnes qui sont reçues à la cour; les vraies dentelles reprendraient faveur et l'exemple de la cour de France qui a toujours été le modèle du bon goût influencerait beaucoup sur les personnes les plus aisées de l'empire et sur les cours étrangères.

(2) Cet état a dû être adressé de 1809 à 1810.

« Cette dentelle qui se fabrique entièrement à l'aiguille et passe successivement par huit ou dix mains, n'est pour ainsi dire que le résultat de l'industrie ; les fils avec lesquels elle se fabrique n'entrent que pour un huitième dans la valeur de cette dentelle, tout le reste étant le produit de la main-d'œuvre : combien son exploitation dans l'étranger n'est-elle pas avantageuse à l'État ! encore il faut dire que le fil se tire du sol français (de l'ancienne province de Picardie), et il faut calculer le bénéfice qu'a dû déjà faire le fabricant de fil. Ces fils valent depuis 150 fr. la livre jusqu'à 1200 fr. A l'époque de la campagne de Prusse, Sa Majesté avait eu la pensée de répandre ses bienfaits sur les villes dont les manufactures languissaient, son Excellence M. de Champagny, alors ministre de l'intérieur, avait proposé de faire exécuter à Alençon pour une somme d'environ 30000 fr. de commandes importantes pour Sa Majesté l'Impératrice, et pour servir à des présents aux cours étrangères ; la paix survint et tout resta sans exécution, quoiqu'on dût bien penser que la paix ne pouvait si promptement faire ressentir ses heureux effets à la fabrique d'Alençon, puisque les pays qui étaient auparavant ses débouchés venaient d'être le théâtre d'une guerre qui avait affaibli leurs ressources.

« Quelques commissions pour Sa Majesté l'Impératrice ont cependant eu lieu à Alençon, mais ces commissions, quelque faibles qu'elles fussent, qui auraient dû être la récompense des fabricants qui s'étaient distingués aux expositions, ont passé par plusieurs mains avant d'arriver au fabricant (1) ; d'où il est résulté que ces

(1) M. Mercier fait ici allusion au lit commandé pour l'impératrice Joséphine, vendu par M. Deschalerics, marchand à Paris, qui le fit exécuter par la maison Clérambault. Pendant qu'il était en fabrication, le divorce de l'empereur survint. Ce marchand craignit beaucoup de ne plus le vendre. Aussi, lorsqu'en 1811 le voyage de l'empereur à Alençon fut décidé, M. Deschalerics fit couper les initiales de Joséphine pour les remplacer par celles de Marie-Louise. Ce lit était parsemé d'abeilles et les bordures de branches de lilas. Malgré le changement des initiales, Napoléon ne se livrait pas de ce lit, mais il plaisait tant à Marie-Louise que Napoléon en fit définitivement l'acquisition. Le lit fut vendu de 35 à 40000 fr.. M^{me} Charles Clérambault était allée travailler avec ses ouvrières à la préfecture d'Alençon pour faire voir à l'impératrice comment le point d'Alençon se fabriquait (Renseignements donnés par M^{me} Charpentier-Daulne).

Miss Bury, dans son ouvrage sur les dentelles, se félicite d'avoir « été assez heureuse pour se procurer un morceau de point semé d'abeilles qui avait été acheté à Lonrai lors de la vente du fond et de la dispersion de l'établissement ». Comme nous venons de le voir, il n'y eut pas de fond ni d'établissement à Lonrai et ce lit ne fut pas fabriqué par M. Mercier.

objets sont payés par le gouvernement le double de leur valeur, malgré la précaution illusoire de faire estimer à Paris ces objets par des experts qui, étant des marchands, estiment toujours plus que moins, parce qu'ils peuvent au premier instant se trouver dans la même situation.

« Le nombre des fabricants se réduit à cinq ; avant la révolution, il y en avait huit à dix (1). La stagnation de cette fabrique a fait redescendre à peu de chose près les prix de 1809 à ceux de 1789, autant qu'il est possible cependant de comparer des objets dont les qualités et l'exécution peuvent présenter tant de nuances différentes, et dont le choix du dessin contribue principalement à en établir le prix,.... les sommes que cette fabrique mettait en circulation en 1789 étaient de plus d'un million ; cette année elle n'a pas employé plus de 200000 francs.

« Les échantillons que je vous fais passer, M. le Préfet, sont au nombre de 10 dont 5 en brides et 5 en réseau, ce sont ces deux espèces de dentelles qu'on appelle point d'Alençon, ces échantillons proviennent *de ma fabrique*. Afin de donner à M. le Ministre une idée plus complète des produits de la fabrique de point, j'ai cru devoir présenter des échantillons dans les diverses qualités et largeurs qui se fabriquent. Je vous ai présenté le tableau affligeant de cette fabrique... veuillez être auprès du gouvernement son organe et son appui... »

Dans une délibération du conseil municipal, M. Mercier, maire, donne, le 13 octobre 1810, communication d'une lettre adressée par le préfet dans laquelle ce magistrat annonce que « S. E. le Ministre de l'intérieur l'a informé qu'il avait fait connaître (2) à l'empereur, sur la demande expresse de Sa Majesté, l'état de la fabrique de dentelles d'Alençon, qu'entre autres moyens que S. E. a cru propres à rendre à cette intéressante fabrique une partie de l'éclat dont elle a brillé autrefois, ce serait l'établissement d'un professeur de dessin. » Dans cette réunion sont développées les causes que nous avons citées dans l'état envoyé au préfet, afin qu'il le transmette au ministre de l'intérieur.

(1) Pour M. Mercier, il n'y avait que 10 fabricants avant la révolution ; il ne comptait sans doute que les forts bureaux, car nous avons vu, dans le courant de cet ouvrage, que leur nombre était plus élevé en les comprenant tous.

(2) Lettre en réponse à l'état cité ci-dessus.

Le 18 mai 1811, « M. Mercier, maire d'Alençon, fait part au conseil que le ministre de l'intérieur a informé le préfet que LL. MM. II. passeraient en cette ville, vers la fin de ce mois, ou dans les premiers jours de juin, et qu'elles accepteraient les fêtes qui leur seraient offertes par la ville... le conseil a décidé qu'il sera disposé un appartement destiné à recevoir les différents produits de l'industrie, que les fabricants et les manufacturiers, ainsi que les artistes de la ville désireraient y exposer (1). Art. 8... M. le Maire, chargé de porter la parole, voudra bien mettre sous les yeux de Sa Majesté les besoins de la ville, et la supplier de les prendre en considération, notamment en ce qui concerne la fabrique de point qui fournit la subsistance à la classe la plus nombreuse de la ville et que diverses causes ont presque anéantie (2).

En 1827, le conseil municipal, sous la présidence de M. de Chambray, maire, décida, le 20 août 1827, qu'il serait offert à Madame la Dauphine, qui devait venir à Alençon le 7 septembre de la même année : « une corbeille présentée par 12 jeunes demoiselles, et que la corbeille serait garnie en point de France dit dentelle d'Alençon le plus beau et du dessin le plus moderne qu'on pourrait trouver ».

Nous donnons ici la note et le nom des marchands qui fournirent les objets destinés à garnir cette corbeille, ainsi que le montant de leurs factures :

- « 1^o M. Lebart, corbeille et mantille imitation de blonde, 445 fr. 50.
- « 2^o Mercier, manufacturier, 3 pièces de mousseline, 201 fr.
- « 3^o Clérambault et Lecoq Guibé, 3 pièces de mousseline, 233 fr.
- « 4^o Chanteau, fabricant de toiles, une demi-pièce de toile de 32 aunes à 8 fr. l'aune, 256 fr. 35.
- 5^o Chollet, marchand gantier, 3 douzaines de paires de gants, 61 fr. 70.
- « 6^o Bouillon, chapeaux de paille, 200 fr.
- « 7^o Clérambault, 3 aunes 1/16 de dentelle point d'Alençon, 245 fr.. — Total, 1642 fr. 60 » (3).

(1) M. Mercier avait exposé un voile en point d'Alençon, exécuté sous la direction de M. Gautier qui était alors son facteur. Napoléon acheta ce voile 4000 fr. (Renseignement donné par M. Gautier, ancien secrétaire de l'état civil d'Alençon, fils du précédent).

(2) Le montant des dépenses faites par la ville, à l'occasion du passage de l'empereur à Alençon, montait à 21950 fr. (Archives de la Mairie d'Alençon).

(3) Archives de la Mairie d'Alençon.

Au sujet du passage à Alençon de M. le duc et de M^{me} la duchesse de Nemours, qui doivent visiter le département de l'Orne et arriver à Alençon, le 4 août, où ils séjourneront le 5 et le 6, le conseil municipal, dans la séance du 1^{er} juillet 1843, arrête les bases du programme des fêtes, et décide qu'une corbeille sera offerte à M^{me} la duchesse de Nemours. Cette corbeille fut fournie par M^{mes} Henriet et Gouhier, fabricantes de broderies et de point d'Alençon. Le prix de cette corbeille montait à 1917 fr. 10, ainsi répartis : Note Henriet : « une corbeille garnie de fleurs, 140 fr.; 6 mètres 60 point d'Alençon, réseau, à 220 fr., 1452 fr.; 20 brassards en gros de Naples bleu, 32 fr.; 24 mètres ruban rouge, 3 fr. 60; Total 1627 fr. 60. » — Note de M^{lle} Gouhier : « un mouchoir, 150 fr.; 3 mètres 10 point d'Alençon, à 45 fr., 139 fr. 50. Total 289 fr. 50 » (1).

En donnant ici le tableau des expositions qui ont eu lieu depuis 1806 jusqu'en 1881, dans lesquelles nous trouvons les noms des marchands et des fabricants de point, nous croyons compléter les documents que nous venons de citer et montrer que les procédés de la fabrication du point d'Alençon n'ont pas été perdus, quoique cela ait été dit et même répété par les rapporteurs des expositions, qui se faisaient ainsi les échos de quelques fabricants.

(1) Archives de la Mairie d'Alençon.

CHAPITRE III

EXPOSITIONS

A première exposition des produits de l'industrie française est due à l'initiative du ministre François de Neufchateau. Il profita d'une fête nationale donnée au champ de Mars, en 1793, pour y faire exposer les ouvrages fabriqués à Paris et dans les départements les plus voisins de la capitale. Depuis, les expositions se sont succédées à des dates non régulières. La deuxième eut lieu en 1801, au palais des sciences et des arts. La troisième, en 1802, au Louvre. La quatrième, en 1806, place des Invalides. C'est à cette exposition que nous trouvons le nom d'un de nos fabricants de point. Chap. V, n° 115, on lit :

« M. Mercier, fils, d'Alençon, a fabriqué et mis à l'exposition de grandes pièces en point d'Alençon, d'une très-belle exécution. Il a été jugé digne d'une médaille d'argent de première classe » (1). M. Mercier est donc le premier fabricant de point qui ait obtenu une récompense pour sa fabrication.

« M^{mes} Lainé et Guérin, d'Argentan, offrent des points d'Argentan, dont un représente une allégorie, hommage des fabricants à leurs Majestés impériales et royales (2). M^{mes} Lainé et Guérin ne sont pas désignées comme ayant obtenu des récompenses.

(1) Extrait du rapport du jury de l'exposition de 1806, présenté à M. de Champagny, ministre de l'intérieur.

(2) *Annuaire de l'Orne* 1808, p. 173.

« M. Mercier avait envoyé à cette exposition quatre échantillons de point d'Alençon, remarquables par la finesse extraordinaire de la dentelle, la régularité et la solidité du travail, la grâce et la légèreté du dessin. Un de ces échantillons est un tableau allégorique qui prouve jusqu'où peut s'élever la fabrique qui l'a produit. « Il présente, d'abord, le commerce maritime sortant triomphant de la lutte causée par les prétentions de l'Angleterre; le palmier du Delta, cher aux amis de ce brillant patrimoine de gloire, qui n'est pas borné à l'Europe; les pampres unis à l'épi nourricier, qui indiquent la fécondité de notre agriculture, et le bras d'une justice toute puissante, qui tient une balance égale contre laquelle un serpent s'élève et s'épuise en vains efforts.

« Au milieu du tableau paraît un trophée d'armes appuyées sur deux cornes d'abondance. Le code Napoléon figure avec éclat sur ce trophée, auquel se rattachent les enseignes de la victoire, sur lesquels on lit les noms à jamais mémorables de Marengo et d'Austerlitz. Le faisceau de lances que surmonte une lance plus forte, présente l'image du grand Empire fédératif. Au-dessus du faisceau, et sous les serres d'un aigle intrépide et calme, éclate une bombe qui lance la foudre. Plus haut, on distingue une couronne d'étoiles à laquelle sont unis par un indissoluble nœud le laurier des triomphes et l'olivier de la paix. »

Telle est la description que M. le Préfet de l'Orne donne de ce tableau. M. Mercier prie Son Excellence le Ministre de l'intérieur d'en faire hommage à Sa Majesté, pour être placé dans un de ses palais (1).

1819, CINQUIÈME EXPOSITION, AU LOUVRE

Chap. VII : Dentelles, blondes, et broderies sur tulle et mousseline. M. Mercier, fils, à Alençon. « Ce fabricant a déjà paru à l'exposition de 1806 où il obtint une médaille d'argent. Il a mis, cette année, un voile, point d'Alençon, d'une exécution et d'une correction qui ne laissent rien à désirer. Le jury reconnaît, avec une satisfaction véritable, que M. Mercier est toujours très-digne de la médaille d'argent qu'il a obtenue en 1806. »

(1) *Annuaire de l'Orne* 1808, p. 175.

M. d'Ocagne, d'Alençon, « a exposé des dentelles de différentes largeurs, et un voile où figure une corbeille de fleurs : le tout est parfaitement exécuté, surtout celui de la corbeille de fleurs, qui est d'un travail très-difficile. Le jury lui décerne une médaille d'argent » (1).

M. d'Ocagne est le deuxième fabricant de point qui ait obtenu une récompense aux expositions.

1823, SIXIÈME EXPOSITION, AU LOUVRE

M. le baron Mercier, à Alençon, « qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de 1819, et que nous avons déjà cité à l'article mousselines brodées, a présenté une écharpe en dentelles point d'Alençon. La beauté de ce produit prouve que M. le baron Mercier est toujours digne de la distinction qu'il a obtenue précédemment ».

M. d'Ocagne, à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 25, « qui obtint une médaille d'argent à l'exposition de 1819 et qui est déjà cité avantageusement pour ses mousselines brodées, a présenté des voiles, des fichus, des robes et autres objets en dentelle brodées. Il continue, par le soin qu'il apporte dans sa fabrication, à être digne de la récompense qu'il a reçue à la dernière exposition ».

M. Clérambault, à Alençon, « déjà cité pour ses mousselines brochées, a présenté un voile de dentelles, d'une exécution parfaite et d'un très-bon goût. Le jury lui a décerné une médaille d'argent » (2). M. Clérambault est le troisième fabricant de point récompensé.

1827, SEPTIÈME EXPOSITION, AU LOUVRE

M. d'Ocagne, à Paris, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 25, « a exposé des dentelles et des mousselines brodées qui soutiennent bien la réputation que sa maison s'est acquise. En 1819, M. d'Ocagne reçut une médaille d'argent qui fut rappelée en 1823 et dont il se montre toujours digne. »

MM. Mercier et Clérambault ne sont désignés, dans le rapport, que pour la fabrication de leurs mousselines brodées et brochées ; ils obtiennent chacun une médaille d'or (3). D'après le rapport de 1844,

(1) Rapport du jury de l'exposition (pour les dentelles, etc).

(2) Rapport du jury (dentelles, blondes, etc).

(3) Rapport du jury (pour les blondes, dentelles, etc).

M. Clérambault aurait mis à l'exposition de 1827 des dentelles de point d'Alençon (Voir exposition de 1844).

1834, HUITIÈME EXPOSITION, PLACE DE LA CONCORDE

MM. d'Ocagne, père et fils, à Paris, « mousselines brodées pour meubles, etc., reçurent en 1819 la médaille d'argent rappelée en 1823 et 1827. Le jury la confirme de nouveau pour 1834 » (1).

1839, NEUVIÈME EXPOSITION, GRAND CARRÉ DES CHAMPS-ÉLYSÉES

M. d'Ocagne, à Paris « déjà récompensé à toutes les expositions, depuis 1819 jusqu'en 1834, pour ses dentelles et broderies de divers genres. Rappel de médaille d'argent ».

1842, PREMIÈRE EXPOSITION DANS L'ORNE ; 7 EXPOSANTS

N° d'exposition 223, M. P. d'Ocagne, négociant, rue Neuve-des-Petits-Champs : « point d'Alençon, 14 pièces variées, médailles d'argent aux expositions 1819, 1823, 1827, 1834. M. d'Ocagne obtient à Alençon une médaille d'argent grand module et M^{lle} Dupré, factrice, une médaille de bronze second module (quatrième fabricante récompensée) ».

N° 248, M. Charles Clérambault : « rabats en point d'Alençon faits pour le sacre de l'empereur (1804). Médaille d'argent 1827, médaille d'or 1834, rappel de médaille d'or 1839 ».

N° 363, M^{me} Richer-Levêque : « manchettes, voilettes, garniture de robes, en point d'Alençon, fabriqué par M^{me} Douville ».

N° 430, M^{me} Henriet : « mouchoir garni de point d'Alençon, manchettes et métrage à 85 fr. le mètre. Médaille d'argent second module accordée à M^{me} Henriet, fabricante de broderies.

N° 514, M^{lle} Gouhier, fabricante de broderies à Alençon : « imitation de point d'Alençon, mouchoirs, cols brodés, manchettes, bonnets d'enfants, etc. Médaille d'argent second module » (2).

(1) Rapport de l'exposition 1834.

(2) M^{me} Henriet et M^{lle} Gouhier furent récompensées pour leurs broderies. Le mouchoir vendu par M^{lle} Gouhier pour la duchesse de Nemours, avait figuré à cette exposition. Ces deux fabricantes avaient fondé leurs bureaux de point vers cette époque, à la reprise de la fabrication. Celui de M^{me} Henriet n'existe plus.

N° 538, MM. Videcoq et Simon : « échantillons divers de point d'Alençon fabriqués par M^{me} Hutin. Médaille d'argent second module ».

N° 543, Ferrières Penona : « échantillons divers de point d'Alençon, dépôt des dentelles de M. le baron Mercier fabriqués par M^{lle} Poitrineau et M^{me} Douville ».

Du rapport de M. Odolant-Desnos nous extrayons ce qui suit :

« Le jury a dû tout particulièrement fixer son attention sur les magnifiques pièces présentées par M. d'Ocagne, qui soutient avec honneur la vieille réputation de sa famille. C'est cette maison qui, seule, ou du moins presque seule (1), pendant la stagnation des affaires, a eu le courage d'occuper toujours à Alençon un certain nombre d'ouvrières en dentelles. Elle continue d'y faire travailler sur une assez large échelle, sous l'habile et intelligente direction de M^{lle} Dupré. Le jury a regretté de n'avoir pu voir qu'en passant un magnifique manteau de cour, destiné à une princesse d'Allemagne et qui ne pouvait rester exposé que vingt-quatre heures ».

Le rapporteur ajoute (2) : « Si la maison d'Ocagne et la maison Ferrières Penona cherchent à baisser les prix de leurs points, la maison Videcoq et Simon, au contraire, s'est appliquée à surcharger ses échantillons de points tellement riches et tellement compliqués, qu'elle en a fait de véritables chefs-d'œuvre d'une admirable beauté, mais d'un prix fort élevé ».

« M^{me} Richer-Levêque a également exposé des échantillons confectionnés sur des dessins riches et de bon goût ».

Le jury propose de décerner à M. d'Ocagne une médaille d'argent, grand module ; à MM. Videcoq et Simon, une médaille d'argent, second module ; à M^{lle} Dupré, factrice de M. d'Ocagne, une médaille de bronze, petit module.

1844, EXPOSITION DE PARIS, RAPPORT, TOME 1^{er}, P. 155

« M. Clérambault recevait en 1827 une médaille d'or pour avoir naturalisé la mousseline brodée..... aujourd'hui il peut encore, à

(1) M^{me} Launay-Rattier a toujours fabriqué du point, sans aucune interruption, depuis la révolution jusqu'en 1845.

(2) *Annuaire* des cinq départements de la Normandie, 1844, p. 441. et *Annuaire de l'Orne*, 1843, p. 553 et 559.

bon droit, revendiquer le mérite d'avoir puissamment contribué à *ressusciter* la belle industrie de la dentelle, connue sous le nom de point d'Alençon. Dans un asile dit de la Providence, il a fondé une école de jeunes filles qui y apprennent à travailler cette dentelle, la plus belle et la plus solide de toutes ; la mode paraît la reprendre sous sa protection..... La médaille d'or lui avait été décernée en 1827, pour l'ensemble de ses produits parmi lesquels *figuraient des dentelles dites point d'Alençon* (1). Les sept pièces qu'il a exposées, cette année, sont remarquables par la finesse, l'extrême régularité et la solidité du fond. Le jury décerne le rappel de la médaille d'or ».

M. d'Ocagne « a obtenu en 1819 une médaille d'argent qui fut rappelée à toutes les expositions suivantes ; il expose cette année dix échantillons de point qui sont très-distingués par des qualités diverses et surtout par la modération de leurs prix. Rappel de médaille d'argent ».

M. le baron Mercier « a obtenu plusieurs médailles d'argent aux diverses expositions précédentes, et il a *puissamment contribué*, dans ces derniers temps, à la reprise de faveur dont jouit en ce moment le point d'Alençon, qui n'avait pas *paru* aux expositions *depuis 1823* (2). Le jury décerne à M. le baron Mercier une nouvelle médaille d'argent. »

MM. Videcoq et Simon, à Alençon, « ont exposé des dentelles point d'Alençon, d'un goût et d'une vigueur d'exécution fort remarquables. Le jury leur accorde une médaille d'argent. »

MM. Lefébure et Sœur et Petit, à Bayeux, « ont obtenu, sous le nom de M^{me} veuve Carpentier, la médaille de bronze en 1819, celle d'argent en 1823, celle d'or en 1827, pour les progrès constants de leur fabrique de dentelle de fil et de blondes de soie. Cette maison soutient dignement la réputation de la fabrique de Bayeux. Le jury décerne un rappel de médaille d'or. » M. Lefébure succéda à M^{me} veuve Carpentier en 1831.

(1) Le rapport de 1827 ne fait point mention de point exposé par M. Clérambault ; il n'y est désigné que pour ses mousselines brodées et brochées.

(2) Le rapporteur se contredit, puisque, d'après lui, M. Clérambault aurait été récompensé en 1827 pour l'ensemble de ses produits parmi lesquels figuraient des dentelles dites point d'Alençon.

1851, LONDRES, 1^{re} EXPOSITION UNIVERSELLE

Nous extrayons ce qui suit du savant rapport sur les dentelles, les tulles et les broderies, fait par M. Félix Aubry, membre du jury central de France : « Il nous reste à citer les deux fabricants français, dont les produits étaient tout à fait hors ligne : Les maisons Auguste Lefébure et Videcoq Simon. *Toutes deux* avaient été désignées à l'unanimité par le jury de la 19^e classe (dentelles) et par le groupe C, comme méritant la grande médaille du conseil..... *mais cette haute récompense n'a pu être maintenue devant les résolutions systématiques du conseil des présidents, qui n'admettait pas que les nouveautés des genres ou des dessins, pas plus que les perfectionnements dans le travail, méritassent la grande médaille. Elle n'a été accordée qu'aux inventions.*

« 1^o Maison Videcoq et Simon de Paris (dentelles de Chantilly et points d'Alençon). Les points d'Alençon étaient l'objet de l'attention générale ; ils brillaient entre tous par la richesse de leurs dessins, la régularité du réseau et la variété des jours. Il y avait surtout un volant à tête, de 48 centimètres de haut, avec sa garniture, formant une toilette complète qui n'a pas demandé moins de 18 mois de travail à 36 ouvrières. Son prix était de 22000 fr. Cette belle toilette a figuré dans la corbeille de mariage de S. M. l'Impératrice. Nous ne croyons pas qu'à aucune époque on ait jamais rien fait de plus somptueux ni de plus parfait... La pièce capitale était un châle en dentelle noire de Chantilly.

« 2^o L'exposition de M. Auguste Lefébure avait, comme celle de MM. Videcoq et Simon, le privilège de provoquer l'admiration générale. Parmi ces différentes dentelles, il y avait une magnifique écharpe, point d'Alençon, et deux paires de barbes formant de riches coiffures ; ces barbes et surtout les armoiries royales qui s'y trouvaient intercalées, étaient d'une exécution parfaite.

« Nous devons une mention honorable aux charmants objets de fantaisie, en dentelle et en point d'Alençon, exposés par M^{me} Hubert, de Mondeville (près Caen). C'est une nouveauté réelle : ce sont des fleurs toutes fraîches écloses sous le ciel de Normandie. Rien de plus joli que ces fleurs et ces fruits en dentelle et en guipure, destinés à former des guirlandes pour les parures des dames. »

1854, EXPOSITION ARTISTIQUE DU CONGRÈS PROVINCIAL DE
L'ASSOCIATION NORMANDE, TENUE A AVRANCHES

Des médailles de vermeil ont été décernées à M. Lefébure, pour des fleurs en point d'Alençon (1), et à M. d'Ocagne, fabricant de point d'Alençon ; des médailles d'argent à MM. Stoupy et Barbrel, fabricants de dentelles à Alençon.

1855, EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

Rapport du jury mixte international (Dentelles), n^{os} 7765-7766. « Médaille d'honneur accordée à M. Auguste Lefébure à Paris, pour une collection admirable et très-complète de dentelles en fil et en soie. Depuis plus de 30 ans, M. Lefébure occupe la première place dans l'industrie dentellière, par diverses innovations de genres et par de véritables progrès réalisés. »

MM. Videcoq et Simon à Paris : « Médaille d'honneur, pour une brillante exposition (n^{os} 7785-7786) de produits splendides provenant de leurs fabriques de Chantilly et d'Alençon. La robe en point de France, commandée par Sa Majesté l'Impératrice, est un chef-d'œuvre d'une perfection exceptionnelle, où l'art se marie heureusement au travail industriel. »

Nous extrayons ce qui suit du *Journal d'Alençon* 1855 :

« S. M. l'Impératrice, voulant encourager l'industrie nationale, ouvrit, au mois d'avril 1854, un concours entre tous les fabricants français pour la confection de deux garnitures de robe. Une de ces garnitures devait être en point d'Alençon, l'autre en dentelle noire de Chantilly ; vingt-cinq concurrents avaient envoyé leurs dessins et échantillons ; sur le rapport d'une commission, nommée pour en faire l'examen, S. M. a commandé un volant à tête, avec sa garniture, en point d'Alençon, à MM. Videcoq et Simon ; un châle, en dentelle de Chantilly, à M. Lefébure de Bayeux ; et un volant également en dentelle de Chantilly, à MM. Pigache et Mallat. Nous venons d'être admis à voir cette merveille, qui figure à l'exposition universelle, et nous croyons qu'elle ne paraîtra pas indigne de la haute protection dont, en quelque sorte, Sa Majesté a bien voulu assurer la principale industrie alençonnaise, en lui demandant un travail de cette importance.

(1) Le brevet de cette invention a été acheté par M. Lefébure.

« On imaginerait difficilement un dessin à la fois de cette richesse, de cette légèreté et de cette originalité ; il figure des branches d'arbres exotiques encadrant des bouquets d'impériales, motif heureusement ramené dans les volants, dans la berthe et dans la garniture des manches ; il a été considéré à Paris comme une sorte de défi à notre industrie. Jusqu'au dernier moment on a exprimé des doutes sur la possibilité de rendre, par le travail compliqué du point, le bel effet qui avait motivé la glorieuse préférence dont il était l'objet. Nos ouvrières-fées ont répondu victorieusement à ces doutes injurieux ; cette garniture de robe est, au dire des personnes compétentes, le chef-d'œuvre de la fabrique alençonnaise ; elle n'a jamais rien entrepris d'aussi considérable, ni rien produit de plus achevé ; même dans les petites pièces elle n'avait pas encore approché de la perfection de ce travail, qu'il n'a pas fallu moins d'une année et demie pour mener à fin, dont les volants ont quatre mètres et demi de longueur sur un mètre un centimètre de hauteur, dont la berthe a six mètres de long et qui n'est pas composée de moins de cent cinquante-cinq morceaux assemblés.

« L'honneur de faire exécuter ce travail unique est revenu justement à M. Videcoq et à M^{me} Hutin. M. Videcoq, il y a 16 ans, faisait réunir, par M^{me} Hutin, les quelques ouvrières en point survivantes à une période de 25 années durant laquelle cette industrie était tombée peu à peu ; et, grâce à son initiative, le point d'Alençon, dont la fabrication occupe aujourd'hui plus de 1200 ouvrières, dans la ville seulement, a repris une faveur que la distinction dont S. M. l'Impératrice l'a jugé digne va consacrer. »

A l'exposition universelle de 1855 figuraient encore M^{lle} Mary, dite Lépine (n^o 7772), à Alençon. « Fabrication spéciale en fil de lin. Belle qualité, médaille de 2^e classe. »

M. Armand Barberel (n^o 7747), « dentelles, point d'Alençon, mention honorable. »

M. Viollard : *collaborateur*, M. Roussel.

1858, EXPOSITION D'ALENÇON, RAPPORT DE M. GEORGES VILERS

M. Beaumé : « Réalisant, mais d'une manière bien plus complète, ce qui se fait pour la dentelle aux fuseaux, M. Beaumé a eu l'idée de dessins indicatifs, nommés *Moniteurs*, qu'il multiplie,

par l'autographie, en autant d'exemplaires que le nombre d'ouvrières l'exige. Ces moniteurs, sur lesquels s'exécute le *point*, reproduisent non-seulement les contours de l'objet projeté, mais encore la place de tous les ornements, et indiquent la dimension qu'ils doivent avoir. Par des signes de convention, on voit l'espèce de point qui devra figurer dans les modes et les jours, et même la direction qui devra être imprimée au sens du fil, afin de produire des *effets* et d'obtenir des *ombres* (1).

« Ce procédé ingénieux, pour lequel M. Beaumé a pris un brevet, a semblé au jury une innovation susceptible d'exercer une heureuse et puissante influence sur la régularité du point d'Alençon.....

« Les objets exposés par ce fabricant, et dont le jury a regretté la trop petite quantité, ne se recommandent pas seulement par la finesse du travail, l'élégance du dessin, mais encore principalement par la régularité complète de leur exécution. Sur le mouchoir, le jury a reconnu l'existence *d'effets* ombrés dans les feuillages, progrès notable et difficulté vaincue qu'il s'est plu à constater.

« Voulant récompenser les efforts tentés par M. Beaumé pour introduire des améliorations dans la régularité du point et lui exprimer en même temps, sa satisfaction pour la parfaite exécution des objets par lui exposés, le jury s'empresse de lui décerner une des récompense hors ligne, affectée, sans distinction, aux industriels les plus méritants : il lui accorde une *médaille de vermeil*.

« Parmi ses ouvrières, M. Beaumé nous signale, pour leur remarquable habileté, en première ligne, la demoiselle Agathe Chouippe, à Damigny, puis les dames Croisé, à Lonrai, M^{me} Levêque, à Alençon, et M^{me} Creux à Damigny. C'est une heureuse pensée de les associer ainsi à ses succès. Ses ouvrières, l'opinion publique et le jury lui en tiendront compte. »

MM. Simon, père et fils. — « La réputation de la maison Simon ne date pas d'hier; son nom se trouve dans le livre d'or de l'industrie française.

« L'activité que cette maison contribue à imprimer à notre fabri-

(1) M. Beaumé créa son bureau de point et fit fabriquer, concurremment avec sa mère, M^{me} Henriet. Ce fabricant, par divers perfectionnements, facilita ce travail si délicat (Voir 2^e partie, fabrication). M. Beaumé cessa la fabrication vers 1860 et n'eut pas de successeur. Le point de ce fabricant était entièrement en coton.

cation depuis vingt ans bientôt, ses succès à l'exposition universelle de Londres, où elle obtint la grande médaille, sa nouvelle victoire à celle de Paris où elle mérita une bien rare récompense, une *médaille d'honneur*, tout a contribué à faire estimer bien haut sur les places commerciales tout ce qui sort de sa fabrication. La position exceptionnelle de MM. Simon leur imposait le devoir de prendre part à votre exposition d'une manière magistrale. Noblesse oblige. Tous leurs articles brillaient par la riche légèreté des dessins, la finesse des réseaux, la variété et le fini des ornements, qualités indispensables à toutes les dentelles de ce genre, mais bien difficiles à obtenir constamment dans une pièce de l'importance du volant exposé, et dans l'œuvre collective d'une aussi grande quantité de mains. Heureux MM. Simon d'avoir eu, comme interprètes de leurs pensées, comme dépositaires de leur confiance, des mandataires aussi intelligents, aussi dévoués que M^{me} Hutin.

« Le jury s'empresse de reporter à cette habile directrice une part du succès de la maison qu'elle représente, et il décerne à MM. Simon une *médaille de vermeil*. »

M^{lle} Mary, dite Lépine, « représente depuis longtemps de la façon la plus distinguée et la plus honorable, la fabrication alençonnaise du *point*. Pleine de foi dans un genre dont la supériorité, surtout au point de vue de la solidité, a reçu la sanction du temps, elle craint par dessus toutes choses d'altérer, par des innovations, cette qualité, qui, autant que leur beauté, a élevé si haut la réputation des produits de l'industrie alençonnaise.

« Aussi, conservant pieusement les anciennes traditions, M^{lle} Lépine arbore hautement, avec une persévérance et un succès dignes des plus grands éloges, le drapeau de la vieille fabrication. La robe (1) exposée par M^{lle} Lépine a eu le privilège d'attirer les regards. Toutes les ressources du point d'Alençon y sont accumulées, comme

(1) M^{lle} Lépine a fait exécuter, comme principaux travaux, deux robes, l'une pour un banquier de Paris, et l'autre pour une dame riche. Cette dernière robe fut vendue de 25 à 28000 francs (renseignement donné par M. Hédin, son beau-frère). M^{lle} Mary, dite Lépine, avait succédé à M^{me} Launay-Céphas, en 1845. Elle acheta les parchemins et les dessins de M^{me} Amiot, en 1848. M^{lle} Lépine ne représentait aucune maison ; elle vendait le point qu'elle faisait fabriquer aux marchands et aux particuliers. Pendant quelque temps la maison d'Ocagne s'est fournie chez elle. Son travail était très-soigné et tout en fil. Elle est décédée en 1871 et n'eut pas de successeur.

pour se jouer des difficultés dans un genre de fabrication spéciale qui en est hérissé. Les autres objets, déposés dans la vitrine, accompagnent dignement la pièce principale.

« Outre son habileté et son respect pour les anciennes traditions de la fabrication, M^{lle} Lépine a encore le mérite de représenter doublement l'industrie du *point*, à son double titre d'industrielle et de marchande.

« Le jury est heureux, pour ces différents motifs, d'offrir à M^{lle} Lépine une *médaille de vermeil*. »

M. Pigache : « il est des degrés divers, même dans la beauté. Cette vérité s'applique avec une parfaite justesse aux dentelles exposées par M. Pigache.... Quoique moins parfaites, au point de vue de la finesse, que les dentelles dont nous venons de vous entretenir, celles de M. Pigache se recommandent cependant par leur beauté et aussi par la richesse des dessins dont le genre, un peu chargé peut-être, rappelle de loin celui des points anglais. L'exhibition de M. Pigache contribuera à maintenir à sa maison le rang distingué qu'elle occupe dans le commerce ; elle fait aussi honneur à la direction intelligente de M^{lle} Zélie Guérin (1), chargée à Alençon, des intérêts de cet industriel. Le jury décerne à M. Pigache une médaille d'argent. »

M. Pichard, Jules, d'Alençon, « débute dans une carrière qui compte un grand nombre de maîtres habiles. Ses premiers essais sont très-satisfaisants et de nature à faire favorablement augurer de ses travaux futurs. Le jury lui accorde une médaille de bronze ».

M. Georges Vilers termine son rapport en disant :

« Lorsqu'en 1851, sous l'empire du légitime orgueil que lui inspirait l'immensité de sa force productive, l'Angleterre convia l'univers à venir concourir dans l'arène pacifique de l'industrie, sous les gigantesques arceaux du palais de cristal ; lorsqu'en présence des chefs-d'œuvre de toutes les nations et sous les yeux, pour ainsi dire, du monde entier, il s'agit de dispenser à chacun sa part

(1) Mlle Zélie Guérin, mariée à M. Martin, après avoir été factrice de M. Pigache fonda un bureau de point. Après sa mort elle fut remplacée par M^{lles} Gauthier (qui elles-mêmes viennent de cesser la fabrication) et par M^{lles} Perschayes qui ne font presque plus fabriquer.

de victoire ou de défaite, l'éminent rapporteur de la 19^e classe du jury fit entendre ces paroles à jamais mémorables : « La dentelle d'Alençon est la reine des dentelles. »

1862, EXPOSITION DE LONDRES

MM. Verdé-Delisle et Compagnie : « Prize médal. »

1865, EXPOSITION D'ALENÇON

MM. Verdé-Delisle, frères, et Compagnie, fabricants de dentelles à Paris, « une médaille de 1^{re} classe à Paris 1855, Prize médal Londres 1862, médaille de vermeil Alençon 1865. M^{me} Besnard-Gouhier, pour sa coopération dans les travaux de la maison Delisle (1), grande médaille d'argent. »

M^{me} Normand, fabricante de point à Alençon, « cols, manchettes, bandes. Médaille d'argent. »

1867, PARIS, EXPOSITION UNIVERSELLE

MM. Verdé-Delisle, Compagnie des Indes (Chevalier de la Légion d'Honneur), « médaille d'or. M^{me} Besnard, médaille de bronze pour sa coopération. »

MM. Lefébure, « médaille d'or. »

MM. Normand et Chandon (représentant M^{me} Douville), « objets divers en point d'Alençon. »

1873, EXPOSITION D'ALENÇON

MM. Verdé-Delisle et Compagnie, fabricants de dentelles à Paris, « médaille de première classe Paris 1855, médaille de vermeil, Chevalier de la Légion d'Honneur à l'exposition universelle de Paris 1867, hors concours. »

M^{lle} Valframbert, Rose, « pour raccommodage de point, médaille de bronze. »

1873, EXPOSITION DE VIENNE, RAPPORT

« Le point de France se fait à Alençon ; c'est la seule dentelle française qui soit entièrement travaillée à l'aiguille ; elle est d'une

(1) Une école dentellière avait été établie vers 1865 pour le compte de cette maison dans la communauté de la Providence d'Alençon.

richesse et d'une perfection sans égales, et certains morceaux prennent des proportions d'œuvres d'art. Cette dentelle est somptueuse entre toutes; ajoutons qu'elle est d'une solidité qui défie le temps et le blanchissage :

« Alençon est, depuis Colbert, le centre du marché, toutefois, en 1855, un de nos plus habiles fabricants, M. Auguste Lefébure, à qui l'industrie dentellière est redevable de son développement en objets d'art et de luxe, a importé à Bayeux le point à l'aiguille d'Alençon, qu'il a modifié en introduisant dans les motifs du dessin des effets ombrés (1), relevés de profondes nervures, qui donnent à ces nouveaux points un cachet exceptionnel. »

MM. Verdé-Delisle et Compagnie. « Le plus beau morceau qui se soit fait à Alençon depuis 1810 était exposé par MM. Verdé-Delisle; il se composait d'une toilette en point de bride bouclée, reproduisant, comme exécution et comme dessin, une robe ayant appartenu à M^{me} de Pompadour (Cette toilette avait été commandée par l'Impératrice en 1870, sur un morceau de la robe de M^{me} de Pompadour). Par l'importance et la difficulté du travail, par le côté archéologique du dessin, nous estimons que c'est la pièce capitale la plus extraordinaire, qui ait été fabriquée depuis ce qui s'est fait à l'occasion du baptême du roi de Rome; elle attirait l'attention et l'étude, sans qu'il soit possible au public de se rendre compte des dépenses de temps, de soins et d'argent nécessités pour achever cet admirable objet d'art industriel. Grand diplôme d'honneur pour la France. M^{me} Besnard, médaille de bronze pour sa coopération. »

1876, EXPOSITION INTERNATIONALE DE PHILADELPHIE. — FRANCE.
RAPPORT

« MM. Verdé-Delisle et Compagnie, sous le nom de Compagnie des Indes, fabriquent et exposent à la fois en Belgique et en France; ils excellent parmi tous leurs concurrents par le bon goût et le fini remarquable de leurs produits. Toutes les variétés de dentelles sont représentées dans leurs vitrines: on y remarque une ombrelle en point d'Alençon de toute beauté, un volant en point

(1) Nous avons vu précédemment que M. Beaumé avait le premier fait l'application des ombres dans les feuilles et les fleurs du point d'Alençon.

d'Alençon, reproduction exacte d'une toilette de M^{me} de Pompadour... *Il n'est pas possible de porter d'une manière plus brillante le drapeau de la France dans les concours internationaux*, et si une médaille de bronze, la seule dont disposât le jury du centenaire, peut difficilement témoigner de l'unanimité avec laquelle elle a été accordée, nous serions personnellement heureux de voir notre gouvernement suppléer à l'insuffisance notoire de cette récompense. »

1878, EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS. RÉCOMPENSES :

« MM. Lefébure, frères (grand prix, croix de la Légion d'Honneur). — M. Roussel, d'Alençon, collaborateur, directeur de fabrication, grande médaille d'argent. »

« M. Verdé-Delisle faisait partie du jury (hors concours). M. Huignard-Besnard, collaborateur, directeur de fabrication, grande médaille d'argent. — M^{me} Blavette (1), confectionneuse et M^{me} Langlais, maîtresse d'école, ont obtenu des médailles de bronze, et une mention honorable a été accordée à M^{lle} Barbier, ouvrière (toutes les trois employées chez M. Huignard) (2).

1881, EXPOSITION D'ALENÇON (3). RÉCOMPENSES :

« MM. Verdé-Delisle et Compagnie, hors concours. Le jury a été frappé de la belle fabrication et de la variété du point de la maison Verdé-Delisle, de Paris, et a adressé ses félicitations sincères à M. Huignard, d'Alençon, collaborateur et directeur de la fabrication dans la région. »

(1) Ceux qui ont visité la magnifique exposition au Trocadéro, en 1878, ont pu voir travailler M^{me} Blavette. Cette ouvrière est restée près de trois mois à Paris, afin de permettre aux amateurs d'apprécier combien il faut de soin et d'habileté pour exécuter cette riche dentelle.

(2) M. Huignard avait formé à Alençon une école dentellière qui fonctionna pendant une dizaine d'années; elle était subventionnée par la ville d'Alençon, d'une faible somme de quatre cents francs que le conseil municipal jugea à propos de retirer momentanément, vu le peu d'apprenties qui s'y rendaient.

(3) M. Dupont, demeurant à Paris, rue de Bruxelles, 21, avait exposé une collection d'anciens points d'Alençon et de Bruxelles, et un tableau de point au centre duquel sont les armes de la ville d'Alençon. Ce tableau a été exécuté sous la direction de M. Huignard, qui en fit hommage à M. Dupont. Au nombre des collectionneurs de dentelles, nous citerons encore : M. Deusy, ancien député, ancien maire d'Arras; M^{me} Hettier à Caen; M. Emile Ridet, à Vimoutiers. Ce collectionneur et marchand possède une aube fort belle, beaucoup d'aunages, cols, en point d'Alençon et en point de Venise.

M. Alfred Lambert, fabricant de point à Alençon, « médaille de bronze » (Ce fabricant a refusé la médaille que le jury lui avait décernée).

Les expositions que nous avons citées, démontrent d'une façon certaine que, de 1806 jusqu'en 1881, le point d'Alençon y figura sans interruption.

Dans la période de ralentissement de la fabrication du point, c'est-à-dire de 1820 à 1845, plusieurs fabricants suspendirent momentanément ce genre de travail, tandis que d'autres le continuèrent sans aucune interruption. Au nombre de ces derniers, nous citerons M. d'Ocagne, dont le nom n'a pas cessé de paraître à toutes les expositions, de 1819 à 1854; puis M^{me} Launay-Rattier, dont nous n'avons relevé le nom dans aucune exposition, et qui cependant, n'a pas cessé de fabriquer du point de 1790 à 1845; enfin, M^{me} Amiot, d'abord assembleuse en 1811 chez M. Clérambault, puis fabricante de point pour son compte, jusqu'en 1848.

La persévérance de ces fabricants conserva un nombre suffisant d'ouvrières, pour que les procédés du point ne fussent pas perdus. (1) Aussi, dès que le point revint à la mode et que MM. Videcoq et Simon prirent M^{me} Hutin pour diriger leurs travaux en dentelles d'Alençon, cette factrice put réunir un certain nombre d'ouvrières qui en reformèrent de nouvelles.

Pendant cette période de 1820 à 1845 environ, beaucoup de vélineuses s'adonnèrent à la broderie. S'il se fabriqua moins d'ouvrages de point pendant ces vingt et quelques années, les broderies sur tulle, au plumetis et au crochet régnèrent en souveraines.

On ajoutait des modes à ces broderies, pour rehausser la richesse du dessin et on appliqua même sur tulle mécanique des fleurs faites en point d'Alençon. Cette innovation est signalée par M. Laruaz-Tribout, marchand de dentelles à Paris, dans la lettre suivante adressée à sa commise, M^{lle} Hervé, fabricante de dentelles à Alençon: « Paris, 3 octobre 1823..... J'ai vu ici des applications de *point*

(1) Si les ouvrières n'avaient plus l'habitude de faire certains points, parce qu'ils n'étaient pas employés dans la fabrication, pendant un certain temps, elles ne perdaient pas la manière de les faire, et si elles l'avaient oubliée, il leur était facile de la reconstituer; il suffisait, pour cela, de défaire certaines parties de la dentelle, moyen que nous avons employé nous-mêmes, pour connaître exactement les procédés anciens de la fabrication.

d'Alençon sur tulle ; vous m'obligeriez de vouloir bien me dire si l'on en fait beaucoup en votre ville, et qui fait faire cela, si c'est possible. Vous pouvez compter sur ma discrétion..... » C'est dans cette année 1823 que M. Laruz-Tribout s'assurait du concours de M^{lle} Hervé, fabricante de point, pour faire exécuter à Alençon des broderies en reprises et au petit point (1). Ce fut encore à l'habileté des ouvrières alençonnaises que les marchands de Paris eurent recours pour ce nouveau travail. Cette maison occupait cent ouvrières en 1824.

M. d'Ocagne, marchand à Paris et fabricant de point, fit aussi broder à Alençon, après le 18 juillet 1824 (2) ; et, le 17 novembre 1825, sa fabrique de broderies, sous la direction de M^{me} Marchand, était en pleine activité (3). MM. Mercier et Clérambault, les deux principaux fabricants de point d'Alençon, s'occupaient à cette date

(1) Nous extrayons de la correspondance de M. Laruz-Tribout avec M^{lle} Hervé, les passages suivants : « 9 février 1823. J'ai vu hier M. Rattier, j'ai causé avec lui pour la « commission à vous allouer sur la fabrique, considérant que vous n'avez pas de frais de « dessins ni de patrons, et que vous avez à diriger les ouvrières ; nous trouvons qu'en « portant votre commission de 12 à 15 % au plus sur vos stricts déboursés, vous « devez être satisfaite, d'autant que je vous paierai tous les mois ; il faut que vous ne « travailliez que pour moi. Hâtez-vous de me donner une réponse pour fixer nos relations. » — « 27 février 1823. Je suis toujours dans l'attente de votre réponse, pour savoir défini- « tivement à quoi m'en tenir, comme il m'est très-difficile de m'absenter, étant seul « avec ma femme, ne pourriez-vous venir ici passer deux jours, *descendre chez moi* « pour que M. Rattier et Compagnie ignorent votre séjour à Paris. S'il vous était « impossible de venir, je me rendrais chez vous, cela me contrarierait, parce que « MM. Clérambault, d'Ocagne et Mercier qui me connaissent, auraient l'oreille sur cet « objet, et pour en tirer parti et faire quelque chose, il faut que cela soit ignoré le « plus possible. Il me faudra de 3 à 4000 francs d'ouvrages par mois. » M^{lle} Hervé accepta les conditions de M. Laruz-Tribout.

(2) Correspondance Laruz et Hervé : « Paris, 18 juillet 1824.... J'aurais besoin d'une « belle robe à colonnes bien brodées avec des fonds riches (modes), il faut du travail « bien fait, c'est le moyen de faire marcher cette fabrique et d'empêcher ceux qui « veulent en former, de nous nuire..... M. d'Ocagne est venu me voir, il va aussi faire « broder en reprises, il a cherché à savoir où je faisais broder, mais je n'ai point « indiqué le lieu, j'ai toujours répondu évasivement..... »

(3) M. Laruz-Tribout écrivait à M^{lle} Hervé : « Paris, 17 novembre 1825..... Je viens « d'éprouver un grand désagrément, une de mes pratiques à qui je vends beaucoup de « robes me fit voir hier ma robe à colonnes et feuilles de lilas, brodée par M. d'Ocagne, « à *bien meilleur compte*, la broderie en est un peu moins soignée, mais la différence du « prix est grande ; il faut donc que les *ouvrières soient moins chères pour lui que pour* « nous..... veuillez avoir l'œil à cela, voilà une concurrence à soutenir, il ne faut pas « nous laisser marcher sur le pied..... ayez la bonté de me donner quelques détails, s'il « est possible, sur la manière de travailler de M. D..... cela pourra nous guider !..... « savez-vous qui dirige les ouvrières de M. d'Ocagne ?..... »

de la fabrication des mousselines (1), ce qui ne les empêcha pas de monter des ateliers de broderies. Celui de M. Mercier était établi à l'hospice d'Alençon (2).

Lors du passage à Alençon de Madame la Dauphine, en 1827, S. A. R. visita les manufactures de la ville. Elle se rendit à l'hospice d'Alençon. « Dans la grande cour se trouvait M^{me} la supérieure entourée de deux cents enfants composant l'atelier de broderies que MM. Mercier père et fils avaient établi dans l'hospice depuis plusieurs années. Ces enfants, après avoir adressé à S. A. R. un compliment qu'elle a écouté avec une touchante bonté, lui ont fait hommage d'un superbe couvre-pied brodé sur mousseline, entouré d'une guirlande de lys avec le chiffre de son Altesse royale, au milieu d'une couronne de fleurs. Madame la Dauphine a paru étonnée de la perfection d'un travail dû à d'aussi jeunes mains et a daigné accepter cet hommage.... » (3).

M. Clérambault fit broder à la communauté de la Providence d'Alençon. Ces religieuses firent aussi du point après 1830, et travaillèrent successivement pour les maisons Clérambault, Douville et Delisle. Elles avaient des maîtresses ouvrières laïques, pour enseigner le vélin aux enfants et aux jeunes filles qu'elles faisaient travailler.

En 1830, elles avaient pour maîtresse Marie Lelièvre et plus tard M^{me} Valframbert, dite Desvaux. Quoiqu'il y eut un ralentissement dans la fabrication du point, les marchands de broderies faisaient encore quelques fois des commandes de cette dentelle. M. Laruaz-Tribout écrivait, le 18 septembre 1824, à M^{lle} Hervé : «... J'en viens

(1) Un alençonnais, M. Beaumé, ayant dérobé à Tarare, vers 1816, le secret de la fabrication des mousselines, l'a porté dans sa ville natale, où deux négociants, MM. Lecoq-Guibé et Charles Clérambault, s'empressèrent de l'accueillir et élevèrent de société une manufacture de mousselines, etc. (*Annuaire* des 5 départements de la Normandie 1837, p. 310).

(2) M. Mercier, marchand de point, créa sa fabrique de mousselines, et occupait 200 ouvriers en 1826 (même annuaire).

(3) Extrait de la relation sommaire touchant le séjour de M^{me} la Dauphine à Alençon 1827, imprimé par Poulet-Malassis. Dans ce sommaire il y est dit, p. 4 : « M^{me} la Dauphine, au moment de son départ, a chargé M. le Préfet de remettre à M^{lle} Lerouillé, « fille d'un des commerçants les plus distingués de cette ville, un riche bracelet. Cette « jeune personne portait un des anneaux de la corbeille offerte par la ville à S. A. R., « qui a voulu donner ainsi un témoignage public de la royale protection qu'elle accorde « au commerce. »

maintenant aux quatre aunes de point réseau que vous me dites coûter de 47 à 48 fr. l'aune; je vous prie de vouloir bien les faire mettre en mains, pour les avoir dans deux mois et demi, vous recommandant de les faire pareilles au modèle..... » — Le 25 novembre 1824, il disait encore : « N'oubliez pas de surveiller la dentelle de point pour l'époque fixée. A propos de point, je vous prie de me donner de nouveau une note de vos points à l'occasion du sacre, je chercherai à les placer, etc..... »

D'après la correspondance de M. Tribout avec M^{lle} Hervé, ce marchand paraît être le premier qui ait fait broder à Alençon.

Dans l'*annuaire* des cinq départements de Normandie 1837, page 314, voici ce que nous lisons : « broderie au plumetis. — L'habileté dans les travaux d'aiguille que la fabrication du point avait donnée aux ouvrières d'Alençon, a fait introduire dans notre ville la broderie dite au plumetis. M. Fontaine-Dugas fut le premier qui, en 1819, essaya de former des ouvrières pour cette industrie. Elle prit d'abord de l'extension, puis fut presque abandonnée; mais depuis quelques années, elle a repris faveur..... Elle occupe, tant à Alençon que dans les endroits environnants, 2000 femmes qui gagnent, prix moyen, 1 fr. par jour..... La broderie au plumetis ne se fait dans notre ville que par commission, pour le compte des maisons de Paris et de Metz, sous la direction de quelques entrepreneurs, qui retournent à leurs commettants l'ouvrage confectionné; l'activité de la fabrication est sujette à éprouver les plus grandes variations, au gré de ces commettants étrangers..... Parmi les entrepreneurs qui se distinguent par la bonne direction donnée aux ouvrières, nous signalerons à l'association Normande, M^{lle} Marchand, M. Fontaine-Dugas, M^{me} veuve Beaumé et les sœurs de la Providence. Il s'est exporté hors de France, pendant ces cinq dernières années, pour une valeur de deux millions au moins de broderies, au plumetis d'Alençon..... M^{lle} Marchand nous a signalé plusieurs améliorations à introduire dans cette industrie. Les bonnes ouvrières sont rares et les médiocres abondent. L'absence de toute notion de dessin est la cause de ce vice, qui fait qu'elles ne sentent point, et qu'elles détruisent en travaillant, sans même s'en apercevoir, la forme et le gracieux du dessin qu'elles ont à reproduire. Le remède à ce vice serait un cours gratuit de dessin pour les ouvrières,

destiné à leur apprendre seulement à tracer des ornements et des fleurs. »

Point d'Alençon, page 317, même annuaire : « Pour enrichir les broderies au plumetis, quelques ouvrières en point sont employées à former au milieu des fleurs brodées, quelques points à jour de leur magnifique dentelle; on les appelle modes. C'est à peu près le seul point qui occupe encore les vélineuses. Cinquante le font, et gagnent par jour 75 cent. A peine quinze personnes, au nombre desquelles nous devons signaler M^{me} Launay-Rattier, travaillent-elles encore à ces riches bandes de dentelle qui, en 1772, occupaient plus de dix mille ouvrières. Le conseil municipal a pris quelques mesures pour empêcher de se perdre dans le pays, le secret d'une industrie qui a fait la fortune des plus riches maisons de notre ville. »

Ce rapport sur les industries du département de l'Orne, fait par M. Lecointre-Dupont, confirme tout ce que nous avons avancé touchant l'industrie dentellière et celle de la broderie.

Cette dernière rentrait dans notre sujet, puisque c'étaient les vélineuses qui exécutaient ce travail dans lequel elles introduisaient encore du point d'Alençon.

Ce qui avait fait prospérer l'industrie de la broderie et les applications sur tulle, c'était le bon marché relatif auquel on se procurait ces fantaisies; elles satisfaisaient l'amour-propre des dames, qui avaient ainsi à peu de frais des toilettes à effet. Le point d'Alençon était et sera toujours une dentelle de prix. Aussi son acquisition n'est-elle pas accessible à toutes les fortunes. M. le baron Mercier, afin d'en rendre la vente plus facile, avait, le 5 mars 1839, pris un brevet de perfectionnement pour la dentelle connue sous le nom de point d'Alençon. Il se servait de tulle pour champ et recouvrait les mailles de ce tulle, soit de points bouclés, soit de points tortillés pour exécuter sa bride; de sorte qu'il obtenait des mailles très-régulières, évitait le couchage des fils et diminuait ainsi le prix de la main-d'œuvre.

Cette manière de faire la bride bouclée eut peu de vogue. Ce système fut cependant adopté. Malgré le brevet pris par M. le baron Mercier, les demoiselles Boullay, entre-autres, firent leur bride par ce procédé, complètement abandonné depuis 1846.

Lorsque le point d'Alençon revint en faveur, les broderies furent

délaissées, les anciens bureaux de point reprirent de l'extension, et depuis il s'en fonda de nouveaux.

Nous allons passer à l'énumération des bureaux qui sont encore aujourd'hui en activité, en les classant d'après leur date de formation (1).

1^o M^{lles} TAUNAY, SUCCESSEURS DE M^{me} DOUVILLE

M^{lle} Poitrineau, factrice de M. le baron Mercier, vers 1836, s'adjoignit sa nièce, M^{me} Douville, pour l'aider dans la fabrication du point, puis M^{me} Douville remplaça sa tante dans la direction de ce bureau. Pendant que cette dame fit travailler pour le baron Mercier, elle s'était réservé le droit de faire fabriquer et de vendre du point pour elle-même, droit qu'elle conserva pendant tout le temps qu'elle représenta à Alençon la maison Lefébure.

Le travail fait chez M^{me} Douville était très-soigné. Il est sorti de ce bureau divers produits remarquables, exécutés pour l'Impératrice, pour le baptême du prince impérial, etc. M^{lles} Taunay ont succédé à M^{me} Douville vers 1876. Ces demoiselles ont fait faire quelques travaux pour la reine Mercédès, entre autres des armoiries bien réussies. M^{lles} Taunay continuent à apporter tous leurs soins aux ouvrages qui leur sont commandés et conservent ainsi la réputation si justement acquise par leur prédécesseur.

2^o M. HUIGNARD, SUCCESSEUR DE M^{me} BESNARD, SA BELLE-MÈRE

M^{me} Besnard, née Gouhier, dont le nom est cité dans diverses expositions, a fondé son bureau de point vers 1843. Après avoir été factrice des demoiselles Boullay, puis fabricante de broderies, M^{me} Besnard se livra spécialement à la fabrication du point.

En 1854, elle devint la collaboratrice, à Alençon, de la maison Verdé-Delisle et Compagnie, connue sous le nom de Compagnie des Indes. M^{me} Besnard avait initié sa fille à la fabrication du point, et, en 1873, cette fabricante abandonna son bureau à M. Huignard, son gendre, qui est encore actuellement directeur de

(1) Consulter pour tous les détails et les récompenses obtenues, les expositions que nous venons de citer ainsi que le dictionnaire ci-après des noms de fabricants de point.

la fabrique de point de la maison Verdé-Delisle et Compagnie (1). Le travail fait sous la direction de M. Huignard est d'une grande régularité et d'un fini parfait. La principale pièce sortie de ce bureau est une robe commandée par l'Impératrice Eugénie, d'après le dessin d'une robe ayant appartenu à M^{me} de Pompadour.

Pendant que ce travail était en fabrication, les désastres de 1870 écrasèrent la France; la déchéance de l'Empereur fut proclamée, la robe n'ayant pu être livrée, resta au fabricant. Elle parut à diverses expositions et fut vendue à une Américaine.

3^o M. ROUSSEL

M. Roussel, actuellement directeur de fabrication pour MM. Lefébure, et aussi marchand et fabricant pour son compte, fonda son bureau vers 1855. M^{me} Roussel, née Poupard, qui connaissait tous les points de la fabrication, travailla d'abord pour la maison Viollard de Paris. M. Roussel se mit alors à s'occuper spécialement de cette fabrication. Il faisait lui-même une partie de ses dessins. La médaille d'argent qu'il a obtenue en 1878, comme collaborateur de la maison Lefébure, atteste la valeur du point fabriqué dans ce bureau.

4^o M^{lle} HUREL ET SA SŒUR, M^{me} LERENARD (ASSOCIÉES)

Ces dames ont fondé leur bureau vers 1876. Elles travaillèrent d'abord pour les grands magasins du Louvre. Maintenant ces fabricantes ne représentent plus aucune maison et vendent elles-mêmes leur point. Le travail fait dans ce bureau est très-bien exécuté, les dessins en sont bien choisis.

5^o M^{me} VEUVE ALFRED LAMBERT

M^{me} veuve Alfred Lambert, a fondé son bureau de point en 1877 (2). Elle ne représente aucune maison et fabrique pour son

(1) Depuis cette année 1886, MM. Verdé-Delisle et Compagnie ont eu pour successeur M. Georges Martin.

(2) M^{me} Lambert vient d'acheter le bureau de point des demoiselles Gauthier qui ont fait fabriquer quelques années seulement.

Nous devons à l'obligeance de M^{me} Lambert l'en-tête représentant l'ancien château des ducs d'Alençon, fantaisie en point qu'elle a fait exécuter pour cet ouvrage. L'en-tête de la deuxième partie sort également de son bureau.

compte. M^{me} Lambert s'attache, depuis quelque temps, à refaire le point qui était exécuté sous Louis XIV. Nous avons remarqué chez elle des échantillons d'aunages de bride à picots et à reliefs très-réussis. Nous avons aussi vu en fabrication chez M^{me} Lambert, une nappe d'autel destinée à orner la chapelle de la Vierge, dans l'église Montmartre. Cette nappe, qui doit avoir six mètres de longueur sur 23 centimètres de hauteur, est magnifique d'exécution et de dessin. Tous les motifs sont variés et aussi élégants les uns que les autres.

Il y a donc actuellement cinq bureaux de point établis à Alençon. Ils occupent environ 2000 ouvrières qui gagnent de 1 fr. à 1 fr. 75 par jour. Depuis quelque temps les commandes se sont accrues et la fabrication a repris de l'activité.

De ce que nous avons dit dans les chapitres précédents, il résulte que le point d'Alençon a subi bien des variations dans son commerce et dans sa fabrication, mais que son anéantissement complet n'a jamais existé, à aucune époque. Les rapporteurs des expositions ont donc attribué, sans motif, la résurrection de l'industrie dentellière d'Alençon, d'abord à M. Clérambault, en 1844, puis à M. le baron Mercier, à M. d'Ocagne, enfin à M^{me} Besnard. Ces fabricants ne pouvaient ressusciter tour à tour une industrie qui n'a point cessé d'être.

Il nous reste à résumer ici ce que nous avons écrit plus haut sur la fabrication et le commerce du point. Le résumé très-sommaire que nous offrons au lecteur lui permettra de saisir rapidement les modifications survenues dans cette branche d'industrie aux différentes périodes, et d'en reconstituer l'ensemble.

1° De la fin du xvi^e siècle au milieu du xvii^e, fabrication du réseuil et du point coupé (pl. 1, 2, 3, 4). — Commerce fait par les marchands forains, marchands de toiles, marchands merciers, marchands de draps de soie, etc.

2° de 1650 à 1665. — Création, vers 1650, par M^{me} La Perrière, de la dentelle appelée *velin* et désignée, depuis 1663, sous la double dénomination de *velin* et de *point d'Alençon*. — Cette dentelle est une imitation du point de Venise (En-tête et cul-de-lampe, 1^{re} partie, et pl. 5). — Division du travail. — Fabrication libre. — Bride à picots. — Commerce fait comme précédemment par les marchands forains, etc.

3° de 1665 à 1675. — Etablissement, en 1665, de la *manufacture royale des points de fil de France* dans différentes villes du royaume : Alençon, Argentan, la Flèche, Reims, etc. — La manufacture royale à Alençon dirigée par Jacques Provost, Catherine de Marcq, M^{me} Raffy et Marie Firzac. Celle d'Argentan par Catherine de Marcq et M^{me} Raffy. — Dans les deux villes, mêmes points exécutés par les procédés de Venise et portant également le nom de *points de France*. — Ces points appelés à Alençon, antérieurement à l'établissement de la manufacture, *vêlin*, *point d'Alençon*, et à partir de 1665, *vêlin*, *point d'Alençon*, *point de France* ne sont autres que la bride à picots ou dentelures (pl. 6, fig. 9), le fond (pl. 6, fig. 1 et 2), et la brode ou relief. — Commerce et fabrication exclusivement accordés, pour dix années, aux entrepreneurs de la manufacture. — Révoltes, fraudes, prohibitions des dentelles étrangères. — Exportation.

4° de 1675 à 1700. — En 1675, fin du privilège. — Liberté rendue aux marchands, fabricants et ouvrières. — Mêmes points que précédemment. — Changement de dessins. — Le commerce toujours fait par les marchands forains, marchands merciers, marchands de toiles, marchands de draps et par une quantité d'autres personnes de tous états, mais dans la ville spécialement par les femmes. — Emploi de parchemins blancs et de presses, pour imprimer les dessins. — Les noms de *vêlin*, *point d'Alençon* et *point de France*, donnés indifféremment à cette époque, pour désigner la dentelle fabriquée à Alençon. — Ralentissement des affaires commerciales ayant pour cause la révocation de l'Édit de Nantes, les guerres, etc.

5° De 1700 à 1717. — Invention du *réseau* (pl. 6, fig. 12), de la *bride bouclée* (pl. 6, fig. 10), de la *bride tortillée* (pl. 6, fig. 11), et des *modes* (pl. 6, fig. 16 à 36). Tous les points que nous connaissons aujourd'hui se font à cette époque (Voir planches 6 et 7 et les vignettes de la 3^e partie). — Définition du mot *dentelure*, ce mot *n'est mentionné dans aucun ouvrage*; mais il est employé dans les registres de Tabellionage pour désigner la bride à picots. — Les noms de *vêlin*, *point d'Alençon*, *point de France*, toujours en usage. — En 1708, rétablissement de la fabrique d'Argentan par Mathieu Guyard, sous la direction d'un alençonnais, Pierre Montulay,

graveur et fabricant de point. — En 1709, invention par Montulay du *point royal* qui dût être la bride tortillée (pl. 6, fig. 11). — A cette date il se fait à Argentan, ainsi qu'à Alençon, des ouvrages sans *reliefs épais*. — Argentan continue à fabriquer, par les procédés habituels des fabricants d'Alençon et avec les mêmes matières textiles. — Impossibilité d'établir une différence entre les travaux en bride exécutés dans ces deux villes.

6° De 1717 à 1754. — Dessins Louis XV (pl. 8, fig. 1). — Exportation. — Commerce à l'intérieur fait par une grande quantité de personnes, surtout par des *courtiers en point*. — Le champ du point est en réseau ou en bride, soit bouclée, soit tortillée, soit à écailles. — Le nom de dentelure disparaît. — Le rempli fait, indépendamment du fond, par des ouvrières spéciales. — Même dénomination du point que précédemment.

7° De 1754 à 1775. — En 1754, à Alençon, fabrication de la blonde avec les procédés du point, c'est-à-dire en bride et en réseau ; *innovation introduite dans la fabrication*. — Lutte, en 1757, contre les solliciteurs de privilèges royaux, notamment contre Alexandre dit Lacoste. — Emploi des parchemins verts concurremment avec les blancs. — Réseau mouché (pl. 6, fig. 13). — Dessins Louis XV à quadrilles, guirlandes, rivières, colliers, chicorée, etc.

8° De 1775 à 1790. — Beaucoup d'aunages en réseau, en bride bouclée, bride tournée; peu en bride à picots. — Dessins avec semés de fleurs (pl. 8, fig. 2). — Métiers à engrelure. — *Imprieries de point* (sic). — Le commerce fait par des marchands, des courtiers et des courtières. Suppliques en 1776, pour pouvoir exercer cette dernière profession.

9° De 1790 à 1802. — Cessation presque complète du commerce de point, par suite de la révolution et des guerres de l'empire. — La vente du point se fait surtout par les fabricants et des marchands de Paris. — Les noms de *velin*, *point d'Alençon*, *point de France* sont toujours employés pour désigner la dentelle fabriquée à Alençon.

10° De 1802 à 1812. — Reprise de la fabrication. — Mêmes dessins avec semés (pl. 8, fig. 3). — La bride à picots presque abandonnée. — Première récompense obtenue à l'exposition de 1806, pour la fabrication du point d'Alençon. — Les mêmes noms donnés au point.

11° De 1812 à 1839. — Faible fabrication. — Époque des broderies sur tulle. — Applications. — Introduction du coton dans certaines parties du point.

12° De 1839 à 1845. — Reprise de la fabrication. — Rénovation et perfectionnement des dessins et du travail. — Commerce fait spécialement par les marchands de Paris. — Brevet du baron Mercier pour faire la bride sur tulle mécanique.

13° De 1845 à 1860. — Récompenses obtenues par les marchands et fabricants de point, aux premières expositions universelles de Londres et de Paris. — Fleurs ombrées introduites par Jules Beaumé. — Commandes importantes. — Commerce toujours fait par les marchands de Paris. — Le nom de *point de France* presque abandonné.

14° De 1860 à 1886. — Apogée du point d'Alençon pour la régularité du travail, le gracieux et la richesse des dessins (1). — Rétablissement, par M. Lefébure, de la fabrique de point à Argentan en 1874, dans le couvent de Saint-Jacques.

En terminant ce résumé, nous nous plaignons à rendre justice à ces marchands de Paris qui ont tenu et qui tiennent encore fabrique de point à Alençon depuis 1840, époque de la transformation des dessins et de la reprise de la fabrication, jusqu'à cette année 1886. Sans ces négociants, les fabricants alençonnais n'auraient peut-être fait que de petites pièces ; ils n'auraient pas eu les grandes commandes, telles que les robes de l'Impératrice, la garniture du berceau et la toilette de baptême du prince impérial, les travaux faits pour la reine d'Espagne, etc. Aussi, MM. Videcocq et Simon, Lefébure, Verdé-Delisle, peuvent-ils, à juste titre, revendiquer le mérite d'avoir contribué à la renommée dont jouit actuellement le point d'Alençon. Sans les magnifiques pièces exposées par ces négociants fabricants, notre point n'aurait pas reçu à l'étranger les titres glorieux et ineffaçables dont les rapporteurs l'ont gratifié, titres qui font le plus grand honneur aux fabricants alençonnais.

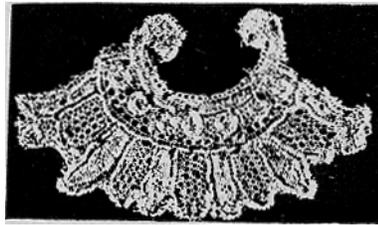
Nous ajouterons encore que la gloire de posséder une industrie aussi renommée que celle du point, n'honore pas seulement Alençon

(1) Les vignettes de la deuxième partie ainsi que l'en-tête de l'avertissement de l'auteur appartiennent à la fabrication moderne.

qui en a certes la plus large part, mais qu'elle s'étend encore à toute la France.

Les descendants des familles Barbot, Mercier, Rouillon, Leconte, Launay, Dubois, Marescot, Camusat, Clouet, Le Rouillé, Demées, Goujon, Blesbois, La Garenne, Fortier, Devalframbert, Bonvoust, Ruel, Lesage, Cerisay du Fresne, Ardesoif, d'Ocagne, Collet, Lefrère, etc. peuvent être fiers de leurs ancêtres. Ceux-ci n'ont pas seulement acquis, par le commerce et par le travail du point, la fortune et les honneurs ; ils ont encore droit à la reconnaissance de tous les habitants d'Alençon.

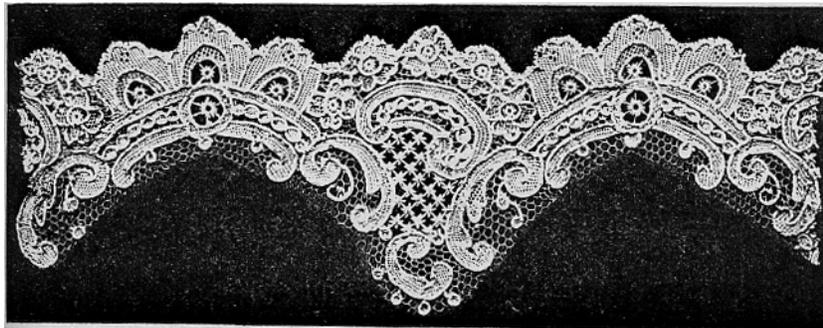
Nous sommes heureux de rendre ici hommage à cette phalange de fabricants qui, pendant plus de trois siècles, par leurs innovations et leurs perfectionnements, luttèrent contre la concurrence étrangère et firent du point d'Alençon la plus belle dentelle du monde.



QUATRIÈME PARTIE



DICTIONNAIRE



QUATRIÈME PARTIE

LE but que nous nous proposons dans cette quatrième partie de notre ouvrage, c'est non-seulement de faire connaître les noms des marchands et des fabricants de point d'Alençon, d'en indiquer et d'en suivre la descendance dans les familles où le point s'est perpétué, mais encore de montrer par quelles alliances la fabrication est passée d'une famille à l'autre.

Pour parvenir à ce résultat, nous avons disposé, sous forme de dictionnaire, c'est-à-dire par ordre alphabétique, les noms des marchands, marchandes, fabricants et fabricantes de point, que nous avons pu découvrir dans les registres du Tabellionage, des paroisses, du Tribunal de Commerce, etc.

Quelques lignes suffiront pour indiquer comment ce dictionnaire est composé :

1° Pour ceux qui ont contracté mariage, les noms des époux sont inscrits séparément, chacun à sa place alphabétique.

2° Tous les noms de famille sont accompagnés des prénoms et suivis des noms et prénoms du père et de la mère, dès que le

commerce et la fabrication du point ont acquis une certaine importance ou se sont transmis soit directement, soit par alliance, à différents membres de cette famille.

3° Aux noms et prénoms des célibataires, est ajoutée leur profession, telle qu'elle est désignée dans les documents, ainsi que la date de cette désignation.

4° Aux noms et prénoms des mariés inscrits séparément à leur rang alphabétique, est joint : au nom du mari celui de l'épouse, et réciproquement, au nom de l'épouse celui du mari ; puis à chacun des deux noms séparés, est indiqué et répété leur contrat de mariage, sa date, l'évaluation de la dot de la femme, quand cette dot a été gagnée par elle aux ouvrages de point, avec la désignation qui y est mentionnée sous les noms de *point coupé*, *vélin*, *point d'Alençon*, *point de France*.

5° Les principaux marchands et fabricants de même nom et de même famille sont groupés les uns au-dessous des autres par ordre chronologique, et nous indiquons pour chacun d'eux leur degré de parenté, d'après des tableaux généalogiques dressés par nous à cette fin.

Quant à ceux de même nom que les précédents, mais de familles différentes, ils sont placés à la suite des premiers dans leur ordre chronologique.

D'après cet exposé, on voit combien sera facile l'application de ce dictionnaire aux différentes recherches que l'on se proposera de faire concernant les familles.

DICTIONNAIRE

DES NOMS DES MARCHANDS ET DES FABRICANTS
DE POINT D'ALENÇON

AGESSANT (Madelcine), *fileuse de lin* et *vêlineuse*, fille de Claude, sieur de Crémillon et de Madeleine Leconte. Décédée en 1754.

AGUIFON (Pierre-Hector), sieur de Dauphiné, fils de Pierre et d'Elisabeth Anet. — Marie Busnel. Contrat 20 juillet 1721. 800 liv. au *point de France*.

AILLARD (Michel), et Gillette Geslin, prennent, le 17 avril 1673, deux ouvrières, pour faire *du vélin*.

AILLARD (Jean), fils de François et de Anne Tessier. — Françoise Boullard. Contrat 12 juin 1707. 200 liv. au *point de France*.

AILLARD (Françoise), fille de Pierre et de Renée Lecamus. — Antoine Lecomte. Mariés 5 juillet 1729. Marchands et fabricants de *points de France*.

AILLEBOUST (Renée), fille de Louis et de Marie Gilbert. — Joseph Genu. Contrat 6 mai 1680. 400 liv. au *vélin*.

ALEXANDRE (Anne), fille de Gilles et de Madeleine Mercier. — Julien Marchand, flotier. Contrat 7 février 1688. 100 liv. au *point de France*.

ALEXANDRE (Marie - Renée), marchande fabricante de *point* en 1735, fille de Jacques et de Marie Ménager. — François Bigot.

ALEXANDRE (Louis), dit Lacoste, marchand fabricant de *point de France*, de 1743 à 1767. Décédé à cette date, à Alençon, rue du Cours, âgé de 48 ans, veuf de Marie-Louise Hersant. Il demanda en 1757 à ériger son bureau de point en manufacture royale, privilège qui lui fut refusé par l'intendant (1). Il avait, pour commise, Marie Michelle Hanet, femme Leger, et pour secrétaire, Nicolas-Jean Courlesveaux.

ALEXANDRE (François), dit Loison, fils de René et de Anne Ménager. — Marie Madeleine Victoire Deschandelliers, marchande fabricante de *point*, nièce de Marie-Renée Collet, marchande de *point* en 1773. Mariés 8 pluviôse an IX. Cesse la fabrication le 10 octobre 1829.

ALISSOT (Marie), fille de Pierre et de Marie Alloux. — Sébastien Bansard, boulanger. Contrat 1^{er} janvier 1673. 100 liv. au *vélin*.

ALISSOT (Mathurin), boucher, fils de Louis et de Jeanne Levesque. — Madeleine Gervaiseaux. Contrat 9 juin 1680. 100 liv. au *point d'Alençon*.

ALISSOT (Léonard), boucher, fils de Mathieu et de Marie d'Aigreville. — Catherine Picard. Contrat 24 décembre 1688. 200 liv. à faire faire des *points d'Alençon*.

(1) Voir première partie de cet ouvrage, page 38 et suivantes.

ALISSOT (Françoise), fille de Pierre et de Françoise Cochain. — Louis Gérard, boucher. Contrat 2 juillet 1710. 200 liv. au *point de France*.

ALIX (Renée), fille de Marc, sieur de Grandchamps et de Elisabeth Herbron. — Jacques Delaville. Contrat 29 mai 1676. 600 liv. au *vêlin* ou *point d'Alençon*.

ALIX (Mathieu), sieur de Grandchamps, marchand, fils de François et de Jacqueline Quillet. — Anne Rocher, *l'aisnée*. Contrat 6 novembre 1681. 1200 liv. par son travail et négoce aux ouvrages de *vêlin*.

ALIX (Judith), fille de Jean, marchand, et de Marie Charpentier. — Jean Collet. Contrat 9 mai 1696. 300 liv. au *point d'Alençon*.

ALIX (Georges), fils de Thomas et de Anne Gasteclou. — Françoise Mauger. Contrat 29 septembre 1694. 100 liv. au *point d'Alençon*.

ALIX (Elisabeth), fille de Marc, sieur de Grandchamps, et de Françoise Favier. — Jacques Besnard, marchand. Contrat 9 juillet 1717. 1500 liv. au *point de France*.

ALLAIN (René), marchand à Bellême, fils de René, ministre de la parole de Dieu, et de Louise Chevalier. — Elisabeth Moussard. Contrat 12 octobre 1667. 800 liv. au *vêlin*.

ALLARD (Claude), chirurgien, fils de Jean et de Marie Després. — Catherine Delaville. Contrat 23 juillet 1677. 800 liv. au *point de France*.

ALLARD (Germain), tanneur, fils de Thomas et de Anne Boulay. — Marie Marchand. Contrat 22 février 1683. 300 liv. au *vêlin*.

ALLARD (Antoinette), fille de Samuel, sieur de la Saussaye, et de Françoise Lenoir. — Marquis d'Alleaume, écuyer, sieur de la Ramée. Contrat 24 novembre 1685. 2000 liv. en argent et marchandises de *vêlin* gagnées à faire fabriquer des ouvrages de *point de France*. Elle était encore marchande de *point* en 1709.

ALLEAUME (Jacques), sieur de Frémisson, marchand, fils de Michel et de Madeleine Fossey. — Marie Camusat. Contrat 26 avril 1673. 1500 liv. au *vêlin*.

ALLEAUME (Françoise), fille de Michel et de Marthe Boullard. — Guillaume Auroin,

marchand filotier. Contrat 8 juin 1679. 100 liv. au *point d'Alençon*.

D'ALLEAUME (marquis), écuyer, sieur de la Ramée. — Antoinette Allard. 2000 liv. à faire fabriquer des *points de France*. Contrat 24 novembre 1685, encore marchande en 1709.

D'ALLEAUME (Antoinette), fille du précédent, fabricante. Mariée le 2 janvier 1717, à Jean-Baptiste Mary, sieur des Brosses.

D'ALLEAUME (marquis), sieur de la Ramée, écuyer, frère de la précédente. — Elisabeth Boullard. Contrat 4 novembre 1724. 1000 liv. au *point de France*.

ALLOUST (1) (Louise), veuve de Mathurin Voisle. — Thomas Blanchard. Contrat 9 juin 1662. 4000 liv. en marchandises de *vêlin*.

ALLOUST (Louise), fille de Charles et de Louise Filoche. — Nicolas Marignier. Contrat 5 septembre 1665. 500 liv. au trafic de *vêlin*.

ALLOUX (Léonard), filotier, veuf d'Antoinette Despierres. — Madeleine Mercier. Contrat 2 septembre 1694. 600 liv. au *point de France*.

ALLOUX (Madeleine), fille du précédent. — Jacques Leroux. Contrat 8 février 1718. 600 liv. au commerce de *point de France*.

ALLOUST (Nicolas), marchand de *point de France* en 1760, 12 septembre (Greffé du Tribunal de Commerce).

AMIOT (Charles), filotier, fils de Charles et d'Esther Lemaitre. — Marie-Françoise-Catherine Dubois, née à Saint-Domingue vers 1736, marchande de point. Mariés 20 juin 1808. Décédée à Alençon le 18 avril 1870.

ANGERS (Gabriel-François), huissier, fils de Gabriel et de Marie-Madeleine Duval. — Madeleine-Julienne Boulanger, marchande de *point de France*. Mariés 10 juillet 1713.

ANGERS (Marie-Gabrielle), fille du précédent. — Noël Paton, dessinateur, fabricant de *point de France*. Mariés le 25 juin 1765. Décédée le 22 août 1793.

ANGERS (Madeleine-Perrine), sœur de la précédente. — Pierre-François Verdier, dessinateur en *point de France* et fabricant. Mariés le 19 août 1769.

(1) Alloust s'écrivait, dans la même famille, quelquefois avec un seul *L*, et aussi avec un *X*.

ANGERS (Louise), sœur de la précédente. — Christophe-Gaspard Volfin, cordonnier, marchand et fabricant de *point*. Mariés le 6 août 1776. Décédée le 10 mai 1826.

ANGO (Thomas), sieur de Vauxbourguil, maître de forges, fils de Jacques, maître de forges à la Roche-Mabile, et de Michelle Chesnay. — Marie Bonvoust. Mariés le 13 avril 1684, encore marchand de *point* en 1709.

APPEL (Luc), sieur de la Chesnais, fabricant de *point* en 1769 au 6 octobre.

ARDESOLF (Jacques), sieur des Mares, marchand mercier, fils de Jean, marchand, et de Catherine Taunay. — Marguerite Duval. Contrat 21 mai 1675. 1000 liv. au *velin*. Associé avec Jean Rouillon, sieur de la Chevalerie, pour le commerce de draps de soie.

ARDESOLF (Jacques), fils du précédent, et Suzanne Vialechal. Marchands de *point de France* à Paris et fabricants à Alençon. Leur commise était Madeleine Duretour.

ARDESOLF (Marguerite), sœur du précédent, marchande et fabricante de *point*, associée avec sa mère. Arrangement en 1724 avec Madeleine Coru et Marthe Lepeltier, marchandes fabricantes de *point de France*.

ARNOULT (Gervais) — Marie Berger, marchande fabricante de *point de France*.

AUBERT (Louis), sieur des Londes, dessinateur au 3 octobre 1772.

AUBIER (Michel), drapier, fils de Michel et de Marie Duplain. — Catherine Mercier. Contrat 5 janvier 1674. 300 liv. au *velin*.

AUBRY (Jacqueline et Marthe), filles de David, pâtissier, montrent le *velin* et le *point coupé*, le 11 juin 1659.

AUGER (Anne), fille de François et de Anne Bonvoust. — François Collet drapier. Contrat 31 octobre 1717. 500 liv. au *point de France*.

AUGER (Pierre), marchand de *point*, le 18 février 1763.

AUMOITTE (Louis), fils de Guy et de Diane Lebourt. — Marthe Lherminier. Contrat 25 octobre 1681. 200 liv. au *point d'Alençon*.

AUROIN (Guillaume), marchand filotier,

fils d'Etienne et de Marguerite Beauvils. — Françoise Alleaume. Contrat 8 juin 1679. 100 liv. au *point d'Alençon*.

AUVRAY (Pierre), sieur du Perron, marchand, fils de Charles et de Louise Delacour. — Marie Chevrel. Contrat 18 février 1679. 300 liv. au *point de fil de France*.

BACHELIER (Marie), fille de Louis et de Pasquière Mourillon. — Georges Fert. Contrat 4 juin 1688. 90 liv. au *velin*.

BAILLEUL (François), marchand de *point*, rue du Collège, cesse le commerce en 1812.

BAILLIF (Anne), fille de René, marchand, et de Anne Tabur. — Pierre Cohier, filotier. Contrat 30 août 1696. 100 liv. au *point de France*.

BAIN (Abraham), marchand filotier, fils de Gabriel et de Judith Fourré. — Noémie Viel. Contrat 5 mai 1676. 300 liv. au *velin* ou *point d'Alençon*.

BALIGNAN (Marie), fille de Gabrielle et de Françoise Follard. — Pierre Mathaut. Contrat 28 mars 1677. 120 liv. au *point d'Alençon*.

BALLAIN (1) (Marthe), supérieure de la Providence d'Alençon, fille de Guillaume, charpentier, et de Claude Fermin. Née le 19 mars 1733. Décédée le 2 avril 1789. Une des principales fabricantes de cette époque.

BALLAIN (Catherine), nièce de la précédente, fille de Guillaume et de Gabrielle Bienvenu. — François Chaplain, étudiant en pratique. Contrat 3 juillet 1768. 300 liv. au *point de France*.

BALLESME (Paul), dit Duprè, marchand mercier, fils de Jean et de Anne Abix. — Renée Legrain de Champaumont. Marchands de *point* et fabricants (Inventaire 6 juin 1786). 15000 liv. de billets, marchandises et ouvrages de *velin*.

BALLESME (Alexandre), dit Duprè, marchand de *point* en 1783 au 10 mars.

BANSARD (Sébastien), boulanger. — Marie Alissot. Contrat 1^{er} janvier 1673. 100 liv. au *velin*.

BANSARD (Alexandre), fils d'Alexandre et de Marie Meriel. — Louise Boullard. Contrat 1^{er} juin 1766. 150 liv. au *point de France*.

BARBE (Charles), marchand, fils de Ma-

(1) Le frère de Marthe Ballain signait : *Ballin*, et sa nièce signait : *Ballain*.

thurin et de Marthe Pillard. — Marie Madeleine Camusat. Contrat 28 août 1689. 600 liv. au *point de France*.

BARBE (Jacques), marchand, fils de Jean et de Julienne Fortin. — Marie Bouteiller. Contrat 12 septembre 1711. 500 liv. au *point de France*.

BARBE (Jacques), marchand parfumeur, et marchand de *point*, fils de Jean-René, drapier, et de Jacqueline Reaux. — Rosalie Boissin. Mariés le 8 juillet 1788. Il partit pour Hambourg le 27 pluviôse an VII, pour vendre des marchandises de *point* qui lui avaient été confiées comme courtier.

BARBE (Jean-Gabriel), veuf de Catherine Launay, fils de Jacques-Gabriel et de Marie Goyé. — Marie Juglet. Mariés 26 messidor an III. Cesse le commerce du *point* le 17 vendémiaire an VIII.

BARBEDRETTE (Léonard), fils de Léonard, marchand filotier, et de Marie Groustel. — Suzanne Besnard. Contrat 6 juin 1677, 150 liv. au *point d'Alençon*.

BARBET (Marie-Louise), fille de Guillaume et de Marie-Charlotte Dubuisson. — Louis-Abraham Guibert. Contrat 26 octobre 1769. 400 liv. au *point de France*.

BARBET (Michelle), du Cormier, fille de Joseph et de Michelle Chaplain. — Jacques Philippe-Guillaume Belland Goupillé. Mariés 21 juin 1780. Marchands et fabricants de *point*.

BARBETTE (Laurent). — Madeleine Eustache. Contrat 17 août 1688.

BARBETTE (Jean), fils de Georges et de Michelle Leconte. — Jeanne Lavanoy. Contrat 22 avril 1700. 400 liv. au *point de France*.

BARBIER (Jean), fils de François et d'Elisabeth Nolland. — Marie-Michelle Métairie. Contrat 7 mai 1750. 100 liv. au *point de France*.

BARBOT (Marthe), fille de Jean, procureur, et de Suzanne Hourdebourg. — Michel Mercier, sieur de La Perrière, chirurgien. Contrat 18 mars 1633. 300 liv. par son industrie. Son testament, fait en 1658, prouve qu'elle était fabricante de *point*. Il est probable que sa mère, qui avait 500 liv. gagnées par son industrie, était fabricante de *point de coupé*. Son contrat est du 25 juillet 1604. Marthe Barbot, créatrice du

vêlin ou *point d'Alençon*, est décédée le 12 janvier 1677 (Registres protestants).

BARBOT (Suzanne), sœur de la précédente. — Paul Fenoulhet. Contrat 28 août 1661. 6000 liv. au *point de coupé* et *vêlin* qui sont de grands prix.

BARBOT (Louise), nièce des précédentes, fille de Jérémie, procureur, et de Louise Filoche. — François Cheruel, marchand mercier et de *point*. Contrat 8 avril 1668. 4000 liv au *vêlin*.

BARBOT (Renée), sœur de la précédente. — Michel Goujon, boulanger. Contrat 21 mars 1670. 3000 liv. au *vêlin*.

BARBOT (Alexandre), potier, cousin des précédents, fils de Pierre et de Anne Mauger. — Françoise Chevallier. Contrat 3 mai 1692. 500 liv. au *point de France*.

BARBOT (François-Alexandre), dit Noterie, potier, petit-fils du précédent, fils de François et de Madeleine Quillel. — Madeleine Ravet, fabricante de *point*, de 1753 à 1787.

BARBOT (Pierre-François), filotier, fils du précédent. — Elisabeth-Suzanne Malitourne. Marchands et fabricants de *point*.

BARBOT (Euphrosine), fille du précédent, associée avec sa mère. Mariée à Guillemain, décédée à Alençon le 11 octobre 1876.

Le commerce et la fabrication du *point* se conservèrent dans cette famille depuis au moins 1633 jusqu'à 1840 environ.

BARBREL (Amand), marchand. — Celine-Zoé Poirier, fabricante de *point*. Mariés 13 novembre 1850. — Médaille d'argent exposition d'Avranches 1854; médaille de bronze, exposition universelle de Paris 1855; médaille d'argent, exposition de Caen 1855. Occupait 60 ouvrières.

BARILLET (Marin), marchand, entrepreneur d'ouvrages, veuf. — Geneviève Marignier, fabricante de *point*. — Contrat 25 septembre 1690. 2000 liv. à faire faire des *points de France*.

BARRIER (Jean), marchand, fils de François, mesureur au grenier à sel, et d'Elisabeth Lemaitre. — Catherine Petit. Contrat 22 décembre 1683. 100 liv. au *point d'Alençon*.

BARRIER (René), boulanger, fils de Guillaume et de Gabrielle Thomas. — Françoise Geneslay. Contrat 30 Mars 1699. 200 liv. au *point de France*.

BARRIER (Marie), veuve Delaunay, fabricante de *point*, le 16 juin 1749.

BASILE (Marie-Agnès), fille de Nicolas, tisseur, et d'Agnès Granger. — Joseph-François Corneillet, dit Lavallée. Mariés le 22 novembre 1746. (Inventaire avec désignation de *point* le 5 octobre 1763.

BAVILLE (Madeleine), fille d'André et de Catherine Delaville. — Jacques Foret, *estamier*. Contrat 7 décembre 1717. 120 liv. au *point de France*.

BAYEL (Barbe), fille d'Etienne et de Barbe Vaugon. — Samson Poitevin. Fabricante de 1660 à 1680 environ.

BAYEL (Suzanne), fille de Jean et de Anne Pichon. — Mathurin Corneillet. Contrat 27 décembre 1679. 130 liv. au *point de France*.

BAZAIRE (d^{me}), fabricante de *point* en 1791.

BEAUDOIN (David), sieur de la Perche-ronnière, fils de David et de Anne Couvertre. — Marie Groustel. Contrat 2 juillet 1644. 800 liv.

BEAUDOIN (Marie et Anne), sœurs, filles de Jean et de Marie Eliot. Le 19 février 1664, elles ont prêté 600 liv. quelles avaient gagnées au *vêlin*.

BEAUDOIN (). — Françoise Gasteclou. Contrat 27 mai 1674. 240 liv. au *vêlin*.

BEAUDOIN (René), filotier, fils de Michel, maçon, et de Barbe Chauvin. — Renée Lelièvre. Contrat 24 octobre 1681. 300 liv. au *point de France*.

BEAUDOIN (René), filotier. — Barbe Pérou. Contrat 25 septembre 1688. 100 liv. au *point d'Alençon*.

BEAUDOIN (René), associé avec François Cerise pour le commerce du *point* en 1767.

BEAUDOIN (Renée). — Mariée à Louis Chambay, marchand, dessinateur en *point de France*.

BEAUDOIN (Marie-Jeanne), fabricante de *point de France* de 1778 à 1791, fille de Pierre-Gilles, procureur, et de Marie-Françoise Thomeret. — François Poitrineau. Mariés le 17 novembre 1778.

BEAUDOIN (Charles-Joseph), marchand, veuf d'Elisabeth Capron, fils de Joseph-

René et d'Elisabeth Leboucher. — Louise Françoise-Pauline Marguerith, dite Dupré, fabricante de *point*. Mariés le 4 janvier 1817. Il fut fabricant et marchand de *point* de 1780 à 1818, date où il déclare cesser la fabrication.

BEAUDORE (Renée), fille de Pierre et de Barbe Planchais. — Michel Parfait, tisseur. Contrat 9 avril 1684. 100 liv. au *point d'Alençon*.

BEAUMARD (Louis), fils de Jean et de Catherine Foucher. — Catherine Devalframbert. Contrat 7 novembre 1730. 300 liv. au *point de France*.

BEAUMÉ (Jean-Julien), fils de Jean, employé dans les fermes du roi, et de Marie Bourdon. — Henriette-Françoise Véron, fabricante. Mariés le 5 août 1817.

BEAUMÉ (Jules-Pierre), fils du précédent, fabricant de *point*, a cessé la fabrication vers 1860. On doit à ce fabricant plusieurs innovations : les fleurs ombrées, les dessins reproduits par l'autographie et l'emploi exclusif du coton dans la fabrication du *point*.

BEAUMÉ (Irma-Maria), sœur du précédent. — Edmond Stoupy. Mariés le 19 novembre 1845. Médaille à l'exposition d'Avranches 1854, pour la fabrication de *point*.

BEAUMIER (Jean), maître arquebusier, fils de François, marchand, et de Louise Duclos. — Charlotte Lepotier. Contrat 26 août 1684. 150 liv. au *vêlin*.

BEAUPOIL (Ambroise), fils de Philippe et de Jeanne-Françoise Plaquet. — Louise Suzanne-Tiennette Marais. Contrat 30 mai 1766. 400 liv. au *point de France*.

BEDOUARD (Nicolas), fils de René et de Louise Boulanger. — Madeleine Guibert. Contrat 13 mars 1688. 80 liv. au *point de France*.

BEDOUARD (Michel), filotier, frère de la précédente. — Françoise Leverrier. Contrat 17 avril 1691. 1500 liv. au *point de France*.

BELLAND (1) (Nicolas), marchand, fils de Claude et de Marie Devalframbert. — Françoise Hebert. Contrat 27 mai 1698. 400 liv. au *point de France*.

BELLAND (Gabrielle), nièce du précé-

(1) Quelques-uns de la même famille, signaient *Beland*, et aussi *Bestant*.

dent, fille de Mathieu et d'Elisabeth Saulnier. — Jacques Guymard, sieur du Parc. Contrat 7 juillet 1716. 300 liv. au *point de France*.

BELLAND-CHAPISSIÈRE (Louis), fils de Mathieu, lapidaire, et de Catherine Gaudin. — Jeanne Camusat. Contrat 25 juin 1763. Encore marchands de *point* en 1777.

BELLAND (Renée), sœur du précédent. — François Maréchal. Contrat 13 septembre 1774. 5000 liv. au *point de France*.

BELLAND-GOUPILLÉ (Jacques-Philippe-Guillaume), fils de Jacques et de Marie-Françoise Bonvoust. — Michelle Barbet du Cormier. Mariés 21 juin 1780. Marchands et fabricants de *point*.

BELLANGER (Marthe-Eulalie). — Jacques-Julien Gareau, marchands et fabricants de *point de France*, de 1757 environ au 15 mars 1774, date de l'inventaire.

BENOIT (Marthe), fille de François et de Marie Richeux. — François Maréchal. Contrat 1^{er} janvier 1760. 300 liv. au *point de France*.

BENOIST (Marthe), fille de Jacques et de Jacqueline Mélion. — Marin Bourguine, marchand. Contrat 7 octobre 1759. Inventaire le 4 janvier 1769, avec désignation de *point*.

BERGER (Madeleine), fille de Charles, coutelier, et de Marthe Duretour. — François Chevrel. Mariés 21 novembre 1726. Marchands et fabricants de *point*.

BERGER (Marie), sœur de la précédente. — Gervais Arnoult, marchands et fabricants de *point*.

BERGER (Jeanne), sœur de la précédente. — François Briens, chaudronnier.

BERGER (Marthe), sœur de la précédente, aussi fabricante de *point*.

BERGER (Pierre), tessier, frère des précédentes. — Anne Chaplain. Contrat 17 janvier 1739. 300 liv. au *point de France*. Tous frère et sœurs, étaient neveu et nièces de Madeleine Duretour, commise de Jacques Ardesoif, marchand de *point*, à Paris.

BERRIER (Michelle), fabricante et marchande de *point*. — André Fagen, 17 janvier 1766.

BERRIER (Louise). — Guillaume James. Marchands et fabricants de *point de France*, en 1783.

BERRIÈRE (Jacques-Louis), marchand de *point* en 1766, 20 octobre.

BERSON (Anne), fille de Julien et de Jacqueline Lelièvre. — Jérôme Marais. Contrat 24 février 1671. 100 liv. au *vélin*.

BERTRAND (Pierre), tisserand, fils de Pierre et de Madeleine Samson. — Madeleine Jousset. Contrat 9 décembre 1753. 100 liv. au *point de France*.

BERTRAND. Marchand à Cadix en 1734.

BESNARD (Madeleine), fille d'André, marchand mercier, et de Charlotte Gilbert. — Isaac Lerouillé, apothicaire. Contrat 28 avril 1628, marchande et fabricante de *point coupé* rebordé, dès le 28 septembre 1645.

BESNARD (Suzanne), fille de Brice et de Fleurie Marchand. — Léonard Barbedrette. Contrat 6 juin 1677. 150 liv. au *point d'Alençon*.

BESNARD (Jacques), marchand boulanger. — Elisabeth Alix. Contrat 9 juillet 1717. 1500 liv. au *point de France*.

BESNARD (Pierre), sieur du Val, marchand, fils de Gaspard, sieur du Val, et de Marie Aquillé. — Marie Cerisay Dufresne. Contrat 13 août 1720. 21000 liv. provenant de la part qui revenait à la future d'une société contractée avec ses frères et sœurs, pour faire fabriquer et vendre du *point d'Alençon*. Société dissoute lors de ce contrat. Ils travaillèrent depuis, chacun pour leur compte. De ce mariage est issu Marie-Anne Besnard, mariée le 17 avril 1752 à Joseph Odolant, sieur Des Noës, médecin et auteur de l'histoire d'Alençon.

BESNARD (Jacqueline), fille de Jacques, sieur de Vauperron, et de Marie Goujon. — René Bonvoust, avocat. Contrat 21 avril 1731. 1000 liv. au *point de France*.

BESNARD (Renée-Françoise), fille de François et de Françoise Duval. — Jacques Poirier. Contrat 15 juillet 1756, 60 liv. au *point de France*.

BESNARD (Madeleine), fille de Nicolas, dit Saint-Mars, boulanger, et de Madeleine Esnault. — Alexandre Phelippeaux, maître sellier. Contrat 24 septembre 1770. 600 liv. au *point de France*.

BESNARD (Jean-Adolphe), marié le 22 mai 1844, à Céleste-Louise Gouhier, fabricante de *point*.

BESNARD (Noémie), fille du précédent et Jules Huignard, fabricant depuis 1873.

BESNARDIN (François), chirurgien, fils de Charles et de Anne Renard. — Marie-Madeleine Chevrel. Contrat 18 juin 1701. 200 liv. au *point de France*.

BESNIARD (Mathurin-Alexandre), fils d'Alexandre Mathurin, sieur du Plessis et de Elisabeth Trébucien. — Anne Dumesnil, marchande et fabricante de *point*. Mariés le 29 avril 1757. Signataire de la réclamation contre Lacoste. Elle avait pour courtière à Paris M^{me} Letertre.

BESNIARD (Véronique-Anne-Françoise), fille du précédent. — François-Jean Van Bœckstal, marchand et fabricant de *point*. Mariés le 31 mai 1774. Ils faisaient encore le commerce en 1789.

BESNIER (Madeleine), fille de Thomas et de Madeleine Rocher. — Jacques Rousseau, tailleur. Contrat 30 mai 1665. 200 liv. au *vélin*.

BEURY (Louis), fils de Mathurin et de Anne Maret. — Judith-Marie-Anne Chambay, fabricante de *point*. Mariés 30 septembre 1777. Cessent la fabrication en 1816.

BIDON (Marguerite-Marie), fille de François, commissaire de police, et de Marie Lemée, fabricante de *point*. — Jean-Julien Choisine, sieur de la Herlière. Mariés 12 avril 1714.

BIDON (Marie-Anne), sœur de la précédente, aussi fabricante de *point*. — François Lenfant, sieur de la Blanchardière, procureur du Roi, contrôleur au grenier à sel. Contrat 5 avril 1714. 2000 liv. pour son industrie et travail.

BIDON (François), sieur de la Crouzerie, fils de Pierre et de Madeleine de Farcy. — Elisabeth-Marguerite Bonvoust, Contrat 15 février 1751. 200 liv. au *point de France*.

BIDON (Pierre-François), marchand de *point* en 1767.

BIENVENU (François), tisser, fils de Mathurin et de Marie Mercier. — Marie Nory. Contrat 5 juin 1735. 200 liv. au *point de France*.

BIGOT (François), tailleur, fils de François et de Marie Maréchal. — Marie-Renée Alexandre, marchande de *point* en 1735.

BIGOT (Julien), tourneur, fils de Julien

et de Madeleine Leboucher. — Madeleine Levesque. Contrat 18 décembre 1722. 600 liv. au *point de France*.

BILLARD (Marie-Jeanne), fille de François, perruquier, et de Jeanne Faudore. — Charles-Thomas de Courde-manche, orfèvre. Mariés le 16 janvier 1759.

BINET (Charles), et Anne-Catherine Tau. Marchands et fabricants de *point* en 1760.

BIRÉE (Marthe), cousine de M^{me} La Perrière, fille de Pierre et de Noëlle Gilbert. — Charles Esnault, sieur d'Armonville, ancien commis à la manufacture royale. Contrat 15 novembre 1678. 600 liv. au *point de France*.

BIRÉE (Anne), fille de Jacques, huissier, et de Madeleine Mauduit. — Paul Devalframbert. Marchands, fabricants de *point* en 1696.

BIRÉE (Anne-Françoise), fille de Macé et de Françoise Saillant. — André-Louis Fouet. Contrat 1^{er} février 1755. 900 liv. au *point de France*.

BISEUIL (René), marchand de toiles, fils de Michel et de Louise Richer. — Marie Ruel. Contrat 25 septembre 1676. 2000 liv. à faire des ouvrages qui n'étaient autres que du *point*. Sa mère était une des principales fabricantes de *point* avant 1660.

BISEUL (Thomas), sieur de Beauval, fils du précédent. — Marthe Tirault. Contrat 6 avril 1707. 3000 liv. au *point de France*.

BISEUL (Renée), cousine des précédents, fille de Jean, marchand, et de Renée Fanois. — Jacques Sohier avocat. Contrat 6 juin 1680. Marchande et fabricant de *point* jusqu'à sa mort, 1740.

BISEUL (Charles-François-René), fils de François et de Marie Levasseur, petit-fils de René et de Marie Ruel et neveu du précédent. — Marie-Anne Rouillon. Contrat 22 avril 1750. 500 liv. au *point de France*. Signataire de la réclamation contre Lacoste en 1757. La fabrication du *point* était dans cette famille depuis 1655 environ, puisqu'il était arrière-petit-fils de Magdelaine Leroy, femme de Thomas Ruel, marchands et fabricants de *point* à cette date.

BISEUL (Jean-François), fils de Jean,

ci-devant consul et échevin d'Alençon, et d'Elisabeth Brossin. — Catherine Collet. Mariés en 1705.

BISSON (Jacques-François), perruquier, fils de Jacques et de Marthe Boullay. — Marie-Françoise Lebleu. Contrat 12 septembre 1768. 300 liv. au *point d'Alençon*.

BLANCHARD (Thomas), veuf de Anne Dunoyer. — Louise Alloux. Contrat 9 juin 1662, 4000 liv. en marchandises de *vêlin*.

BLANCHARD (Catherine), fille du précédent. — François Montulay, filotier. Mariés 23 juin 1669. Décédée à Argentan, le 22 février 1717.

BLANCHARD (Marguerite), sœur de la précédente. — Paul Guillaume, filotier. Contrat 13 janvier 1687. 100 liv. au *point d'Alençon*.

BLANCHARD (Catherine-Marie), sœur de la précédente. Mariée à Charles Boissière, filotier, avant 1680.

BLANCHARD (Jean), filotier, frère des précédentes. — Renée Houssemaine. Contrat 21 août 1670. 300 liv. au *vêlin*.

BLANCHARD (Jean), fils du précédent. — Madelaine Boulanger. Contrat 2 octobre 1704. 100 liv. au *point de France*.

BLANCHARD (Jean), veuf de Marie Marescot. — Elisabeth Lorieux. Contrat 9 avril 1698. 400 liv. au *point de France*.

BLANCHARD (Marie-Anne), fille de Julien et de Marthe Vaugondon. — Pierre Cheruel, marchand. Contrat 30 mai 1730. 800 liv. au *point de France*.

BLANCHE (Michel), filotier, fils de Pierre et de Perrine Leriche. — Marguerite Leprovost. Contrat 11 janvier 1679. 200 liv. au *point d'Alençon*.

BLANCHET (Françoise), fille de Pierre et de Françoise Paty. — Louis Fouet. Contrat 21 janvier 1755. 150 liv. au *point de France*.

BLANCHET (Jean), fils de Jean et de Madelaine Bouillie. — Françoise Hutrel, courtière en *point* et fabricante de *point de France*. Elle a cessé le commerce en 1788.

BLANQUIN (Augustin-François), fils de Jean-Baptiste et de Marie-Jeanne Boucher. — Jeanne Leconte. Contrat 6 août 1767. 280 liv. au *point de France*.

BLARD (Jean), marchand de bois. — Françoise Levesque, marchande de *point* en 1714.

BLESBOIS (Marie), fille de Louis et de Marie Bodier. — Jacques Damois. Contrat 2 novembre 1665. 150 liv. aux *ouvrages* de couturière et de fabricante de *vêlin*. En 1662, le 12 juin, elle s'obligeait à montrer à sa sœur son état de couturière *même l'ouvrage appelé vêlin*.

BLESBOIS (Jeanne), sœur de la précédente, fabricante de *vêlin* en 1664.

BLESBOIS (Catherine), fille de René, sieur de La Garenne, et d'Elisabeth Delacour. — Jacques Marignier. Contrat 2 mars 1669. 3000 liv. au *vêlin*.

BLESBOIS (Jacques), frère de la précédente, marchand mercier et de *point*. — Madeleine Le Couturier. Contrat 4 mai 1666.

BLESBOIS (Guillaume), fils du précédent, continua le commerce de mercerie et de *point* avec sa mère, jusqu'au 28 octobre 1696, date de son mariage avec Barbe Taillarda. Il eut un des forts bureaux de *point d'Alençon* de 1696 à 1757 environ. Dans l'inventaire de Guillaume Blesbois (28 juin 1724) la désignation d'une grande quantité de point bride et réseau, s'y trouve mentionnée. Le *point* fabriqué dans ce bureau était vendu à Paris, aux sieurs Beauvin, Damoreau, Morel, Ardesoif, Camusat, marchands à Paris, et au sieur Pinqueneau, marchand en Hollande. Tous ces marchands devaient à la succession 20400 liv. de marchandises de *point*. — Marie Taillarda, signataire de la réclamation Lacoste, continua le commerce et la fabrication jusqu'à son décès, antérieur au 17 septembre 1762. La commise de ce bureau, en 1735, était Marie Fouquelin.

BLESBOIS (Joseph), sieur du Clos, fils du précédent, associé pour le commerce aux Iles avec son frère et son beau-frère. Décédé à Léogane vers 1750.

BLESBOIS (Elisabeth-Antoinette), sœur du précédent. — François Lefrère des Boulléts. Mariés le 19 février 1726.

BLESBOIS (Nicolas), sieur de La Garenne, négociant, marchand de *point de France*, frère de la précédente. — Catherine Goujon. Mariés le 15 janvier 1732. Il a fait le commerce du *point* jusqu'en 1776, date de son décès à Paris. Beaucoup de *point* se trouve désigné dans son inventaire. Il s'était associé avec son frère, son beau-

frère et Thomas Winckelmans, pour faire le commerce à l'étranger. Il leur envoyait à l'île Saint-Domingue les marchandises dont ils avaient le placement. Nicolas Blesbois fut un des signataires de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste.

BLESBOIS (Marie-Renée), fille du précédent. — Brice-François-Paul Clouet. Mariés le 19 mai 1767.

BLESBOIS (Jacques), fils de Jacques et d'Elisabeth Fortin, cousin de Jacques Blesbois et de Madeleine Lecouturier, cités plus haut. — Marie Cherbonnier. Contrat 14 octobre 1663. Fabricants et marchands de *point* en 1664.

BLESBOIS (Elisabeth), sœur du précédent. — Nicolas Choisne. Contrat 8 août 1683. 3000 liv. par son négoce au *point d'Alençon*.

BLESBOIS (Marguerite), cousine de la précédente, fille de Noël, marchand, et de Marguerite Pilon. — Jean Poullard, sieur de la Ferrière. Contrat 20 novembre 1682. 1100 liv. au *point de France*.

BLESBOIS (Renée), nièce de la précédente, fille de Noël et de Renée de Seronne. — François Pichon, sieur du Buisson. Contrat 18 septembre 1706. 800 liv. au *point de France*.

Dans cette famille, le commerce et la fabrication ont été continués *directement et sans interruption* de 1670 à 1776.

BLIN ou BELIN (Marie-Françoise), Desparquets, fabricante de *point* en 1790, fille de Jean-François et de Barbe-Jacqueline Fromentin.

BELIN (Marie-Françoise), nièce de la précédente, fille de Jean-François et de Marguerite Foucher. — René-Jacques-Julien Gautier, fabricant de *point*, rue des Marcheries, veuf de Gabrielle-Catherine Rattier. Mariés le 4 mars 1818.

BLOT (Mathieu), bonnetier, fils de Michel, marchand mercier, et de Anne Richer. — Marie-Madeleine Ferrant. Contrat 13 août 1681. 200 liv. au *point d'Alençon*.

BLOT (Antoine), fils de Nicolas et de Marie Chevalier. — Anne Martin. Contrat 17 décembre 1684. 100 liv. au *point de France*.

BOSCHET (Jean), tailleur, fils de Guillaume et de Claire Mercier. — Françoise

Lemaire. Contrat 2 décembre 1701. 100 liv. au *point de France*.

BOCQUET (Marie-Marguerite), fille de François et d'Elisabeth Bouillard. — Romain Letellier, huissier. Contrat 16 octobre 1770. 4000 liv. en effets et marchandises de *point d'Alençon*.

BODIN (René), fils de Guillaume et de Marie Boulleau. — Renée Jarry. Contrat 20 octobre 1736. 300 liv. au *point de France*.

BOISLAMBERT (Marguerite), fille de Pierre, procureur, et de Charlotte Prod'homme. — Georges Hommey, sieur de Méherent. Contrat 24 septembre 1665. 800 liv. au *vêlin*.

BOISLAMBERT (Madeleine), fille d'Abraham et de Marguerite de Brossard. — Joseph Rouillon. Contrat 17 janvier 1721. 600 liv. au *point de France*.

BOISLAMBERT (Abraham), sieur de Boiserard, fils d'Abraham et de Marie Cornicille, veuf de Marie-Madeleine Desprez, fabricante de *point*. Remarié à Catherine Françoise Fauchehaut, le 28 juillet 1764. Encore marchands de *point* et fabricants en 1776. Tous sont descendants directs de Pierre de Bois Lambert, secrétaire du duc d'Alençon, et de Marie Leseigneur.

BOISSARD (Marie-Louise), fille de Jean Chapelier et de Louise Sauveur. — Pierre Bourdon. Contrat 1718. 150 liv. au *point de France*.

BOISSEVIN (Catherine), fille de Michel et de Barbe Chaplain. — Louis Peloin, dit Chevallier. Mariés le 5 septembre 1753. Continua le commerce après le décès de son mari, sous le nom de veuve Peloin.

BOISSIÈRE (Louise), fille de Michel, filotier, et de Anne Lebourg. — Guillaume Marchand, drapier, Contrat 1^{er} août 1676. 300 liv. au *point d'Alençon*.

BOISSIÈRE (Marie), fille de Jacques et de Madeleine Ouzille. — René Chesnel, filotier. Contrat 2 juillet 1682. 100 liv. au *point d'Alençon*.

BOISSIÈRE (Gabriel), chirurgien, fils de Gabriel, marchand, et de Anne Bardouille. — Catherine Ménard. Contrat 2 janvier 1687. 800 liv. au *point de France*.

BOISSIÈRE (Charles), filotier. — Catherine-Marie Blanchard, fabricante avant le 30 juin 1680.

BOISSIÈRE (Catherine), fille du précédent. — Jean Langlois. Contrat 1^{er} juin 1688. 300 liv. au *point de France*.

BOISSIÈRE (Madeleine). — Pierre Despierres, marchand de *point* en 1760.

BOISSIÈRE (Françoise), fille de Nicolas et de Marie Pasquier. — Louis-Maurice Lebleu. Fabricants et marchands de *point*, ont continué le commerce jusqu'en 1790.

BOISSIN (Anne), fille de Rollin, drapier, et de Marie Ribault. — Isaac Dubois, tisser. Contrat 9 juillet 1688. 100 liv. au *point de France*.

BOISSIN (Françoise-Anne), fille de Pierre et de Marguerite Richer. — Alexandre Duperche, marchand drapier. Contrat 15 novembre 1746. 400 liv. au *point de France*.

BOISSIN (Jean), drapier, frère de la précédente. — Renée Roullée. Mariés le 7 mai 1754. Encore marchande et fabricante de *point*, le 5 juillet 1784.

BOISSIN (Rosalie), fille du précédent. — Jacques Barbe, marchand parfumeur et marchand de *point*. Mariés le 8 juillet 1788. Encore marchands de *point* l'an VII. Il partit pour Hambourg, à cette date, pour y vendre des marchandises de *point de France*.

BOISTARD (Marie), fabricante de *point*, mariée à Garnier, associée avec sa sœur, pour le commerce du *point* (an II).

BOISTARD (Anne), fabricante, sœur de la précédente.

BOIVIN (Renée), fille de Robert, drapier, et de Marie Gobert.

BOIVIN (Louise), fille de Jacques et d'Elisabeth Lebec. — Joseph Clavier. Contrat 4 novembre 1744. 150 liv. au *point de France*.

BOIVIN (Louise), fabricante de *point de France*, le 9 pluviôse an II.

BONNEDAME (François), sieur de la Hartaudière, procureur royal au Mesle, fils de François et de Marie Lancauger. — Marie Marignier. Contrat 4 juin 1682. 300 liv. au *point de France*.

BONNEVILLE (Marie), fabricante de *point* en 1765, inhumée le 2 avril 1788.

BONISSAN (Jacques), marchand, fils de Jacques et de Françoise Fossard. — Marie Poullain. Contrat 28 décembre 1665. 1500 liv. au *vêlin*.

BONVOUST (Marie). — Jean Gautier, cordonnier. Ils engagent Marie Champdavoine pour travailler au *vêlin*, 14 janvier 1664.

BONVOUST (Guillaume), sieur de la Viellardière, apothicaire, fils de Guillaume et de Jeanne Louvel. — Valérie Prestescille. Contrat 20 juin 1659. 300 liv. par son travail et industrie, cette industrie était le commerce du *point*. Encore marchands en 1680.

BONVOUST (Marie), fille du précédent. — Thomas Ango, sieur de Vaubourguet. Contrat 13 avril 1684, réclamation de *point* en 1709, à la veuve Girou.

BONVOUST (Valérie), sœur de la précédente. — Nicolas Clouet. Contrat 1^{er} septembre 1680. Encore marchand en 1709.

BONVOUST (Louise-Marguerite), nièce des précédentes, fille de Philippe-Guillaume apothicaire, et de Louise Lemaître. — Michel Ermenous. Contrat 15 septembre 1727. 500 liv au *point de France*.

BONVOUST (Elisabeth - Marguerite), nièce de la précédente, fille de Guillaume Louis, marchand, et de Marie Yvon. — François Bidon, sieur de la Crozierie. Contrat 15 février 1751.

BONVOUST (César), sieur des Grouais, conseiller du roi, lieutenant particulier de la vicomté d'Alençon, fils de René et de Marie Duclos. — Gabrielle Lesage, fabricante de *point*. Mariés 17 février 1678. Remariés à Elisabeth Genuits, veuve Charles Guitton, marchand et fabricant. Contrat 18 novembre 1683. 17016 liv. en marchandises et ouvrages, d'après l'inventaire fait lors du décès de son premier mari. Ils avaient un des plus forts bureaux de *point*.

BONVOUST (René), avocat, fils du précédent et d'Elisabeth Genuits. — Jacqueline Besnard. Contrat 21 avril 1731. 1000 liv. au *point de France*.

BONVOUST (René), marchand, sieur des Grouais, cousin du précédent, fils de René et de Marguerite Hebert. — Suzanne Guitton, marchande et fabricante de *point*. Mariés 14 janvier 1687. Il était gendre de Elisabeth Genuits, citée plus haut, et neveu de César Bonvoust, son beau-père.

BONVOUST (César), marchand en détail, facteur de marchands, frère du précédent.

— Geneviève Camusat. Contrat 3 août 1705. 600 liv. au *point de France*.

BONVOUST (Marie-Elisabeth), nièce des précédents, fille de César et de Marie Hébert. — Pierre-Nicolas Fousset, sieur du Mesnil, marchand mercier. L'inventaire de leur fabrique, du 16 mai 1766, renferme pour 2681 liv. de *point* non terminés. Le commerce et la fabrication du *point* se sont conservés dans cette famille de 1660 environ à 1766.

BORDEAUX (Urbain), marchand, fils de Jacques et d'Antoinette Robert. — Marie Madeleine Godet. Contrat 31 mars 1725. 500 liv. au *point de France*.

BORÉ (Pierre), tisseur, fils de Joseph et de Julienne Lecamus. — Françoise Dubuisson. Mariés le 9 février 1734. Inventaire de leur fabrique de *point*, 16 mars 1776.

BOSSQUIER (Charles-François), fils d'Adrien et d'Helène Dubois. — Elisabeth-Renée Lefrère, marchande et fabricante de *point*, veuve de Jean Collet. Contrat 2 novembre 1757.

BOSSÉ (Marie), fille de Michel et de Marie Fouret. — Jean-Charles Bourdon, tisserand. Mariés le 12 août 1766. Marchands de *point*.

BOUESSE (Anne-Antoinette), fille de François, sieur de la Prairie, et de Marie Lenfant. — Augustin-Charles Porée, veuf de Renée Leroy. Contrat 29 avril 1756. 3000 liv. amassées depuis 15 ans qu'elle était directrice de la manufacture de *point* de Jérémie Goujon, valet de chambre de la Reine.

BOUILLON (Suzanne), fille de Guillaume, sieur du Moulinneuf, et de Marie Laudier. — Richard Martin. Contrat 5 octobre 1664. 200 liv. au *velin*.

BOUILLON (Marie - Anne - Françoise), fabricante de *point*, fille de César, procureur, et de Marie-Catherine Marchand. — Louis Olivier de Saint-Vast, avocat. Mariés le 2 janvier 1755.

BOUILLON (Pierre-François), fils de Pierre et de Catherine Delaville. — Gabrielle Croisé, fabricante de *point de France* en 1760. Mariés le 16 janvier 1748.

BOUILLYE (François), commis au greffe

fils de Grégoire, cordonnier, et de Anne Barc. — Françoise Fagry. Contrat 12 novembre 1664. 300 liv. au *velin*.

BOUJIS (1) (Charles), commis au bureau de la manufacture royale en 1665.

BOUJIS (Louise), fille de Gervais, boucher, et de Anne François. — Pierre Eliot. Contrat 7 juin 1665. 700 liv. en marchandises de *velin*, fabricante dès 1662.

BOUJIS (Marie-Françoise), sœur de la précédente. — Mathieu Leconte, filotier. Contrat 10 août 1666. 200 liv. au *velin*. Fabricante dès 1662.

BOUJIS (Julienne), fille de Macé et de Gillonne Péan. — Jean Lecamus, tisseur. Contrat 7 novembre 1682. 100 liv. au *velin*.

BOUJIS (Madeleine), fille de Thomas et d'Elisabeth Le Saint-Père. — Jean Courtin, filotier, veuf de Louise Rongère. Mariés 21 juillet 1756.

BOUJIS (Anne), fabricante de *point de France* en 1775. Décédée le 30 mars 1786.

BOUJU (Renée), fille de Nicolas et de Catherine Gêret.

BOUL (Anne-Madeleine), fille de Simon, cordonnier, et de Anne Despierres. — Michel-Jacques Lainé, cordonnier. Contrat 20 septembre 1750. 100 liv. au *point de France*.

BOUL (Michel), fils de Michel et de Anne Potier. — Françoise Bourdon. Contrat 14 octobre 1761. 300 liv. au *point d'Alençon*.

BOULANGER (Nicolas), chapelier, fils de Pierre et de Roberte Bouton. — Françoise Vignon. Contrat 27 février 1675. 400 liv. au *velin*.

BOULANGER (Jacques), frère du précédent. — Marguerite Séguret. Contrat 8 février 1686. 500 liv. au *point de France*.

BOULANGER (Pierre), fils de Jean et d'Elisabeth Vaillant. — Antoinette Dementhe. Mariés le 22 septembre 1695. Réclament du *point d'Alençon* en 1709.

BOULANGER (Marie-Madeleine), fille de Jacques et de Marie Ollivier. — Jean Blanchard, journalier. Contrat 2 octobre 1704. 100 liv. au *point de France*.

BOULANGER (Madeleine-Julienne). — Gabriel-François Angers. Mariés 10 juillet 1713.

(1) Ce nom s'écrivait aussi quelquefois *Bougis* pour désigner les membres de la même famille.

BOULLARD (Rémy), drapier. — Marie Huir. Contrat 25 décembre 1665. 200 liv. au *vêlin*.

BOULLARD (Françoise), fille de Jean et de Marguerite Lemaistre. — François Godé, jardinier de S. A. R. madame de Guise. Contrat 8 octobre 1682. 100 liv. au *vêlin*.

BOULLARD (Nicolas), frère de la précédente. — Marthe Leconte. Contrat 16 janvier 1683. 300 liv. au *point de France*.

BOULLARD (Nicolas), fils du précédent. — Renée Doiteau. Contrat 24 décembre 1716. 500 liv. au *point de France*.

BOULLARD (Charles), fils de Charles et de Françoise Poupard. — Marguerite Ribault. Contrat 14 septembre 1691. 500 liv. au *point de France*.

BOULLARD (Elisabeth), fille du précédent. — Messire Marquis d'Alleaume, écuyer, sieur de la Ramée. Contrat 4 novembre 1724. 1000 liv. au *point de France*.

BOULLARD (Renée-Marguerite), fille de Michel et de Renée Lemaistre. — Jean Poupard. Contrat 31 mars 1693. 200 liv. au *point de France*.

BOULLARD (Françoise), fille de Mathurin, filotier, et de Suzanne Faudorc. — Jean Aillard. Contrat 12 juin 1707. 200 liv. au *point de France*.

BOULLARD (Antoine), marchand, frère de la précédente. — Marthe Juliard. Contrat 5 septembre 1711. 200 liv. au *point de France*.

BOULLARD (Françoise), fille du précédent. — Germain Poupard. Mariés le 17 novembre 1733.

BOULLARD (Anne), fille de Jacques et de Marie Macé. — Nicolas Ligion. Mariés le 27 juin 1709. Réclament du point en 1731.

BOULLARD (Jeanne), associée avec Marie Léger. Marchandes de *point de France* en 1760.

BOULLARD (Louise), fille de Charles et de Marie Tison. — Alexandre Bansard, journalier. Contrat 1^{er} juin 1766. 150 liv. au *point de France*.

BOULLAY (Charles), marchand, fils de Jacques et de Marie Gouault. — Françoise Houssemaine. Contrat 31 décembre 1643.

BOULLAY (1) (Pierre), marchand, fils d'Isaïe et de Madeleine Lelong. — Elisabeth Rocher. Contrat 12 mai 1656. 1100 liv. au *point de coupé*. Il fut du nombre de ceux qui poursuivirent Jacques Provost lors de l'établissement de la manufacture en 1665.

BOULLAY (Michel), filotier, fils de Noël et de Catherine Boissière. — Marie Duchesne. Contrat 1^{er} janvier 1680. 200 liv. au *point de France*. Ils prennent en 1680 pour ouvrière en *vêlin*, Louise Helouis.

BOULLAY (Madelcine), fille de Nicolas et de Madeleine Perrier. — Jacques Carrey, sieur de la Tourmonderie, procureur. Contrat 2 mars 1685. 200 liv. au *point d'Alençon*.

BOULLAY (Isaïe), sieur de Preneuf, marchand, fils d'Isaïe et de Marie Boulanger. — Elisabeth Ribault. Contrat 26 janvier 1689. 300 liv. au *point de France*.

BOULLAY (Marguerite), fabricante, fille d'Abraham et de Anne Mercier. — Pierre Duval. Contrat 16 janvier 1710. Elle a eu en dot deux pièces de terre gagnées à faire du *point de France*. Mariés le 3 mars 1710 à La Haye. Ils demeuraient à Alençon, rue de la *Mairie*, l'inventaire de leur fabrique de *point* est du 17 juin 1717.

BOULLAY (Madelcine), marchande de *point* en 1788.

BOULLAY (Jean), marchand de *point*, marié à Victoire-Félicité Béranger, cesse le commerce an XIII, 5 nivôse.

BOULLAY (Hortense - Félicité - Virginie et Adeline), sœurs, filles du précédent, fabricantes en 1845. Elles avaient pour commise Céleste Gouhier qui devint plus tard fabricante pour son compte.

BOURDIN (Marie), fille de Jean et de Marie Gérard. — Abraham Huquet, tisser. Contrat 2 mars 1681. 80 liv. au *point d'Alençon*.

BOURDIN (Marie), fille de Ratier et de Madeleine Hérisson. — Nicolas Legendre, Contrat 10 juillet 1694. 60 liv. au *point d'Alençon*.

BOURDIN (Louis), sieur de la Croix, chirurgien ordinaire de feu S. A. R. Madame la duchesse de Guise, fils de Thomas, marchand, et de Marie Bouillon.

(1) Ce nom s'écrivait aussi avec un seul L.

— Marie Quillel. Contrat 11 août 1700. 1500 liv. au *point de France*.

BOURDON (Mathurin), veuf de Marie Chapelle. — Gabrielle Burin. Mariés le 13 juin 1690. La commise de ce bureau était Marie-Madeleine Petit (1692).

BOURDON (Françoise-Gabrielle), marchande, fabricante de *point*, fille du précédent. — Michel Duval. Mariés le 12 juillet 1723. Il était signataire de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste.

BOURDON (Louis-Gabriel), marchand mercier, frère de la précédente. — Marie Charlotte Poulain. Contrat 14 décembre 1729. Inventaire de leur fabrique de *point* le 2 novembre 1751. Ils faisaient faire les fonds de leurs ouvrages à Carrouges.

BOURDON (Louise), fille du précédent. Fabricante et marchande de *point de France*, en 1744.

BOURDON (Pierre), marchand de *point*, cousin germain de la précédente, fils de Mathurin-Jérémie et de Catherine Leblanc. — Gabrielle Poupard. Encore marchands de *point de France*, le 18 pluviôse an X.

BOURDON (Catherine), fille de Louis et de Jacqueline Despierres. — Mathurin Gérard, filotier. Contrat 3 février 1683. 500 liv. au *point de France*.

BOURDON (Pierre), maréchal, fils de Thomas et de Anne Geslin. — Marie-Louise Boissard. Contrat 1718. 150 liv. au *point de France*.

BOURDON (Joseph), greffier, fils de Jacques et de Suzanne Leroy (d'Essey). — Louise-Françoise Malassis. Mariés le 20 février 1719. Marchands et fabricants de *point de France*. Signataire de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste en 1757.

BOURDON (Françoise), fille de François et de Renée Richeux. — Michel Boul, tisserand. Contrat 14 octobre 1761. 300 liv. au *point d'Alençon*.

BOURDON (Généviève-Renée), sœur de la précédente. — Pierre Trouillet, tisserand. Contrat 23 octobre 1763. 300 liv. au *point de France*.

BOURDON (Marie-Renée). — Nicolas Le Boul. Marchands de *point de France* en 1762.

BOURDON (Jean-Charles), tisserand, fils de Jean et de Renée Garnier. — Marie Bossé. Mariés 12 avril 1766. Marchands et fabricants de *point*.

BOURGINE (Marin), fils de Marin et de Marie Leconte. — Marthe Benoit. Inventaire de leur fabrique le 4 janvier 1769.

BOURLIER (Madeleine), fille de Marin et de Marguerite Chauvel. — Guillaume Gérard, boucher. Contrat 6 février 1631. 200 liv. au *point d'Alençon*.

BOURLIER (Jean), sieur de la Vallée, fils de Pierre, sieur de la Vallée et de Gabrielle Demées, veuf de Catherine Dubois. — Marguerite Fromentin. Contrat 17 février 1710. 3500 liv. au *point de France*.

BOURLIER (Jeanne-Généviève). — François Cerisay du Fresne, marchand de *point* à Paris. François Chambay, leur commis à Alençon, remettait à Jeanne Bourlier, le 27 septembre 1725, tout ce qui avait rapport à la manufacture de *point de France*.

BOUSSELET (Marie), fille d'Etienne et de Françoise Legendre. — Louis Gravelle. Contrat 6 janvier 1631. 150 liv. au *point de France*.

BOUSSIN (Anne), fille de Jean et de Madeleine Ferreur. — Jacques Pasquier, marchand. Contrat 29 décembre 1663. 600 liv. au *vêlin*.

BOUSSIN (Marguerite), fille de Hierosme, filotier, et de Marguerite de Brosard. — François Lenfant. Mariés le 24 mars 1705.

BOUTELLIER (Marie), fille de Jean, tourneur, et de Marie Bouillon. — Jacques Barbe, marchand. Contrat 12 septembre 1711. 500 liv. au *point de France*.

BOUVET (Elisabeth), fille de Robert, sieur de Vendelle, avocat, et de Françoise Gousde. — Louis Marescot, marchand de draps de soie, marchand mercier, marchand et fabricant de *point*. Contrat 1^{er} août 1666.

BOUVIER (Marie), fille d'Isaac, sieur des Noyers, huissier, et de Marie Leconte. — Pierre Ferrand. Contrat 21 juillet 1633. 300 liv. au *point de France*. Remariée le 3 septembre 1700 au sieur Rouillon.

BOUVIER (veuve), marchande de *point* en 1739.

DE BOYVILLE (1) (Marie), fille d'Abraham, sieur de Touchevrel, marchand, et de Marie Caillard. — Jean Lesage, sieur du Parc. Mariés avant 1660.

DE BOYVILLE (Madeleine), fille de Jean, sieur de Longchamps et de Marthe Vavasseur. — Mathieu Leconte, tabellion. Contrat 11 juin 1667. 2000 liv. aux ouvrages qui n'étaient autres que du *point*. Tous les membres de cette branche étaient fabricants et marchands de *point*.

DE BOYVILLE (Pierre), apothicaire, frère de la précédente. — Elisabeth Levasseur. Contrat 14 février 1669. 1400 liv. au *velin*.

DE BOYVILLE (Jean), marchand, sieur de Grandpré, frère du précédent. — Madeleine Leconte. Contrat 20 septembre 1663. 2200 liv. au *velin*.

DE BOYVILLE (Jean), marchand, fils du précédent. — Madeleine Houssemaine.

DE BOYVILLE (Jean-Abraham), fils du précédent. — Louise-Madeleine Devalframbert, marchande de *point*. Signataire de la réclamation contre Lacoste, en 1757.

DE BOYVILLE (Jean-Jacques), fils du précédent, aussi marchand mercier et marchand de *point* à Paris, rue de la Monnaie, en 1780. — Marie-Elisabeth Rouillon.

DE BOYVILLE (Jean-Théophile), fils du précédent, marchand de dentelle à Paris. Mort sans postérité.

DE BOYVILLE (Suzanne), marchande et fabricante de *point*, nièce de Pierre, apothicaire, et d'Elisabeth Levasseur et cousine du précédent, fille de René, sieur de Longchamps et des Fossés, avocat, et de Marguerite Bruneau. — Charles Leconte, sieur de la Fontenelle. Mariés 1684.

DE BOYVILLE (Marguerite), sœur de la précédente. — Philippe Taunay, marchand teinturier. Mariés le 8 mars 1705.

DE BOYVILLE (Catherine), sœur de la précédente, associées pour la fabrication du *point d'Alençon*. Il revenait à chacune en 1705. 2000 liv. qu'elles avaient gagnées au commerce de *point*.

Toute cette famille descendait de noble René de Boyville, sieur de la Pesantière, de la Landelle et de Anne Richer. C'est à

bon droit que son nom figure parmi les signataires de la réclamation contre Alexandre Lacoste, en 1757, puisque la fabrication et le commerce de *point* se sont perpétués sans interruption dans cette famille de 1660 à 1810 environ.

BRAUX (François), marchand, fils de Jean et d'Esther Raby, (de Rouen). — Marie Lebec. Contrat 27 avril 1681. 200 liv. au *velin*.

BRETONNEL (Pierre), marchand et fabricant de *point de France*, fils de François et de Marguerite Mercier. — Marie Poirier. Mariés 22 avril 1766. Encore marchand de *point de France* en 1793.

BRIENS (François), chaudronnier, fils de Gilles et de Marguerite Havard. — Jeanne Berger, fabricante de *point de France*. Contrat 13 août 1729.

BRIÈRE (Michel), marchand, veuf de Anne Trufaud. — Catherine Guérin. Contrat 22 mai 1690. 300 liv. au *point de France*.

BRIÈRE (Jean-Marin), fils de Gilles Léonard et de Marie-Françoise Meunier. — Elisabeth-Catherine Loiseau. Contrat 7 juin 1793. Marchande de fil à *velin* et fabricante. 1800 liv. gagnées par son négoce et épargne, le 21 février 1789.

BRISOT (Marie), demande à remplacer sa sœur Marthe-Claude, comme courtière de *point de France*. Cette dernière était courtière dès 1775.

BROU (Renée), fabricante de *point* en 1786.

BROU (Marie), veuve Marin Véron, fabricante de *point*. Cesse tout état sujet à patente, en 1812, 22 décembre.

BROUSSIN (Nicole), fille d'Etienne et de Anne Rose. — Pierre Dabout, tailleur. Contrat 11 juin 1678. 200 liv. au *point d'Alençon*.

BRUNET (Louise), fabricante de *point*, avait épousé maître Jean Thibault. Elle prenait pour travailler au *point d'Alençon*, Françoise Almant en 1677, Madeleine Jouis, Pasquière Lemaitre en 1683, etc.

BUARD (François), fils de Laurent et d'Elisabeth Gervaiseaux. — Madeleine Germent. Contrat 30 août 1684. 200 liv. au *point de France*.

BUAT (Marthe). — Georges-Jérémie Rouillon, marchand de *point*. Contrat

(1) Ce nom s'écrivait aussi de *Boisville*.

5 novembre 1712, à Saint-Samson. Inventaire de leur bureau de *point* à Alençon, le 1^{er} avril 1754.

BUAT (Marie), veuve Genu, marchande de *point* en 1715.

BUAT (Marie). — Jérémie Camusat de Sainte-Croix, marchand trafiquant en Bretagne. Contrat 9 juillet 1690, à Prez-en-Pail. Marchande et fabricante jusqu'à sa mort, 17 mai 1766.

BUISSON (Renée), fille de Jean et de Renée Fouet. — Antoine Chambay, marchand. Contrat 19 mai 1681. 600 liv. au *point de France*.

BUNEL (1) (Madeleine), fille de Pierre et de Madeleine Gousde. — Denis Cajet, sieur du Verger, marchand. Contrat 21 avril 1685. 500 liv. au *vêlin*.

BUNEL (Jacques), propriétaire des charges de Mesureur au grenier à sel, frère de la précédente. — Madeleine Fagry. Contrat 25 septembre 1684. 500 liv. au *point d'Alençon*.

BUNEL (Anne), fille du précédent. — Michel Chartier. Contrat 19 juin 1710. 700 liv. au *point de France*.

BUNEL (Marie-Madeleine), sœur de la précédente. — Pierre-Hector Agüiton, sieur du Dauphiné. Contrat 20 juillet 1721. 800 liv. au *point de France*.

BURGAULT (André), tisser, fils d'Étienne et de Anne Pillon. — Françoise Mallard. Contrat 13 septembre 1679. 190 liv. au *point de France*.

BURIN (René), marchand. — Gabrielle Lepeltier, marchande, fabricante de *point*. Contrat 12 février 1667. Inventaire de sa fabrique de *point*, en 1714.

BURIN (Gabrielle), fille du précédent. — Mathurin Bourdon. Mariés le 13 juin 1690. Son bureau de *point de France* en pleine activité à la date 1692.

BURIN (René-Arnould), sellier, fils de Louis, commissaire des tailles, et d'Élisabeth Lesage. — Marie Oubert. Contrat 4 juin 1731. 300 liv. au *point de France*.

BURON (Françoise), fille d'André, marchand, et de Françoise Filoche. — Pierre Martin, marchand. Contrat 22 septembre 1663. 600 liv. au *vêlin*.

CAJET ou CAIGET (2) (Denis), sieur du Verger, marchand. — Madeleine Busnel. Contrat 21 avril 1685. 500 liv. au *vêlin*.

CAIGET (Guillaume), sieur du Mesnil Fleury, avocat, fils de Thomas et de Marie de Boyville. — Louise Lepeltier. Contrat 27 mai 1687. 1500 liv. au *point de France*.

CAMUS (Henry). — Anne Poullain. Contrat 25 juillet 1700. 600 liv. au *point de France*.

CAMUSAT (Pierre), huissier, fils de Charles, marchand, et de Marie Bourrelier, neveu de Michel Mercier, sieur de La Perrière, et de Marthe Barbot. — Madeleine Dubois. Contrat 23 février 1664. 1200 liv. au *vêlin*.

CAMUSAT (Marie), sœur du précédent. — Jacques Alcaume, sieur de Frémisson. Contrat 26 avril 1678. 1500 liv. au *vêlin*.

CAMUSAT (Madeleine), sœur de la précédente. — Pierre Leroy. Contrat 17 septembre 1707. 100 liv. au *point de France*.

CAMUSAT (Marie et Jeanne), cousines des précédents, filles de Pierre et de Madeleine Dunoyer. Elles prennent, en 1683, des ouvrières en *vêlin*.

CAMUSAT (Marie-Madeleine), nièce des précédentes, fille de Charles, huissier, et de Marie Dunoyer. — Charles Barbe, marchand. Contrat 28 août 1689. 600 liv. au *point de France*.

CAMUSAT (Madeleine), cousine de la précédente, fille de Pierre et de Madeleine Dubois, nommés ci-dessus. — Charles Louvet, procureur. Contrat 19 février 1688. 600 liv. au *point de France*.

CAMUSAT (Jérémie), de Sainte-Croix, frère de la précédente, marchand mercier, trafiquant en Bretagne. — Marie Buat. Mariés à Prez-en-Pail, 9 juillet 1690. Marchand de *point* à Paris en 1717, rue des Mauvaises-Paroles. Décédé à Nantes le 5 mai 1725. Sa veuve continua la fabrication et le commerce jusqu'à sa mort, 19 mai 1766.

CAMUSAT (Généviève), sœur du précédent. — César Bonvoust, marchand en détail. Contrat 3 août 1705. 600 liv. au *point de France*.

(1) Ce nom s'écrivait aussi avec un s par les membres de la même famille.

(2) On trouve les deux signatures différentes dans la même famille.

CAMUSAT (Marie), sœur de la précédente. — Nicolas Dubois, sieur des Brosses. Contrat 5 novembre 1710. 3000 liv. à faire et faire fabriquer des *points de France*.

CAMUSAT (Edmes ou Exmes), cousin de la précédente, marchand de dentelles à Paris, rue du Chevalier-du-Gué, fils de Edmes et de Jeanne Richard. — Marie Leconte. Mariés le 23 août 1714.

CAMUSAT (Pierre), cousin des précédents, fils de Pierre, sieur des Landes, et de Elisabeth Duval. — Elisabeth Houssemaine. Mariés le 11 septembre 1725 (1).

CAMUSAT (Catherine), sœur du précédent. — Julien Gavalet, cirier, confiseur. Mariés 25 mars 1731. Marchands et fabricants de *point*.

CAMUSAT (Louis), de Sainte-Croix (2), marchand et fabricant de *point*, fils de Charles de Sainte-Croix et de Renée Cherbonnier, neveu de Jérémie de Sainte-Croix déjà nommé. — Catherine Garnier. Mariés le 9 février 1744. Marchand de *point* jusqu'à sa mort (23 germinal an II).

CAMUSAT (Marie-Renée), sœur du précédent. — Pierre Lollivrel Duchesne, receveur des aides au Mesle-sur-Sarthe. Contrat 21 mai 1744. 600 liv. au *velin*.

CAMUSAT (Jeanne), cousine des précédents, fille de Joseph Benigne Lecamusat et de Françoise Quesnot. Mariée le 25 juin 1763 à Louis Belland Chapissière. Marchands et fabricants de *point* en 1777.

CAMUSAT (Louise-Elisabeth), fabricante de *point*, fille de Pierre, huissier, et de Elisabeth Houssemaine déjà cités. — Pierre Pacalin, receveur au bureau des aides. Mariés le 3 mars 1761. Marchande et fabricante de *point* jusqu'à sa mort (20 germinal an III).

Tous les membres des différentes branches de la famille Camusat sont issus de Charles Camusat, huissier, fils d'Olivier Camusat, procureur à Sézanne en Brie, et de Jeanne de Villières. Charles Camusat avait épousé Louise Birée, veuve de Guillaume Mercier, sieur de La Perrière. Contrat 12 novembre 1602 (date de son éta-

blissement à Alençon). Ils sont donc les parents de Marthe Barbot, créatrice du *point d'Alençon*, épouse de Michel Mercier, sieur de La Perrière, frère utérin de Charles Camusat marié à Marie Bourlier, et de Pierre Camusat, époux de Madeleine Du-noyer. Le *point* s'est conservé sans interruption dans cette famille depuis l'origine, jusqu'à l'an III de la République.

CARDEL (Moïse), sieur des Marettes, Conseiller du Roy, fils de Jean, sieur des Marettes, et de Anne Duval. — Madeleine Duhamel. Contrat 5 avril 1667. 1000 liv. amassées aux ouvrages de *velin*, tapisseries, pierreries et perles.

CARDEL (Anne), fille d'Isaac et de Louise Belloche. — Simon Courtois, marchand. Mariés 13 mars 1664.

CHARDON (Anne), fille de Jacques, libraire, et de Marie Bayel. — Charles Devalframbert, 11 février 1680.

CARDINAL (Françoise), fille de Richard et de Renée Delyous. — Mathieu Hue. Contrat 12 avril 1720. 100 liv. au *point de France*.

CARREY (Jacques), sieur de la Tourmonderie, fils de Guillaume, sieur de Saint-Michel et de Françoise Gravelle. — Madeleine Boullay. Contrat 2 mars 1685. 1200 liv. à faire du *point d'Alençon*.

CATOIS (Mathurin), sieur de la Chanerie, marchand, fils de Mathurin et de Marie Taillarda (de Saint-Patrice). — Marie Louvet, fabricante de *point*. Mariés le 21 octobre 1723.

CERISAY (3) (François), sieur du Fresne, marchand, fils de Guillaume et d'Elisabeth Dutertre. — Marguerite de Mesenge, fabricante de *point*. Mariés le 6 novembre 1649. Ils s'engagèrent, eux et leurs enfants, envers Germain Vivien, à faire exclusivement du *velin* pour lui, pendant qu'il resterait en cette ville d'Alençon; l'acte est du 6 juillet 1676. Un mois après, Marguerite de Mesenge engageait des ouvrières pour travailler chez elle au *velin* ou *point d'Alençon*.

CERISAY (Marie), fille du précédent, fabricante de *point*. — Claude Chesnel. Mariés le 23 février 1694.

(1) Dans cette branche plusieurs signaient *Lecamusat*.

(2) Dans cette branche quelques-uns signaient *Camusat Sainte-Croix* ou simplement *Sainte-Croix*.

(3) Quelques membres de cette famille signaient *Serisay*, mais généralement ils écrivaient ainsi *Cerisay*.

CERISAY (Nicolas), marchand, frère de la précédente. — Marie Choisine. Mariés le 8 février 1684.

CERISAY (Marie), fille du précédent. — Pierre Besnard, sieur du Val, marchand. Contrat 13 août 1720. 21000 liv. provenant de sa part dans la société contractée verbalement avec ses frères et sœurs pour faire fabriquer du *point d'Alençon*.

CERISAY (Anne-Madeleine), sœur de la précédente.

CERISAY (Elisabeth), sœur de la précédente. Les trois sœurs ont travaillé pour leur compte, après la dissolution de la société, en 1724.

CERISAY (François), sieur du Dezert, marchand de *point* à Vienne, frère des précédentes.

CERISAY (Frédéric), sieur du Fresne, frère du précédent, marchand de *point*, à Paris, rue des Lavandières. — Jeanne-Généviève Bourlier. Ils reprennent la fabrique de *point* après le départ de François Chambay, leur commissionnaire (1725).

CERISAY (Marthe), fille d'Antoine, marchand drapier, et de Jeanne Chesnel. — Marin Couillin, tisserand. Contrat 24 janvier 1678. 600 liv. au *velin* ou *point d'Alençon*.

CERISE (François), marchand de *point*, associé avec René Beaudouin. 1767, 3 juillet.

CHABAUD (Antoine), de la Tour. — Marie-Anne Ridou, marchande de *point*, le 14 avril 1769.

CHABOT (Pierre), fils de Nicolas et de Madeleine Galpin. — Marguerite Clouet. Contrat 27 février 1677. 400 liv. au *point d'Alençon*.

CHABOT (Nicolas-Denis), entrepreneur d'ouvrages (1), veuf de Jeanne Parmentier. — Marie Ermeline. Contrat 14 juin 1754. 300 liv. au *point de France*.

CHALAUX (Françoise-Jeanne-Marie), fille de Pierre et de Françoise Béguinet. — Jean-Vincent Prieur. Mariés le 5 février 1765. Elle était courtière en *point*, le 22 avril 1786, et faisait encore le commerce de *point*, en l'an II.

CHAMBAY (André), marchand, fils de

Michel et de Suzanne Morel, cousin germain de Elisabeth Collet, que nous avons citée dans la première partie de cet ouvrage, faisant la fraude lors de l'établissement de la manufacture royale (1665). — Jeanne Lefrère. Contrat 21 mai 1664. 1300 liv. au *velin*. Remarié à Madeleine Sauvalle, fabricante, le 16 novembre 1686.

CHAMBAY (Suzanne), sœur du précédent. — Julien Chevalier, menuisier. Contrat 30 octobre 1664. 700 liv. en marchandises de *velin*.

CHAMBAY (Marie), sœur des précédents. — Urbain Peltier, tailleur d'habits. Contrat 27 juin 1671. 200 liv. au *velin*.

CHAMBAY (Pierre), tisserand, cousin des précédents, fils de Jean et de Marguerite Aloust. — Jeanne Dubois. Contrat 11 mars 1677. 120 liv. au *velin*.

CHAMBAY (Louis), marchand, dessinateur en *point de France*, frère du précédent. — Renée Beaudouin. Remarié vers 1696 à Elisabeth Delanoë.

CHAMBAY (Renée-Antoinette), fille du précédent et de Renée Beaudouin. — François-Georges de Saint-Ellier. Contrat 24 février 1717. 100 liv. au *point de France*.

CHAMBAY (2) (François), frère de père de la précédente. — Marie Chevallier. Contrat 17 septembre 1720. Remarié à Françoise Lebugle, le 9 janvier 1729. Il fut d'abord commis de la fabrique de *point*, de la famille Cerisay-Dufresne, jusqu'en 1725, puis resta jusqu'à sa mort (1758, 2 mars) commis directeur de la fabrique de François Marescot.

CHAMBAY (Antoine) marchand, fils de Gérard et de Marie Leconte. — Renée Buisson. Contrat 19 mai 1681. 600 liv. au *point d'Alençon*.

CHAMBAY (Madeleine), fille de Louis et de Jeanne Montulay. — Martin Cherrier. Contrat 19 novembre 1683. 600 liv. au *point de France*.

CHAMBAY (Elisabeth), marchande de *point de France*, le 13 septembre 1745.

CHAMBAY (François), filotier, veuf de Madeleine Vavasseur, fils de Mathurin et

(1) Entrepreneur d'ouvrages n'est pas donné ici pour fabricant de *point*; les maréchaux, les maçons, etc., se servaient du nom d'ouvrage pour désigner les travaux qu'ils exécutaient, mais il est employé surtout par les entrepreneurs en construction.

(2) Signataire de la réclamation de tous les marchands de *point* contre Lacoste, 1757

de Françoise Vavasseur. — Marie Sardin. Contrat 7 septembre 1750. 250 liv. au *point de France*.

CHAMBAY (Paul), fils de Paul et d'Elisabeth Bidon. — Louise Vienne. Mariés le 26 juillet 1744. Encore marchande de *point de France*, le 12 avril 1771.

CHAMBAY (Judith-Marie-Anne), fille de Nicolas et de Marie-Françoise Leblanc. — Louis Beury, tailleur. Mariés le 30 septembre 1777. Elle a continué le commerce et la fabrication du *point* jusqu'en 1817, date où elle déclare cesser son état de fabricante de *point*.

CHAMBAY (Etienne-Charles), tailleur, frère de la précédente. — Marie-Madeleine Mercier. Contrat 30 avril 1784. 1300 liv. au *point de France*.

CHAMBAY (Marie), sœur du précédent, fabricante de *point*, le 21 février 1785.

CHAMPDAVOINE (Jacques), fils de Mathieu et de Catherine Luentin. Marchand de *point* de 1678 à 1702 (1), puis commis de la fabrique de *point* de Louis Fortier. Marié en premières noces à Marie Leboucher, le 20 novembre 1680; en deuxièmes à Suzanne Paris.

CHAMPDAVOINE (Marie), fille du précédent. Fabricante de *point*.

CHAMPDAVOINE (Elisabeth), sœur de la précédente. Fabricante de *point*.

CHAMPFAILLY (Catherine), fille de Pierre, marchand, et de Catherine Marchand. — Pierre Léger, chirurgien, veuf de Marguerite Vaillant. Contrat 8 février 1677. 400 liv. à faire des ouvrages et *point d'Alençon*.

CHAMPFAILLY (François), sergent, fils de Jean et d'Elisabeth Geneslay. — Marie Nicoust. Contrat 3 février 1684. 100 liv. au *vêlin*.

CHANDEBOIS (Paul), fils de Guillaume et de Marie Faudore. — Marie Lebec. Contrat 19 octobre 1698. 100 liv. au *point de France*.

CHANTEPIE (Jean), fils de Jean et de Marguerite Poirier. — Marie Verrier. Contrat 28 septembre 1682. 200 liv. au *point de France*.

CHANTEPIE (Marthe), fille de Pierre et

de Marthe Martin. — Benjamin Collet, sieur des communes, marchand de *point* à Paris. Contrat 8 octobre 1705.

CHANTEPIE (Françoise), fille de Jacques, sieur de la Saussaye, marchand de *point*, et de Marthe Ridou. — David Delanoë, marchand. Contrat 12 mai 1721. Marchand et fabricant de *point*.

CHANTEPIE (Jacques), sieur de la Saussaye, frère de la précédente. — Marie Anne Decourdemanche. Il fut associé avec sa sœur pour le commerce et la fabrication du *point*, de 1741 à 1752.

CHAPEAU (Mathurin), fils de Geoffroy et de Julienne Dorin. — Marie Tribout. Contrat 12 septembre 1678. 400 liv. au *point d'Alençon*. Remarié à Françoise Corneille.

CHAPLAIN (Jean), boulanger, fils de René et de Madeleine Dupont. — Andrée Gilbert. Contrat 17 août 1681. 500 liv. au *vêlin*.

CHAPLAIN (Marin), fils de Christophe et de Barbe Jousselin. — Marie Lesec. Contrat 12 janvier 1716. 100 liv. au *point d'Alençon*.

CHAPLAIN (Anne), fille de Pierre et de Marguerite Boullay. — Pierre Berger. Contrat 17 janvier 1739. 300 liv. au *point de France*.

CHAPLAIN (François), étudiant en pratique, fils de François et de Anne Moutier. — Catherine Ballain. Contrat 3 juillet 1768. 300 liv. au *point de France*.

CHAPELLE (Jean), marchand. — Françoise Rouget. Contrat 13 novembre 1667. 1200 liv. au *vêlin*.

CHAPRON (Alexandre), marchand, fils de Julien et de Françoise Collet. — Françoise Martin. Contrat 27 mars 1692. 300 liv. au *point de France*.

CHARPENTIER (Jean), filotier, fils de Michel et de Jeanne Mallet. — Marie Fillon. Contrat 7 novembre 1676. 200 liv. au *vêlin*.

CHARPENTIER (Marie), fille de Guillaume et de Catherine Boullay. — Jean Guitard, filotier. Contrat 22 novembre 1691. 100 liv. au *point d'Alençon*.

CHARTIER (Anne), fille de Robert, boulanger, et de Marie Bonvoust. —

(1) Il cesse le commerce du point à cette date, vu le peu de vente qui se faisait des ouvrages de point de France (Tabel. d'Alençon).

Antoine Leconte. Contrat 20 mars 1681. 100 liv. au *vêlin*. Remariée à Julien Clouet, le 25 novembre 1704.

CHARTIER (Michel), fils de Michel et de Madeleine Mariette. — Anne Buncl. Contrat 19 juin 1710. 700 liv. au *point de France*.

CHASTELAIN (Madeleine), fille de Pierre et de Marguerite Boucher. — Louis Leclerc, couvreur. Contrat 8 décembre 1687. 400 liv. au *point d'Alençon*.

CHASTILLON (Anne), fille de Jean et de Françoise Lecroux. — Michel Mercier, filotier. Contrat 19 juin 1665. 100 liv. au *vêlin*.

CHASTILLON (François), marchand, fils de Luc et de Marie Ribault. — Valérie Paris. Contrat 25 mars 1690. 150 liv. au *point d'Alençon*.

CHATELAIS (Marie). — René Crouillebois. Contrat 12 novembre 1672. 150 liv. au *vêlin*.

CHAUVEL (Jacques), fils de Jean et de Madeleine Courapied. — Marie Gérard. Contrat 18 mai 1676. 100 liv. au *point d'Alençon*.

CHAUVEL (Madeleine), sœur du précédent. — Pierre Normand, marchand drapier. Contrat 9 février 1678. 100 liv. au *point d'Alençon*.

CHAUVEL (Catherine), fille de Louis et de Madeleine Gautier. — Thomas Liousty. Contrat 18 février 1677. 500 liv. au *point de France*.

CHAUVEL (Julienne), fille de Pierre et de Jeanne Fouchet. — Julien Loyer, cordier. Contrat 27 décembre 1679. 300 liv. au *point d'Alençon*.

CHAUVEL (Etienne), marchand, frère de la précédente. — Marie Mercier. Contrat 8 mai 1680. 200 liv. au *vêlin*.

CHAUVIÈRES (François), filotier, fils de Siméon et de Jeanne Duvivier. — Louise Neveu. Contrat 1^{er} décembre 1687. 200 liv. au *vêlin*.

CHAUVIN (Marie). — Claude Chevallier, drapier. Elle monte en 1661 à Barbe Bayel l'ouvrage de *vêlin*, et, le 10 mai 1661, engage des ouvrières.

CHAUVIN (Jean), fils de Jean, tanneur. — Anne Lefrère, fabricante de *point*. Mariés le 3 mai 1671. Engage des ouvrières en 1683.

CHAUVIN (Renée), fille de Jean et de Renée Guinche. — François Dubois, tisseur. Contrat 27 mai 1724. 50 liv. au *point de France*.

CHERBONNIER (Marie-Françoise), fille de René, procureur, sieur des Aunais, et de Marie Jouanne. — Jacques Blesbois, marchand de *point*. Contrat 14 octobre 1663. 800 liv. aux ouvrages.

CHERBONNIER (Charles), sieur du Val, frère de la précédente. — Marguerite Hommey. Contrat 24 décembre 1698. 800 liv. au *point de France*.

CHERBONNIER (Jean), avocat, fils de Jean Greffier et de Madeleine Lucas. — Louise Lemée. Contrat 3 août 1679. 1000 liv. au *point de France*.

CHEDANEAU (Jean), fils de Jean, notaire à Nantes. Marié le 14 mai 1676 à Renée Gilbert. Il fut commis à la manufacture royale des *points de France*, établie à Alençon de 1665 à 1675.

CHERRIER (Anne), fille de Renée et de Anne Couronnel. — Jean Hamard, marchand. Contrat 6 septembre 1680. 300 liv. au *point de France*.

CHERRIER (Martin), fils de Martin et de Madeleine Rattier. — Madeleine Chambay. Contrat 19 novembre 1683. 600 liv. au *point de France*.

CHERUEL (François), marchand mercier et marchand de *point*, fils de François et de Anne Dubois. — Louise Barbot. Contrat 8 avril 1668. 4000 liv. au *vêlin*. Marié en secondes nocces à Madeleine Pailard, 8 avril 1688, et en troisièmes à Louise-Jacqueline de Saint-Denis, 26 septembre 1699. Il continua le commerce jusqu'à sa mort. Son inventaire (du 12 août 1712) renferme la désignation d'une certaine quantité de dentelles, un paquet de fil à *vêlin*, etc.

CHERUEL (François), marchand de *point*, fils du précédent et de Louise-Jacqueline de Saint-Denis. — Marthe Cornu. Mariés 15 février 1729.

CHERUEL (Pierre), marchand, frère du précédent. — Anne-Marie Blanchard. Contrat 30 mai 1730. 800 liv. au commerce du *point de France*.

CHESNEL (René), filotier, fils de François et de Sapience Fagry. — Marie Boissière. Contrat 2 juillet 1682. 100 liv. au *point d'Alençon*.

CHENEL (Claude), veuf de Marie Lepetit — Marie Cerisay-Dufresne. Mariés le 23 février 1694.

CHESNEL (Barbe-Jeanne), fille de René et de Barbe Bois. — Pierre Rattier, filotier. Contrat 5 avril 1767. 850 liv. au commerce de *point de France*.

CHEURUEL (René), fils de Pierre et de Guillemine Lebossé. — Marie Eliot. Contrat 23 mai 1673. 200 liv. au *vêlin*.

CHEVREL (Marie), fille de Jacques et de Louise-Marie Liousty. — Pierre Auvray, sieur du Perron, marchand. Contrat 18 février 1679. 300 liv. au *point de France*.

CHEVREL (Marie-Madeleine), sœur de la précédente. — François Besnardin, chirurgien. Contrat 18 juin 1701. 200 liv. au *point de France*.

CHEVREL (François), tisser, fils de Julien et de Marie Robert. — Marie Hamard. Contrat 28 mars 1692. 200 liv. au *vêlin* ou *point de France*.

CHEVREL (François), tisser, fils de Julien et de Marie Robert. — Françoise Melion. Contrat 26 avril 1694. 150 liv. au *point de France*.

CHEVREL (François), marchand, fils de Gabriel et de Anne Gallet (de Falaise). — Madeleine Berger, fabricante de *point*. Mariés 21 novembre 1726.

CHEVREL (Henry), marchand, demeurant à Carrouges. — Marie Richer. Contrat 25 janvier 1729. 600 liv. au *point de France*.

CHEVALLIER (Julien), menuisier, fils de Nicolas et de Marie Fleury. — Suzanne Chambay. Contrat 30 octobre 1664. 700 liv. au *vêlin*.

CHEVALLIER (Claude), drapier. — Marie Chauvin. Ils prennent en 1661 des ouvrières pour travailler au *vêlin*.

CHEVALIER (Michel), maréchal, fils de François et de Gillonne Guiard. — Gabrielle Vavasseur. Contrat 24 août 1679. 400 liv. au *point d'Alençon*.

CHEVALIER (Joseph), fils de Mathurin et de Catherine Bisson. — Françoise Leconte. Contrat 2 juillet 1682. 200 liv. au *point de France*.

CHEVALLIER (Françoise), fille de François et de Françoise Leconte. — Alexandre Barbot, potier. Contrat 3 mai 1692. 500 liv. au *point de France*.

CHEVALLIER (Marie), fille de François

et de Geneviève Blavette. Mariée le 17 septembre 1720 à François Chambay, commissionnaire en *point de France*.

CHEVALLIER (Jean), fils de Mathurin et d'Elisabeth Massard. — Anne Goujon. Mariés 15 octobre 1715. Encore marchande de *point* en 1766.

CHEVALIER (Marie-Anne), fille du précédent. — Jean Geslin, dit Pépinière. Mariés 24 novembre 1740. Encore marchande en 1767.

CHEVALLIER (Gabrielle), fille de Jérôme, marchand potier, et de Catherine Duclos. — Marc Fortin, marchand. Contrat 6 mai 1718. 800 liv. au *point de France*.

CHEVALLIER (Catherine), sœur de la précédente. — François Louvel, sergent royal, veuf de Madeleine Clouet. Contrat 9 mars 1720. 300 liv. au *point de France*.

CHEVALIER (Jacques-François), potier, veuf de Jeanne-Charlotte Chambay, fils de Jacques-François et de Marie Bayel. — Anne-Françoise Véron, marchande, fabricante de *point*. Contrat 17 octobre 1709. Cesse la fabrication le 22 décembre 1812.

CHOISNE (Marie), fille de Thomas, sieur du Mesnil, et de Madeleine Souard. — François Normand, marchand. Contrat 10 juin 1669. 100 liv. au *vêlin*.

CHOISNE (Elisabeth), sœur de la précédente. — Nicolas Collet, marchand. Mariés 24 novembre 1682.

CHOISNE (Frédéric), huissier, frère de la précédente. — Elisabeth Malitourne.

CHOISNE (Anne), fille du précédent. — Jacques Girou, marchand tanneur. Marchande de *point de France*, jusqu'à sa mort, 1737, 4 septembre.

CHOISNE (Marie), sœur de la précédente. — Nicolas Cerisay-Dufresne, marchand de *point*. Mariés 8 février 1684.

CHOISNE (Anne-Françoise), sœur de la précédente. — Jacques Yvon. Mariés 1698.

CHOISNE (Nicolas), marchand, veuf de Marguerite Collet, cousin des précédents, fils d'Alexandre et de Anne Faudore. — Elisabeth Blesbois. Contrat 8 août 1683. 3000 liv. par son négoce au *point d'Alençon*.

CHOISNE (François-Thomas). — Marie Clouet, marchande de *point*, en 1684.

CHOISNE (Jean-Julien), sieur de la Herlière, marchand, cousin du précédent,

fils de François, sieur de la Barberie, marchand, et de Marguerite Chaillou, marchande de *point*. — Marguerite-Marie Bidon, fabricante de *point*. Mariés 12 avril 1714.

CHOISNE (Marthe), cousine des précédents, fille de Joseph, marchand, et de Marthe Roussel. — Israël Ruel, marchand et fabricant. Mariés 7 janvier 1710.

CHOLLET (Marguerite), fille de Jacques et de Marguerite Cuisnier. Mariée le 3 juin 1692 à Louis Marescot, marchand et fabricant de *point*.

CHOLLET (André). — Julienne Mortain, fabricante de *velin* en 1683, 20 octobre.

CHOLLET (Madeleine), fabricante de *point*, de 1765 à 1807.

CHOQUET (Jacques), menuisier, fils de Jacques et d'Esther Chérel. — Anne Mainc. Contrat 7 mai 1671. 300 liv. au *velin*.

CHOQUET (Françoise), fille de René, drapier, et de Marie Allissot. — Julien Préel, chapelier. Contrat 29 décembre 1674. 200 liv. au *velin*.

CHOUET (Marie), fille de Zacharie, sieur de Courteilles, et d'Elisabeth Lepoitevin. — Ambroise Moulin, marchand, veuf de Geneviève Durand. Contrat 13 juin 1678. 150 liv. au *point d'Alençon*.

CHOUET (Marie), sœur de la précédente. — Jean Duval, marchand. Contrat 8 septembre 1690. 500 liv. au *point de France*.

CHOUÏPPE (Marie-Catherine), fille de Michel et de Catherine Alexandre. — Jacques Mallard, filotier, veuf en dernières noces de Renée Lindet. Contrat 11 décembre 1780. 520 liv. au *point de France*.

CHRÉTIEN (Anne), fille de Pierre et de Catherine Despierres. — Thomas Mardelay, marchand. Contrat 11 juillet 1676. 500 liv. au *point d'Alençon*.

CHRÉTIEN (Louise), fille de Nicolas et de Marguerite Desmazy. — François Thomas, sieur de la Chevallerie, chirurgien. Mariés 1^{er} juillet 1726. Ils ont eu un bureau de *point* jusqu'en 1765.

CIR (Madeleine), fille d'Isaac, marchand, et de Marie Gayet. — Julien Dubois, marchand. Contrat 12 janvier 1684. 700 liv. au *point de France*.

CIR (Isaac), marchand, frère de la précédente. — Marthe Lucas. Contrat 22 juin 1685. 300 liv. au *point de fil de France*.

CIR (Pierre), marchand, veuf de Françoise Lccamus. — Marie Madeleine Mardelay. Contrat 11 septembre 1709. 600 liv. au *point de France*.

CLAVIER (Joseph), tessier, fils de Louis, huissier royal, et de Marguerite Duval. — Louise Boivin. Contrat 4 novembre 1744. 150 liv. au *point de France*.

CLÉMENT (Jeanne-Charlotte). — Nicolas Lindet, sieur de Frémisson, marchand de *point*.

CLÉRAMBAULT (Jean-Joseph), marchand, fils de Joseph Nicolas et de Marie Drouet (de Saint-Ellier). — Louise-Sophie-Adelaïde-Victoire Ratier, fabricante de *point de France*. Mariés 3 septembre 1793. Elle continua la fabrication jusqu'à sa mort, 16 mai 1813.

CLÉRAMBAULT (Charles-Pierre), manufacturier, frère du précédent. — Louise-Sophie-Charlotte Ratier, fabricante de *point*. Mariés le 30 nivôse an III. Son nom figure dans tous les rapports des expositions de 1804 à 1844. Il est décédé le 21 août 1847.

CLÉRAMBAULT (Joseph-Marguerith-René), notaire, frère des précédents. — Anne-Charlotte Ratier, fabricante de *point de France*. Mariés 11 prairial an IV. Elle quitta ce commerce après son mariage.

CLÉRAY (Jacques), fils d'Isaac, drapier, et de Jacqueline Lecœur. — Marie Cohier. Contrat 16 août 1695. 100 liv. au *point de fil de France*.

CLÉRAY (Marthe), fille de Martin et d'Elisabeth Courtois. — Jean Templier, marchand de *point de France*. Associé verbalement avec Plenet, de 1760 à 1765. Mariés le 26 avril 1769.

CLOGENSON (Pierre), sieur des Bois-Levêque, originaire de Laleu, fils de Gabrielle et de Françoise Morel. — Françoise-Victoire-Marie-Marthe Pilon. Contrat 10 juillet 1771. 5000 liv. en marchandises de *point de France*.

CLOUET (Anne), fille de Paul, huissier, et de Marguerite François. — Gilles Enjubault, marchand. Contrat 29 décembre 1664. 2000 liv. en marchandises de *velin*.

CLOUET (Nicolas), procureur, neveu de la précédente, fils de Paul, huissier, et de Marie Gallais. — Valérie Bonvoust, marchande de *point*. Mariés 1^{er} octobre 1680.

CLOUET (Elisabeth), sœur du précédent. — Louis Fortier, marchand mercier, marchand et fabricant de *point*. Contrat 5 décembre 1698. 3000 liv. au commerce de *point de France*. Jacques Champdavoine était commis de leur fabrique en 1702.

CLOUET (Brice), marchand mercier, cousin de la précédente, fils d'Isaac, procureur, et de Jeanne Lemaitre. — Madeleine Fauchehaut. Mariés 1^{er} août 1713. Encore marchands de *point* en 1749.

CLOUET (Joseph), huissier, cousin du précédent, fils de Henry, huissier, et d'Elisabeth Fouqueron, veuf de Marguerite Godichon (1). — Geneviève Dubois. Contrat 15 octobre 1680. 1500 liv. au *point de France*.

CLOUET (Marguerite), fille du précédent et de Marguerite Godichon. — Pierre Chabot. Contrat 27 février 1677. 400 liv. au *point d'Alençon*. Encore marchande en 1709.

CLOUET (Madeleine), sœur de la précédente. — François Louvel. Contrat 15 mai 1681. 500 liv. au *point d'Alençon*.

CLOUET (Marie), sœur de la précédente. — Thomas Choisine, marchand de *point*. Mariés 8 février 1684.

CLOUET (Jacques), marchand, frère de la précédente. — Catherine Cohier. Contrat 30 août 1699. 550 liv. au *point de France*.

CLOUET (Jeanne), petite-fille du précédent, fille de Jacques, dit Paradis (2), et de Jeanne Tirault, hôtelière du *Coq Hardi*. — Jean Lindet. Mariés 5 janvier 1745. Encore marchande de *point* en 1767.

CLOUET (François-Pierre), marchand, fils de Pierre et de Claudine-Elisabeth Fromentin, petit-fils de Brice et de Madeleine Fauchehaut. — Madeleine-Catherine Blesbois. Mariés le 1^{er} février 1768. Signataire de la réclamation contre Lacoste.

CLOUET (Brice-François-Paul), cousin du précédent, fils de Brice, marchand de toiles, et de Catherine-Françoise Hébert. — Marie-Renée Blesbois. Mariés 19 mai 1767.

CLOUET (Françoise-Marthe-Madeleine), sœur du précédent. — Jean-Zacharie Malassis. Mariés 10 juin 1771.

CLOUET (Paul), fils de Paul et de Catherine Marchand. — Françoise Genu. Contrat 17 septembre 1678. 300 liv. au *point d'Alençon*.

CLOUET (Judith-Marie), cousine du précédent, fille de François et de Louise Marchand. — Antoine Froget. Contrat 21 octobre 1679. 600 liv. au *velin*.

CLOUET (Jacob), chirurgien, cousin du précédent, fils de Paul, huissier, et d'Elisabeth Leconte. — Marthe Frémont. Contrat 4 juillet 1684. 200 liv. au *point de France*.

CLOUET (Renée), fille de Nicolas et de Marie Henry. — Laurent Doiteau. Contrat 4 juillet 1681. 600 liv. au *point d'Alençon*.

CLOUET (Michelle), fille de Tenneguy et de Madeleine Lucas. — Hilaire Louvel. Mariés 6 mai 1681. Marchande de *point* et fabricante.

CLOUET (Julien), veuf d'Elisabeth Morand. — Marie Levesque. Contrat 20 février 1696. 300 liv. au *point de France*. Remarié en troisièmes nocces à Anne Chartier, le 25 novembre 1704.

CLOUET (Marguerite-Marie), fille de Jean, pcur des juges consuls, et de Marguerite-Geneviève Thomas. — Michel Gérard. Mariés 11 mai 1751. Encore marchands en 1767.

Plusieurs membres de ces différentes branches de la famille Clouet se livrèrent au commerce dans les Indes, ce que nous avons déjà remarqué dans la famille Blesbois à laquelle ils se sont alliés. Le *point* s'est conservé dans cette famille de 1664 à 1790 environ.

COCHIN (Colin), boulanger, fils de Daniel et de Marie Guichard. — Catherine Normand. Contrat 19 juin 1669. 250 liv. au *velin*.

COCHIN (Ambroise), marchand fabricant, prend Charlotte Lemaire et autres ouvrières pour travailler au *velin*, le 4 mai 1683.

COCHIN (René), fils de René et de Jeanne Esnault. — Catherine Poisson. Contrat 23 mai 1755. 500 liv. en marchandises de *velin*.

COFFIN (Pierre), apothicaire, fils de

(1) Marguerite Godichon, fille d'Abraham et de Marie Vignon. Contrat 27 avril 1652.

(2) Jacques Clouet Paradis décédé à Saint-Domingue le 7 janvier 1731.

Jean et d'Elisabeth Faciot. — Denise Coulombet. Mariés 26 juin 1765.

COHIER (Marie), fille de Pierre, sieur des Marais, et de Madeleine Cajet. — Jacques Cléray, filotier. Contrat 16 avril 1695. 100 liv. au *point de France*.

COHIER (Pierre), frère de la précédente. — Anne Baillif. Contrat 30 août 1696. 100 liv. au *point de France*.

COHIER (Catherine), fille de Jacques, sergent garde-forêt de Perseigne, et de Catherine Tabur. — Jacques Clouet. Contrat 30 août 1699. 550 liv. au *point de France*.

COLAS (Jérôme-Jacques), employé dans les aides, fils de Jacques et de Françoise Colas. — Charlotte-Marguerite Gandon Desroches, veuve Guillaume Troussier. Mariés 10 février 1750. Inventaire de leur fabrique le 3 avril 1768.

COLAS (Marie). — Georges Mary. Elle fut courtière en *point* en 1776.

COLLET (Elisabeth), fille de Pierre, sieur du Tertre, et de Marie Chambay. — Jean Thomas, sieur du Mesnil, officier, en 1665, de Léonor de Matignon, évêque de Lisieux. Ils faisaient la fraude pour le *point*, pendant l'établissement de la manufacture et furent condamnés à payer 500 liv. d'amende.

COLLET (Marie), sœur de la précédente. — Jacques Ruel, procureur.

COLLET (Pierre), sieur du Tertre, marchand de draps de soie, de mercerie et de *point*, frère de la précédente. — Françoise Gautier. Mariés 20 février 1672.

COLLET (Pierre), fils du précédent. — Marie Fagry. Mariés le 22 juin 1700.

COLLET (Marie), nièce du précédent, fille de Jean, manchonnier, et de Marthe Richer. — Jean Letourneau. Contrat 2 février 1732. 700 liv. au *point de France*.

COLLET (Charles), sieur de Chambarre, marchand, fils de Benjamin et de Madeleine Houssemaine. — François Quillet. Il fut hostile à l'établissement de la manufacture en 1665.

COLLET (Thomas), sieur des communes, marchand, frère du précédent. — Anne Farcy. Contrat 5 juillet 1663. 4000 liv. au trafic de *velin*.

COLLET (Benjamin), marchand à Paris,

fils du précédent. — Marthe Chantepie. Mariés 8 novembre 1705.

COLLET (Suzanne), sœur du précédent. — Benjamin Houssemaine. Mariés 17 décembre 1681. Marchands de *point*.

COLLET (Samuel), marchand. — Louise Lefrère, marchande de *point* en 1677, associée, pour faire fabriquer, avec Israël Levesque et Madeleine Delaville. Fin de l'association, 29 août 1687.

COLLET (Marie), fille de la précédente. — Jean Duperche, marchand. Associés avec leur mère.

COLLET (Renée-Perrine), fille de Jean et de Renée Genuist. — Rolland Gilbert, marchand à Paris. Contrat 20 juillet 1640.

COLLET (Nicolas), marchand, neveu de la précédente, fils de Thomas, marchand, et de Marie Tirault. — Elisabeth Choisine. Mariés 24 novembre 1682. Marchands de *point*.

COLLET (Madeleine), cousine du précédent, fille de Thomas et de Marthe Ruel. — René Hourdebourg, marchand. Mariés le 23 janvier 1686.

COLLET (Jean), fils d'Abraham et de Marie Perrier. — Judith Alix. Contrat 9 mai 1686. 300 liv. au *point d'Alençon*.

COLLET (Paul), drapier, fils de Paul et de Marie Morand. — Marie Ruault. Contrat 26 novembre 1678. 150 liv. au *point de France*.

COLLET (Pierre), marchand, fils de Guillaume et de Marie Alleaume. — Elisabeth Pailleux. Contrat 23 novembre 1683. 300 liv. au *point de France*. Remarié à Madeleine Hersant, fabricante. Contrat 29 octobre 1692. 300 liv. au *point de France*.

COLLET (François), drapier, fils du précédent. — Anne Auger. Contrat 31 octobre 1717. 500 liv. au *point de France*.

COLLET (Gabriel), sieur de la Bertrie, conseiller du roi, receveur particulier des bois du duché d'Alençon, fils de Gabriel et de Catherine Pagen. — Elisabeth Tailarda. Mariés le 20 septembre 1708. Fort bureau de *point de France*.

COLLET (Catherine), fille du précédent. — Jean-François Biscuit, conseiller du roi. Mariés 18 juin 1733. Fabricante de *point*, prise comme expert, en 1754, pour l'estimation des ouvrages de *point de France* de la fabrique de son frère Jean.

COLLET (Jean), maître de forges de Carrouges, négociant, marchand de *point d'Alençon*, veuf de Marie Baroux, frère de la précédente. — Elisabeth-Renée Lefrère des Boulllets, marchande de *point de France*. Contrat 23 décembre 1746. Signataire en 1757 de la réclamation contre Lacoste, sous le nom de veuve Collet. Lors de l'inventaire fait en 1754, il s'est trouvé dans le bureau pour 20000 liv. de *point de France*. Les commises étaient Elise Jolis et Louise La Perrière.

COLLET (Michel), marchand de *point* à Paris, fils de Michel et de Anne Olivier. — Louise Vaugondon, marchande de *point*. Mariés 7 juillet 1716.

COLLET (Louise-Elisabeth), fille du précédent. — Jean-Baptiste Demcès, veuf de Marie Dubois. Mariés 14 août 1747. Signataire de la réclamation contre Lacoste. L'inventaire de sa fabrique de *point de France* s'élevait à 13225 liv., 4 septembre 1767.

COLLET (Nicolas), filotier, fils de Christophe et de Marie Macé. — Madeleine-Marie Touchard. Contrat 5 juillet 1682. 600 liv. au *point d'Alençon*.

COLLET (Benjamin), fils de Benjamin et de Marie d'Ocaigne. — Marthe Ribault. Contrat 7 décembre 1705. Marchand de *point*.

COLLET (Marie-Catherine), fille de Nicolas et de Marie Boul. — Alexandre Triboult. Contrat 31 janvier 1730. 1000 liv. au *point de France*.

COLLET (Françoise-Renée), fabricante de *point*, fille de Jacques et de Catherine Lefèvre. Cesse le commerce du *point*, le 1^{er} janvier 1821.

COLLET (Marie-Renée), sœur de la précédente, fabricante de *point*. — Pierre Richard Deschandeliers, entrepreneur des Ponts et Chaussées. Mariés 6 février 1773. Décédée ainsi que sa sœur en 1823.

La plupart de ces différentes familles Collet étaient alliées entre elles. La fabrication du *point* s'y est conservée de 1660 à 1800 environ.

COLLIN (Renée), fille de Mathurin et de Marie Desprez. — Jean Restoux, marchand. Contrat 6 avril 1680. 700 liv. au *velin*.

COLUBEAU (Suzanne-Marie), fille de Guillaume, sieur de la Chesnaye, et de

Catherine Certain. — Jean-Nicolas Geoffroy, perruquier. Elle était marchande fabricante de *point de France*, et est décédée en 1772.

CORBINEAU (Marthe), fille de Gilles et de Marie Richer. — Guillaume Fresnais, corroyeur. Contrat 16 janvier 1666. 300 liv. au *velin*.

CORNEILLE (Marie), fille d'Abel, sieur de la Motte, et de Marie Leconte. — Charles d'Ocaigne, sieur du Plessis. Contrat 1^{er} août 1729. 1500 liv. au *velin*.

CORNEILLET (Mathurin), fils de Jean et de Anne Delacour. — Suzanne Bayel. Contrat 27 décembre 1679. 130 liv. au *point de France*.

CORNEILLET (Marie), fille de Jean et de Marie Chesnel. — Jean Deshays. Contrat 6 avril 1681. 100 liv. au *point d'Alençon*.

CORNEILLET (Joseph-François), dit Lavallée, cordonnier, fils de François et de Madeleine Provost. — Marie-Agnès Bazile. Mariés le 22 novembre 1746, marchands de *point*.

CORNU (Marthe), fille de François et de Marthe Genuits. — François Cheruel, marchand de *point de France*. Mariés 15 février 1729.

CORU (Marie), fille d'André et de Anne Lemeunier. — Michel Goujon, marchand de *point* à Paris, paroisse Saint-Eustache. Mariés le 6 novembre 1706.

CORU (Madeleine), sœur de la précédente. — Jean Courtin. Marchands trafiquants de *point de France*.

CORU (Elisabeth-Marguerite), fille de Nicolas et de Marie Lesimple. — Nicolas-Jacques Coullombet, marchand. Mariés le 26 février 1756.

CORU (Jean), frère de la précédente, signataire de la réclamation contre Lacoste.

CORU (Marie-Anne), fille de Pierre et de Marie-Anne Berque. — François Houssemaine, cordonnier. Mariés 4 février 1766. Courtière en *point de France* depuis quinze ans, prête serment le 19 septembre 1787 pour se faire recevoir courtière.

COSSERON (Françoise), fille de Germain et de Catherine Coudorge. — François Mallard, filotier. Contrat 22 mars 1676. 100 liv. au *point de France*.

COUILLIN (Marin), tisseur, fils de

Richard, bourrelier, et d'Elisabeth Dode-
rey. — Marthe Cerisay. Contrat 24 janvier
1678. 600 liv. au *vélin* ou *point d'Alençon*.

COULOMBET (Jean), orfèvre, originaire
d'Agen (province de Gascogne), depuis
1668 à Alençon, fils de Jean et de Jeanne
Bouet. — Madeleine Marchand, fabricante
de *point*. Mariés 13 janvier 1699.

COULOMBET (Jean), lapidaire, fils du
précédent. — Marie Normand. Mariés
31 janvier 1736. Marchands de *point*.

COULOMBET (Simon-Jean-Louis), mar-
chand orfèvre, frère du précédent. —
Denise Quesnot. Signataire de la réclama-
tion des marchands de *point* contre
Lacoste.

COULOMBET (Denise), fille du précé-
dent. — Pierre Coffin, apothicaire. Mariés
26 juin 1765.

COULOMBET (André-Denis-Julien),
curé de Saint-Denis-sur-Sarthon, frère de
la précédente. Il avait fondé un bureau de
point dans cette paroisse en 1763.

COULOMBET (Nicolas-Jacques), mar-
chand, (il signait Collombet), fils de
Jacques et de Louise Denis. — Elisabeth-
Marguerite Coru. Mariés 26 février 1756.

Les signatures de Coulombet se trou-
vent dans la réclamation des marchands
de *point* contre Lacoste, en 1757, et dans
tous les certificats donnés par les mar-
chands et fabricants de *point* en faveur
des courtiers et des courtières.

COUPPARD (Philippe-Madeleine), fille
de Jean, docteur-médecin, et de Made-
leine Lejam. — Isaac-Pierre Desprez,
marchand, veuf d'Antoinette Crouilbois.
Contrat 31 octobre 1694. 400 liv. au *point*
de France.

COURDEMANCHE (Marie-Anne). —
Jacques Chantepic, sieur de la Saussaye,
marchand de *point*, associé avec sa sœur
de 1741 à 1754.

COURDEMANCHE (Madeleine), fille de
Thomas, maître orfèvre, et de Madeleine
Tabur. — Jean Lepin. Mariés le 12 mai
1716.

COURDEMANCHE (Charles), orfèvre,
frère de la précédente, veuf de Marie-
Renée Bidon. — Charlotte Normand, mar-
chande de *point*. Mariés le 5 juillet 1735.

COURDEMANCHE (Charles), orfèvre,
fils du précédent. — Marie-Jeanne Billard,

fabricante. Mariés le 16 février, 1759. Mar-
chand de *point* jusqu'à sa mort, 2 frimaire
an III.

COURDEMANCHE (Charlotte-Margue-
rite), marchande de *point*, sœur du précé-
dent. — Jean-Daniel Lenoir, dit Dufresne.
Mariés 21 juillet 1761.

COURDEMANCHE (Marie-Madeleine),
sœur de la précédente. — Guillaume-Jean
Lenoir, marchand. Mariés 14 février
1764.

COURDEMANCHE (Madeleine), sœur
de la précédente. — Alexandre Dupont,
apothicaire. Mariés 19 février 1765.

COURONNEL (Marie), fille de Michel
et de Boujjs. — Martin-Gasteclou, filotier.
Contrat 4 novembre 1677. 400 liv. au
vélin.

COURONNEL (Nicolas), drapier, fils de
Jean et de Françoise Renard. — Catherine
Delaunay. Contrat 9 août 1681. 200 liv. au
point d'Alençon.

COURONNEL (Louis), marchand, fils
de François et d'Elisabeth Chevalier. —
Elisabeth Yvon. Contrat 9 mai 1693. 200
liv. au *point de France*.

COURTIN (Renée), fille de Pierre, mar-
chand, et de Anne Besnard. — Isaac Fou-
cher, architecte à Paris. Contrat 26 jan-
vier 1641. Engagement d'ouvrières (1665).

COURTIN (Marie), fille de Gervais et
de Renée Guérin. — Pierre Rattier. Contrat
8 novembre 1678. 500 liv. au *point*
d'Alençon.

COURTIN (Pierre), fils de Jean et de
Jeanne Duval. — Marie Parent. Contrat
8 novembre 1711. Marchand de *point*
jusqu'en 1763, signataire de la réclamation
contre Lacoste.

COURTIN (Jean), filotier, fils du précé-
dent, veuf de Louise Rongère. — Made-
leine Boujjs. Mariés 21 juillet 1756. Signa-
taire de la réclamation contre Lacoste.

COURTIN (Jean), Conseiller du Roi,
trésorier receveur des Ponts et Chaussées,
fils de maître Nicolas, procureur au gre-
nier à sel d'Argentan, et de Barbe
Dutertre. — Madeleine Coru. Contrat
16 mars 1708, marchand de *point* jusqu'en
1745 environ.

COURTIN (Perrine-Elisabeth), fabri-
cante, fille du précédent. — François-
Claude Vieilh, directeur des Domaines, de

la généralité d'Alençon. Mariés 13 mai 1732.

COURTIN (Jacques), postillon, fils de Jacques et de Marie Coroné. — Jacqueline Robert, marchande fabricante de *point*, veuve Julien Thomeret. Contrat 8 février 1743.

COURTIN (Louise), fille de Jacques et d'Anne Chapeau. — René Loppé. Marchands et fabricants de *point*.

COURTIN (Anne), sœur de la précédente. — Isaac Guillaume Lesage. Contrat 19 novembre 1774. Marchands et fabricants de *point*.

COURTOIS (Simon), marchand. — Elisabeth Trolet. Elle prenait des ouvrières en *velin* le 26 février 1660.

COURTOIS (Simon), marchand, fils de Jean et de Marthe Levesque. — Anne Cardel. Mariés le 13 mars 1664.

COUTURIER (1) (Pierre), marchand, fils de Guillaume, marchand de dentelles et de merceries, et de Anne Dubois. — Marthe Gauthier. Contrat 20 février 1666. 200 liv. au *velin*.

COUTURIER (Madeleine), sœur du précédent. — Jacques Blesbois, marchand mercier et marchand de *point*. Contrat 4 mai 1666.

COUTURIER (Anne), sœur de la précédente. — Joseph Gautier. Contrat 17 novembre 1668.

LE COUTURIER (Michel), marchand, sieur du Cormier, neveu de la précédente, fils de François et de Madeleine Gaffard. — Françoise Filoche, marchande de *point*. Mariés en 1694.

LE COUTURIER (Elisabeth), sœur du précédent. — René Fauchehault.

COUTURIER (Jacqueline), fille de Moïse et de Jeanne Legniarde. — Paul Ribault, filotier. Contrat 30 mai 1680. 250 liv. au *velin*.

LE COUTURIER (Madeleine), fille de Nicolas et de Renée Genu. — Abraham Desprez, marchand de *point*. Contrat 19 octobre 1680. 1500 liv. en meubles et marchandises.

COUTURIER (Marie), veuve Henri Gouel, fille de Guillaume, marchand, et de

Renée Marguerite Genu. — Jean Lindet, fabricant et marchand de *point*, veuf de Marie Rose. Mariés 26 juillet 1768. Inventaire avec *point*. 5 mai 1775.

CROCHARD (Pierre), marchand mercier à Paris et tenant fabrique de *point* à Alençon, fils de René, marchand, et de Marie Joubert. — Marie-Madeleine Lotz.

CROCHARD (René), changeur pour le Roi, marchand mercier et drapier, marchand et fabricant de *point*, frère du précédent. Marié en premières nocces à Anne Launay, 2 mars 1745, en deuxièmes à Marie-Marthe Joubert. Contrat 11 avril 1762. Il fut marchand de *point* jusqu'à sa mort, 1789. A son inventaire il est signalé pour 31207 liv. de marchandises de *point*. Sa commise à Paris, était M^{me} Rollin. Sa veuve continua le commerce de *point* jusqu'en 1793. A cette date elle partagea entre ses enfants 5483 liv. 17 sols 6 deniers de marchandises de *point*, prix coûtant.

CROCHARD (Marie - Jean - Auguste), négociant, fils du précédent. — Marie Marthe-Eulalie Malassis, fabricante. Mariés au II, 7 prairial. 20000 liv. en marchandises.

CROCHER (Thomas), valet de pied de Son Altesse Royale M^{me} la duchesse de Guise, fils de Thomas et de Perrine B. — Valérie Marignier. Contrat 2 août 1681. 600 liv. au *point d'Alençon*.

CROIZÉ (2) (Gabrielle-Catherine), marchande fabricante de *point de France*, fille de Charles et de Gabrielle Guillou. — Pierre-François Bouillon, Mariés 16 Janvier 1748. Encore fabricante en 1760.

CROUEZÉ (Philippe), fils de Pierre et de Jeanne Olivier. — Catherine Crouezé, fille de Richard et de Marie Leconte. Contrat 20 août 1666. 200 liv. au *velin*.

CROUEZÉ (Claude), fils de Claude et de Marguerite Barbier. — Léonarde Marchand. Contrat 3 octobre 1666. 80 liv. au *velin*.

CROUEZÉ (Anne), fille de Jacques et de Jacqueline Métayer. — Pierre Olivier. Contrat 29 avril 1690. 200 liv. au *point d'Alençon*.

CROUEZÉ (Jean), frère de la précé-

(1) Quelques membres de cette famille ont fait précéder leur nom de l'article *le* et signaient *Lecouturier*.

(2) Croizé ou Crouezé doit être pris pour Croisé.

dente. — Marie Sellos. Contrat 16 juillet 1690. 150 liv. au *point d'Alençon*.

CROUILLEBOIS (René), marchand. — Marie Chastelais. Contrat 12 novembre 1672. 150 liv. au *vêlin*.

CUISNET (Marie), fille de Jean et de Marthe Gilbert. — François Hodet, marchand, demeurant à Rouen. Contrat 20 septembre 1676. 500 liv. au *point d'Alençon*.

CUISNET (Catherine), sœur de la précédente. — Pierre Dugas, marchand. Contrat 17 octobre 1680. 100 liv. au *point de France*.

CUSSON (Germain), marchand, fils de Philippe et de Françoise Bidon. — Anne Vavasseur. Contrat 31 décembre 1668. 400 liv. au *vêlin*.

CUSSON (Philippe), veuf de Françoise Moulin. — Marie Ouzille. Contrat 2 avril 1686. 500 liv. au *point de France*.

DABOUST (Pierre), tailleur, fils de Guillaume et de Jeanne Commins. — Nicolle Broussin. Contrat 11 juin 1678. 200 liv. au *point d'Alençon*.

DAGUIN (Jean), huissier, veuf de Madeleine Bigot, fils de Jean et de Françoise Michaut. — Marie Petit. Contrat 19 juillet 1691. 400 liv. au *vêlin*.

DAGUIN (François), journalier, fils de Gilles et de Marguerite Dalier. — Elisabeth Quelquejeu. Contrat 3 juin 1700. 300 liv. au *point de France*.

DAIGREVILLE (Jacquine), fille de Pierre et de Madeleine Gilbert. — Alexandre Véron, filotier. Contrat 27 février 1680. 60 liv. au *point d'Alençon*.

DALBENESCHIE (Renée), fille de François, cordonnier, et de Renée Demanthe. — Léonard Yvon, marchand. Contrat 13 janvier 1681. 1000 liv. par son industrie dans le temps qu'elle a travaillé et fait travailler au *point d'Alençon* à son profit particulier.

DAMOIS (Madeleine), marchande de *point*, Grande-Rue, le 3 décembre 1762, fille de François, orfèvre à Argentan, et de Anne Blesbois La Garenne.

DAMOISY (Jacques), chauffeur à la forge de Boucé, fils d'André et de Françoise Bidon. — Marie Blesbois, fabricante de *point* et couturière. 150 liv. aux ouvrages.

DAVOIS (Nicolas - Pierre - François), avocat. — Jeanne Legrand d'Anerville. Signataire de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste, 1757.

DAVOIS (Suzanne-Marie-Louise), fabricante de *point*, fille du précédent. — Nicolas-Pierre-Mathurin Pihan, receveur général du domaine de M. le marquis de l'Isle. Mariés 17 février 1757. Elle continua la fabrication et la vente du *point*, après la mort de son mari. Elle reconnaissait devoir, en 1784, à Marie-Louise Moricour, femme de Charles-Joseph Drouet, marchande de fil à *vêlin*, « la somme de 4000 liv. pour livraison de fil faite par la dame Drouet à la dame Pihan, pour son commerce de *point de France*. »

DAVOUST (Louis), praticien, fils de Michel, marchand, et de Madeleine Jusquin. — Elisabeth Marchand. Contrat 7 novembre 1689. 500 liv. au *point de France*.

DAVOUST (Marie), fille de Marin et de Marguerite Baillif, originaire d'Hesloup. — Charles Petit, tailleur. Mariés le 21 août 1770. Elle fut courtière jusqu'en 1794.

DEBIEN (Marthe), fille d'Adrien et de Marthe Folie. — Etienne Normand, veuf de Marguerite Ferrand. Mariés 21 novembre 1729. Encore marchands de *point* en 1760.

DEBREMONTIER (Jacques-Charles), sieur de Bremonnier, fils de François-Charles et de Catherine-Marie Lescigneur. — Anne-Marguerite Malitourne, fabricante de *points de France*. Mariés 27 avril 1762. marchande en 1772.

DECAEN (Michel), marchand mercier. — Gabrielle Jouanne. Contrat 14 juin 1665. 400 liv. au *vêlin*.

DECAEN (Jean), marchand filotier, fils de Michelet de Marie Delamarre. — Marguerite Ruault. Contrat 21 novembre 1679. 150 liv. au *point d'Alençon*.

DECAUX (Pierre), sieur Deslondes, marchand, fils de Richard et de Florence Delahaye. — Anne Guilloré. Contrat 4 février 1685. 300 liv. au *point de France*.

DECAUX (Alexandre), marchand, blanchisseur, fils du précédent. — Madeleine Fromentin, fabricante de *point*. Mariés 14 janvier 1727.

DECAUX (Robert), sieur Deslondes, échevin d'Alençon, marchand de *point*.

frère du précédent. — Françoise Oubert. Il signait Deslondes. Décédé en 1754.

DECAUX (Louis-François), sieur Deslondes, négociant, marchand de *point*, juge consul, fils du précédent. — Marthe-Agathe-Madeleine Boullay-Delaunay. Signataire de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste en 1757. Mariés vers 1745. Encore marchands de *point* en 1770.

DEFAULX (Jean), fils de Joseph et de Madeleine Houssemaine. — Marguerite Poullain. Contrat 4 septembre 1702. 600 liv. au *point de France*.

DE LA BONNEVILLE (Jean-Louis), marchand filotier, fils de Louis, filotier, et de Anne Boissière. — Marie Rondeau. Contrat 3 avril 1723. 400 liv. au *point de France*.

DE LA FORGE (Léonard), fils de Pierre et de Marguerite Police. — Madeleine Héron. Contrat 29 septembre 1688. 100 liv. au *vêlin*.

DELAMARRE (Martin), veuf, affineur aux forges de la Roche. — Louise Desvaux. Contrat 27 août 1685. 100 liv. au *vêlin*. Remarié en troisièmes nocés à Marguerite Lebrez. Contrat 29 août 1686. 600 liv. de *vêlin*, dont elle fait trafic.

DELANCIÈRE (Pierre), sieur des Ardvillers, écuyer, fils de Benjamin, écuyer, et de Valasée Dubuard de la paroisse d'Agnièrre (province du Maine). — Françoise Marescot. Contrat 31 mars 1694. 2000 liv. par son industrie et travail au *point de France*.

DELANOE (Elisabeth), fabricante de *point*. — Louis Chambay, dessinateur en *point*. Mariés vers 1698.

DELANOE (David), marchand, fils d'André et de Marguerite Lelong. — Françoise Chantepie. Mariés en 1721.

DELA TOUCHE (Louis-Samuel), journalier, fils de Pierre et de Louise Vaillant. — Marie-Madeleine Lemaire. Contrat 3 octobre 1702. 250 liv. au *point de France*.

DELAUNAY. — Voir LAUNAY.

DELAVILLE (Marthe), fabricante de *point*, fille de Michel, chirurgien, et de Madeleine Mercier, nièce de M^{me} La Perrière. — Michel Vaugondon, sieur de Beauport, teinturier. Contrat 17 juin 1645.

DELAVILLE (Marguerite), sœur de la précédente. — Abraham Dubois, peintre. Contrat 29 janvier 1660. fabricante de

point. Elle faisait la fraude pendant l'établissement de la manufacture.

DELAVILLE (Jacques), marchand, fils d'Abraham et de Madeleine Rouillon. — Madeleine Dibon, fabricante de *vêlin* et de *point de coupé*. Contrat 3 juin 1651. Engage des ouvrières en 1659-1660, etc.

DELAVILLE (Marie), sœur du précédent, fabricante de *point*. — Samuel Perrier. Contrat 3 mars 1654. 700 liv. par son industrie (qui était le *point coupé*).

DELAVILLE (Esther), sœur de la précédente, fabricante de *point*. — Pierre Quillet. Contrat 4 janvier 1667. 2000 liv. au *point d'Alençon*.

DELAVILLE (Jean), fils de Léonard et de Renée Fourmentin. — Marguerite Gousde, fabricante de *vêlin*. Contrat 4 mars 1646. Encore marchands et fabricants de *point* en 1680, 3 novembre.

DELAVILLE (Madeleine), fabricante de *point*, fille du précédent. — Israël Levesque. Contrat 5 janvier 1680. 800 liv. au *point*. Elle prenait des ouvrières en *point de France* dès 1679.

DELAVILLE (Françoise), fabricante de *point*, fille de Léonard, marchand mercier, maître administrateur de l'Hôtel-Dieu, et de Madeleine Filoche. — Jacques Hébert, *estamier*. Contrat 17 janvier 1671. 500 liv. au *vêlin*.

DELAVILLE (Jean), marchand, frère de la précédente. — Madeleine Lemée, fabricante de *point*. Contrat 2 janvier 1676. 1500 liv. au *vêlin* et *point d'Alençon*.

DELAVILLE (Madeleine), fille du précédent, fabricante de *point*. — Mathurin Dornais. Mariés en 1710.

DELAVILLE (Françoise), sœur de la précédente. — René Duclot. Mariés en 1711.

DELAVILLE (Catherine), fille de Jean, premier barbier et chirurgien de Sa Majesté, et de Louise Birée. — Claude Allard, chirurgien. Contrat 23 juillet 1677. 800 liv. au *point d'Alençon*.

DELAVILLE (Thomas), filotier, fils de Gabriel et de Marie Do. — Jeanne Noyer. Contrat 28 juin 1665. 300 liv. au *vêlin*.

DELAVILLE (Marthe), fille de Pierre et de Marie Boullay. — Isaac Hourdebourg, marchand. Contrat 6 juillet 1671. 250 liv. au *vêlin*.

DELAVILLE (Jacques), frère de la précédente. — Renée Alix. Contrat 29 mai 1676. 600 liv. au *vêlin* ou *point d'Alençon*.

DELAVILLE (Marthe), fille du précédent. — René Rousseau. Contrat 21 juin 1720. 500 liv. au *vêlin*.

DELAVILLE (Marie), sœur de la précédente. — Jacques Devalframbert. Contrat 10 septembre 1720. 500 liv. au *vêlin*.

DELIÉ (Françoise), fille de Thomas, cordonnier. — Thomas Vautortre, filotier. Contrat 1^{er} avril 1722. 150 liv. au *point de France*.

DEMANTE (Antoinette), fille de Pierre et de Gèneviève Chevallier. — Pierre Boulanger. Mariés le 22 septembre 1695. Réclamation de *point* en 1709.

DEMÉES (Jacques-François), conseiller du roi, procureur au grenier à sel d'Alençon, fils de Noël, greffier audit grenier à sel, et de Françoise Surgan. — Elisabeth Hamard. Contrat 3 mai 1700. 500 liv. au *point de France*.

DEMÉES (Madeleine), fille du précédent, fabricante de *point*. — François Ledonné, notaire royal à Alençon. Mariés le 8 janvier 1743.

DEMÉES (Jean-Baptiste), conseiller du roi, avocat au baillage et siège présidial d'Alençon, frère de la précédente, veuf de Marie-Gèneviève Dubois. — Louise-Elisabeth Collet, marchande, fabricante de *point*. Mariés le 22 août 1747. Signataire de la réclamation Lacoste. Inventaire de sa fabrique en 1767. 13225 liv. d'ouvrages de *point de France*.

DEMÉES (Madeleine-Pauline), marchande fabricante de *point*, fille du précédent. — François-Jacques Druet-Desvaux. Mariés le 28 novembre 1786.

DEMORICOUR (Marie-Louise), fabricante de *point de France*, marchande de fil à *vêlin*, fille de Jean Antoine, marchand de fil à *vêlin*, demeurant à Nouvion, et de Louise Jupin. — Joseph-Charles Druet, conseiller du roi à Alençon. Mariés avant 1767. Décédée le 21 fructidor an VIII.

DENISOT (Louis), marchand, fils de Gilles et de Marguerite Lespron. — Gratienne Scard. Contrat 24 janvier 1697. 500 liv. au *point de France*.

DEPREZ (Abraham), marchand, fils de Julien et de Marie Blesbois. — Madeleine

Le Couturier, marchande de *point*. Mariés en 1680.

DEPREZ (Marthe), fabricante, fille d'Abraham et de Marthe Dibon. — Gabriel d'Ocagne, sieur Duplessis, marchand. Contrat 8 janvier 1684. 2200 liv. à son trafic de *point d'Alençon*.

DEPREZ (Pierre-Julien), fils de Pierre commis greffier, et de Martine Lheureux. — Marguerite Vaugondon. Contrat 12 novembre 1717. 300 liv. à faire et faire faire du *point de France*.

DERVAIN (Marie-Jeanne), fille de Jean-François et de Renée Durand. — Jean-Charles Juste, tailleur. Mariés le 10 janvier 1758.

DESARTHE (François). — Madeleine Tribouil, veuve en 1677. Elle montrait le *point de vêlin* le 1^{er} mai 1677.

DESARTHE (Suzanne), fille du précédent. — Pierre Drouet, cordonnier. Contrat 18 octobre 1682. 120 liv. au *vêlin*.

DESARTHE (Louise), fille d'Abraham et de Jeanne Marette. — Louis Lebrec, marchand bonnetier. Contrat 23 juin 1679. 150 liv. au *point d'Alençon*.

DESARTHE (Marie). — Pierre Ollivier. Marchands et fabricants de *point* avant 1690.

DESAULNAUX. — Voir TUPHAIN.

DESCHAMPS (Elisabeth), revendeuse et fabricante de *point*, fille de Nicolas et de Marie Moreau. — Etienne Dufresne, serrurier. Mariés le 2 août 1729. Encore marchande en 1745 (Tribunal de commerce).

DESCHANDELIERS (Pierre-Richard), entrepreneur des Ponts et Chaussées, fils de Richard et de Anne Philippe. — Marie-Renée Collet, marchande et fabricante de *point*. Mariés le 6 février 1773.

DESCHANDELIERS (Marie-Madeleine-Victoire), fille du précédent. — François Alexandre, dit Loison. Mariés le 8 pluviôse an IX. Ils ont cessé le commerce du *point* le 10 octobre 1827.

DESERONNE (Françoise), fille de François, sieur d'Escures, et de Françoise Bouvet. — Isaac Ferrault, sieur du Montier. Contrat 5 mai 1664. 3000 liv. au *point d'Alençon*.

DESHAYES (Marthe), fille de Guillaume et de Marie Guitard. — Jean Léger, tein-

turier. Contrat 11 novembre 1673. 200 liv. au *point d'Alençon*.

DESHAYES (Louise), fille d'Isaac et de Louise Lenoir. — Julien Grudé, peintre. Contrat 23 juillet 1680. 50 liv. au *vélin*.

DESHAYES (Jean), tissier, fils de Georges et de Noelle Hubert. — Marie Cornillet. Contrat 6 avril 1681. 100 liv. au *point d'Alençon*.

DESHAYES (Nicolas), tissier, fils d'Antoine et d'Elisabeth Baudry. — Léonard Scurin. Contrat 24 septembre 1685. 100 liv. au *vélin*.

DESHAYES (Jacques), ancien officier de cavalerie. — Jeanne Fleury de Beaulieu. Contrat à Mamers, 17 janvier 1762. Encore marchande de *point* après 1763.

DESLIE (Pierre). — Marie Marchand. Contrat 20 septembre 1665. 200 liv. au *vélin*.

DESMONTS (Robert), fils de François, marchand, et de Michelle Vaugon. — Louise Véraquin. Contrat 17 janvier 1681. 600 liv. au *point d'Alençon*.

DESMOULINS (Martine), fille de Jean, tonnelier, et de Catherine Prétel. — Jacques Robert. Contrat 2 juin 1680. 100 liv. au *vélin*.

DESPIERRES (Guillaume), marchand filotier, fils de Jean et de Madeleine Vienne. — Marthe Leblanc. Contrat 30 décembre 1673. 100 au *point d'Alençon*.

DESPIERRES (Julien), filotier, fils de Jean et d'Antoinette Couronnel. — Renée Vienne. Contrat 1^{er} mai 1680. 500 liv. au *vélin*.

DESPIERRES (Jean), commis au greffe, fils de Gervais et de Anne Henry. — Françoise Gautier. Contrat 25 février 1685. 300 liv. au *point de France*.

DESPIERRES (Marie), fille de Jacques et de Françoise Venot. — François Morice. Contrat 31 janvier 1682. 300 liv. au *point de France*.

DESPIERRES (Marie), fille de François et de Catherine Martin. — Nicolas Duchesnay, journalier. Contrat 22 avril 1700. 1000 liv. au trafic de *point de France*.

DESPIERRES (Abraham), fils de Michel et de Marie Behier. — Renée Nourry. Contrat 18 juin 1701. 900 liv. au *point de France*.

DESPIERRES (Madeleine), fille de Tho-

mas, sieur de la Maillère, marchand, et de Madeleine Chevreil. — Nicolas Léger, boulanger. Contrat 12 avril 1715. 300 liv. au *point de France*.

DESPIERRES (Marie), fabricante de *point*, fille de Pierre et de Madeleine Eudes. — Jean Pavart. Mariés 21 mai 1715.

DESPIERRES (Pierre). — Madeleine Boissière, 1760. Encore marchand de *point* en 1790.

DESPREZ (Isaac), marchand, fils de Benjamin et de Françoise Faudin. — Marie Ducreux. Contrat 4 septembre 1685. 150 liv. au *point de France*.

DESPREZ (Isaac-Pierre), marchand, veuf d'Antoinette Crouillebois, frère du précédent. — Philippe Madeleine Coupard. Contrat 31 octobre 1691. 400 liv. au *point de France*.

DESPREZ (Marie-Madeleine). — Abraham Bois Lambert, sieur de Boiserard.

DESVALLÉES (M^{lle}), marchande de *point* en 1734.

DESVEAUX (Louise), fille de Michel et de Renée Marchand. — Martin Delamarre, affineur aux forges de la Roche. Contrat 27 août 1685. 100 liv. au *vélin*.

DEVALFRAMBERT (Renée), fille de Nicolas, marchand, et de Jeanne Despierres. — Pierre Fourmentin. Contrat 30 décembre 1615. Elle prenait des ouvrières en *vélin* de 1660 à 1665.

DEVALFRAMBERT (Michel), boulanger, cousin de la précédente, fils de Michel, boulanger, et de Marie Métivier. — Françoise Juignet. Contrat 7 avril 1670. 500 liv. au *vélin*.

DEVALFRAMBERT (Charles), cousin des précédents, fils de Michel et de Louise Mesnil. — Renée Lepeltier. Marchands merciers et marchands de *point*. Mariés le 17 avril 1644. Décédée en 1682.

DEVALFRAMBERT (Renée, Elisabeth et Marthe), sœurs du précédent. Marchandes de toiles, merceries et de *point* en 1678.

DEVALFRAMBERT (Suzanne), sœur des précédentes. — Jacques Varin (de Caen). Mariés le 26 octobre 1681.

DEVALFRAMBERT (Claude), marchand mercier et de *point*, frère des précédentes. — Anne Chardon. Mariés le 17 février 1680.

DEVALFRAMBERT (Jacques), fils du

précédent. — Marie Delaville. Contrat 10 septembre 1710. 500 liv. au *velin*.

DEVALFRAMBERT (Marie), cousine des précédents, fille de François et de Marie Richer. — Gilbert Poisson, chirurgien. Mariés le 1^{er} octobre 1669.

DEVALFRAMBERT (François), frère de la précédente. — Marguerite Letard. Contrat 1^{er} août 1684. 300 liv. au *point de France*.

DEVALFRAMBERT (Henri), frère du précédent. « Il faisait du *velin* chez son beau-frère Gilbert Poisson, et apprenait en même temps *l'art de chirurgier*. » — Catherine Marignier. Contrat 22 octobre 1688. 800 liv. au *velin*. Remarié le 13 septembre 1694 à Françoise Malassis.

DEVALFRAMBERT (Paul), perruquier, frère du précédent. — Anne Birée. Mariés le 29 janvier 1696. Remarié le 22 janvier 1715 à Marie Pichon.

DEVALFRAMBERT (Jean), sieur du Parc, cousin du précédent, fils de Jacques et de Marie-Françoise Lerouillé. Marchand mercier à Paris, marchand et fabricant de *point* à Alençon. — Marie-Anne Le Manceau. Contrat 2 janvier 1746. Fabrique de *point* très-importante. Il était un des signataires de la réclamation Lacoste en 1757. Son inventaire pour le *point* montait, le 8 février 1771, à 25713 liv.

DEVALFRAMBERT (Jacques), marchand de *point* à Paris, frère du précédent, associé avec lui pour le commerce. Ils avaient pour commise, de 1748 à 1771, pour leur bureau de *point*, Anne Drouet mariée à Joseph-Georges Poitrineau. La somme évaluée dans l'acte d'association montait à 200000 liv.

DEVALFRAMBERT (Louise-Madeleine), sœur du précédent. — Jean-Abraham de Boyville. Marchands de *point*, en 1757. La fabrication et le commerce du *point* sont restés dans cette famille de 1644 à 1780 environ.

DEVALFRAMBERT (Généviève), fille de Toussaint, boulanger, et de Généviève Croizé. — Pierre Lesieur. Contrat 25 avril 1722. 200 liv. au *point de France*.

DEVALFRAMBERT (Catherine), fille de Guillaume, brasseur, et de Catherine Périguault. — Louis Beaumard. Contrat

7 novembre 1730. 200 liv. au *point de France*.

DIBON (Madeleine), cousine de M^{me} La Perrière, fille de Pierre, orfèvre, et de Madeleine Duval. — Jacques Delaville. Contrat 3 juin 1651. Prend des ouvrières et apprenties pour faire du *point de coupé* et du *velin* en 1659-1660.

DIBON (Macé), fils de Robert et de Jeanne Chardon. — Marthe Gérard. Contrat 6 août 1685. 400 liv. au *velin*.

DIBON (Jean), marchand *velineur*, commissionnaire en *point*, cousin des précédents, fils d'Abraham, marchand, et de Louise Leprovost. — Marie Bertin. Mariés le 23 janvier 1692. Marié en secondes noces à Anne Poirier. Contrat 29 janvier 1715. 150 liv. à faire faire du *point de France*, et en troisièmes noces à Elisabeth Boulard, le 7 janvier 1736.

DIBON (Pierre), fils du précédent et de Marie Bertin. — Marie Dornais, fabricante de *point*. Mariés le 7 janvier 1728.

D'OCAGNE ou D'OCAIGNE (Gabriel), sieur Duplessis, marchand, demeurant paroisse Saint-Paterne, fils d'Abraham et de Marie Thouars. — Marthe Deprez, fabricante de *point*. Contrat 8 janvier 1684. 2200 liv. à son trafic de *point*.

D'OCAGNE (Marie-Marthe), fille du précédent. — Pierre Granger, sieur de Préfontaine. Contrat 25 janvier 1717. 1000 liv. gagnées par son travail et industrie chez M^{me} de La Fontenelle, sa tante, aussi marchande de *point*.

D'OCAGNE (Charles), frère de la précédente. — Marie Corneille, fabricante de *point*. Contrat 1^{er} août 1729. 1500 liv. aux ouvrages de *velin*.

D'OCAGNE (Jacques), sieur Duplessis, marchand de toiles et de *point*, frère de la précédente. — Marie-Marthe Leconte, marchande de *point*. Décédée en 1771.

D'OCAGNE (Marie-Marthe), fille du précédent. — Jean Taunay sieur Duparc. Contrat 1^{er} avril 1751. 500 liv. au *velin*.

D'OCAGNE (Jacques-René-Benjamin), frère de la précédente, marchand à Paris, fabricant à Alençon, en 1756.

D'OCAGNE (Charles-Guillaume), marchand de *point*, frère du précédent. — Anne Hauton. Contrat 5 février 1756.

Les descendants directs de cette famille

ont continué la fabrication du *point*, sans aucune interruption, jusqu'en 1854. A cette date, leur nom figure encore dans le rapport de l'exposition d'Avranches. M^{lles} Marguerith Dupré, tante et nièce, furent les dernières commises de MM. Benjamin et P. d'Ocagne, père et fils, marchands à Paris. Ils ont terminé, dans cette famille, une fabrication qui a duré près de deux siècles.

DODERÉ (Marie), fille de Charles et de Marie Lesimple. — Pierre Péan, le jeune. Contrat 9 février 1664. 280 liv. à faire des ouvrages. En 1665, elle engage des ouvrières pour travailler chez elle au *vélin*.

DODERÉ (Madeleine), fille de Michel et de Madeleine Manoury. — Henry Louvel. Contrat 11 mai 1714. 100 liv. au *point d'Alençon*.

DOITEAU (Laurent), fils de Jean et de Marie Hébert. — Renée Clouet. Contrat 4 juillet 1681. 600 liv. au *point d'Alençon*.

DOITEAU (Renée). — Nicolas Boullard, marchand. Contrat 24 décembre 1716. 500 liv. au *point de France*.

DOITEAU (Louise), fille de Jean et de Louise Prod'homme. — Martin Paysant. Contrat 5 juin 1712. 100 liv. au *point de France*.

DOITEAU (Jean-François), cordier, fils de Jean et de Françoise Lccosonnier. — Marie-Charlotte Macé, fabricante, courtière de *point de France*. Mariés le 30 avril 1778.

DONON (Louise-Desirée), fille de Nicolas, orfèvre, et de Louise-Françoise Levillain. — Pierre-François Hutin. Mariés 31 janvier 1820. Décédée fabricante de *point* le 2 mars 1860, elle était factrice de MM. Vidcoq et Simon dès 1840.

DORNAIS (Louise), fille de Pierre, sieur du Bled, et de Marie Macé. — Jean Leboulanger, procureur. Contrat 27 avril 1677. 200 liv. au *point d'Alençon*.

DORNAIS (Marie), fabricante de *point*, sœur de la précédente. — Noel Gasteclou. Contrat 20 juillet 1682.

DORNAIS (Elisabeth), fabricante de *point*, sœur de la précédente. — Mathurin Nory, filotier. Contrat 24 octobre 1693. 200 liv. au *point de France*.

DORNAIS (Mathurin), marchand, frère de la précédente, veuf de Jeanne Beslant, — Madeleine Delaville, fabricante de *point*. Contrat 18 décembre 1710.

DORNAIS (Marie), nièce du précédent, fille de Thomas et de Jeanne Oubert. — Pierre Dibon. Mariés le 7 janvier 1728.

DOUDIEUX (Jeanne), fabricante de *point*, fille de Julien et de Marthe Couturier. — Etienne Raux, coutelier. Mariés le 8 février 1776.

DOUDIEUX (Marie), sœur de la précédente, fabricante de *point* en 1777.

DOUDIEUX (Madeleine), sœur de la précédente, fabricante et marchande de *point*.

DOUVILLE (Pierre-Jean), fils de Jean-Baptiste et de Renée Lalaque. — Angélique-Céleste Poitrineau, fabricante de *point*. Mariés le 18 frimaire an X.

DOUVILLE (Armand-Prosper), fils du précédent. — Marie-Sophie Gautier, fabricante de *point*. Mariés le 8 octobre 1839 à Saint-Germain-du-Corbéis. Issus tous deux de marchands et fabricants de *point*.

DRANS (Jeanne), fille de Pierre et de Marie Bouessé de la Prairie. — Guillaume Vavasseur, maître de latinité, veuf de Marie Duval de Forval. Contrat 10 août 1774. 900 liv. au *point de France*.

DROUET (Pierre), cordonnier, fils de Pierre et de Marie Potier. — Suzanne Desarthe. Contrat 18 octobre 1682. 120 liv. au *vélin*.

DROUET (Louise-Anne), fille de Charles, maître serrurier, et de Marie Guitard. — Joseph-Georges Poitrineau, filotier. Contrat 4 novembre 1756. 1800 liv. gagnées au *point de France*. Elle était à cette date directrice, depuis 8 ans, du bureau de *point* de Jean Devalframbert, sieur Duparc.

DROUET (Charlotte), sœur de la précédente. — Thomas Ratier. Marchands et fabricants de *point*. Contrat 6 décembre 1758. 300 liv. au *point d'Alençon*.

DROUET (Joseph-Charles), conseiller du roi, frère de la précédente. — Marie-Louise Moricour. Marchands et fabricants de *point de France* et marchands de fil à *vélin*.

DROUET (Marie-Louise-Joseph-Sophie), fille du précédent. — Michel Gérard, président du tribunal de première instance.

DROUET (). — Marie-Catherine Paris, fabricante de *point* en 1778.

DRUET-DESVAUX (Jacques-François), fils de Jacques et de Marie-Françoise

Martin. — Madeleine Pauline Demées, marchande et fabricante de *point de France*. Mariés 28 novembre 1786.

DUBOIS (Abraham), peintre, fils de Jean et de Madeleine Turbé. — Marguerite Delaville, fabricante de *vêlin*. Contrat 29 janvier 1660.

DUBOIS (Madeleine), fille de Jérémie, greffier, et de Geneviève Duclos. — Pierre Camusat, huissier. Contrat 23 février 1664. 1200 liv. au *vêlin*.

DUBOIS (Catherine), sœur de la précédente. — Henri Jusquin, marchand. Contrat 22 juin 1680. 600 liv. au *point de France*.

DUBOIS (Geneviève), sœur de la précédente. — Joseph Clouet, huissier. Contrat 15 octobre 1680. 1500 liv. au *point de France*.

DUBOIS (Jeanne), fille de François et de Marie Goucl. — Pierre Chambay, tisserand. Contrat 11 mars 1677. 120 liv. au *vêlin*.

DUBOIS (François), flotier, fils de Pierre, flotier, et de Madeleine Aillard. — Marthe Ferrant. Contrat 14 août 1681. 150 liv. au *point de France*.

DUBOIS (François), fils du précédent. — René Chauvin. Contrat 27 mai 1724. 50 liv. gagnées au *point de France*.

DUBOIS (Julien), marchand, fils de Julien, sieur Dumésnil, et de Françoise Goupil. — Madeleine Cir. Contrat 12 janvier 1681. 700 liv. gagnées au *point de France*.

DUBOIS (Isaac), tesson, fils de Pierre et de Françoise Bienvenu. — Anne Boissin. Contrat 9 juillet 1688. 100 liv. gagnées au *point de France*.

DUBOIS (Françoise), fille de Nicolas et de Françoise Lermier. — François Miton, avocat à Couptrain. Contrat 17 novembre 1701. 1000 liv. au *point de France*.

DUBOIS (Nicolas), sieur des Brosses, frère de la précédente. — Marie Camusat. Contrat 5 novembre 1710. 3000 liv. à faire et faire fabriquer du *point de France*.

DUBOIS (Marie-Geneviève), fille du précédent. — Jean-Baptiste Demées, avocat. Contrat 11 octobre 1738.

DUBOIS (Marie-Françoise), marchande et fabricante de *point de France*, sœur de la précédente. — Julien-Henri Gareau, avocat. Mariés 27 janvier 1742. Signataire

de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste en 1757. Inventaire avec désignation de *point*, le 15 mars 1774.

DUBOIS (François-Julien), marchand de *point de France*, fils de François et de Anne Fouquet. — Marie Leconte. Contrat 4 juillet 1764. Remarié le 19 brumaire an III à Marie-Anne Godefroy. 6000 liv. gagnées au *point de France*.

DUBOIS (Marie-Françoise-Catherine), fille de Jean-Pierre et de Marie-Michelle Guillet, née vers 1786 à Saint-Domingue. — Charles Amiot. Mariés 20 juin 1808. Assembleuse chez Charles Clérambault en 1811, puis fabricante, elle acheta vers 1840 les parchemins de la fabrique de Gautier Ratier, et cessa la fabrication vers 1848. La plupart de ses dessins et parchemins ont été achetés par M^{lle} Mary, dite Lépine.

DUBU (Pierre), marchand, veuf d'Elisabeth Gousde, fabricante, fils de Christophe et de Geneviève Bougis. — Françoise Rouillon. Contrat 26 septembre 1685. 1500 liv. au *vêlin*.

DUBUISSON (Françoise), fille de Pierre et de Marie Ruel. — Pierre Boré, tesson. Mariés 9 février 1734. Inventaire avec désignation de *point* et d'un métier à engrèlure (16 mars 1776).

DUCHESNAY (Anne et Marthe), sœurs, filles de François et d'Antoinette Marais, fabricantes de *point* avant le 28 juin 1693.

DUCHESNAY (Nicolas), journalier, fils de Jacques et de Françoise Montulay. — Marie Despierres. Contrat 22 avril 1700. 1000 liv. gagnées au trafic de *point de France*.

DUCHESNAY (Madeleine), fille de Jacques-François et de Jeanne Veaux. — Pierre Fromentin. Mariés 16 avril 1720. Encore fabricante en 1770.

DUCHESNE (Marie), fille de Simon et de Marie Thirault. — Michel Boullay, flotier. Contrat 1^{er} janvier 1680. 200 liv. gagnées au *point de France*.

DUCLOS (René), marchand, veuf de Anne Bordelay. — Françoise Delaville. Mariés 16 juin 1711.

DUCLOS (Madeleine), fille du précédent. — Charles-Jacques Maheu, marchand. Contrat 26 juillet 1749. 2000 liv. gagnées par son travail.

DUCLOS (Marie, Françoise et Charlotte), sœurs de la précédente et toutes fabricantes dès 1734, travaillant et demeurant ensemble.

DUCREUX (Marie), fille de Pierre, sieur de Launay, et de Marthe Vallier. — Isaac Desprez, marchand. Contrat 4 septembre 1685. 150 liv. gagnées au *point de France*.

DUFAY (Catherine), fille de Jean et de Renée de la Chèze. — Louis Gérard, sieur de Lanoë. Contrat 19 juin 1708. 1200 liv. gagnées au *point d'Alençon*.

DUFRESNE (Etienne), serrurier, fils d'Etienne et de Marie Pinson. — Elisabeth Deschamps. Mariés 2 août 1729. Encore fabricants et revendeurs de *point* en 1745.

DUGAS (Pierre), marchand, fils de Gilles. — Catherine Cuisnet. Contrat 17 octobre 1681. 100 liv. au *point de France*.

DUGAS (Pierre), tisserand, fils de Jérémie et de Charlotte Sage. — Suzanne Lavie. Contrat 15 septembre 1750. 200 liv. gagnées au *point de France*.

DUHAMEL (Madeleine), fille de Jacques, avocat, et de Marguerite Duval. — Moïse Cardel, sieur des Marettes. Contrat 5 avril 1667. 1000 liv. en tapisseries, *vêlin* et autres ouvrages.

DUHAMEL (Noël), sieur du Corbonnais, garde-maitre des bois et forêts de la Maitrise d'Alençon, fils de Jacques, écuyer, sieur du Corbonnais, et de Marie Dumesnil. — Madeleine Paviot. Contrat 6 avril 1674. 2000 liv. au *vêlin et point d'Alençon*.

DUJARRIER (Pierre-Jean), filotier, veuf de Gabrielle Olivier, fils de Pierre-Jean et de Françoise Chevalier. — Elisabeth-Marthe Pillon, veuve de Gabriel Vincent. Contrat 7 août 1770. Encore marchand de *point* en 1779.

DUMESNIL (Madeleine), fille de Pierre et de Anne Louisfert. — Thomas Thomas, marchand. Mariés le 9 juin 1712.

DUMESNIL (Véronique), fille de Claude-Clément et de Anne Sauvageot. — Louis-Pierre Le Vannier. Mariés 28 novembre 1753. Encore marchands de *point* en 1774.

DUMESNIL (Anne), sœur de la précédente. — Mathurin-Alexandre Besniard.

Fabricants de *point de France*. Mariés le 29 avril 1757.

DUMESNIL (Cécile), marchande de *point* et de dentelles, rue des Grandes-Poteries en 1807, et en 1821 rue du Pont-Neuf, époque à laquelle elle déclare cesser la fabrication. Elle donnait à vendre ses dentelles au sieur Launay moyennant commission. Il les envoyait à M. Stenham, marchand à Visbourg.

DUMONCEL, marchand de *point* en 1776 à Argentan.

DUNOYER (Pierre), drapier, fils de François et de Françoise Delaforge. — Jacqueline Groustel. Contrat 9 décembre 1684. 150 liv. gagnées au *point de France*.

DUNOYER (Christophe), fils de Jean et de Anne Bouvier. — Madeleine Galichet. Contrat 19 février 1685. 300 liv. au *point de France*.

DUNOYER (Marie et Marguerite), fabricantes de *point de France*, de 1765 à 1778.

DUPARC-LESAGE. — Voir LESAGE.

DUPERCHE (Jean), marchand, — Marie Collet, associés avec Louise Lefrère pour le commerce 1687.

DUPERCHE (Alexandre), marchand drapier, fils de Louis, drapier, et de Marie-Françoise Rucl. — Françoise-Anne Bois-sin. Contrat 15 novembre 1746. 400 liv. au *point de France*.

DUPERREUX, marchand de *point* à Vienne en 1731.

DUPLAIN (Marthe), fille de Pierre et de Catherine Genu. — Michel Manoury, serrurier. Contrat 7 octobre 1680. 200 liv. au *point d'Alençon*.

DUPLAIN (Catherine), fille de Louis et de Rose Brunet. — Etienne Marchand, veuf de Madeleine Labé. Contrat 6 février 1685. 120 liv. au *point de France*.

DUPLAIN (André), drapier, fils de Clément et de Charlotte Dudouet. — Madeleine Lefevre. Contrat 25 septembre 1714. 200 liv. au *point de France*.

DUPLAIN (Charles), maître teinturier, frère du précédent. — Madeleine Troussier. Contrat 21 juin 1721. 200 liv. au *point de France*.

DU PONCHEL (Thomas), fils de Thomas et de Marie Vallée, de la paroisse de

Sainte-Généviève-des-Puits, diocèse de Beauvais. — Louise Levon. Mariés à Argentan le 27 novembre 1734 (1).

DUPONT (François), fils de François, marchand à Falaise, et de Hélène Lepinay. — Marie Gauthier. Contrat 6 janvier 1702. 1000 liv. au *point de France*.

DUPONT (Antoine), marchand, demeurant à Carrouges, fils de Pierre et de Nicole Gourdel. — Madeleine Seguret, fabricante de *point*. Contrat 1^{er} février 1722. 500 liv. par son négoce.

DUPONT (Alexandre), apothicaire, fils de Michel et de Anne Soyer. — Madeleine de Courdemanche, fabricante et marchande de *point*. Mariés le 19 février 1765.

DURAND (Jean), filotier, fils de Georges et de Renée Tessier. — Marguerite Généviève Nicolas. Contrat 16 mars 1719. 500 liv. au *point de France*.

DURAND (Nicolas), fils de Nicolas, sieur de la Croix, et de Françoise Charlot. — Elisabeth Lenfant, fabricante. Contrat 18 mai 1706.

DURAND (Charles), frère du précédent. — Marie Nory, fabricante, 21 février 1719.

DURETOUR (Madeleine), commissionnaire des sieurs Ardesoif, fabricants de *point*. Elle fit son testament en faveur des demoiselles Berger, ses nièces, aussi fabricantes, le 1^{er} décembre 1724.

DUSAUVAGE, marchand de *point de France* en 1788.

DUVAL (Israël), marchand, fils de Thomas, sieur de Hauteclair, et de Louise Duhamel. — Elisabeth Lerouillé. Contrat le 4 mars 1664. 4000 liv. gagnées au *velin* dont elle fait trafic depuis plusieurs années.

DUVAL (Marthe, Louise et Marguerite), filles du précédent, fabricantes de *point d'Alençon* le 14 avril 1689.

DUVAL (Jean), sieur des Aulneaux, cousin des précédents, fils de Jean, sieur des Aulneaux, marchand, et de Madeleine Duval. — Marthe Rouillon, marchande de *point de coupé*, dès 1650, 7 mars.

DUVAL (Marie), sœur du précédent. — Jacques Mercier, sieur de La Perrière,

marchand mercier et de *point*. Contrat 31 juillet 1667.

DUVAL (Jean), chirurgien, fils de Jean et de Anne Bigot. — Marie Pillon. Contrat 27 février 1672. 1000 liv. au *velin*.

DUVAL (Marguerite), fille de Thomas sieur des Marais, et d'Elisabeth Vavascur. — Jacques Ardesoif, sieur des Mares, marchand. Contrat 21 mai 1675. 1000 liv. au *velin*.

DUVAL (Catherine), fille de Jacques, sieur de la Remonderie, et de Catherine Ragaine. — Pierre Tavernier, sieur de Boulogne, receveur au grenier à sel de Fresnay. Contrat 6 août 1676. 2000 liv. au *point d'Alençon*.

DUVAL (Jacques), sieur Dumesnil, fils de Jean et de Marie Hardy. — Anne Rocher. Contrat 9 février 1679. 1000 liv. au *point de France*.

DUVAL (Marguerite), fille de Jean et de Catherine Bordin. — Guillaume Ory, chirurgien. Contrat 20 novembre 1685. 1500 liv. gagnées au *point de France*.

DUVAL (Georges), frère de la précédente. — Marie Fagry. Contrat 18 avril 1693. 500 liv. au *point de France*.

DUVAL (Jean), marchand, fils de Pierre et de Madeleine Bugleau. — Marie Chouet. Contrat 8 septembre 1690. 500 liv. au *point de France*.

DUVAL (Philippe), sieur de la Semée, fils de Thomas, avocat, et de Marie Duhamel. — Elisée Tripiet, veuve François Perrier. Contrat 10 décembre 1694. 5500 liv. au *point de France* « dont elle fait quantité ou autrement ». Ils font encore le commerce en 1709.

DUVAL (Pierre), fils d'Olivier, sieur de la Fontaine, et de Noémie Boullay. — Marguerite Boullay. Contrat 16 janvier 1710. Deux pièces de terre gagnées au *point de France*. Mariés à La Haye 3 mars 1710. Inventaire de sa fabrique de *point*, le 17 juin 1717.

DUVAL (Marie), fille de Pierre, clerc de ville, et de Françoise Poupard. — Isaac Petit, marchand, veuf de Gabrielle Doré. Contrat 19 janvier 1710. 600 liv. au *point de France*.

DUVAL (René), sieur du Rocher, mar-

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Vimont d'Argentan la copie de ce mariage.

chand drapier, fils de Pierre et de Renée-Marie-Madeleine Hebert. Contrat 30 juillet 1715. 400 liv. au *point de France*.

DUVAL (Jean-Georges), marchand, fils de Jean, marchand, et de Suzanne Châtelain. — Marie Gauthier. Contrat 13 janvier 1718. 1500 liv. au *point de France*.

DUVAL (Marie-Madeleine), de Forval, fille d'Olivier, sieur de Forval, capitaine des compagnies de la bourgeoisie d'Alençon, et de Jeanne Rouget. — Guillaume Vavasseur. Contrat 2 novembre 1741. 800 liv. au *point d'Alençon*.

DUVAL (Michel), fils de Michel et de Marie Clogenson. — Françoise-Gabrielle Bourdon. Mariés le 2 juillet 1728. Encore marchand et fabricant de point en 1780. Il fut un des signataires de la réclamation Lacoste en 1757.

Dès 1570, cette famille était déjà divisée en trois branches d'où sont issus tous les Duval que nous venons d'énumérer. Le commerce et la fabrication du *point* se sont conservés dans cette famille de 1650 à 1786 environ.

ELIE (Victor), marchand drapier, fils de Pierre, marchand, et de Michelle Drans. — Jeanne Pillon. Contrat 17 juillet 1684. 300 liv. au *vêlin*.

ELIE (Jean-Baptiste), veuf de Michelle Aumont. — Louise-Marguerite Poitevin. Contrat 24 juillet 1724. 100 liv. au *point de France*.

ELIOT (Pierre), filotier, fils de Vincent et de Anne Picard. — Louise Boujis. Contrat 7 juin 1665. 700 liv. en marchandises de *vêlin*.

ELIOT (Marie), fille de Pierre et de Esther Louvel. — René Cheuruel. Contrat 23 mai 1673. 200 liv. au *vêlin*.

ENJUBEAULT (Gilles), marchand, fils de Gilles et de Françoise Gousde. — Anne Clouet. Contrat 29 décembre 1664. 2000 liv. en marchandises de *vêlin*.

ERMELINE (Marie), fille de Louis et de Renée-Louise Chauvière. — Nicolas-Denis Chabot, entrepreneur d'ouvrages, veuf de Jeanne Parmentier. Contrat 14 juin 1754. 300 liv. au *point de France*.

ERMENOUS (Michel), marchand, fils de Pierre, marchand, et de Catherine Gravelle. — Louise-Marguerite Bonvoust. Contrat 15 septembre 1727. 500 liv. au *point de France*.

ERMENOUS (Renée-Françoise), veuve de Charles-René Bonvoust. — Louis-Michel Frémont. Mariés 24 juillet 1759. Marchands et fabricants de *point*.

ERNOUF (Renée-Elisabeth), fille de Jean-Charles et de Jeanne Mallet. — François-Simon Geslin, marchand de *point*, veuf de Anne Ranquesne. Contrat 4 mai 1767. Remariée en deuxièmes nocces à Jacques-François-Victoire Langlois-Lafontaine, procureur. Contrat 2 janvier 1773. 5000 liv. en argent et *point de France*.

ESNAULT (Barbe), fille de François et de Louise Lambert. Elle montrait à faire l'ouvrage de *vêlin*, le 11 juillet 1661.

ESNAULT (Marguerite), mercière en *point d'Alençon*, demeurant commune de Carrouges, 3 prairial an VI.

ESNOULT (Charles), sieur d'Armonville, ancien commis à la manufacture royale, fils de Gabriel et de Jeanne Dubois. — Marthe Birée. Contrat 15 novembre 1678. 600 liv. au *point de France*.

ESPRON (Elisabeth), fille d'Urbain et d'Ambroise Frison. — François Tison. Contrat 12 avril 1676. 300 liv. au *point d'Alençon*.

EUSTACHE (Madeleine), fille de Michel et de Madeleine Lemaistre. — Laurent Barbette, veuf. Contrat 17 août 1688. 200 liv. à faire des ouvrages de *point*.

FAGEN (André). — Michelle Berrier. Fabricants de *point* en 1766.

FAGRY (Françoise), fille de Jean, huissier, et de Anne Gilbert. — François Bouillye, commis au greffe. Contrat 12 novembre 1664. 300 liv. au *vêlin*.

FAGRY (Anne), sœur de la précédente. — Jean Lermier, marchand. Contrat 2 juin 1684. 800 liv. au *point d'Alençon*.

FAGRY (Madeleine), sœur de la précédente. — Jacques Busnel. Contrat 25 septembre 1684. 500 liv. au *point d'Alençon*.

FAGRY (Françoise), fille de Jacques et de Marthe Gilbert. — Jacques Savary, tailleur pour femmes, veuf de Gèneviève Prod'homme. Contrat 7 février 1682. 500 liv. au *point de France*.

FAGRY (Marie), sœur de la précédente. — Georges Duval. Contrat 18 avril 1693. 500 liv. au *point de France*. Remariée le 22 juin 1700 à Pierre Collet.

FAGRY (Anne), fille de Jean, procureur,

et de Anne Lenoir. — Jean Leclere, chapelier. Contrat 11 octobre 1686. 300 liv. au *point de France*. Remariée à Elie Tripier, le 28 septembre 1711.

FARCY (Anne), fille de François, orfèvre, et de Suzanne Boullay. — Thomas Collet, sieur des Communes, marchand. Contrat 5 juillet 1663. 4000 liv. au trafic de *vélin*.

FARCY (Madeleine), sœur de la précédente. — René Goupil, sieur des Essards, marchand. Contrat 16 novembre 1665. 4000 liv. argent, meubles et *vélin*.

FARDILLON (Anne), fille de Jean et de Marie Leroy. — Jean Troussier, tisserand. Contrat 19 novembre 1730. 300 liv. au *point de France*.

FAUCHEHAUT (René), procureur, et Elisabeth Le Couturier, marchande de *point*.

FAUCHEHAUT (Madeleine), fille de René, procureur, et d'Elisabeth Le Couturier. — Briece Clouet, marchand de *point* et marchand mercier, de 1713 à 1766. Contrat 12 juillet 1713.

FAUCHEHAUT (Elisabeth), sœur de la précédente. — François Tiger, sieur de Rouffigny, marchand. Contrat 3 février 1724. 500 liv. au *point de France*.

FAUCHEHAUT (Catherine-Françoise), fille de Martin-François et de Renée-Françoise Duhail. — Abraham de BoislamBERT, marchand, veuf de Catherine-Françoise Desprès. Mariés le 10 août 1762. Encore fabricante et marchande de *point* en 1775. Décédée le 8 octobre 1810.

FAUCHEUX (Pierre), marchand de *fil à vélin* et fabricant en 1792.

FAUDORE (Madeleine), fabricante en 1680, fille de Nicolas et de Catherine Pissot.

FAUDORE (Elisabeth), sœur de la précédente. — Pierre Godisson, hôtelier. Mariés en 1678.

FAUDORE (Guillaume). — Marthe Garnier, fabricante dès 1675. Elle montre à relever ou broder l'ouvrage de *vélin*.

FAUDORE (Anne), fille de François et Catherine Bourdon. Elle était marchande d'ouvrages, rue de la Bonnette. Son inventaire du 24 septembre 1748 renferme la désignation de *point*, de *tapisseries*, etc.

FAVIEN (Nicolas), fils de Marin, mar-

chand, et de Françoise Vallée. — Madeleine Gilbert. Contrat 26 mai 1685. 300 liv. au *point de France*.

FAVIEN (Anne), fabricante, et commise de *point de France* en 1760.

FENOULHET (Paul), marchand mercier, fils de Jean, marchand, et de Marie Fournette. — Suzanne Barbot. Contrat 28 août 1661. 6000 liv. au *point de coupé et vélin*. Remarié à Madeleine Ribault.

FERAULT (Isaïe), sieur du Montier, fils de Noël, sieur de Giberville, conseiller du roi et son procureur aux eaux et forêts d'Alençon, et de Gabrielle Lehayer. — Françoise de Seronne. Contrat 5 mai 1664. 3000 liv. au *point d'Alençon*.

FERRAND (Marie-Madeleine), fille de François, le jeune, et de Marie Clouet. — Mathieu Blot, bonnetier. Contrat 13 août 1681. 200 liv. au *point d'Alençon*.

FERRAND (Marthe), fille de Gérard, boulanger, et de Marthe Puart. — François Dubois, filotier. Contrat 14 août 1681. 150 liv. au *point de France*.

FERRAND (Pierre), veuf de Françoise Hamard, fils de Pierre, boulanger, et de Madeleine Juliot. — Marie Bouvier. Contrat 21 juillet 1688. 300 liv. au *point de France*.

FERRAND (père), filotier, et son épouse, marchands de *point* en 1779. (Tribunal de commerce).

FERREUR (Marguerite Le), fille de Thomas, sieur de Mortefontaine, et de Jacqueline Duval. Fabricante de *point d'Alençon*, en 1670.

FERREUR (Anne Le), sœur de la précédente, aussi fabricante de *point* en 1670. Elle épousa René Boutelon, sieur de Bois-Henry.

FERT (Gabrielle), fille de Marin et de Renée Beaudoin. — Nicolas Vienne. Contrat 26 juillet 1676. 100 liv. à faire du *vélin* ou *point d'Alençon*.

FERT (Renée), sœur de la précédente. — Pierre Normand, tisserand. Contrat 28 novembre 1677. 200 liv. au *vélin*. Remariée le 20 novembre 1694 à Jacques Laveille.

FERT (Georges), journalier, fils de Pierre et de Catherine Bougery. — Marie Bachelier. Contrat 4 juin 1688. 90 liv. au *vélin*.

FIERABRAS (Marguerite), fille d'Abraham, chirurgien, et de Madeleine Tabur. — Annibal Gérard, sieur de Bourgneuf, marchand. Contrat 27 décembre 1677. 1000 liv. au *point d'Alençon*.

FILLAU (Marie), fabricante de *point de France*, le 29 germinal an II.

FILLON (Etienne). — Barbe Provost, couturière et vélineuse, le 23 mai 1663.

FILLON (Jeanne), fille du précédent. — Victor Elie, drapier. Contrat 17 juillet 1684. 300 liv. au *vêlin*.

FILLON (Marie), fille d'Abraham et de Henriette Mannoury. — Jean Charpentier, filotier. Contrat 7 novembre 1676. 200 liv. au *vêlin*.

FILOCHE (Joachim), sieur du Grand-Dauphin (1), fils de Rol et de Thomase Cherbonnier. — Françoise Gilbert, fabricante et marchande de *point coupé* et de *vêlin*, décédée avant 1663, 20 juillet.

FILOCHE (Françoise), petite-fille du précédent, fille de Georges, sieur de La Plaine, marchand, et de Madeleine Dunoier. — Michel Le Couturier, sieur du Cormier. Marchands de *point de France* en 1695.

FILOCHE (Léonard), tessier, cousin de la précédente, fils de Léonard, marchand, et de Madeleine Goujon. — Marie Hamard, Contrat 21 octobre 1700. 200 liv. au *point de France*.

FILOCHE (Françoise), *vélineuse de vocation*, fait son testament en 1725, 15 août.

FLEURY (Joseph), marchand cirier, fils de Louis et de Barbe Provost. — Elvire-Hélène Launay. Mariés le 23 novembre 1747. Encore marchands de *point* en 1765.

FLEURY (Jeanne), fille de Claude et de Jeanne Caigné. — Jacques Deshayes, ancien officier de cavalerie (Inventaire de leur fabrique en 1764).

FLEURY. — La veuve Fleury et sa fille marchandes de *point* en 1771. La mère faisait le commerce à Paris, et la fille à Alençon.

FONTAINE (François), marchand perruquier, fils de César et de Michelle Pinson. — Anne Vaillant. Contrat 2 avril 1671. 1000 liv. au *point d'Alençon*.

FONTAINE (Marie-Jeanne), fille de Gabriel, cordonnier, et de Marie Bourgault. — Jacques Normand, boulanger, veuf de Anne-Thoinette Vignon. Mariés le 16 janvier 1732. Encore marchands de *point* en 1760.

FONTAINE (Gabrielle-Jeanne), sœur de la précédente. — Jean-Jacques Hébert, l'aîné, orfèvre. Marchande de *point* en 1766. Décédée le 6 frimaire an X.

FORET (Jacques), estamier, veuf de Marguerite Manoury. — Madeleine Bavielle. Contrat 7 décembre 1717. 120 liv. au *point de France*.

FORTIER (Laurent), marchand mercier, fils de Jean et de Marguerite Leriche. — Andrée Girouard. Contrat 25 avril 1680. 600 liv. au *vêlin*.

FORTIER (Louis), marchand mercier, et de *point*, fils de Laurent et de Marie Rosser. — Elisabeth Clouet. Contrat 5 décembre 1698. 3000 liv. au commerce de *point de France*. Inventaire de sa fabrique en 1705.

FORTIN (Marc), marchand, fils de Pierre et de Anne Bouvet. — Gabrielle Chevallier. Contrat 6 mai 1718. 800 liv. au *point de France*.

FORTIN (D^m), commise de François Marescot, à Lignière-la-Doucelle, en 1749.

FOUCHER (Isaac), architecte, maître charpentier à Paris, fils de noble Antoine, ingénieur du Roy, et de Catherine de Lamberville. — Renée Courtin. Contrat 26 janvier 1641. Elle engageait des ouvrières en *vêlin*, en 1665, pour travailler chez elle.

FOUCHER (René), filotier. — Renée Lavoury. Contrat 9 mars 1682. 150 liv. au *point d'Alençon*.

FOUCHER (Marie), fille de Jacques, procureur, et de Madeleine Fromentin. — Pierre Lepin, sieur des Courcières, praticien. Contrat 3 mai 1700. 250 liv. au *point de France*.

FOUET (Louise), fille de Louis et de Louise Marais. — François Guibert, cordonnier. Contrat 1^{er} mai 1692. La future a gagné son ménage aux ouvrages de *vêlin*.

(1) Joachim Filoche tenait l'hôtel du *Grand-Dauphin*, et plus tard celui de la *Plaine* dont il prit aussi le surnom.

FOUET (Louis), veuf de Renée Renard. — Françoise Blanchet. Contrat 21 janvier 1755. 150 liv. *gagnées au point d'Alençon*.

FOUET (André-Louis), tisserand, fils de Noël et de Marie-Barbe. — Anne-Françoise Birée. Contrat 1^{er} février 1755. 900 liv. au *point de France*.

FOUILLEBŒUF (Jacques-François), *chandelier*, fils de René et de Barbe Ernoul. — Renée-Marguerite Leroux. Contrat 4 février 1763. 600 liv. au *point de France*.

FOUILLEBŒUF (Jean-René), frère du précédent. — Marie-Anne Roulée, fabricante de *point*. Mariés le 16 octobre 1770.

FOUQUET (Marie), fille de Paul et de Barbe Bonvoust. — Pierre Gérard, marchand. Contrat 29 mai 1662. 3000 liv. à *faire du point de coupé et du vélin*.

FOUQUET (Vincent), drapier, fils de Robert, drapier, et de Marguerite Argentele. — Françoise Juglard. Contrat 2 juin 1680. 500 liv. au *point d'Alençon*.

FOUQUET (Marie), sœur du précédent. — Denis Vasnier, maréchal. Contrat 26 décembre 1681. 500 liv. au *point d'Alençon*.

FOUQUET (Marie), fabricante, sœur de la précédente. — Nicolas Marignier. Contrat 5 octobre 1685. 1800 liv. à *faire des ouvrages*. Encore marchande de *point* en 1720.

FOUQUET (Jacques), sieur de Prouvigny, licencié ès-loix, fils de Jacques, procureur, et de Gabrielle Lechayer. — Anne Marescot. Contrat 15 janvier 1691. 1000 liv. par son industrie et travail au *point de France*.

FOUQUET (Suzanne), fille du précédent. Elle dirigea en 1731 la manufacture de *point* de Louis Marescot, son oncle.

FOUSSET (Jean), fils de Jean et de Julienne Guérin. — Catherine Guitet, fabricante de *point*. Mariés 16 octobre 1707.

FOUSSET (Pierre-Nicolas), menuisier, fils du précédent. — Marie-Catherine Tison, fabricante. Mariés le 11 octobre 1735. Remarié à Marie-Elisabeth Bonvoust, le 7 janvier 1755. Nous le trouvons désigné à cette date sous le nom de sieur du Mesnil, marchand mercier, marchand et fabricant de *point*. L'estimation des ouvrages de *point* en fabrique, lors de son inventaire fait le 16 mai 1766, montait à 2681 liv.

FRÉMONT (Marthe), fille de Louis, sieur du Fourneau, avocat, et de Catherine Rouillon. — Jacob Clouet, chirurgien. Contrat 4 juillet 1684. 200 liv. au *point de France*.

FRÉMONT (Marguerite), fille de René et de Marguerite Vienne. — Rolland-Gaspard Genu, perruquier. Contrat 6 novembre 1706. 400 liv. au *point de France*.

FRÉMONT (Louise), fille de Louis, greffier de la maréchaussée, et de Madeleine Bouillon. — Joseph Petit, maître perruquier. Contrat 14 juillet 1730. 200 liv. au *point d'Alençon*.

FRÉMONT (Louis-Michel), maître chirurgien, fils de Henri-Pierre, maître chirurgien, et de Delphine Moreau. — Françoise Ermenoult, marchande et fabricante de *point*. Mariés le 24 juillet 1759.

FRÉMONT (Marguerite), fille de Mathurin, sieur de l'Ecusson, et de Françoise Fromentin. — Charles-Jacques Rouillon de Lépinay, marchand de *point*. Mariés le 29 septembre 1761.

FRESNAIS (Guillaume), corroyeur, fils de Thomas et de Catherine Alix. — Marthe Corbineau. Contrat 16 janvier 1666. 300 liv. au *vélin*.

FRESNAIS (François), marchand, frère du précédent. — Gabrielle Poupard. Contrat 9 mars 1661. 500 liv. au *point de coupé et au vélin*.

FRESNAIS (Pierre), marchand corroyeur, fils du précédent. — Madeleine Mercier, fabricante de *vélin*. Mariés le 13 août 1695.

FRESNAIS (Marie-Jeanne), cousine du précédent, fille de Pierre, tanneur, et de Marie Blanchet. — Jean Talon, sieur de la Combe, marchand perruquier. Contrat 19 janvier 1723. 1000 liv. gagnées par son travail et bon ménage. Encore marchande de *point* en 1730.

FRESNAIS (Pierre), le jeune, marchand de *point* en 1768. Marié à Marie Renault.

FRESNAIS (Jacques), marchand de *point* en 1765, veuf de Françoise Martin, fils de Louis et de Françoise Malitourne. — Françoise-Elisabeth Gaudet. Contrat 6 mai 1767. Encore marchands de *point* en 1775. L'inventaire de leur fabrique est du 17 mai de cette même année.

FRESNAIS (Renée), veuve Marchand, fabricante de *point*, en 1785.

La fabrication du *point* s'est conservée dans cette famille, de 1661 à 1800 environ.

FROGET (Elisabeth), fille de Paul, marchand, et de Jeanne Goujon. — Pierre Poullain, commis au greffe, veuf de Marguerite Poupard. Contrat 15 mars 1676. 1500 liv. au *point d'Alençon*.

FROGET (Antoine), boucher, fils de Jean et de Madeleine Leconte. — Judith-Marie Clouet. Contrat 21 octobre 1679. 600 liv. au *velin*.

FROGET (Françoise), fille de Pierre et de Madeleine Cartier. — Macé Gautier, marchand. Contrat 23 janvier 1687. 200 liv. au *point d'Alençon*.

FROMAGÈRE (Charles), marchand, veuf de Marie Gallois. — Marie Marchand. Fabricante de *point*. Mariés en 1714.

FROMENTIN (Pierre), fils de Jean Fourmentin et de Mine Enjoubault. — Renée Devalframbert, fabricante de *point*, veuve en 1665. Le 13 août elle engageait comme ouvrière en *velin*, Anne Gilbert.

FROMENTIN (Marguerite), fille de Michel, procureur, sieur de la Chapelle, et de Marguerite Lucas. — Jean Bourrelier, sieur de La Vallée, veuf de Catherine Dubois. Contrat 17 février 1710. 3500 liv. au *point de France*.

FROMENTIN (Michel-Guillaume), sieur de la Fromentinière, frère de la précédente. — Renée Goujon. Contrat 18 juillet 1711. 1500 liv. au *point de France*. Remarié le 23 mai 1720 à Marthe Boulay.

FROMENTIN (Madeleine), sœur du précédent. — Alexandre Decaux, sieur des Champs, marchand de toiles, blanchisseur. Mariés le 14 janvier 1727. Encore marchands de *point de France* en 1748.

FROMENTIN (Marie-Madeleine), fille de Pierre et de Madeleine Boujis. — Jacques Launay, marchand de *point de France*, ancien prieur, juge consul. Mariés le 10 juillet 1742.

FROMENTIN (Pierre), fils de Pierre et de Françoise Bonvoust. — Madeleine Duchesnay. Mariés le 16 avril 1720. Encore marchande et fabricante de *point* en 1774.

FROUESSE (Michel), marchand filotier, veuf de Barbe Bayel, vélineuse, fils de Marin et de Anne Saussay. — Marie Hu-

bert. Contrat 5 septembre 1682. 150 liv. au *point de France*.

GABRIEL (Marie), fille d'André, cordonnier, et de Marie Boudet. — Jacques Mercier. Contrat 28 février 1699. 200 liv. au *point de France*.

GAILLARD (Louise), fille de Jacques et de Renée Goujon. — Nicolas Piquet, filotier. Contrat 28 juin 1676. 300 liv. au *point de France*.

GALICHET (Madeleine), fille de Gratien et de Madeleine Graffard. — Christophe Dunoyer. Contrat 19 février 1685. 300 liv. au *point de France*.

GANDON-DESROCHES (Charlotte-Marguerite), fille de Jean et de Christine Debouvet, veuve de Guillaume Troussier. — Jérôme-Jacques Colas, commis au greffe. Mariés le 10 février 1750. Décédée fabricante de *point* en 1768. L'inventaire de sa fabrique de *point* est du 3 avril 1768.

GANDON (Marie). — René Poisson. Marchands courtiers de *point de France* en 1768.

GAREAU (Julien-Henry), avocat, fils de Julien et de Louise Delamaygnée. — Marie-Françoise Dubois, marchande et fabricante de *point de France*. Mariés le 27 janvier 1742. Elle cessa le commerce le 22 décembre 1773, et donna à cette date à Louis-Augustin Malassis, son gendre, sa procuration pour régler ses affaires. Julien-Henry Gareau, avocat, marchand de *point*, bailli de la Roche, était un des signataires de la réclamation des marchands de *point* contre Louis-Alexandre Lacoste.

GAREAU (Marie-Françoise), fille du précédent. — Louis-Augustin Malassis, imprimeur du roy. Contrat 11 août 1752. 1000 liv. amassées au *point de France*.

GAREAU (Jacques-Julien), frère de la précédente. — Marthe-Eulalie Bellanger, marchande et fabricante de *point*. Le 19 janvier 1771, Marthe-Eulalie Bellanger et Marie-Françoise Dubois, veuve Henry Gareau, reconnaissent : « que quelques demeures qu'elles aient ensemble, elles n'acquerront jamais aucune communauté, non plus que dans le *commerce de point de France* qu'elles ont fait en leur particulier et qu'elles entendent continuer de même..... »

GARNIER (Marthe), femme de Guil-

laume Faudore montre à Marie Vasnier à faire l'ouvrage de *vélin*, pour *broder ou relever*, 26 août 1675 (Tabel. d'Alençon).

GARNIER (Marie), femme de Michel Mauger, cordonnier, montre le *vélin ou point d'Alençon* à Françoise Garnier, sa nièce, 17 janvier 1677 (Tabel. d'Alençon).

GARNIER (Françoise), nièce de la précédente, fille de Guillaume, drapier drapant, et de Marthe Dubois. — Pierre Peronne, tessonier. Contrat 17 octobre 1683. 200 liv. au *vélin*.

GARNIER (Catherine), veuve de Jean Bourrelrier, fille de Marin et de Catherine Plessis. — Louis Camusat de Sainte-Croix. Mariés le 9 février 1744. Encore marchands de *point* le 23 janvier 1786.

GARNIER (N.). — Marie Boistard, marchands de *point* le 29 germinal an II.

GASPARD (Martin), fils de Gaspard Gaspard (de Paris) et de Marie Bernard. — Françoise Macé. Contrat 8 mars 1676. 200 liv. au *point d'Alençon*.

GASSION (Elisabeth), fille de Gabriel. Elle montre à Elisabeth Gourdel à *monter* l'ouvrage de *point d'Alençon*, 18 mars 1681 (Tabel. d'Alençon).

GASTECLOU (Françoise), mariée à N. Beaudoin. Contrat 27 mai 1674. 240 liv. au *vélin*.

GASTECLOU (Martin), filotier, fils de Martin et de Marthe Gouel. — Marie Couronnel. Contrat 1 novembre 1677. 400 liv. au *vélin*.

GASTECLOU (Noël), fils de Noël et de Jeanne Sauvalle. — Marie Dornais, fabricante de *point*. Remarié le 20 juin 1726 à Anne Marchand, veuve Pierre Fromentin.

GASTECLOU (Louise), marchande de *point* dès 1730, 22 septembre. Elle avait épousé Jacques-Thomas Tubœuf et mourut le 17 mars 1763.

GASTINAY (Maurice), maréchal. — Françoise Vignon. Contrat 28 juin 1665. 1000 liv. au *vélin*.

GASTINE (René), demeurant chez M. Vieilh, directeur des domaines du Roi, fils de René et de Jeanne Barillet. — Françoise Guitard. Contrat 28 janvier 1753. 450 liv. au *point d'Alençon*.

GAUDELET (Françoise-Elisabeth), ori-

ginaire de Paris, fille de Jacques et de Marguerite-Elisabeth Couppard. — Jacques Fresnais, entrepreneur d'ouvrages. Contrat 6 mai 1767. Elle s'est remariée le 2 mars 1778 à Michel Lalignel et possédait, lors de son contrat, 3000 liv. en marchandises de toiles et en *point d'Alençon*.

GAUTHIER (1) (Jean), marchand, fils de Jean, marchand, et de Françoise Bizot. — Françoise Roussel. Contrat 1^{er} août 1662. 1300 liv. au *point de coupé et vélin*.

GAUTHIER (Françoise), fille du précédent. — Jean Despierres, commis au Greffe. Contrat 25 février 1685. 300 liv. au *point de France*.

GAUTHIER (Jean), cordonnier, et Marie Bonvoust, sa femme, engagent comme ouvrière en *vélin* Marie Champdavoine, le 25 mai 1665.

GAUTHIER (Marthe), fille de Michel, marchand cirier, et de Catherine Leconte. — Pierre Le Couturier, marchand. Contrat 20 février 1666. 200 liv. au *vélin*.

GAUTHIER (Jeanne), fabricante et marchande de *point*, sœur de la précédente. — Philippe Belhomme. Mariés en 1668.

GAUTHIER (Joseph), frère de la précédente. — Anne Le Couturier. Mariés le 17 novembre 1668. Ils étaient marchands de *point* et de merceries.

GAUTHIER (Françoise), fille de Marc et de Jeanne Grudé. — Pierre Collet, sieur du Tertre, marchand de draps de soie, de merceries et de *point*. Contrat 20 février 1672.

GAUTHIER (Jeanne), fille de Pierre et de Catherine Lefébure. — François Seurin, cordonnier. Contrat 11 février 1680. 300 liv. au *point d'Alençon*.

GAUTHIER (Jean), fils de François et de Marie Callu. — Anne Marignier. Contrat 25 novembre 1682. 300 liv. au *point de France*.

GAUTHIER (Jean). — Marguerite Levesque. Contrat 10 octobre 1686. 100 liv. au *point de France*.

GAUTHIER (Macé), marchand, fils d'Isaac et d'Andrée Durand. — François Froget. Contrat 23 janvier 1687. 200 liv. au *point d'Alençon*.

(1) Ce nom s'écrivait souvent ainsi : *Gautier*.

GAUTIER (René), marchand, fils de Pierre, marchand et d'Antoinette Blesbois. — Marie Renard. Contrat 16 juin 1691. 450 liv. au *vêlin*. Remarié à Madeleine Poullain, veuve René Roullain, le 12 août 1713.

GAUTIER (Marie), fille du précédent. — Jean-Georges Duval, marchand. Contrat 13 janvier 1718. 1500 liv. au *point de France*.

GAUTIER (Barthélemy), avocat, demeurant à Essey, fils d'Alexandre, sieur du Roullard, avocat, et de Marie Billy. — Madeleine Hamard. Contrat 26 janvier 1698. 500 liv. au *point de France*.

GAUTIER (Marie), fille de François, procureur, et de Marie Seguret. — François Dupont. Contrat 6 janvier 1702. 1000 liv. au *point de France*.

GAUTIER (Anne-Madeleine), fille de François-Pierre et de Anne-Gabrielle Hébert. — René-Pierre Pottier, veuf de Marguerite Sohier. Mariés le 24 avril 1759. Marchands et fabricants de *point* en 1766.

GAUTIER (Jean-Pierre), négociant, né à Nogent-le-Rotrou, demeurant depuis plusieurs années à Leipsick pour raison de commerce, fils de Pierre et de Elisabeth Colas. — Hortense Launay Cephas, fabricante et marchande de *point*. Mariés le 1^{er} septembre 1819.

GAUTIER (René-Jacques-Julien), fils de Jacques, filotier, et de Marie Gautier. — Gabrielle-Catherine Ratier, fabricante de *point*. Mariés le 8 frimaire an X. Il épousa en deuxième nocces, le 4 mars 1818, Marie-Françoise Belin Desparquets. René Gautier avait succédé en 1806 à M^{me} Radigue, dans la direction du bureau de point de M. le baron Mercier.

GAUTIER (Adèle et Rose), petites-nièces du précédent, filles de François, marchand de toiles, et de Renée-Julie Mallet. Ces demoiselles viennent de cesser la fabrication. Leur bureau de *point* est maintenant réuni à celui de M^{me} Lambert.

GAUTIER (Marie-Sophie), fabricante de *point*, fille de Frédéric-Charles, filotier et de Marie-Joséphine Poitrineau. — Prosper Douville. Mariés le 8 octobre 1839.

Dans cette famille la fabrication et le commerce du *point*, ont été introduits par Louise-Anne Drouet, fabricante de *point*, en 1748 (1). Le *point* y a été fabriqué sans interruption pendant 125 ans environ.

GVALET (Julien), cirier, confiseur, fils de François et de Anne Chalange. — Catherine Camusat, fabricante de *point*. Mariés en 1731.

GAYET (Michel), filotier. — Catherine Mercier. Contrat 9 juin 1681. 600 liv. au *point d'Alençon*.

GAYET (Louise-Françoise), fille de Jacques et de Françoise Ranquesne. — Jacques-Jean Rattier, tailleur de pierres, veuf de Gabrielle Boulou. Mariés le 24 novembre 1773. Fabricant de *point* jusqu'en 1782.

GENESLAY (Marin), coutelier, fils de Marin et de Catherine Vavasseur. — Catherine Leverrier. Contrat 7 décembre 1684. 100 liv. au *vêlin*.

GENESLAY (Marie), fabricante de *point d'Alençon* en 1685, fille de Sébastien et de Marie Coudorge.

GENESLAY (Jeanne), sœur de la précédente. — René Barrier, boulanger. Contrat 30 mars 1699. 200 liv. au *point de France*.

GENU (Renée), fille de Claude et de Anne Tuault. — Philippe Tournebot. Contrat 28 décembre 1665. 300 liv. au *vêlin*.

GENU (Pierre), marchand, fils de Nicolas, passementier, et de Jacqueline Baguet. — Louise Leclerc. Contrat 4 mars 1677. 200 liv. au *point d'Alençon*.

GENU (Françoise), fille d'Isaac et de Anne Gousde. — Paul Clouet, marchand. Contrat 17 septembre 1678. 300 liv. au *point d'Alençon*.

GENU (Joseph), marchand, veuf de Marie Blanchard, fils de Laurent et de Marie Levesque. — Renée Ailleboust. Contrat 6 juin 1680. 400 liv. au *vêlin*.

GENU (Rolland-Gaspard), maître perrequier, fils du précédent. — Marguerite Frémont. Contrat 6 novembre 1706. 400 liv. au *point de France*.

GENU (N.). — Marie Buat, marchande de *point* en 1715.

(1) Voir les noms de Drouet et de Poitrineau.

GENU (Marguerite), fille de Jean et de Marie Chantepie. — François Hamon, veuf de Anne Fouchet. Contrat 30 juin 1740. 300 liv. au *point de France*.

GENU (Pierre), frère de la précédente. — Françoise Lecoq. Contrat 19 avril 1750. 99 liv. au *point de France*.

GENU (Marie). — Pierre Vignon. Marchand de *point*, signataire de la réclamation contre Lacoste en 1757.

GENUITS (Jean), marchand, fils de Sébastien et de Marie Goullard. — Françoise Gilbert. Contrat 14 janvier 1645. 1600 liv. provenant de son trafic.

GENUITS (Sébastien), marchand, frère du précédent. — Marie-Claude Parent, fabricante de *point*. Elle prenait des ouvrières en 1671, en 1675, en 1677 et en 1683.

GENUITS (Elisabeth), fille de Sébastien, marchand, et de Elisabeth Pasquier. — Charles Guitton, marchand mercier et fabricant de *point*. Mariés le 4 février 1669. Remariée à César Bonvoust, sieur des Grouais, conseiller du roy. Contrat 18 novembre 1683. Elle resta fabricante jusqu'à sa mort, 21 février 1695.

GEOFFROY (Jean-Nicolas), perruquier. — Marie-Catherine Colibeu, marchande fabricante de *point*. Décédée le 4 février 1772.

GÉRARD (Pierre), marchand, fils de Nicolas et de Catherine Chauvel. — Marie Fouquet. Contrat 29 mai 1662. 300 liv. au *point de coupé et vélin*.

GÉRARD (Jacques), sieur de Longpré, marchand, frère du précédent. — Elisabeth Ledrel. Contrat 28 janvier 1673. 2000 liv. au *vélin*.

GÉRARD (Françoise), fille de Pierre, avocat, et de Madeleine de Saint-Patrice. — Nicolas Gilbert, sieur de la Gaignardière, veuf de Marie de la Chêze. Contrat 19 janvier 1664. 400 liv. au *vélin*.

GÉRARD (Marie), fille de Pierre et de Anne Marais. — Jacques Chauvel. Contrat 13 mai 1676. 100 liv. au *point d'Alençon*.

GÉRARD (Annibal), sieur de Bourgneuf, marchand, fils d'Annibal et de Marthe Delaville. — Marguerite Fierabras. Contrat 27 décembre 1677. 1000 liv. au *point d'Alençon*.

GÉRARD (Guillaume), boucher, fils

de Guillaume et de Marguerite Mallard. — Madeleine Bourrelier. Contrat 6 février 1681. 200 liv. au *point de France*.

GÉRARD (Louis), boucher, fils du précédent. — Françoise Alissot. Contrat 2 juillet 1710. 200 liv. au *point de France*.

GÉRARD (Marthe), fille de Martin et de Marthe Coudorge. — Macé Dibon. Contrat 6 août 1685. 400 liv. au *vélin*.

GÉRARD (Mathurin), filotier, fils de Jean et de Cécile Hignoust. — Catherine Bourdon. Contrat 3 février 1683. 500 liv. au *point de France*.

GÉRARD (Louis), sieur de La Noë, fils de Guillaume, sieur dudit lieu, et d'Elisabeth Groustel. — Catherine Dufay, de la paroisse de Lonrai. Contrat 19 juin 1708. 1200 liv. au *point d'Alençon*.

GÉRARD (Françoise), veuve de Michel Sévestre, fille de Guillaume et de Charlotte Blanchard. — Jean Lebeugle, commis aux Gabelles. Contrat 9 août 1726. 600 liv. au *point de France*.

GÉRARD (Michel), fils de Michel et de Gabrielle Chevallier. — Marguerite-Marie Clouet. Mariés le 11 mai 1751. Encore marchands de *point* en 1767.

GÉRARD (Jean-Michel), fils du précédent. — Marie-Louise-Josèphe-Sophie Drouet, fabricante de *point*.

GÉRARD (Pierre), dit Bourdonnière, maître boulanger, fils de Charles et de Louise Ménager. — Anne Saillant. Mariés le 10 novembre 1772. Marchands, fabricants et courtiers de *point de France*, 20 septembre 1788.

GERMONT (Françoise), fille de François et de Perrine Belhomme. — Jean Lecoq. Contrat 4 novembre 1674. 100 liv. au *vélin*.

GERMONT (Madeleine), fille de François, filotier, et de Madeleine Lecoq. — François Buard. Contrat 30 août 1684. 200 liv. au *point de France*.

GERVAISEAUX (Madeleine), fille de Gilles, tissier, et de Françoise Geneslay. — Mathurin Alissot. Contrat 9 juin 1680. 100 au *point d'Alençon*.

GESGOT (René), fils de Georges et d'Elisabeth Gayet. — Charlotte Lemaire. Contrat 3 septembre 1695.

GESLIN (Gillette), mariée à Michel Aillard, prend deux ouvrières le 17 avril 1673.

GESLIN (Paul), dit Pépinière, maître perruquier, fils de Paul, maître perruquier, et de Marie Pineau, sa seconde femme. — Catherine Laniece. Mariés le 12 octobre 1762. Encore marchands de *point de France* et courtiers en 1779.

GESLIN (Jean), dit Pépinière, maître perruquier, frère de père du précédent, et fils de Anne Séchet. — Marie-Anne Chevalier, fabricante de *point de France* et courtière en *point*. Mariés le 24 novembre 1740.

GESLIN (François), fils du précédent, facteur, marchand de *point de France*. Associé avec sa mère en 1766.

GESLIN (François-Simon), marchand mercier et fabricant de *point*. Marié en premières noces, le 20 avril 1751, à Anne Ranquesne et en secondes noces le 4 mai 1767, à Renée-Elisabeth Ernouf. Il était un des signataires de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste, et avait un des forts bureaux de *point d'Alençon*. Le 13 avril 1769 l'inventaire de sa fabrique montait à 15000 liv.

GILBERT (Françoise), marchande, fille de Léonard, boulanger, et de Noelle Hour. — Joachim Filoche, sieur du Grand-Dauphin, et plus tard, sieur de la Plaine, hôtelier. Mariés en 1616.

GILBERT (Charles), neveu de la précédente, marchand de toiles et de dentelles à Paris, de 1650 à 1700, fils de Léonard, hôtelier, et de Louise Boujis.

GILBERT (Françoise), sœur du précédent, fabricante et marchande de *point coupé*. — Vincent Lemée, marchand. Contrat 8 février 1642. Elle était décédée en 1678.

GILBERT (Françoise), fabricante de *point*, cousine-germaine de la précédente, fille de Nicolas, sieur du Lion d'or, et de Françoise Cherbonnier. — Jean Genuist, marchand. Contrat 14 janvier 1645. 1600 liv. en marchandises provenant de son trafic.

GILBERT (Marie), cousine-germaine de la précédente, fille de Nicolas le jeune, boulanger, et de Marie Goujon. Elle travailla pour la manufacture en 1670.

GILBERT (Roland), frère de la précédente, marchand de toiles, tapisseries et dentelles. — Renée Collet. Contrat 20 juillet 1640.

GILBERT (Roland), fils du précédent.

Même commerce que celui de son père. — Marie Godichon. Mariés le 10 mars 1678.

GILBERT (Jérémie), frère du précédent. — Elisabeth-Anne Pierre. Contrat le 25 novembre 1687.

GILBERT (Nicolas), sieur de Geneslay, marchand à Paris, rue de la Poterie, frère du précédent. Les trois frères étaient associés pour le commerce de toiles, tapisseries et dentelles et avaient, de plus, une blanchisserie à Alençon. Nicolas est décédé en 1705.

GILBERT (Renée), sœur des précédents. — Jean Chedanneau, ancien commis à la manufacture. Mariés en mai 1676.

GILBERT (Nicolas), sieur de la Gaignardière, laboureur, veuf de Marie de la Chèze, cousin des précédents, fils d'Abraham et de Catherine Parent. — Françoise Gérard. Contrat 19 janvier 1664. 400 liv. au *vêlin*.

GILBERT (Nicolas), marchand, cousin du précédent, fils de Nicolas et de Jacqueline Cherbonnier. — Anne Loupis. Contrat 22 septembre 1697. 300 liv. au *point de France*.

GILBERT (Jeanne), fabricante de *point*. — Thomas Méricel, pâtissier. Mariés le 16 décembre 1670.

GILBERT (Thomas), marchand, fils de Salomon et de Marie Herbron. — Marie Rocher, fabricante de *point de coupé* et marchande. Mariés le 8 septembre 1651.

GILBERT (Pierre), marchand, fils du précédent. — Judith Loppé. Contrat 28 juin 1678. 1000 liv. au *point de France*.

GILBERT (Andrée), fille de Gilles et de Anne Herivel. — Jean Chaplain, boulanger. Contrat 17 août 1681. 500 liv. au *vêlin*.

GILBERT (Madeleine), sœur de la précédente. — Nicolas Favien. Contrat 20 mai 1685. 300 liv. au *point de France*.

GILLOT (Samuel), tabellion, fils de Samuel, contrôleur des deniers communs d'octroi, et de Marie Moussard. — Elisabeth Lerouillé, marchande de merceries et de dentelles. Contrat 23 décembre 1644.

GILLOT (Jean), sieur de la Garde, marchand, fils du précédent. — Madeleine Thirault. Contrat 29 septembre 1679. 1500 liv. au *point d'Alençon*.

GILLOT (Nicolas), sieur Duparc, fils d'Isaïe, sieur du Coudray, greffier, et de Suzanne Ardesoif, marchande de *point* et de dentelles. — Elisabeth Lerouillé, marchande et fabricante. Contrat 10 mars 1663. 1000 liv. à faire des ouvrages. Ces ouvrages étaient des tapisseries et du *point* dont elle était marchande.

GILLOT (Suzanne), sœur du précédent. — Jacques Levasseur, sieur de la Poignerie. Contrat 6 juin 1667.

GILLOT (Anne), fille de Jean, marchand, et de Anne Boullay. — Jean-Pierre Osmont. Contrat 17 janvier 1728.

GILLOT (Madeleine). — Jean Leconte, sieur des Clérets, marchand mercier et marchand de *point* à Alençon et à Paris. Décédé en 1743.

GIROU (Jacques), marchand tanneur. — Anne Choisine, marchande de *point de France*, en 1700.

GIROU (Marie-Anne), fille du précédent. — Louis Malassis, imprimeur. Mariés le 16 septembre 1734. Ils font le commerce de *point* en 1735.

GIROUARD (Andrée), fille d'Alexandre et de Marguerite Fourré. — Laurent Fortier. Contrat 24 avril 1680. 600 liv. au *velin*.

GIROUARD (Madeleine), fille d'Alexandre, sieur de Villeneuve, et de Louise de Boislabert. — René Pinel, chirurgien, veuf de Marthe Froger. Contrat 20 juin 1691. 200 liv. au *point de France*.

GODARD (Jacques), drapier, fils de Charles, drapier, et de Catherine Lebreton. — Perrine-Françoise Lebreton. Contrat 3 novembre 1676. 400 liv. au *velin*. Ils font encore fabriquer en 1685.

GODÉ (François), sieur de Longchamps, marchand, fils de François, jardinier de Madame la duchesse de Guise, et de Louise Aubin. — Françoise Boullard. Contrat 8 octobre 1682. 100 liv. au *velin*.

GODÉ (Marguerite), fille du précédent. — Jean Goujon. Contrat 24 janvier 1722. 1200 liv. au trafic de *point de France*.

GODÉ (Marie-Madeleine), sœur de la précédente. — Urbain Bordeaux, marchand à Fresnay. Contrat 31 mars 1725. 500 liv. au *point de France*.

GODEFROY (François-Toussaint), fils de François, boulanger, et de Françoise Valframbert. — Marie Potier. Mariés le 1^{er} juillet 1755. Marchands de *point de France* jusqu'au 12 nivôse an II.

GODEFROY (Jacques), veuf de Jacqueline Roze, frère du précédent. — Jacqueline Françoise Ollivier de la Rivière. Mariés le 31 août 1774. Marchands de *point de France*.

GODICHON (Marie). — Rolland Gilbert, marchand. Contrat 10 mars 1678.

GODISSON (Pierre), hôtelier, fils de Mathurin et de Marie Marchand. — Elisabeth Faudore, fabricante de *point*. Contrat 4 juillet 1678.

GOHIER (Marie), fille de François et de Marie Rivière. — Joseph Vavasseur. Mariés le 11 octobre 1763. Marchands de *point*, en 1765.

GOMAS (Jeanne), fille de Pierre et de Jeanne Leveillé. — Charles-Léonard Leverrier. Contrat 17 avril 1706. 100 liv. au *point de France*.

GONDOIN (Adam), cordonnier, fils de Guillaume et de Marguerite Chevrel. — Marie Hamard. Contrat 13 mai 1702. 200 liv. au *velin*.

GONDOIN (Joseph), fils de Louis et de Cécile-Anne Hue. — Gabrielle Scard. Contrat 17 janvier 1708. 300 liv. au *point de France*.

GOSSELIN (Pierre), fils de Pierre et de Marguerite N. — Marie Lucas. Contrat 4 juin 1676. 100 liv. au *point d'Alençon*.

GOUIER (Céleste-Louise), fabricante de 1844 à 1873, mariée à Jean Adolphe Besnard, le 22 mai 1844.

GOUJON (1) (Michel), boulanger, demeurant Porte-de-la-Barre, fils de Michel, boulanger, et de Madeleine Elliot. — Renée-Barbot, nièce de M^{me} La Perrière. Contrat 15 avril 1670. 3000 liv. au *velin*.

GOUJON (Jérémie), marchand, fils du précédent. — Marthe-Françoise Lepeltier, marchande fabricante de *point*. Contrat 17 février 1703. L'inventaire fait après le décès de Jérémie (13 juillet 1717), renferme la désignation d'une grande quantité de *point*.

GOUJON (Michel), marchand de *point* à

(1) Ce nom s'écrivait souvent ainsi : *Gougeon*, par les membres de la même famille.

Paris, frère du précédent. — Marie Coru. Mariés le 6 novembre 1706.

GOUJON (Renée), sœur des précédents. — Michel Fromentin, sieur de la Fromentinière. Contrat 4 août 1711. 1500 liv. par son industrie, pécule et travail à faire des *points de France*.

GOUJON (Catherine-Françoise), fille de Jérémie et de Marthe Lepeltier, déjà cités. — Nicolas Blesbois de La Garenne, marchand de *point*. Mariés le 15 janvier 1732.

GOUJON (Jérémie), sieur de la Fontenelle, frère de la précédente. Associé avec Nicolas La Garenne, son beau-frère, et Thomas Winckelmans, marchand, demeurant à Liège, suivant acte passé au Mans, le 17 janvier 1750, pour faire le commerce du *point* et autres marchandises à Lécogane (île Saint-Domingue).

GOUJON (Jérémie-André), sieur de la Binardière, marchand de *point*, fils de Michel, marchand à Paris, et de Marie Coru, petit-fils de Michel et de Renée Barbot, neveu et cousin-germain des précédents. — Marie-Anne-Catherine Baron de Ligny. En 1740, la directrice de sa manufacture de *point de France* était Anne-Antoinette Bouessé de La Prairie. Il fut, en 1743, qualifié écuyer, valet de chambre de la reine; puis en 1763, secrétaire du roi, maison et couronne de France. Il avait une des plus belles fabriques de *point* de la ville d'Alençon, ainsi que cela fut constaté dans le mémoire des marchands de *point* rédigé contre Lacoste en 1757 et dont il était un des signataires. C'était donc avec raison qu'il disait que, depuis plus de cent ans, il se fabriquait du *point* dans sa famille, puisque sa grand-mère était fabricante de *point* en 1670, qu'elle était nièce de la créatrice du *point*, M^{me} La Perrière, et que le commerce et la fabrication s'étaient continués sans interruption dans sa famille, depuis l'origine, jusqu'en 1770 environ. En 1771, le 8 février, il fut pris pour expert de la manufacture de *point* de Jean Devalframbert, et est désigné comme *ancien fabricant de point*. Jérémie-André Goujon, sieur de la Binardière, avait donc quitté le commerce à cette date. Il mourut à Alençon, le 12 novembre 1786.

GOUJON (Marthe), fille de Pierre et de

Catherine Boujis. — Philippe Lorphelin, filotier. Contrat 18 février 1666. 80 liv. au *vêlin*.

GOUJON (Anne), fille de François et de Noémie Chastelais. — Pierre Martin. Contrat 28 mars 1683. 300 liv. au *point d'Alençon*.

GOUJON (Anne-Madeleine), fille de Marin, boulanger, et de Françoise Poullain. — Léonor Vaudoré, praticien. Contrat 20 mars 1695. 500 liv. au *point de France*.

GOUJON (Jean), marchand mercier, joaillier, fils de Pierre et de Catherine Fouqueron. — Marguerite Godé. Contrat 24 janvier 1722. 1200 liv. au trafic de *point de France*. Inventaire avec désignation de *point*, 15 juillet 1727.

GOUJON (Anne-Marie), marchande de *point*, fille de Jean et de Anne Poret. — Jean Chevallier. Mariés 15 octobre 1715. Encore marchande en 1766.

GOUPIL (Pierre), fils d'Olivier et de Marguerite Groustel. — Catherine Martin. Contrat 29 novembre 1663. 300 liv. au *vêlin*.

GOUPIL (René), sieur des Essards, marchand, fils de Gilles, bourgeois d'Argentan, et de Marguerite Thouars. — Madeleine Farcy. Contrat 16 novembre 1665. 4000 liv. argent, meubles et *vêlin*.

GOUSDE (Marguerite), fille de Guillaume et de Madeleine Corneille. — Jean Delaville. Contrat 4 mars 1646. Encore fabricante en 1680 et 1685. A cette dernière date, elle prenait des ouvrières.

GOUSDE (Madeleine), fille de Jean et de Madeleine Goujon. — Marin Vavasseur, sieur de la Motte, huissier du grand prévôt de la province de Normandie. Contrat 25 juillet 1677. 400 liv. au *point d'Alençon*.

GOUSDE (Jean), frère de la précédente. — Marie Richer, fabricante. Mariés le 26 novembre 1693.

GOUSDE (Charles-Guillaume), sieur des Fiches, employé dans les fermes du Roi, fils de Hubert et de Marie Guilloré. — Françoise Thommeret. Contrat 8 juin 1754. 600 liv. au *point de France*.

GOUSDE (Joseph-François), sieur des Fiches, maître chirurgien, juré de la ville d'Alençon, fils de François, chirurgien, et de Marie-Anne Devalframbert. — Elisabeth-Madeleine Rondeau. Contrat 11 juin 1754. 2000 liv. au *point d'Alençon*.

GRAFFIN (Israël), marchand, fils de François et de Suzanne Ruel. — Renée Loppé. Contrat 13 janvier 1681. 1000 liv. gagnées par son trafic au *point de France*.

GRAFFIN (Jeanne), fille de Nicolas et de Madeleine Livache. — Georges Lemaire. Mariés le 6 février 1690.

GRANDPRÉ (Suzanne), marchande de *point* en 1760.

GRANGER (Madeleine), fille d'Isaac et de Catherine Ratier. — Maurice Pollard, charron. Contrat 29 avril 1680. 300 liv. au *vêlin et point de France*.

GRANGER (Marie), fille de Michel, marchand, et d'Elisabeth Gruel. — Louis Lemeunier, sieur de Saint-André, marchand. Contrat 7 septembre 1687. 500 liv. au *point de France*.

GRANGER (Pierre), sieur de Préfontaine, fils d'Israël, sieur des Noës, et de Anne Lerouillé. — Marie-Marthe d'Ocaigne. Contrat 25 janvier 1717. 2500 liv. provenant de son travail et industrie, chez sa tante de la Fontenelle, marchande et fabricante de *point*.

GRAVELLE (Marie). — Israël Ruel, marchand. Contrat 28 octobre 1674. 200 liv. au *vêlin*.

GRAVELLE (Sébastien), labourer, fils de Guillaume et de Catherine Vavasseur. — Renée Mercier. Contrat 9 mai 1675. 300 liv. au *vêlin*.

GRAVELLE (Louis), fils de Michel et de Françoise Seurin. — Marie Bousselet. Contrat 6 janvier 1684. 150 liv. au *point de France*.

GRAVELLE (François), veuf de Perrine Vaudoré, fils de Pierre et de Michel Cosseron. — Elisabeth Lebeugle. Contrat 19 juin 1685. 200 liv. au *point d'Alençon*.

GRISON (Suzanne), fille de Pierre, boulangier, et de Jeanne Lepeltier. — Jean-Antoine-Claude Malitourne, filotier. Mariés le 4 janvier 1741. Marchands de *point* jusqu'en 1777, 27 novembre, date de l'inventaire de leur fabrique.

GROUSTEL (Françoise), fille de René, sieur de Groustel, et de Françoise Quillel. — Abraham Rouillon, apothicaire, sieur de Hautval. Contrat 23 février 1621. Les « deniers, brevets, bestiaux et obligations que la future possède proviennent de son bon ménage, ouvrages, trafic,

« par elle faits sans aucun avant age de ses « père et mère, qui présentement l'ont « reconnu... » Elle vendait du *point coupé, des tapisseries et autres ouvrages*.

GROUSTEL (Marthe), sœur de la précédente, veuve de Léon Gaultier, sieur de Courtoux, avait la même profession que sa sœur. Elle épousa, en secondes noces, Jacob de Vallée, écuyer, sieur du Tertre. Contrat 9 juin 1635. 3000 liv. de meubles et tapisseries au *point compté*.

GROUSTEL (Marie), sœur des précédentes, travaillait, ainsi que ses sœurs, aux tapisseries, au *point coupé*, au filet brodé, etc. Mariée à David Beaudoin. Contrat 2 juillet 1614. 800 liv. par son labeur et industrie.

GROUSTEL (Renée), fille de Pierre et de Françoise Boulay. Fabricante de *point* en 1664.

GROUSTEL (Judith), fille de Samuel et de Madeleine Le Ferreur. — Pierre Guestre. Mariés le 9 juillet 1670. Prennent des ouvrières le 24 juin 1675 pour travailler au *vêlin*.

GROUSTEL (Judith), fille de Pierre, marchand, et de Jacqueline Brisard. — Georges Lemarié. Contrat 24 septembre 1675. 300 liv. au *vêlin*.

GROUSTEL (Jacqueline), fille de François, labourer, et de Françoise Chantepie. — Pierre Dunoyer, marchand drapier. Contrat 9 décembre 1684. 150 liv. au *point de France*.

GRUÉ (Julien), peintre, fils de Sébastien et de Anne Poitrineau. — Louise Deshayes. Contrat 28 juillet 1680. 50 liv. au *vêlin*.

GUELPIN (Catherine), fille de Geoffroy, bourrelier, et de Françoise Montulay. — François Mauger. Contrat 10 mars 1664. 300 liv. au *vêlin*.

GUELPIN (Jacques), fils de Philippe et de Elisabeth Gesland. — Renée Marchand. Contrat 29 juin 1676. 300 liv. au *vêlin*.

GUÉPIN (Marie), fille de Julien et de Marie Lorieux. — Louis Legras. Contrat 1^{er} janvier 1716. 150 liv. au *point et ouvrages d'Alençon*.

GUÉPIN (Etienne-François), boisselier, fils d'Etienne et de Renée Lefebvre. — Marie-Jacqueline Ratier. Contrat 15 janvier 1772. 300 liv. au *point de France*.

GUÉRIN (Jean-Baptiste), employé à la recette des aides et tarif, demeurant depuis deux ans à Alençon, fils de Jean et de Marie Gasnier (de Toul en Champagne). — Louise Ruel, fabricante de *point*. Contrat 4 septembre 1666. Il fut nommé directeur de la manufacture des *points de France* établie au Mans et était encore directeur de ce bureau le 27 avril 1673.

GUÉRIN (Anne), fille de Michel et de Philippe Desmoulins. — Nicolas Martin, boulanger, veuf de Michelle Simon. Contrat 4 mars 1686. 160 liv. au *point d'Alençon*.

GUÉRIN (Catherine), fille de Jean et de Jeanne Choufaux. — Michel Brière, marchand, veuf de Anne Trufaud. Contrat 22 mai 1690. 300 liv. au *point de France*.

GUÉRIN (Barbe), fille de Jacques et de Renée Tessier. — Charles Lemetayer, journalier. Contrat 11 mars 1706. 400 liv. par son bon ménage et *grand travail au point de France*.

GUÉRIN (Gabrielle), fille de René, sieur de la Vallée, marchand, et de Gabrielle Saulnier. Factrice des MM. Mañescot, de 1716 à 1731. Elle est décédée le 27 décembre 1761.

GUÉRIN (Zélie-Marie), fabricante de *point*, fille d'Isidore et de Louise-Jeanne Macé. — Louis Martin, horloger. Mariés le 12 juillet 1858. Elle était factrice pour la maison Pigache, eut une médaille d'argent à l'exposition de 1858 à Alençon, puis travailla pour son compte.

GUESTRE (Pierre), marchand, fils d'Étienne et de Marguerite Guillois. — Judith Groustel, fabricante de *point*. Mariés le 9 juillet 1670.

GUIBERT (Madeleine), fille de François et de Marie Thimont. — Nicolas Bedouard. Contrat 13 mars 1688. 80 liv. au *point de France*.

GUIBERT (François), cordonnier, frère de la précédente. — Louise Fouet. Contrat 1^{er} mai 1692. Elle a gagné son ménage au *point de France*.

GUIBERT (Louis-Abraham), fils de Louis-Nicolas et de Anne Saillant. — Louise Barbé. Contrat 26 octobre 1769.

400 liv. au *point de France*. Encore marchande et fabricante de *point* en 1782.

GUICHARD (Nicolas), marchand chandelier, fils de Jean et de Judith Graffin. — Anne Lelièvre. Contrat 6 mai 1670. 500 liv. au *vêlin*.

GUILLAUME (Paul), filotier. — Marguerite Blanchard. Contrat 13 janvier 1687. 100 liv. au *point d'Alençon*.

GUILLEMIN (Julien-Mathurin). — Euphrosine Barbot, fabricante de dentelles. Mariés le 7 octobre 1846. Décédée le 11 octobre 1876.

GUILLOCHET (Rollin). — Renée Nicoust. Contrat 11 avril 1684. 100 liv. au *vêlin*.

GUILLORÉ (René), marchand, fils de Jean et de Louise Marignier. — Marie Richer. Contrat 4 janvier 1665. 150 liv. au *vêlin*.

GUILLORÉ (Anne), fille de Pierre et d'Agnès Caillard. — Pierre Decaux, sieur Deslonde. Contrat 4 février 1685. 300 liv. au *point de France*.

GUILLORÉ (Geneviève), fille de Mathieu, sieur du Désert, et de Gabrielle Genuits. — Etienne Levesque, marchand. Contrat 10 juin 1700. 1000 liv. au *point de France*.

GUITARD (Françoise), fille de Julien, sieur de La Pierre, et de Françoise Lemaitre. — Henri Hamel, marchand. Contrat 22 octobre 1665. 100 liv. au *vêlin*.

GUITARD (Jean), filotier, fils de René et de Anne Goricu. — Marie Charpentier. Contrat 22 novembre 1691. 100 liv. au *point d'Alençon*.

GUITARD (Françoise), fille de François et de Marie Guery. — René Gastines, demeurant chez M. Vicilh, directeur des domaines. Contrat 28 janvier 1753. 450 liv. au *point d'Alençon*.

GUITTON (1) (Charles), marchand, fils de Jacques et de Suzanne Legallois. — Elisabeth Genuits, fabricante de *point*. Mariés le 4 février 1669. Ils avaient un des forts bureaux de l'époque. Charles Guitton s'était joint à Louis Marescot et au sieur Gence, pour faire une réclamation en 1680 afin de pouvoir poursuivre ceux qui copiaient leurs dessins.

(1) En 1669 il signait *Guitton*, ainsi que son père. En 1678, il avait supprimé un *t* dans sa signature. Ses enfants reprirent la première signature.

Dans l'inventaire de sa fabrique les ouvrages de *point* montaient à la somme de 17616 liv. Sa veuve se remaria le 22 novembre 1683 à César Bonvoust, sieur des Grouais, conseiller du roi, lieutenant particulier.

GUITTON (Suzanne), fille du précédente. — René Bonvoust, sieur des Grouais, marchand mercier et marchand de *point*. Mariés 14 janvier 1687.

GUITTON (Marie), sœur de la précédente. — Charles-Antoine Meusnier de Villiers, employé dans les affaires du roi, originaire de Paris. Contrat 2 décembre 1710. 3000 liv. gagnées par son travail et industrie. Son travail et son industrie n'étaient autres que la fabrication et le commerce du *point*.

GUY (Julienne), fille de Jacques et de Françoise Leroux. — Pierre Thirault, drapier. Contrat 10 mai 1683. 60 liv. au *point d'Alençon*.

GUYMARD (Jacques), sieur du Parc, fils de René et de Renée de Briqueville. — Gabrielle Belland. Contrat 7 juillet 1716. 300 liv. au *point de France*.

HAMARD (Madeleine), fille de Sébastien et de Marie Laisné. — Vincent Sauvieur. Contrat 18 novembre 1663. 300 liv. au *vêlin*.

HAMARD (David). — Madeleine Lucas. Elle engage des ouvrières en 1664 pour travailler chez elle au *vêlin*.

HAMARD (Madeleine), fille du précédent. — Gaspard Hamard, son cousin germain, procureur au baillage et siège présidial d'Alençon, fils de Charles et de Marie Louvel. Contrat 20 octobre 1669. 500 liv. au *vêlin*.

HAMARD (Madeleine), fille du précédent. — Barthélemy Gautier, avocat, demeurant à Essey. Contrat 26 janvier 1698. 500 liv. au *point de France*.

HAMARD (Elisabeth), sœur de la précédente. — Jacques-François Demées, conseiller du roi, procureur au grenier à sel d'Alençon. Contrat 3 mai 1700. 500 liv. au *point de France*.

HAMARD (Gaspard-François), licencié ès-lois, frère de la précédente. — Marie Taillarda, fabricante de *point*. Mariés en 1707.

HAMARD (Marie), fille de Charles et de

Marguerite Boujis. — François Chevrel, marchand. Contrat 28 mars 1692. 200 liv. au *vêlin ou point de France*.

HAMARD (Marie), sœur de la précédente. — Léonard Filoche, tessier. Contrat 21 octobre 1700. 200 liv. au *point de France*.

HAMARD (Jean), marchand, fils de Nicolas et de Madeleine Laisné. — Anne Cherrier. Contrat 6 septembre 1680. 300 liv. au *point de France*.

HAMARD (Marie), fille d'Isaac et de Madeleine Blot. — Adam Gondoin, cordonnier. Contrat 13 mai 1702. 200 liv. au *vêlin*.

HAMEL (Henri), marchand, fils de Henri et de Marie Ramon. — Françoise Guillard. Contrat 22 octobre 1665. 100 liv. au *vêlin*.

HAMON (Isaac), fils d'Isaac et de Marie Hébert. — Anne Marchand. Contrat 30 mai 1684. 200 liv. au *vêlin*.

HAMON (François), veuf de Anne Fouchet. — Marguerite Genu. Contrat le 30 juin 1740. 300 liv. au *point de France*.

HANOUST (Michelle), fille de Michel et Louise Beziers. — Raymond Tessier, commis aux aides. Contrat 20 mars 1683. 300 liv. au *vêlin et point d'Alençon*.

HARLAN (Pierre), licencié en droit, avocat au baillage et siège présidial d'Alençon, fils de Brice, conseiller du roi, receveur des bois de la maîtrise des eaux et forêts d'Argentan. — Anne Legeay. Contrat 20 janvier 1723. 1500 liv. au *point de France*.

HAUTON (Anne), veuve en premières noces de Jean Rosel, en deuxième noces de François Leger, fille de Jean-Antoine et d'Antoinette Margerie. — Guillaume d'Ocagne, sieur du Plessis, marchand de dentelles. Contrat 23 août 1756.

HÉBERT (Françoise), fille de René, *passemmentier*, et de Françoise Marignier. — Pierre Ollivier, carreleur. Contrat 22 février 1658. 200 liv. gagnées à faire du *passemment* (Il est probable que le nom de *passemment* doit ici se rapporter à la *passemmenterie* et non à du *point coupé*).

HÉBERT (Jacques), estamier, fils de Paul et de Renée Ferreur. — Françoise Delaville. Contrat 17 janvier 1671. 500 liv. au *vêlin*.

HÉBERT (Françoise), fille du précédent. — Nicolas Belland, marchand. Mariés le 5 février 1697. 400 liv. au *point de France*.

HÉBERT (Madeleine), sœur de la précédente. — René Duval, sieur du Rocher, marchand drapier. Contrat 30 juillet 1715. 400 liv. au *point de France*.

HÉBERT (Clément), orfèvre, neveu de la précédente, fils de Jean et de Anne Jobidon. — Marie Moyer, marchande de *fil à vélin* et fabricante. Contrat 11 juin 1764. 500 liv. amassées et employées au commerce du *point de France*.

HÉBERT (Jean-Jacques), l'aîné, orfèvre. — Gabrielle-Jeanne Fontaine. Marchands de *point* en 1766. Décédée le 27 pluviôse an II.

HÉBERT (Thomas), orfèvre. — Anne Moyer-Villeneuve, fabricante de *point de France* en 1769. Mariés le 18 janvier 1742.

HÉBERT (N.), de la Chevalerie, signataire de la réclamation contre Lacoste en 1757.

HÉBERT (D^{me}), fabricante de *point* en 1790.

HÉBRÉ (Lucie-Marie), veuve Alfred Lambert, actuellement fabricante de *point*.

HELLOUIS (Louise), fille de Laurent et de Madeleine Goujon. — Pierre Safray. Contrat 1^{er} octobre 1679. 150 liv. au *point d'Alençon*.

HELLOUIS (Jeanne), sœur de la précédente, fabricante ainsi que sa sœur.

HERBINIÈRE (N.), marchand de *point* en 1754.

HÉRISSON (Charles), tressier, fils de Jacques et de Marguerite Tested'homme. — Françoise Peronne. Contrat 21 juillet 1757. 400 liv. au *point de France*.

HERIVEL (Catherine). — Guillaume Leconte, *vêlineur* en 1682.

HERMENOUL. — Voir ERMENOULT.

HÉRON (Madeleine), fille de Philippe et de Catherine Champfaily. — Léonard de La Forge, marchand drapier. Contrat 29 septembre 1688. 100 liv. au *vêlin*.

HERSON (Madeleine), fille de Pierre-Hector et de Madeleine Coulon. — Pierre Collet, marchand. Contrat 29 octobre 1692. 300 liv. au *point de France*.

HERVÉ (Marie-Anne), fille de Robert, menuisier, et de Marie-Anne Marigny. Fabricante de *point* de 1736 à 1813. A cette

dernière date, elle déclare cesser la fabrication; mais elle la reprit en 1823 et devint la commise de M. Laruz-Triboust, pour faire broder à Alençon, et aussi pour faire fabriquer du *point*.

HOBON (Macé), filotier, fils de François et de Anne Lctourneur. — Louise Liousty. Contrat 2 octobre 1683. 300 liv. au *vêlin*.

HODÉ (François), le jeune, marchand, demeurant à Rouen, fils de François, marchand, et de Françoise Protoré. — Marie Cuisnet. Contrat 20 septembre 1676. 500 liv. au *point d'Alençon*.

HOMMEY (Georges), sieur de Mèhèrent, fils de Pierre, sieur de Mèhèrent, et de Louise Blondel. — Marguerite de Boislam- bert. Contrat 24 septembre 1665. 800 liv. au *vêlin*.

HOMMEY (César), sieur des Noës, fils du précédent. — Madeleine Seguret, fabricante de *point*. Mariés en 1694.

HOMMEY (Marguerite), sœur du précédent. — Charles Cherbonnier, sieur du Val. Contrat 24 décembre 1698. 800 liv. au *point de France*.

HONORÉ (Pierre), marchand mégissier, fils de Louis et de Anne Gérard. — Anne Moyer de Villeneuve. Mariés le 18 janvier 1742. Encore marchande de *fil à vélin* et fabricante en 1769.

HORIONNAY (Jeanne-Thérèse), fabricante de *point* en 1772.

HOUE (François), filotier, fils de Julien et de Renée Huchet. — Marguerite Piol. Contrat 3 février 1681. 200 liv. au *vêlin*.

HOUREBOURG (René), sieur de l'Escu, marchand, fils de Abraham, procureur, et de Madeleine Delaville. — Marthe Hourdebourg, fille de Jacques et de Suzanne Quillel. Contrat 10 août 1651. Encore marchands de *point* en 1678.

HOUREBOURG (Isaac), marchand, cousin du précédent, fils d'Isaac, sieur de la Chesnaye, et de Anne Leboulanger. — Marthe Delaville. Contrat 6 juillet 1671. 250 liv. au *vêlin*.

HOUREBOURG (René), marchand, cousin du précédent, fils de Jean, sieur de la Chesnaye, marchand, et de Marie Thiboust. — Madeleine Collet, fabricante. Mariés le 23 janvier 1686.

HOUSSEMAINE (Marthe), fabricante

de *point* en 1665, fille d'Ambroise et de Louise Beaudoin.

HOSSEMAINE (Renée), sœur de la précédente. — Jean Blanchard, filotier. Contrat 21 août 1670. 300 liv. au *velin*.

HOSSEMAINE (Françoise), fille de Jean, sieur de la Sausonnerie, procureur, et d'Elisabeth Levasscur. — Charles Boullay, marchand. Contrat 31 décembre 1643. 300 liv. par son industrie.

HOSSEMAINE (Pierre), sieur du Tertre, marchand, frère de la précédente. — Suzanne Rouillon. Contrat 1^{er} août 1662. 4500 liv. provenant de son pécule et bon ménage.

Ils vendaient du *point*, des tapisseries, de la toile, et furent hostiles à l'établissement de la manufacture.

HOSSEMAINE (Benjamin), marchand, fils de Salomon, procureur, et de Françoise Hourdebourg. — Suzanne Collet, fabricante. Mariés le 17 décembre 1681.

HOSSEMAINE (Marie), fille de Charles, estamier, et de Madeleine Poujade. — Joseph Rouillon, greffier. Contrat 20 juillet 1682. 700 liv. au *point de France*.

HOSSEMAINE (Madeleine). — Jean de Boyville, marchand de *point* et de toiles.

HOSSEMAINE (Elisabeth), fabricante de *point*, fille de Michel, directeur général des domaines, et de Louise Desormes. — Pierre Lecamusat, marchand. Mariés le 11 septembre 1725.

HOSSEMAINE (Anne-Madeleine), fille de Pierre, et de Madeleine de Boyville. — Pierre-Abraham Lesage-Duparc, marchand de toiles et de *point*. Contrat 21 janvier 1729. Inventaire de leur fabrique de *point*, le 8 mai 1752.

HOSSEMAINE (Marie-Anne). — Jean Devalframbert, sieur du Parc, marchand mercier et de *point* à Paris, veuf de Marie-Anne Le Manceau-Deschaleries.

Ces différents membres de la famille Houssemaine sont issus de Jacques Houssemaine et de Guillemine Duperche, décédés avant 1550.

HOSSEMAINE (François), cordonnier, fils de Jacques-François et de Marthe Basille. — Anne Coru. Mariés 4 février 1766. Encore marchande de *point et courlière* le 19 septembre 1787.

HOUTOU (Michel-Jacques), sieur de la Billardière, fils de Jacques et de Renée Fromentin. — Madeleine-Jeanne Lépin. Mariés le 20 février 1745.

HUBERT (Marie), fille de Jacques et de Espérance Bouttier. — Michel Frouessé, veuf de Barbe Bayel. — Contrat 5 septembre 1682. 150 liv. au *point de France*.

HUBERT (Etienne-René), fils de René et de Anne Sellos. — Marie-Renée Paris. Mariés le 23 janvier 1753. Encore fabricante de *point de France* en 1774.

HUBERT (Louise-Françoise), fille de Jean-François, drapier, et de Françoise Cardinal. — René Rallu, marchand lapidaire. Mariés 31 août 1756. Encore marchands de *point de France* en 1788.

HUBERT (Elisabeth), sœur de la précédente. — Julien-Noël Roger, menuisier et dessinateur en *point de France*. Contrat 15 septembre 1758.

HUE (Mathieu), tailleur, fils de Mathieu et de Anne Martin. — Françoise Cardinal. Contrat 12 avril 1720. 100 liv. au *point de France*.

HUET (Jacques-Michel), marchand de *point de France* en 1784.

HUIGNARD (Jules), Marié à Noémie Besnard. Fabricant de *point* depuis 1873.

HUIR (Marie), fille de Guillaume et de Barbe Manoury. — Remy Boullard, drapier. Contrat 25 décembre 1665. 200 liv. au *velin*.

HUIR (Marie), sœur de la précédente. — François Jousset, tessier. Contrat 24 janvier 1669. 200 liv. au *velin*.

HUQUET (Abraham), tessier, fils de Mathurin et de Louise Savary. — Marie Bourdin. Contrat 2 mars 1681. 80 liv. au *point d'Alençon*.

HUQUET (Jacques), dit Dupart. — Françoise Maignan, marchande de *point*, en 1760.

HUQUET (Marie-Marthe), fille de Louis et de Marie Passe. — François-Louis Sannegon, perruquier. Mariés le 9 octobre 1759. Marchands de *point de France*, en 1765.

HUREL (Cécile-Désirée), actuellement fabricante. Mariée le 19 février 1868 à Jean-Marie-Joseph Lerenard.

HUTIN (Pierre-Clément), tisserand, fils de Pierre-Clément et de Marie Delivet. —

Louise-Désirée Donon. Mariés le 31 janvier 1820. Fabricante de *point* jusqu'au 2 mars 1860, date de sa mort.

HUTREL (Anne), fille de Michel et de Marie Rainguenet. — Georges Tessier, filotier, veuf de Madeleine Chambay. Contrat 30 décembre 1762. 450 liv. au *vêlin*. Elle avait commencé à faire fabriquer, pendant qu'elle demeurait chez Gèneviève Camusat, veuve César Bonvoust; elle continua ce commerce et devint courtière en 1776.

HUTREL (Françoise), fille de Michel et de Renée Ratier. — Jean Blanchet. Mariés le 28 août 1764. Marchande fabricante de *point de France* et courtière jusqu'en 1783.

JAJOLET (Marie-Madeleine), fille de Gilles-Sébastien et de Marie-Catherine Girou. — Louis Mazier, le jeune. Mariés le 27 septembre 1768. Encore marchands et fabricants en 1779.

JAMES (Jacques), fils de Pierre, journalier, et de Anne Got. — Catherine Montulay. Mariés à Argentan, le 27 avril 1702. Il remplaça son beau-frère en 1715, dans la direction du bureau de *point* de Mathieu Guyard, jusqu'en 1745.

JAMES (Jeanne), fille du précédent, succéda à son père en 1745, pour faire fabriquer du *point* à Argentan.

JAMES (Guillaume). — Louise Berrier. Marchands et fabricants de *point de France*, en 1783.

JARY (Renée), fille de Nicolas et d'Hélène Boissard. — René Bodin. Contrat 20 octobre 1736. 300 liv. au *point de France*.

JARY (Françoise), fabricante de *point de France*, en 1765.

JEANNOIS (Jean), fils de Jean et de Renée Delacour. — Marie-Madeleine Petit. Contrat 9 mai 1694. 150 liv. au *point d'Alençon*.

JOLIS (Elise), fille de François et de Marie Delanoë. — Thomas-François Lafosse. Mariés le 26 février 1756. Elle était factrice du bureau de *point de France* de Renée Lefrère des Boulets.

JOUANNE (Gabrielle), fille de Jean, charpentier, et de Françoise Pitre. — Michel Decaen, marchand mercier. Contrat 14 juin 1665. 400 liv. au *vêlin*.

JOUBERT (Marie-Marthe). — René Crochard, veuf de Anne Launay, changeur marchand mercier, marchand et fabricant de *point*. Mariés en 1762. Décédé en 1789.

JOUIS (Claude). — Marie-Françoise Thomeret. Marchande de *point*, en 1767.

JOUSSELIN (Françoise), fille de François-Jacques et d'Elisabeth Gougeon. — Richard Poupard, tisserand. Contrat 29 décembre 1772. 600 liv. gagnées depuis qu'elle était commise du bureau de *point de France* de M. Rouillon. Ils étaient marchands de *point de France* en 1785.

JOUSSET (François), tisserand, fils de François et de Catherine Restoux. — Marie Huir. Contrat 24 janvier 1669. 200 liv. au *vêlin*.

JOUSSET (Madeleine), fille de Mathurin, journalier, et de Marie Esnault. — Pierre Bertrand, tisserand, veuf de Marie-Jeanne Roussel. Contrat 9 décembre 1753. 100 liv. au *point de France*.

JUDEL (Marie), fille de Jacques et de Marie Geslin. — Jacques Marchand, filotier. Contrat 7 janvier 1664. 300 liv. au *vêlin*.

JUDEL (Jacqueline), fille de Thomas et de Suzanne Thirault. — Robert Leroux, filotier. Contrat 12 avril 1665. 400 liv. au *vêlin*.

JUGLARD (Françoise), fille de Louis, filotier, et de Marguerite Perraux. — Vincent Fouquet, drapier. Contrat 2 juin 1680. 500 liv. au *point d'Alençon*.

JUGLARD (Louis), frère de la précédente. — Marie Laumaillet. Contrat 16 mai 1686. 120 liv. au *point de France*.

JUGLARD (Anne-Gabrielle), fille de François et d'Elisabeth Lelieu. — Isaac Toutain, journalier. Contrat 30 octobre 1730. 200 liv. au *point de France*.

JUGLET (Etienne), marchand filotier, fils de Marin, filotier, et de Madeleine Vautortre. — Henriette Vigricux. Contrat 25 octobre 1750. 300 liv. au *point de France*.

JUGLET (Marie-Renée-Félicité), vèineuse, fille de Michel-Léonard, marchand de toiles, et de Renée Chouippe. — Jean Barbe. Mariés le 26 messidor an III. Le 17 vendémiaire an VIII, elle déclare cesser le commerce du *point d'Alençon* et de broderies.

JUIGNET (Françoise), fille de François et d'Elisabeth Lemaitre. — Michel Devalframbert, boulanger. Contrat 7 avril 1670. 500 liv. au *vélin*.

JULIARD (Marthe), fille de Michel, serurier, et de Marie Darthuis. — Antoine Boullard, marchand. Contrat 5 septembre 1711. 200 liv. au *point de France*.

JULLIOT (Louis), fils d'Antoine et de Marguerite Raisin. — Françoise Laumailleur. Contrat 1^{er} juillet 1700. 150 liv. au *point de France*.

JUON (Marie), fille de Thomas et de Catherine Lejard. — Jean Paris. Contrat 24 septembre 1697. 100 liv. au *point de France*.

JUSQUIN (Henri), marchand, fils de Jean et de Henriette Clouet. — Catherine Dubois. Contrat 22 juin 1680. 600 liv. au *point de France*.

JUSTE (Jean-Charles), tailleur pour femmes, fils de Jean Volfgang-Juste et de Catherine-Salomée Svaltein, originaire de Calbruch en Allemagne. — Marie-Jeanne Dervain. Mariés le 10 janvier 1758. Remarié le 15 avril 1788 à Marie-Jeanne-Thérèse Lemuet. Il faisait le commerce du *point* dès 1760.

LACOSTE. — Voir ALEXANDRE.

LAFOSSE (François). — Elise Jolis, commise. Mariés 26 février 1756.

LAINÉ (Michel), fils de Nicolas et de Marie Houlier. — Marie-Madeleine Rousset. Mariés le 10 septembre 1744. Revendeuse de *point* en 1766.

LAINÉ (Michel-Jacques), cordonnier, fils de Michel et d'Elisabeth Esnault. — Anne-Madeleine Boul. Contrat 20 septembre 1750. 100 liv. au *point de France*.

LAMBERT (Alfred-Pierre-Adrien), fils de Pierre-Jean-Charles, marchand de toiles, et de Marie-Marguerite Chevalier. — Lucie-Marie Hebré. Mariés le 17 juin 1861.

LANGELIER (Marie), fille de Jean et de Marguerite Collet. — Marc Launay, menuisier. Contrat 1^{er} décembre 1662. 300 liv. au *vélin*.

LANGLOIS (Marin), marchand. — Madeleine Picard, fabricante de *point*, de 1664 à 1681, 23 février.

LANGLOIS (Jean), journalier, veuf

d'Elisabeth Gourdel, fabricante de *point*. — Catherine Boissière. Contrat 1^{er} juin 1698. 300 liv. au *point de France*.

LANGLOIS (Jeanne), fille du précédent. — François Thirault, filotier. Contrat 19 mai 1721. 250 liv. au *point de France*.

LANGLOIS (Jean), laboureur, fils d'André et de Thomase Marchand. — Marie Véraquin. Contrat 19 février 1691. 200 liv. au *point d'Alençon*.

LANGLOIS (Jean-Baptiste), marchand, fils de Denis et d'Hélène Robert. — Françoise Lindet. Contrat 6 février 1721.

LANGLOIS (Jacques-François-Victoire-La Fontaine), procureur, fils de François et de Madeleine Boissière. — Renée-Elisabeth Ernouf, veuve de François-Simon Geslin. Contrat 2 janvier 1773. 5000 liv. en marchandises de *point*.

LANGLOIS (Pierre), marchand et fabricant de *point* en 1786.

LANIECE (Catherine), fille de Pierre et de Jeanne Fessard. — René-Paul Geslin-Pépinère, perruquier. Mariés le 12 octobre 1762. Courtière de *point de France*, en 1779.

LANOS ou LANOE (René-Michel Gouais-Lanos), marchand de toiles et de *point* et blanchisseur, fils de Michel-Philippe de la Noë, tailleur d'habits, et de Marie-Jeanne Pernelle. — Elisabeth Renard. Mariés le 30 avril 1754. Remarié à Marie Laveille. Contrat 11 novembre 1761.

LANOS (D^{me}), fabricante de *point* à Alençon en 1787.

LA PERRIÈRE. — Voir BARBOT et RONDEAU.

LA RIVIÈRE. — Voir OLLIVIER.

LAUMAILLER (Marie), fille de Nicolas et de Marguerite Chambay. — Louis Juglard. Contrat 16 mai 1686. 150 liv. au *point de France*.

LAUMAILLER (Françoise), fille de Marin et d'Elisabeth Jusquin. — Louis Julliot. Contrat 1^{er} juillet 1700. 120 liv. au *point de France*.

LAUNAY (Marc), menuisier, fils de Fleuri et de Anne Guibert. — Marie Langellier. Contrat 1^{er} décembre 1662. 300 liv. au *vélin*.

LAUNAY (1) (Nicolas), marchand de

(1) On trouve les signatures *Launay* et *Delaunay* dans cette famille dont le nom était *Launay*

fers, petit-fils du précédent, fils de Marc et de Jeanne Perigault. — Claude Boulard, fabricante de *point*. Mariés le 24 septembre 1714.

LAUNAY (Jacques), marchand de *point de France*, prieur juge-consul d'Alençon, fils du précédent. — Marie-Madeleine Fromentin. Mariés le 10 juillet 1742. Encore marchand de *point* en 1771.

LAUNAY (Anne), sœur du précédent. — René Crochard, marchand mercier, drapier et marchand de *point*. Mariés le 2 mars 1745.

LAUNAY (Elvire-Hélène), sœur de la précédente. — Joseph Fleury, marchand crier. Mariés le 23 novembre 1747. Marchand de *point de France* en 1765.

LAUNAY (Jacques-Nicolas-Louis), marchand de *point*, neveu de la précédente, fils d'Etienne-Nicolas Launay-Dujardin et de Jacqueline-Charlotte Chambay. — Marie-Charlotte Ratier, fabricante. Mariés le 3 septembre 1793. Ont cessé le commerce du *point* en 1818.

LAUNAY (Joseph-Charles, dit Cephias), marchand de *point*, frère du précédent. — Marie-Anne Marguerith, dite Dupré, fabricante de *point*. Mariés le 11 juillet 1793. Ont cessé le commerce du *point* en 1820.

LAUNAY (Hortense), fille du précédent. — Jean-Pierre Gautier, négociant en *point*, demeurant à Leipsick, depuis plusieurs années, pour raison de commerce. Mariés le 1^{er} septembre 1819.

La fabrication et le commerce du point sont restés dans cette famille de 1660 à 1820.

LAUNAY (Catherine), fille de Marin, marchand, et de Anne Hebert. — Nicolas Courronnel, drapier. Contrat 9 août 1681. 200 liv. au *vêlin ou point d'Alençon*.

LAUNAY (Elisabeth-Généviève), fille de René et de Geneviève Langlois. — Antoine Niquelle. Contrat 1^{er} avril 1737. 400 liv. au *point de France*.

LAUNAY. — Marie Barrier, fabricante de *point* en 1749.

LAVANOY (Jeanne), fille de Pierre et d'Elisabeth Lebreton. — Jean Barbette, journalier. Contrat 22 avril 1700. 400 liv. au *point de France*.

LAVEILLE (Marie). — René-Michel Gouais-Lanos, marchand de toiles, de *point*

et blanchisseur. Mariés le 11 novembre 1761.

LAVEILLE (Anne), fabricante de *point* en 1776.

LAVIE (Suzanne), fille de Pierre et de Marie Passe. — Pierre Dugas, tisserand. Contrat 5 septembre 1750. 200 liv. au *point de France*.

LAVOURY (Renée). — René Foucher, filotier. Contrat 9 mars 1682. 150 liv. au *point d'Alençon*.

LEBEUGLE (Elisabeth), fille d'Abraham, marchand, et de Marie Guilloré. — François Gravelle, marchand, veuf de Perrine Vaudoré. Contrat 19 juin 1685. 200 liv. au *point d'Alençon*.

LEBEUGLE (Jean), commis aux Gabelles, fils de Jacques et de Julienne Phelippeaux. — Françoise Gérard, veuve de Michel Sevestre. Contrat 9 août 1727. 600 liv. au *point de France*.

LEBLANC (Marthe), fille d'Abraham et de Françoise Fretay. — Guillaume Despierres, marchand filotier. Contrat 30 décembre 1678. 100 liv. au *point d'Alençon*.

LEBLEU (Marie - Louise - Françoise - Charlotte), fille de Louis et de Françoise Tessier. — Jacques François Bisson, perruquier. Contrat 12 septembre 1768. 300 liv. au *point d'Alençon*.

LEBLEU (Louis-Maurice), marchand, frère de la précédente. — Françoise Boisière. Mariés le 6 novembre 1775. Marchands et fabricants de *point de France* de 1776 jusqu'en 1790. A cette dernière date il habitait Paris, rue du Sentier.

LEBOUCHER (Marie), fille de Joachim, tailleur, et de Suzanne Lioust. — Jacques Champdavoine, marchand et fabricant de *point*. Mariés le 24 novembre 1680.

LEBOUL (Nicolas). — Marie-Renée Bourdon. Marchands de *point de France* en 1762.

LEBOULANGER (Jacques), marchand chapelier, fils de Pierre et de Roberte Bouton. — Elisabeth Vaillant. Contrat 17 février 1666. 1000 liv. au *vêlin et point d'Alençon*.

LEBOULANGER (Jacques), chapelier, frère du précédent. — Madeleine de Saint-Ellier. Contrat 31 août 1679. 500 liv. au *point d'Alençon*.

LEBOULANGER (Pierre), marchand,

chapelier, frère du précédent. — Louise Marchand. Contrat 13 juin 1681. 500 liv. au *vêlin*.

LEBOULANGER (Jean), procureur, fils de Jean et de Pasquienne Hebert. — Louise Dornais. Contrat 27 avril 1677. 200 liv. au *point de France*.

LEBOURG (Marie), fille de Charles et de Julie Bernard. — Cosme Leroyer, filotier. Contrat 3 septembre 1679. 200 liv. au *point d'Alençon*.

LEBREC (Louis), marchand bonnetier, fils de Pierre et de Anne Garnier. — Louise Desarthe. Contrat 23 juin 1679. 150 liv. au *point d'Alençon*.

LEBREC (Marie), fille de René, marchand mercier, et de Marguerite Marignier. — François Braux, marchand. Contrat 27 avril 1681. 200 liv. au *vêlin*.

LEBREC (Marguerite), sœur de la précédente. — Martin Delamarre, affineur aux forges de la Roche-Mabile. Contrat 29 août 1686. 600 liv. au *vêlin* dont elle fait trafic.

LEBREC (Catherine), fille de Pierre et de Madeleine Ouzille. — Jean Quellier, marchand. Contrat 11 janvier 1681. 500 liv. au *vêlin*.

LEBREC (Catherine), sœur de la précédente. — Nicolas Moré, marchand droguiste, confiseur, cirier. Contrat 13 avril 1685. 800 liv. au *point de France*.

LEBREC (Marie), fille de Nicolas et de Marie Levrain. — Paul Chandebais. Contrat 19 octobre 1693. 100 liv. au *point de France*.

LEBREC (Madeleine), fille de Jean et de Madeleine Soricul. — François Stier. 24 novembre 1728.

LEBRETON (Elisabeth), fille de François et de Françoise Lecreux. — Constant Mériel, marchand. Contrat 23 octobre 1666. 100 liv. au *vêlin*.

LEBRETON (Perrine), sœur de la précédente. — Jacques Godard, drapier. Contrat 3 novembre 1676. 400 liv. au *vêlin*.

LEBUGLE (Françoise), fille de Jean-Baptiste, marchand, et de Madeleine Filoché. — François Chambay, marchand, veuf de Marie Chevalier. Mariés en janvier 1729.

LECAMUS (Jean), tressier, fils de Cécily et de Pasquière Bourdon. — Julienne Boujis. Contrat 7 novembre 1682. 100 liv. au *vêlin*.

LECLERC (Louise). — Pierre Genu, marchand. Contrat 4 mars 1677. 200 liv. au *point d'Alençon*.

LECLERC (Louis), couvreur, fils de Michel et de Michelle Marchand. — Madeleine Chastelain. Contrat 8 décembre 1687. 400 liv. au *point d'Alençon*.

LECLERC (Jean), chapelier, fils de Jacques et d'Elisabeth Fouquelin. — Anne Fagry. Contrat 11 octobre 1686. 300 liv. au *point de France*.

LECLERC (Marie). — Jacques-François Lenfant de la Blanchardière. Marchands de *point* en 1766.

LECOINTRE (Jean-Baptiste), négociant, marchand de toiles et de *point*, fils de Gilles et de Marie-Gabrielle Pépin, négociante en toiles, en *point* et dentelles à Versailles. — Anne-Marie-Jeanne Lindet. Mariés le 18 septembre 1770. Les inventaires du 25 septembre 1772 et du 28 mars 1775 indiquent l'existence d'un bureau très-important, situé rue des Marcheries.

LECOINTRE (Anne-Jeanne), fille du précédent, continua le commerce de sa mère et épousa Michel-François Bellamy, négociant, le 25 fructidor an VI.

LECONTE (Madeleine), fille de Guillaume, sieur des Roches, drapier, et d'Elisabeth Boullay. — Jean de Boyville, sieur de Grandpré. Contrat 20 septembre 1663. 2200 liv. en marchandises de *vêlin*.

LECONTE (Suzanne), sœur de la précédente. — Philippe Taunay, marchand. Contrat 19 mars 1667. 2000 liv. en marchandises de merceries et de *point* dont elle fait trafic.

LECONTE (Marthe), sœur de la précédente. — Jacques Perrier, marchand. Contrat 6 avril 1669. 1800 liv. en marchandises de merceries et argent, qu'elle a gagnés à faire des ouvrages de *vêlin* avec sa sœur Suzanne.

LECONTE (Mathieu), sieur de l'Ecotay, tabellion, cousin germain de la précédente, fils de Mathieu, tabellion, et de Anne Levasseur. — Madeleine de Boyville, fabricante. Mariés le 11 juin 1667.

LECONTE (Charles), sieur de la Fontenelle, frère du précédent. — Suzanne de Boyville, fabricante. Contrat 5 décembre 1684.

LECONTE (René), sieur de la Fonte-

nelle, fils du précédent. — Marthe Lepeltier, fabricante de *point*. Contrat 10 juin 1718.

LECONTE (Jean), sieur des Clérets, marchand mercier et de *point*, cousin du précédent, fils de Jean, sieur des Clerays, marchand de toiles, de merceries et de dentelles, faisant le trafic en Hollande, et de Anne Chauvière. — Madeleine Gillot. Décédé à Alençon le 17 avril 1743.

LECONTE (Jean), fils du précédent, marchand de toiles et de *point*, sous la Halle aux toiles de Paris. Il partit pour faire le commerce à l'étranger en 1744.

LECONTE (Anne), sœur du précédent, fabricante de *point*. — Joachim Ridou, sieur de la Bonnerie, marchand mercier et de *point*. Contrat 29 juillet 1711.

LECONTE (Louise), sœur de la précédente. Marchande et fabricante de *point*.

LECONTE (Madeleine), sœur de la précédente. Marchande et fabricante de *point*.

LECONTE (François), sieur de Saint-Germain, fils de Jean et d'Elisabeth Lemaitre. — Marguerite Sohier. Contrat 16 juillet 1663. 1400 liv. gagnées à faire du *velin* et autres ouvrages.

LECONTE (Mathieu), filotier, fils de Philippe et de Catherine Chambay. — Marie-Françoise Boujis. Contrat 10 août 1666. 200 liv. au *velin*.

LECONTE (Pierre), drapier, fils de Guillaume, huissier, et de Jeanne Cornaille. — Marguerite Millay. Contrat 27 février 1669. 400 liv. au *velin*.

LECONTE (Jean), marchand filotier, fils de Jean et de Barbe Hayer. — Françoise Germont. Contrat 4 octobre 1674. 100 liv. au *velin*.

LECONTE (Madeleine), fille de Jean, marchand, et de Catherine Biréc. — Jean Lenfant. Contrat 18 septembre 1677. 800 liv. au *point d'Alençon*.

LECONTE (Elisabeth), fille d'Antoine et d'Elisabeth Mercier. — Guillaume Lenfant, sieur de la Croix. Contrat 15 juillet 1678. 700 liv. au *point d'Alençon*.

LECONTE (Henri), filotier, veuf de Françoise Dupont. — Renée Boivin. Contrat 19 février 1678. 50 liv. au *point d'Alençon*.

LECONTE (Guillaume), filotier, fils de Philippe et de Anne Poullain. — Anne

Mauger. Contrat 1^{er} septembre 1678. 100 liv. au *point d'Alençon*.

LECONTE (Pierre), frère du précédent. — Marie Toutain. Contrat 23 juillet 1695. 300 liv. au *point de France*.

LECONTE (Guillaume), marchand vélinier, commissionnaire et fabricant de *point* en 1682. — Catherine Hérivel.

LECONTE (Marie), fille du précédent. — Edmes Camusat, marchand de *point*. Contrat 23 août 1714.

LECONTE (Antoine), marchand boucher, fils d'Antoine et d'Elisabeth Lecreux. — Anne Chartier. Contrat 20 mars 1681. 100 liv. au *velin*.

LECONTE (Marie), sœur du précédent. — Roch Picart. Contrat 26 septembre 1691. 200 liv. au *point de France*.

LECONTE (Elisabeth), fille de Pierre, boulanger, et de Madeleine Dufay. — Nicolas Leprou. Contrat 15 mai 1687. 500 liv. au *point d'Alençon*.

LECONTE (Françoise), fille de Jean et de Françoise Têtedhomme. — Joseph Chevallier. Contrat 2 juillet 1682. 200 liv. au *point de France*.

LECONTE (Marthe), fille de Pierre et de Marthe Beauchêne. — Nicolas Boulard. Contrat 16 janvier 1683. 300 liv. au *point de France*.

LECONTE (René), marchand, fils de Guillaume et de Anne Juglard. — Françoise de Saint-Denis. Contrat 29 juin 1684. 500 liv. au *velin*.

LECONTE (Jacqueline), fille de René, marchand, et de Marguerite Mabile. — Guillaume Lucas, marchand. Contrat 15 décembre 1685. 100 liv. au *velin*.

LECONTE (Elisabeth), fille de Nicolas, boucher, et de Marthe Colin. — Charles Ollivier, bonnetier. Contrat 2 octobre 1707. 800 liv. au *point de France*.

LECONTE (Louise), fille de Louis, marchand mercier, et de Louise Duchesnay. Elle fut marchande de merceries, de *point* et fabricante depuis 1710, jusqu'en 1740 environ.

LECONTE (Marie-Marthe), mariée à Jacques d'Ocagne, sieur Duplessis, marchand de toiles et de *point*.

LECONTE (Louis-Jacques), sieur de la Joustière, marchand, fils de Philippe, sieur de la Brochartière et de Marthe Poullard.

— Marthe Normand. Contrat 9 juin 1729. 3000 liv. aux ouvrages de *point de France*.

LECONTE (Antoine), fils d'Alexandre et d'Elisabeth Rucl. — Françoise Aillard. Contrat 5 juillet 1729. Encore marchande de *point* en 1760.

LECONTE (Jeanne), fille de Pierre-Guillaume et de Marie-Adrienne Broust. — Augustin François Blanquin, sellier. Contrat 6 août 1767. 280 liv. au *point de France*.

LECONTE (Marie). — François-Julien Dubois, marchand de *point de France*. Contrat 4 juillet 1764.

LECONTE (Anne), sœur de la précédente. — Pierre Pujol, vitrier, veuf de Marie-Madeleine Massard. Contrat 5 mai 1780. 300 liv. au *point de France*.

LECOQ (Gervais), tressier, fils de Nicolas et de Suzanne Dubois. — Françoise Leroux. Contrat 4 juin 1690. 90 liv. au *point de France*.

LECOQ (Françoise). — Pierre Genu. Contrat 19 avril 1750. 99 liv. au *point de France*.

LECOQ (Jean-François), cordonnier, fils de Guillaume et de Marie-Elisabeth Eustache. — Marie-Louise Legros. Contrat 10 février 1765. 300 liv. au *point de France*.

LE COUTURIER. — Voir COUTURIER.

LECREUX (Marie-Jeanne Lecreux-Dubuisson), marchande de *point* en 1750, fille de René, marchand, et d'Agnès-Madeleine Olivier.

LECREUX (Marie-Agnès), sœur de la précédente. — François Marchand, veuf de Georgine Thomas Duhamel. Marchands de *point* en 1765.

LECUYER (Angélique), fille de Jacques, tressier, et de Catherine Robillard. — Jacques Manson. Contrat 10 février 1705. 150 liv. au *point de France*.

LEDONNÉ (François), notaire royal à Alençon, fils d'Antoine et de Charlotte Chalmel. — Madeleine Demées, fabricante. Contrat 10 juin 1744. 2500 liv.

LEDONNÉ (Pierre-Louis), sieur de la Corderie, fils de Louis, avocat, et de Louise Chalmel. — Marie-Camille Lemaire. Contrat 17 novembre 1784.

LEDOUX (Florent-Pierre-Julien), tail-

leur, fils de Pierre et de Renée Lefèvre.

— Marie Elisabeth Leroux. Contrat 12 janvier 1761. 200 liv. au *point de France*.

LEDOUX (Pierre-Nicolas), boisselier, fils de Pierre-Joseph et de Françoise-Agnès Basile. — Louise-Madeleine Potier. Contrat 9 mars 1774. 100 liv. au *point d'Alençon*.

LEDREL (Elisabeth), fille de Pierre, marchand, et d'Elisabeth Lepin. — Jacques Gérard, sieur de Longpré, marchand. Contrat 28 janvier 1673. 2000 liv. au *vélin*.

LEFÉBURE (Auguste), marchand de dentelles à Paris, s'occupa de la fabrication et du commerce des dentelles depuis 1823. Il succéda à M^{me} Carpentier en 1831 et fit fabriquer du *point* à Alençon et à Bayeux après 1844. Ses fils lui ont succédé et continuent d'apporter à la fabrication toutes les innovations susceptibles d'augmenter la beauté et la perfection dans les dentelles qu'ils font fabriquer. Leurs soins ont été couronnés de succès, ce que nous indiquent les nombreuses récompenses obtenues par cette maison.

LEFÈVRE (Jean), filotier, fils de Marin et de Marie Fortin. — Marie Maréchal. Contrat 7 mars 1678. 200 liv. au *point d'Alençon*.

LEFÈVRE (Antoine), chirurgien, fils d'André, chirurgien, et de Marie Lepicart de Lisieux. — Anne Vasnier. Contrat 6 mars 1678. 700 liv. au *point d'Alençon*.

LEFÈVRE (Madeleine), fille de Guillaume, marchand mercier, et de Marguerite Fortin. — André Duplain, drapier. Contrat 15 septembre 1714. 200 liv. au *point de France*.

LEFRÈRE (Jeanne), fille de Guillaume et de Jeanne Leriche. — André Chambay, marchand mercier et de *point*. Contrat 21 mai 1664. 1300 liv. au *vélin*.

LEFRÈRE (Anne), fille de François et de Françoise Quelquejeu. — Jean Chauvin, fabricant de *point*. Mariés le 3 mai 1671. Encore fabricante en 1683.

LEFRÈRE (Louise), fille de Jean et de Madeleine Lemaitre. — Samuel Collet, marchand. Associés pour le commerce et la fabrication du *point* avec Israël Levesque. Fin de l'association le 29 août 1687.

LEFRÈRE (François), sieur des Boul-

lets, fils de François, sieur des Boulets, maréchal des logis de la reine, et d'Elisabeth Buhère. — Elisabeth-Antoinette Blesbois de La Garenne, fabricante avec sa mère. Mariés le 19 février 1726.

LEFRÈRE (Elisabeth-Renée), fille du précédent. — Jean Collet, maître de forges. Mariés le 24 mars 1747. Elle eut un des plus forts bureaux de *point d'Alençon*. A la mort de Jean Collet, l'inventaire de la fabrique de *point* montait à 20000 liv. environ. Elle continua la fabrication après le décès de son mari ; fut une des signataires de la réclamation contre Lacoste en 1757 et s'est remariée, le 18 avril 1757, à Charles François Bosquier.

LEGALLOIS (Marthe), fille de Jean, cordonnier, et d'Elisabeth Tessier. — Léonard Nolland, journalier. Contrat 5 février 1700. 500 liv. au *point de France*.

LEGEAY (Anne-Généviève Duplessis), fille de Jean, docteur-médecin, et de Marie Ringuenet sa première femme. — Pierre Harlan, avocat. Contrat 20 janvier 1723. 1500 liv. au *point de France*.

LEGENDRE (Nicolas), fils de Pierre et de Madeleine Mallard. — Marie Bourdin. Contrat 10 juillet 1694. 60 liv. au *point d'Alençon*.

LEGENDRE (Madeleine), fille de Jean et de Marie Précl. — Léon-Thomas Robert, serrurier. Mariés le 9 janvier 1769. Elle fut courtière et marchande de *point* jusqu'à la Révolution.

LÉGER (Pierre), chirurgien, veuf de Marguerite Vaillant. — Catherine Chamfaily. Contrat 8 février 1677. 400 liv. à faire des ouvrages de *point d'Alençon*.

LÉGER (Jean), teinturier, fils de Jean et de Simone Jourdan. — Marthe Deshayes. Contrat 11 novembre 1678. 200 liv. au *point d'Alençon*.

LÉGER (Nicolas), boulanger, fils de François, boulanger, et de Renée Boulard. — Madeleine Despierres. Contrat 12 avril 1715. 300 liv. au *point de France*.

LÉGER (Julien), avocat. — Elisabeth Vaugondon, fabricante et marchande de *point*, en 1760 et 1778.

LÉGER (Marie), associée avec Renée Boullard en 1760.

LEGRAIN (Jean), marchand, fils de Marin et de Marie Gondoin. — Catherine

Vasrin. Contrat 3 décembre 1682. 400 liv. au *point de France*.

LEGRAIN (Renée-Catherine), fille de François de Champeaumont et de Renée de Mésenge. — Paul Ballesme, dit Dupré, négociant mercier. Contrat 18 juillet 1777. 15000 liv. en billets, marchandises et ouvrages de *vélin*.

LEGRAS (Louis), fils de Marin et de Anne Geneslay. — Marie Guépin. Contrat 1^{er} janvier 1716. 150 liv. au *point d'Alençon*.

LEGRIEL (David), marchand de *point* à Dieppe en 1734.

LEGROS (Marie-Louise), fille d'Antoine et de Barbe Poisson. — Jean-François Lecoq, cordonnier. Contrat 10 février 1765. 300 liv. au *point de France*.

LEGROS (Madeleine), fille de Charles et de Marie Rimbault. — Jacques-Antoine Roger, fabricant et marchand de *point*. Mariés le 21 juin 1763. Elle continua le commerce après le décès de son mari en 1774.

LEGROS (Marguerite-Françoise-Jacqueline), fille de Jean-Germain et de Françoise Bourdas. Elle fut, vers 1790, une des factrices du bureau de *point* de Thomas Mercier, puis de celui de son fils le baron Mercier, en 1798. Elle cessa la fabrication en 1820.

LEGUERNAY (Denis-Jean), fils de Jean et de Marie Gervaiseaux. — Marthe Mercier. Contrat 18 mars 1785. 3000 liv. au *point d'Alençon*.

LEHARIVEL (Charles), écuyer, sieur des Brières, fils de Pierre, écuyer, sieur de Sourdeval, et de Marguerite d'Anfernel. — Marguerite Mallevost, fabricante de *point*. Mariés le 12 avril 1695.

LEJEARD (Madeleine), fabricante de *vélin* en 1676. Mariée à Julien Verrier, drapier.

LELEVEL (Guillaume), brodeur, associé pour le commerce du *point* avec Gilbert Poisson (1682, 22 octobre). Marié à Renée Marie Morel.

LELEVEL (Catherine), fille du précédent. — Gilbert Poisson. Mariés 13 septembre 1698.

LELIÈVRE (Anne), fille de Pierre et de Catherine Cornu. — Nicolas Guichard, chandelier. Contrat 6 mai 1670. 500 liv. au *vélin*.

LELIÈVRE (Renée), fille de Marin, drapier, et d'Elisabeth Richer. — René Beauvain. Contrat 24 octobre 1681. 300 liv. au *point de France*.

LELIÈVRE (Jeanne). — Pierre Vavas seur, filotier. Contrat 10 août 1688. 60 liv. au *point d'Alençon*.

LELIÈVRE (Madelaine), fille de Gratien et de Françoise Alix. — François Vicilh, sieur de la Chauvignière, tessier. Mariés le 13 juillet 1706. Encore marchande et fabricante de *point de France* en 1764.

LELIÈVRE (Julienne-Louise), fille de Martin et de Louise Grégoire. — Nicolas Turpin, maçon. Mariés le 12 novembre 1748. Marchande et fabricante de *point de France* en 1760.

LELIÈVRE (François). — Marguerite Rioux, fabricante de *point de France*, en 1779.

LEMAIRE (Charlotte), fille de François et de Anne Girouard. — René Gesgot. Mariés 3 septembre 1695. Fabricante dès 1688.

LEMAIRE (Marie-Madelaine), sœur de la précédente. — Louis-Samuel Delatouche. Contrat 3 octobre 1702. 250 liv. aux ouvrages de *point de fil de France*.

LEMAIRE (François), marchand filotier, fils de Joachim et de Michelle Louvet. — Renée Seurin. Contrat 9 novembre 1664. 400 liv. au *vêlin*.

LEMAIRE (Marie), fille du précédent. — Jean Phelippeaux, commis aux aides. Contrat 5 juillet 1698. 600 liv. au *point de France*.

LEMAIRE (Georges), frère de la précédente. — Jeanne Graffin, fabricante de *point*. Mariés le 6 février 1690.

LEMAIRE (Françoise), fille du précédent. — Jean Boschet, tailleur. Contrat 2 décembre 1731. 100 liv. au *point de France*.

LEMAIRE (Georges-Marie). — Marie-Madelaine Mauice. Il fut un des signataires de la réclamation contre Lacoste en 1757. Ils étaient encore marchands et fabricants en 1784, sa femme à Alençon, et lui à la Martinique (quartier et paroisse de la Trinité).

LEMAIRE (Marie-Camille), fille du précédent. — Pierre-Louis Ledonné, sieur de la Corderie. Contrat 17 novembre 1784. Elle s'occupait avec sa mère de la fabrica-

tion du *point*. Dans cette famille, le commerce et la fabrication du *point de France* se sont conservés, sans interruption, de 1664 à 1790 environ.

LEMAISTRE (Catherine), fille de Gilles et de Catherine Malherbe. — Salomon Vallée. Contrat 22 mai 1672. 150 liv. au *vêlin*.

LEMAISTRE (François), sieur de Neuville, veuf de Marie-Anne Picherot. — Madeleine Presteseille. Contrat 22 février 1688. 1000 liv. au *point de France*.

LEMAISTRE (Catherine), fille de Louis et d'Elisabeth-Catherine Boujis. — Michel François Onfray. Contrat 26 février 1764. 400 liv. au *point de France*.

LE MANCEAU DES CHALERIES (Elic-Pierre-Jacques), marchand de dentelles à Paris, fils de Thomas, ancien officier de la duchesse d'Orléans, et de Renée Catherine Bienfait. Son bureau de *point* était dirigé, en 1765, par Charlotte Drouet, femme de Thomas Ratier, puis, en 1795, par Louise-Sophie-Charlotte Ratier, mariée à Charles-Pierre Clérambault. C'est à ces derniers que fut commandé le lit vendu par M. Descheries à Napoléon I^{er}.

LE MANCEAU (Marie-Anne), sœur du précédent. — Jean Devalframbert, sieur Duparc, marchand de *point* à Paris et tenant fabrique à Alençon. Contrat 2 janvier 1746.

LEMANCEL (François), fils d'Antoine et de Françoise Deuzé. — Gèneviève Marignier, fabricante, veuve de Marin Barillet, sieur du Tertre. Contrat 9 janvier 1701. 3600 liv. en marchandises.

LEMARIÉ (Georges), fils de Jacques et d'Elisabeth Roussignol. — Judith Groustel. Contrat 24 septembre 1675. 300 liv. au *vêlin*.

LEMÉE (Vincent), marchand mercier, fils de Michel et de Tiennette Boissière. — Françoise Gilbert, marchande. Contrat 8 février 1642.

LEMÉE (Madelaine), fille du précédent. — Jean Delaville, le jeune, marchand. Contrat 2 janvier 1676. 1500 liv. au *vêlin et point d'Alençon*.

LEMÉE (Louise), sœur de la précédente. — Pierre Cherbonnier, avocat. Contrat 3 août 1679. 1000 liv. au *point de France*.

LEMÉE (Anne), fille de Pierre et de

Madeleine Mercier. — Pierre-François Potier, potier en terre. Contrat 12 juin 1743. 400 liv. par son négoce et travail au *point de France*.

LEMETAYER (Charles), fils d'Isaac et d'Elisabeth Boul. — Barbe Guérin. Contrat 11 mai 1706. 400 liv. au *point de France*.

LEMEUSNIER (Louis), sieur de Saint-André, fils d'André et de Léonore Goulard. — Marie Granger. Contrat 7 septembre 1687.

LENFANT (Jean), sieur de Blanfay, marchand, fils de Titus, sieur de Blanfay, et de Marie Rucl. — Madeleine Leconte. Contrat 18 septembre 1677. 800 liv. au *point d'Alençon*.

LENFANT (Guillaume), marchand, sieur de la Croix, frère du précédent. — Elisabeth Leconte. Contrat 15 juillet 1678. 700 liv. au *point d'Alençon*.

LENFANT (Elisabeth), fille du précédent. — Nicolas Durand de la Croix, marchand. Mariés le 18 mai 1706. Il fut un des signataires de la réclamation contre Lacoste en 1757. Il était encore marchand et fabricant en 1766.

LENFANT (François), sieur de la Blanchardière, archer en la prévosté générale de Normandie, fils de François et de Marguerite Fontaine (de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Carrouges). — Marguerite Boussin, fabricante. Mariés le 24 mars 1705. Remarié, le 11 avril 1714, à Marie-Anne Bidon, fabricante. Elle possédait 2000 liv. gagnées par son travail et industrie. Le sieur de la Blanchardière était alors conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel d'Alençon.

LENFANT (Jacques-François), sieur de la Blanchardière. — Marie Leclerc. Marchands et fabricants de *point* en 1766.

LENFANT (Marie-Louise-Françoise), fille du précédent. — François-Pierre Lesage-Duparc, marchand de *point*. Mariés le 16 janvier 1770.

LENOIR (Jean-Daniel), dit Dufresne, marchand, fils de Jean et de Marie Richer. — Charlotte-Marguerite De Courdemanche, fabricante. Mariés 21 juillet 1761.

LENOIR (Guillaume-Jean), marchand, frère du précédent. — Madeleine-Marie De

Courdemanche, marchande et fabricante. Mariés le 14 février 1764.

LEPAON (Nicolas). — Elisabeth Vavasseur, marchande et fabricante de *point* en 1759.

LEPAON (Françoise), fille du précédent. — Claude-François Richer, lapidaire. Mariés le 12 février 1765. Elle fut marchande de *point*, puis courtière en 1775.

LEPELTIER (1) (Renée), fille de Samuel, sieur du Monsel, conseiller du roi, maison et couronne de Navarre, et de Renée-Anne Quillel. — Charles Devalframbert, marchand. Mariés le 17 avril 1644.

LEPELTIER (Gabrielle), nièce de la précédente. — René Burin, marchand. Contrat 12 février 1667. Elle fut marchande et fabricante jusqu'en 1714, date de l'inventaire de sa fabrique de *point*.

LEPELTIER (Louise), cousine de la précédente, fille de Charles, avocat, et de Marie de Boyville. — Guillaume Caiget, avocat. Contrat 27 mai 1687. 1500 liv. au *point de France*.

LEPELTIER (Marthe), cousine de la précédente, fille de Nicolas, marchand, et de Marthe Gérard. — Jérémie Goujon, marchand. Mariés le 17 février 1703. Elle s'est remariée, le 10 juin 1718, à René Leconte, sieur de la Fontenelle et eût un des forts bureaux de *point d'Alençon*. Elle continua ce commerce jusqu'en 1763, date du deuxième inventaire de sa fabrique.

LEPELTIER (Françoise), fille de Pierre et de Jeanne Mousseron. — Michel Martin, filotier. Contrat 5 novembre 1683. 500 liv. au *vélin*.

LEPIN (Pierre), sieur des Courcières, praticien, fils de François et de Marie Goujon. — Marie Foucher. Contrat 3 mai 1700. 250 liv. au *point de France*.

LEPIN (Marie), fille de René et de Geneviève Hamon. — Thomas Renier, marchand, veuf de Marie-Madeleine Boulay. Contrat 27 juin 1756. 300 liv. au *point de France*.

LEPIN (Jean), marchand, fils de Jean et de Madeleine Ouzille. — Madeleine De Courdemanche, fabricante. Mariés le 12 mai 1716.

LEPIN (Madeleine-Jeanne), fabricante,

(1) Dans cette famille, quelques-uns signaient *Lepelletier*.

file du précédent. — Michel-Jacques Hou-tou, sieur de la Billardière. Mariés le 20 février 1745. Ils signaient toujours avec les marchands de *point*.

LEPOTIER (Charlotte), fille de François, écrivain, et de Louise Daguin. — Jean Beaumier, arquebusier. Contrat 26 août 1684. 150 liv. au *vêlin*.

LEPROU (Marie), fille de Guillaume et de Anne Maudit. — René Provost, sieur de la Provostière, commis au bureau de la manufacture et fabricant après 1675. Contrat 13 février 1661.

LEPROU (Nicolas), frère de la précédente. — Elisabeth Leconte. Contrat 15 mai 1687. 500 liv. au *point d'Alençon*.

LEPROVOST (Marguerite), fille de Martin et de Marguerite François. — Michel Blanche, filotier. Contrat 11 janvier 1679. 200 liv au *point d'Alençon*.

LERENARD (Jean-Marie-Joseph). — Céleste-Désirée Hurel, actuellement fabricante.

LERMIER. — Voir LIERMER.

LEROUILLÉ (1) (Isaac), apothicaire, fils d'Isaac, sieur de la Gravelle, apothicaire, et de Marie Lelong. — Madeleine Besnard, fabricante de *point coupé*. Contrat 28 avril 1628.

LE ROUILLÉ (Elisabeth), marchande, fille du précédent. — Israël Duval, marchand. Contrat 4 mars 1664. 4000 liv. au *vêlin dont elle fait commerce*.

LEROUILLÉ (Anne), sœur de la précédente. — Jean Levermyer, marchand. Contrat 25 mars 1670. 600 liv. au *vêlin*.

LEROUILLÉ (Noémie), marchande, cousine de la précédente, fille de Gilles, sieur de Montfouillon et de Anne Martin. — Jacob Levasseur, sieur de la Motte, marchand de serges, de merceries. Contrat 23 avril 1640. 1900 liv. par son industrie.

LE ROUILLÉ (Elisabeth), marchande, sœur de la précédente. — Samuel Gillot, tabellion. Contrat 23 décembre 1644. 1600 liv. par son labeur et industrie. Elle prenait en nantissement du fil à *point coupé* en 1639.

LE ROUILLÉ (Elisabeth), nièce de la précédente, fille de Jean Lerouillé, sieur

de Chauvigny, et de Anne Gillot. — Nicolas Gillot, sieur Duparc. Contrat 10 mars 1663. 1000 liv. gagnés par son travail à faire des *ouvrages*.

LE ROUILLÉ (Claude), sieur de Loges, avocat, cousin de la précédente, fils de Claude, sieur des Préaux, et de Anne-Charlotte Dumoulinct. — Louise Lemarchand. Mariés le 10 avril 1725. Il fut un des signataires de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste, en 1757, et fut aussi pris comme juge avec les autres marchands de *point* de cette époque, pour la liquidation de la fabrique de *point de France* de Simon Geslin (1770).

Tous ces différents membres de la famille Lerouillé, une des plus anciennes d'Alençon, descendent de Guillaume Lerouillé, sieur de la Gravelle, avocat, et de Catherine Regnard. Guillaume Lerouillé, sieur de la Rouvaldière, Abraham, sieur de la Gravelle, et Robert Lerouillé, leurs fils, ont formé trois branches d'où sont issus ceux que nous citons dans le dictionnaire; leur sœur Françoise Lerouillé, avait épousé Sébastien Bouvet, sieur de Vendelle.

LEROUX (Robert), filotier, fils de Jean et d'Elisabeth Duchesnay. — Jacqueline Judel. Contrat 12 avril 1665. 400 liv. au *vêlin*.

LEROUX (Pierre), fils de Pierre et de Marie Noyer. — Gabrielle Vavasseur. Contrat 2 février 1679. 100 liv. au *point d'Alençon*.

LEROUX (Françoise), fille de Christophe et de Anne Ratier. — Gervais Lecoq, tessier. Contrat 4 juin 1690. 90 liv. au *point de France*.

LEROUX (Jacques), marchand de *point*, fils de Jacques, marchand tanneur, et d'Elisabeth Maigne. — Madeleine Alloux. Contrat 8 février 1718. 500 liv. au commerce de *point de France*. Elle était encore marchande de *point* en 1736.

LEROUX (Elisabeth), marchande fabricante de *point*, fille de Jean, tanneur, et d'Elisabeth Bonvoust. — Antoine-Nicolas Poupard. Mariés le 26 août 1760. Encore marchands de *point* en 1783.

LEROUX (Marie-Elisabeth), fille de Julien, voiturier, et de Marie Mercier. — Florent-Pierre-Julien Ledoux, tailleur.

(1) Dans cette famille on trouve différentes signatures : *Rouillé, Lerouillé, Le Rouillé*, etc.

Contrat 1^{er} janvier 1761. 200 liv. au *point de France*.

LEROUX (Renée-Marguerite), fille de Denis et de Marguerite-Anne Belzais. — Jacques-François Fouillebœuf, chandelier. Contrat 4 février 1763. 600 liv. au *point de France*.

LEROY (Madeleine), fille de François, potager dans la maison du roi, et de Anne Quitel. — Thomas Ruel, marchand boutonnier et mercier. Contrat 13 octobre 1652. Elle fut une des principale fabricantes de *velin*, avant l'établissement de la manufacture (1665). Elle continua la fabrication jusqu'à sa mort, 1698.

LEROY (Marie), sœur de la précédente. — Georges Rouillon, procureur, fermier du domaine. Contrat 9 juin 1663. 1900 liv. au *point d'Alençon*.

LEROY (François), frère de la précédente. — Marguerite Macé. Contrat 10 avril 1676. 10000 livres en deniers et marchandises de *velin*.

LEROY (Pierre), frère du précédent, veuf de Marie Thiboust. — Madeleine Camusat. Contrat 17 septembre 1707. 100 liv. au *point de France*.

LEROY (Marie). — Sébastien Vigricux, tailleur d'habits. Fabricante et marchande de *point* avec sa fille en 1762.

LEROYER (Cosme), filotier, fils de François et de Jacqueline Chevallier. — Marie Lebourg. Contrat 3 septembre 1679. 200 liv. au *point d'Alençon*.

LEROYER (Marie-Catherine), marchande de *point* en 1760, marchande et fabricante de *point de France* en 1765. En 1786, elle est dite fondatrice de l'école de travail de Sainte-Marguerite-de-Carrouges. On trouve, dans les registres de la paroisse de Prez-en-Pail, le baptême de Marie Leroyer, fille d'Urbain, tisserand, et de Marguerite Renard, le 28 avril 1714.

LESAGE (Jean), sieur Duparc, marchand mercier, fils de Jean et de Marie Duval. — Marie de Boyville. Mariés le 24 mai 1654.

LESAGE (Abraham), fils du précédent, était marchand de toiles à Paris en 1682

et réclamait, en 1709, des marchandises de *point* à la veuve Girou.

LESAGE (Pierre-Abraham), sieur Duparc, marchand mercier, fils d'Abraham (probablement le précédent), et de Marie Lesage (1). — Anne-Madeleine Houssemaine. Contrat 21 janvier 1729, marchand de toiles et de *point* jusqu'à sa mort, en 1752.

LESAGE (Pierre-Guillaume), marchand mercier et de *point*, (rue de Sarthe), fils du précédent. — Marie-Alexis Létard, veuve Jean Rouillon d'Orgeval. Mariés le 14 février 1764. Inventaire de leur fabrique de *point*, 9 janvier 1777.

LESAGE (François-Pierre), sieur Duparc, marchand de toiles, marchand et fabricant de *point*, frère du précédent. — Marie-Louise Lenfant de La Blanchardière. Mariés 16 janvier 1770. Il faisait fabriquer du *point de France* avant son mariage, dès 1767, puis s'associa avec son beau-père le sieur de La Blanchardière.

LESAGE (Isaac-Guillaume), marchand, cousin du précédent, fils de Guillaume et de Françoise Querval. — Anne Courtin. Contrat 19 novembre 1774.

LESAGE (Gabrielle), fabricante, fille de Jean, conseiller du roi, et de Marie Lesage. — César Bonvoust, sieur des Grouas, conseiller du roi, lieutenant particulier en la vicomté d'Alençon. Mariés le 17 février 1678.

LESAGE (Marie), sœur de la précédente, fabricante avec sa sœur.

LESAGE (Thomas), sieur de la Borde-rye, marchand de toiles et de *point*, fils de Pierre et de Marthe Chauvière. — Anne Levasseur. Mariés avant 1683. Il fit le commerce pendant 30 ans environ.

LESAGE (Gabrielle), cousine du précédent, fille de Jacques, sieur de la Poussinière, marchand, et de Marthe Thouars. — Jean-François Ruel, marchand, veuf d'Elisabeth Cerisé. Mariés le 22 janvier 1692. Réclamation de *point* en 1709.

LESAGE (Jean), sieur de la Poussinière, frère de la précédente. — Antoinette Leconte, fille de Louis et d'Antoinette Pasquier. Mariés le 21 juin 1703

(1) Marie Lesage épousa en deuxième noces, vers 1715, Jean Taunay. Ce dernier rendit, en 1729, les comptes de tutelle à Jean Lesage et à Pierre-Abraham Lesage-Duparc, marchand à Alençon, « enfants de ladite Marie Lesage et d'Abraham Lesage ».

LESEC (Marie), fille de Charles et de Jeanne Parent. — Marin Chaplain. Contrat 12 janvier 1716. 100 liv. au *point d'Alençon*.

LESIEUR (Pierre), maître sellier, fils de Jacques et de Guillemette Lermier. — Gèneviève Devalframbert. Contrat 25 avril 1722. 200 liv. au *point de France*.

LESIMPLE (Hélène-Françoise), fille de Pierre, cordonnier, et d'Hélène Jary. — Thomas Ratier, cordonnier. Contrat 11 novembre 1751.

LESUEUR (Marie), fille de Rémy, marchand, et de Marie Mevrel. — Michel Voisle. Contrat 25 juillet 1682. 1000 liv. au *vêlin*.

LÉTARD (Marguerite), fille de Nicolas, huissier, et de Marie Blesbois. — François Devalframbert. Contrat 1^{er} août 1684. 300 liv. au *point de France*.

LÉTARD (Marie-Alexis), veuve de Jacques-Pierre Rouillon, fille de Nicolas, procureur, et de Marie-Jeanne Véron. — Pierre Guillaume Lesage-Duparc, marchand mercier et de *point*. Mariés le 14 février 1764.

LETELLIER (Romain), huissier, fils de François et d'Elisabeth Dornay. — Marie-Marguerite Bocquet. Contrat 16 octobre 1770. 4000 liv. en effets et marchandises de *point d'Alençon*. La veuve Letellier était encore marchande de *point de France* en 1788.

LETELLIER (Victoire-Angélique-Catherine). — Marin Marignier, marchand et fabricant de *point de France*, de 1766 à 1784.

LETOURNEAU (Jean), notaire royal et conseiller des actes des notaires (au faubourg Montsort et y demeurant), fils de Jacques et de Jeanne Bucheron. — Marie Collet. Contrat 2 février 1732. 700 liv. au *point de France*.

LEVANNIER (Georges), sieur de La Haye, fils de René et de Marthe Moniol. — Marie Madeleine Presteseille, fabricante. Contrat 30 décembre 1668. 1300 liv. aux ouvrages.

LEVANNIER (Louis-Pierre), fils de Germain et de Anne Dandau. — Véronique Dumesnil, marchande de *point*. Mariés le 28 novembre 1753.

LEVANNIER (François), fils de Nicolas et de Françoise Loupy. — Catherine Tabur. Mariés le 21 mai 1770. Encore marchande et courtière de *point de France* en 1787.

LEVASSEUR (1) (Jacob), sieur de la Motte, marchand, fils de Christophe, sieur du Dauphin, et de Anne Duval. — Noémie Lerouillé. Contrat 23 avril 1640.

LEVASSEUR (Mathieu), sieur de la Motte, fils du précédent. — Françoise Tiphaine. Contrat 11 février 1668. 2000 liv. au *vêlin*.

LEVASSEUR (Elisabeth), sœur du précédent. — Pierre de Boyville, apothicaire. Contrat 14 février 1669. 1400 liv. au *vêlin*.

LEVASSEUR (Anne), sœur de la précédente. — Thomas Lesage, marchand de toiles et de *point* à Paris et à Alençon, de 1680 à 1710 environ.

LEVASSEUR (Etienne), marchand, cousin de la précédente, fils de Salomon, marchand, et de Marthe Romier. — Madeleine Tirault fabricante. Contrat 25 novembre 1663. 800 liv.

LEVASSEUR (Jacques, sieur de la Poignerie, fils d'Isaac et de Suzanne Courtin. — Suzanne Gillot. Contrat 6 juin 1667.

LEVASSEUR (Louis), marchand de *point de France* à Alençon, 27 février 1775.

LEVAYER (Elisabeth), fille de Michel et de Perrine Godfroy. — Louis Ruel, journalier. Contrat 30 juillet 1684. 100 liv. au *point de France*.

LEVERMYER (Jean), marchand, fils de Samuel et de Marie Lecroux. — Anne Lerouillé. Contrat 25 mars 1670. 600 liv. au *vêlin*.

LEVERRIER (Catherine), fille de Michel et de Mathurine Buisson. — Marin Geneslay, coutelier. Contrat 16 décembre 1684. 100 liv. au *vêlin*.

LEVERRIER (Françoise), fille de Mathurin et de Françoise Boucher. — Michel Bédouard, filotier. Contrat 17 avril 1691. 150 liv. au *point de France*.

LEVERRIER (Charles-Léonard), domestique, fils de Charles et de Françoise Pillon. — Jeanne Gommas. Contrat 17 avril 1706. 100 liv. au *point de France*.

LEVESQUE (Pierre), fils de Georges et de Marie Maillard. — Madeleine Mercier

(1) Quelques-uns dans cette famille signaient *Le Vasseur*.

Contrat 11 septembre 1670. 200 liv. au *vélin*.

LEVESQUE (Israël), marchand, fils de Noël et de Françoise Gilbert. — Madeleine Delaville. Contrat 5 janvier 1680. 800 liv. au *point de France*.

LEVESQUE (Madeleine), fille du précédent. — Julien Bigot, tourneur en bois. Contrat 18 décembre 1722. 600 liv. au *point de France*.

LEVESQUE (Marguerite), fille de Marin et de Marguerite Marchand. — Jean Gautier. Contrat 28 septembre 1686. 100 liv. au *point de France*.

LEVESQUE (Gabrielle), fille de François, menuisier, et de Anne Gilbert. — Ramboult, architecte à Mamers. Contrat 4 mars 1692. 400 liv. au *point de France*.

LEVESQUE (Françoise), mariée à Jean Blard, marchand de bois. Encore marchande de *point de France* en 1714.

LEVESQUE (Marie), fille d'Etienne, boucher, et de Marie-Louise Froget. — Julien Clouet, boucher, veuf d'Elisabeth Morand. Contrat 20 février 1696. 300 liv. au *point de France*.

LEVESQUE (Etienne), marchand, frère de la précédente. — Gèneviève Guillaoré. Contrat 10 juin 1700. 1000 liv. gagnées par son industrie au *point de France*.

LEVILLAIN (Michel), marchand chandelier. — Marie Marchand, marchande fabricante de *point de France* en 1680.

LEVILLAIN (Julien), cavalier de la maréchaussée. — Marie-Anne Nolland, fabricante et marchande de *point de France* en 1773.

LEVON (Louise), fille de Pierre et d'Elisabeth Lecrff. — Thomas Du Ponchel. Mariés à Argentan le 27 novembre 1734.

LEVRARD (Renée), fille de Pierre et de Renée Lhotellier. — Jacques Provost, tressier. Contrat 30 juin 1688. 100 liv. au *point d'Alençon*.

LERMIER (1) (Jean), marchand, fils de Martin, marchand à Paris, et de Catherine Collet. — Anne Fagry. Contrat 2 juin 1684. 800 liv. à *faire faire du point d'Alençon*.

LERMIER (René), neveu de la précédente. Il fut un des signataires de la

réclamation des marchands de *point* contre Lacoste en 1757. Son bureau de *point* (rue des Tisons), était tenu par Elisabeth Martin, le 27 novembre 1751.

LHERMINIER (Marthe), fille de Maurice et de Marie Launay. — Louis Aumoiette. Contrat 25 octobre 1681. 200 liv. au *point d'Alençon*.

LHERMINIER, marchande de *point de France* en 1785.

LIGION (Nicolas), marchand, veuf de Marie Ribault, fils de Pierre. — Anne Boullard. Mariés le 27 juin 1709. Marchand de *point* jusqu'en 1742.

LIGION (Nicolas), marchand, fils du précédent. — Marie-Françoise Ruel. Contrat 8 septembre 1737. Ils continuèrent la vente et la fabrication après leur mariage.

LIGION (Pierre-André), marchand, frère du précédent. — Renée Ruel. Mariés le 30 janvier 1742. Fabricante de 1735 à 1767.

LINDET (Françoise), fille de Jean et de Catherine Chennevières. — Jean-Baptiste Langlois, marchand de toiles et de *point*. Mariés le 13 février 1721.

LINDET (Jean), filotier, neveu de la précédente, fils de Jean et de Jeanne Fournier. Marié le 21 février 1756 à Marie-Rose, et en deuxièmes noces, le 26 juillet 1768, à Marie-Marguerite Couturier. Inventaire de sa fabrique de *point* le 5 mai 1775.

LINDET (Nicolas), sieur de Frémisson, marchand, cousin germain du précédent, fils de Nicolas et de Anne Leroux (de la paroisse de Lignièrès-la-Carelle). — Jeanne-Charlotte Clément. Elle resta marchande de *point* jusqu'à sa mort, 9 juillet 1785.

LINDET (Jean), marchand, frère du précédent. — Jeanne-Catherine Clouet. Contrat 5 janvier 1745. Encore fabricant de *point* le 29 décembre 1769.

LINDET (Anne-Marie-Jeanne), fille du précédent. — Jean-Baptiste Lecointre, marchand de toiles et fabricant de *point*. Contrat 15 septembre 1770. Inventaire des marchandises de *point* et de toiles en 1772 et en 1775. En 1793, elle donna procuration à sa fille pour continuer son commerce.

(1) Quelques membres de cette famille signaient *Lermier*.

LIΟΥSTY (Thomas), marchand, bourgeois d'Alençon, fils d'Isaac, marchand, et de Madeleine Perrier. — Catherine Chauvel. Contrat 18 février 1677. 500 liv. au *point de France*.

LIΟΥSTY (Louise), fille d'Isaac, marchand filotier, et de Jeanne Hamel. — Macé Hobon, filotier. Contrat 2 octobre 1683. 300 liv. au *vêlin*.

LIVACHE (Renée), fille de Pierre et de Marie Filoche. Associée avec Barbe Esnault en 1661.

LOISEAU (Elisabeth-Catherine), marchande de fil à *vêlin* et fabricante de *point de France*, fille de Pierre-Antoine et de Catherine Briquet. — Jean-Marin Brière. Contrat 7 juin 1793. 1800 liv. par son négoce et épargne.

LOLIVREL (Sébastien), fils de Michel, chirurgien, et de Marie Dubois, demeurant à Boucé. — Anne Rouillon. Contrat 20 février 1664. 400 liv. au *point d'Alençon*.

LOLIVREL-DUCHESNE (Pierre), receveur aux aides au Mesle-sur-Sarthe, originaire d'Argentan, fils de Lolivrel-Duchesne et de Marie Delahaye de la Gonière. — Marie-Renée Camusat, fabricante. Contrat 21 mai 1744. 600 liv. en marchandises.

LOPPÉ (Judith), fille de Edmes, marchand, et de Sara Herbron. — Pierre Gilbert, marchand. Contrat 28 juin 1678. 1000 liv. à faire du *point de France*.

LOPPÉ (Renée), sœur de la précédente. — Israël Graffin, marchand. Contrat 13 janvier 1681. 1000 liv. par son trafic au *point de France*.

LOPPÉ (René), marchand et fabricant de *point de France*. — Louise Courtin.

LOREL (François), marchand, fils de Robert et de Françoise Gallois. — Marguerite Restoux. Contrat 10 mai 1685. 300 liv. au *point de France*.

LORIEUX (Marie), fille de François et de Jacquine Boissourd. — René Poirier, charpentier. Contrat 6 janvier 1688. 300 liv. au *point de France*.

LORIEUX (Anne), fille de Gilles, marchand, et de Suzanne Lecreux. — Guillaume Pillon, marchand pelletier et de *point de France*. Contrat 20 septembre 1697. 300 liv. au *point de France*. Inventaire le 7 juin 1758.

LORIEUX (Elisabeth), sœur de la précédente. — Jean Blanchard, charpentier,

veuf de Marie Marescot. Contrat 9 avril 1698. 400 liv. au *point de France*.

LORILLU (Nicolas), marchand, fils de Richard et de Vincente Marchand. — Barbe Vavasseur. Contrat 9 février 1679. 100 liv. au *point de France*.

LORPHELIN (Philippe), filotier, fils de François et de Marguerite Thiboust. — Marthe Goujon. Contrat 18 février 1666. 80 liv. au *vêlin*.

LOTZ (Marie-Madeleine). — Pierre Crochard, marchand mercier et fabricant de *point*, en 1779.

LOUPIS (Anne), fille de Pierre et de Madeleine Besnier. — Nicolas Gilbert, marchand. Contrat 22 septembre 1697. 300 liv. au *point de France*.

LOUVEL (François), marchand, fils d'Isaac, sergent royal, et d'Elisabeth Marchand. — Madeleine Clouet. Contrat 15 mai 1681. 500 liv. au *point de France*. Remarié en 1720 à Catherine Chevallier, fabricante de *point*. Contrat 9 mars. 300 liv. au *point de France*.

LOUVEL (Hilaire), fils de François et de Marthe Beaudoin. — Michelle Clouet, fabricante de *point*. Mariés 6 mai 1681.

LOUVEL (Henri), marchand, fils du précédent. — Marie Dodrè. Contrat 11 mai 1714. 100 liv. au *point de France*. Remarié à Françoise Chambay, le 25 mars 1723.

LOUVEL (Joseph), sieur de la Pèverie, marchand de *point de France* en 1768.

LOUVET (Charles), procureur, fils de François, sieur de Longpré, et de Françoise Morlet. — Madeleine Camusat. Contrat 19 février 1688. 600 liv. au *point de France*.

LOUVET (Marie), fabricante, fille du précédent. — Mathurin Catois, sieur de la Chanerie, marchand. Mariés le 21 octobre 1723.

LOYER (Julien), cordier, fils de Noël et de Anne Frenel. — Julienne Chauvel. Contrat 27 décembre 1679. 300 liv. au *point d'Alençon*.

LUCAS (Madeleine), fille de Pierre et de Suzanne Grégoire. — David Hamard. Fabricante en 1664.

LUCAS (Marie), sœur de la précédente. — Pierre Gosselin. Contrat 4 juin 1676. 100 liv. au *point de France*.

LUCAS (Charles), marchand perruquier.

— Thérèse Vaillant. Contrat 2 juin 1679. 1000 liv. au *vêlin*.

LUCAS (Guillaume), marchand, fils de Julien, marchand, et de Marthe Fouqueron. — Jacqueline Leconte. Contrat 15 décembre 1685. 100 liv. au *vêlin*.

LUCAS (Marthe), sœur du précédent. — Isaac Cir, marchand. Contrat 22 juin 1685. 300 liv. au *point de France*.

LYON (Louis), fabricant et marchand de *point*, rue Cazault, en 1818.

MACÉ (Marguerite), fille de Jean, sieur de la Commune, marchand, et d'Elisabeth Dunoyer. — François Leroy. Contrat 10 avril 1676. 1000 liv. au *vêlin*.

MACÉ (Françoise), fille de Guillaume et de Madeleine Pierre. — Martin Gaspard (de Paris). Contrat 8 mars 1676. 200 liv. au *point d'Alençon*.

MACÉ (Marie-Charlotte), fille de Nicolas-Gérard et de Julienne Dupont. — Jean-François Doiteau, cordier. Mariés le 30 avril 1778. Fabricante, marchande et courtière de *point de France* en 1779.

MAHEU (Charles-Jacques), marchand, fils de Charles et de Jeanne-Marguerite Choisine. — Madeleine Duclos, fabricante de *point de France*. Mariés en 1749.

MAIGNAN (Françoise), marchande de *point d'Alençon* en 1760. Mariée à Jacques Huquet, dit Dupont.

MAINE (Anne), fille de Philippe et d'Anne Duval. — Jacques Choquet, menuisier. Contrat 7 mai 1671. 300 liv. au *vêlin*.

MALASSIS (Françoise), fille de Jean et de Françoise Bonnet. — Henri Devalframbert, marchand et fabricant de *point d'Alençon*. Mariés 13 septembre 1694.

MALASSIS (Louise-Françoise), fille de Jean, imprimeur-libraire, et de Nicolle-Catherine Brion. — Joseph Bourdon, sieur des Planches, tanneur, demeurant à Essay. Mariés le 16 février 1716.

MALASSIS (Louis), le jeune, imprimeur, frère de la précédente. — Marie-Anne Girou, fabricante et marchande de *point*. Mariés le 16 septembre 1734.

MALASSIS (Jean-Zacharie), fils du précédent. — Marthe Clouet. Mariés le 10 juin 1771.

MALASSIS (Louis-Augustin), imprimeur, neveu du précédent, fils de François-Augustin, imprimeur du roi, échevin d'Alen-

çon, et de Marguerite Foucher. — Marie-Françoise Gareau, fabricante et marchande. Contrat 11 août 1762. 1000 liv. au *point de France*.

MALASSIS (Marie-Marthe-Eulalie), fabricante, fille du précédent. — Marie-Jean-Auguste Crochard, marchand mercier et de *point*. Mariés le 7 prairial an II. Elle possédait 22000 liv. en marchandises et argent.

MALASSIS (Marie-Armande), sœur de de la précédente, marchande, rue du château.

MALITOURNE (Elisabeth). — Frédéric Choisine, huissier. Marchands de *point* en 1698.

MALITOURNE (Jean-Antoine-Claude), marchand filotier, fils de Frédéric et de Gabrielle Camusat. — Suzanne Grison. Mariés le 14 janvier 1741. Inventaire de leur fabrique de *point de France*, le 27 novembre 1777.

MALITOURNE (Anne-Marguerite), sœur de père du précédent, et fille de Jacqueline-Marie Enjoubault. — Jacques-Charles Brémontier, sieur de Brémontier, fabricant de *point*. Mariés le 27 avril 1762. Encore marchands de *point de France* en 1775.

MALITOURNE (Marie-Madeleine), fille du précédent. — Jean Baptiste Poupard, filotier. Contrat 21 novembre 1773. 1400 liv. employées à faire fabriquer du *point de France*. Elle était associée avec sa mère.

MALITOURNE (Suzanne-Elisabeth), sœur de la précédente. — François-Pierre Barbot, filotier, marchand et fabricant de *point de France*. Mariés le 22 janvier 1792.

MALLARD (Nicolas), filotier, fils de Jessé et d'Elisabeth Gilbert. — Françoise Paysant. Contrat 15 novembre 1665. 200 liv. au *vêlin*. Remarié en secondes noces, le 24 septembre 1697 à Anne Chatillon, fabricante de *point*. En troisièmes noces, à Renée Robineau. Contrat 3 janvier 1710. 100 liv. au *point de France*.

MALLARD (François), filotier, fils de Jean et de Marie Maréchal. — Françoise Cosseron. Contrat 22 mars 1676. 100 liv. au *point de France*.

MALLARD (Françoise), fille de Jean et de Renée Genu. — André Burgault, tisseur. Contrat 13 septembre 1679. 190 liv. au *point de France*.

MALLARD (Jacques), filotier, veuf de Renée Lindet, fils de Henri et de Marie Cèbert. — Marie-Catherine Chouippe. Contrat 11 décembre 1780. 520 liv. au *point de France*.

MALLET (Madeleine), marchande de *point de France*, en 1786.

MANOURY (Michel), serrurier, fils de Julien et de Madeleine Godivier. — Marthe Duplain. Contrat 7 octobre 1680. 200 liv. au *point d'Alençon*.

MANOURY (Marie-Marthe), fabricante et marchande de *point* en 1787.

MANSON (Jacques), fils de Gaspard, serrurier, et de Anne Lefèbvre. — Angélique Lécuyer. Contrat 10 février 1705. 150 liv. au *point de France*.

MARAIS (Jérôme), fils de Pierre et de Jeanne Razolet. — Anne Berson. Contrat 24 février 1671. 100 liv. au *velin*.

MARAIS (Agnès), fille de Jacques, filotier, et de Madeleine Leconte. — Jean Ouzille, filotier. Contrat 10 juillet 1684. 300 liv. au *velin*. Remariée à Charles Granger, le 17 Janvier 1696.

MARAIS (Jacquine), fille de Martin, drapier, et de Catherine Lefebvre. — Pierre Maréchal. Contrat 4 octobre 1688. 300 liv. au *point de France*.

MARAIS (Louise-Suzanne-Etiennette), fille de François et de Barbe Lemeusnier. — Ambroise Beaupoil. Contrat 30 mai 1766. 400 liv. au *point de France*.

MARCHAND (Pierre), tailleur de robes, fils de Michel et de Marthe Ardouin. — Madeleine Voisle. Contrat 5 décembre 1655. 300 liv. par son industrie. On la trouve fabricante de *velin*, en 1660.

MARCHAND (Louise), fille du précédent. — Pierre Leboulangier, chapelier. Contrat 13 juin 1681. 500 liv. au *velin*.

MARCHAND (Jacques), filotier, fils de Guillaume et de Marie Vallée. — Marie Judel. Contrat 7 janvier 1664. 300 liv. au *velin*.

MARCHAND (Marie), fille de Jacob et de Renée Hébert. — Pierre Deslie, cordonnier. Contrat 20 septembre 1665. 200 liv. au *velin*.

MARCHAND (Renée), sœur de la précédente. — Jacques Guelpin. Contrat 29 juin 1676. 300 liv. au *velin*.

MARCHAND (Léonarde), fille d'André et

de Léonarde Mauger. — Claude Crouezé. Contrat 3 octobre 1666. 80 liv. au *velin*.

MARCHAND (Pierre), fils de Pierre et de Marie Fouqueron. — Catherine Marchand. Contrat 28 septembre 1666. 100 liv. au *velin*.

MARCHAND (Marie), cousine germaine du précédent, fille de Jacques et de Marie Fouqueron. — Germain Allard, tanneur. Contrat 22 février 1683. 300 liv. au *velin*.

MARCHAND (Guillaume), drapier, fils de Guillaume et de Barbe Gaudoin. — Louise Boissière. Contrat 1^{er} août 1676. 300 liv. au *point d'Alençon*.

MARCHAND (Pierre), tailleur, fils de Louis et de Jeanne Mauger. — Marie Poupard. Contrat 21 décembre 1679. 150 liv. au *point d'Alençon*.

MARCHAND (Marie). — Michel Levillain, marchand chandelier. Elle faisait fabriquer en 1660.

MARCHAND (Madeleine). — Jean Poisson. Ils faisaient travailler au *velin* en 1680.

MARCHAND (Anne), fille de Nicolas, drapier, et de Louise Genu. — Isaac Hamon, boulanger. Contrat 30 mai 1684. 200 liv. au *velin*.

MARCHAND (Etienne), filotier, veuf de Madeleine Labé. — Catherine Duplain. Contrat 6 février 1685. 120 liv. au *point de France*.

MARCHAND (Julien), filotier, fils d'Abraham et de Marie Caillard. — Anne Alexandre. Contrat 7 février 1688. 100 liv. au *point de France*.

MARCHAND (Elisabeth), fille d'André et de Louise Hamard. — Louis Davoust, praticien. Contrat 7 novembre 1689. 500 liv. au *point de France*.

MARCHAND (Martin), filotier, fils de Martin et de Madeleine Chrétien. — Marie Sellos. Contrat 16 avril 1693. 100 liv. au *point de France*.

MARCHAND (Madeleine), fille de Thomas, marchand, et de Madeleine Leclerc. — Jean Coulombet, orfèvre. Mariés le 13 janvier 1699.

MARCHAND (Marie), fabricante et marchande, sœur de père de la précédente et de Madeleine Rohais. — Charles Fromagère, marchand. Contrat 25 mai 1714. 500 liv. à l'ouvrage.

MARCHAND (Marie), sœur de la précédente. — Gervais Revers, vitrier. Contrat 18 juin 1718. 500 liv. au *point de France*.

MARCHAND (Jacqueline-Elisabeth), fille de Jacques, cordonnier, et de Marie Langlois. — Noël-Favien Ratier, cordonnier. Mariés le 15 novembre 1735. Marchande fabricante de *point de France* et courtière jusqu'à sa mort, 28 mai 1780.

MARCHAND (Marie), marchande et fabricante de *point* de 1740 à 1767. Associée avec Marie-Madeleine Thommeret.

MARCHAND (François), veuf de Thomas Duhamel, fils de François et de Marie Alleaume. — Marie-Agnès Lecreux. Mariés le 19 mai 1744. Encore marchands de *point d'Alençon* en 1765.

MARDELAY (Guillaume), bonnetier, fils de Jean et d'Elisabeth Davarand. — Marguerite Ollivier. Contrat 15 mars 1665. 300 liv. au *vêlin*.

MARDELAY (Marie-Madeleine), fille du précédent. — Pierre Cir, marchand, veuf de Françoise Lecamus. Contrat 11 septembre 1709.

MARDELAY (Thomas), marchand, fils de Jean et de Marguerite Lindet. — Anne Chrétien. Contrat 11 juillet 1676. 500 liv. au *point d'Alençon*.

MARÉCHAL (Marie), fille de Gratien et de Pasquière Croisé. — Jean Lefebvre, marchand filotier. Contrat 7 mars 1678. 200 liv. au *point d'Alençon*.

MARÉCHAL (Pierre), fils de Thomas et de Jeanne Picard. — Jacqueline Marais. Contrat 4 octobre 1688. 300 liv. au *point d'Alençon*.

MARÉCHAL (René-François), voiturier, fils de François et de Madeleine Tasse. — Marthe Benoist. Contrat 1^{er} janvier 1760. 300 liv. au *point de France*.

MARÉCHAL (François), fils d'Etienne et de Nicolle Faricau. — Renée Belland. Contrat 13 septembre 1774. 5000 liv. au *point de France*.

MARESCOT (Louis), marchand mercier, marchand de draps de soie, marchand et fabricant de *point*, fils de Michel et de Françoise Amyot (de la paroisse de Joué-du-Plain). — Elisabeth Bouvet. Contrat 1^{er} août 1666. Il s'était établi marchand et

demeurait rue de la Cave-aux-Bœufs, le 11 décembre 1662. A cette date, on le trouve, dans les registres des délibérations de l'Hôtel de Ville, *nouveau à enrôler*. Il continua le commerce jusqu'à sa mort. Sa veuve céda sa fabrique à l'un de ses fils, en 1692.

MARESCOT (Anne), fille du précédent. — Jacques Fouquet, sieur de Prouvigny. Contrat 15 janvier 1691. 1000 liv. au *point de France*.

MARESCOT (Françoise), sœur de la précédente. — Pierre Delancière, écuyer, sieur des Ardvilliers. Contrat 21 mars 1694. 2000 liv. par son industrie et travail au *point de France*.

MARESCOT (Louis), marchand à Paris et fabricant de *point de France* à Alençon, frère des précédentes. — Marguerite Chollet. Mariés le 3 juin 1692. En 1708, il avait un des plus forts bureaux de *point d'Alençon* et obtint, pour sa fabrique, le titre de manufacture royale, privilège qui lui fut retiré aussitôt pour mettre fin à une émeute qui en avait été la conséquence. Son bureau, situé rue des Fumiers, était dirigé par Gabrielle Guérin de la Vallée. Il céda sa maison de commerce et sa fabrique de *point* à son fils, en 1729.

MARESCOT (1) (François), marchand de toiles et de *point*, fils du précédent. Il était marié en premières nocces à Marguerite Piet, et en deuxièmes à Marie-Cécile Jan de Villeclair. L'inventaire de son bureau de *point*, situé rue de la Cave-aux-Bœufs, est du 17 janvier 1749. François Chambay était alors son facteur.

MARESCOT (Nicolas), fils du précédent et de Marguerite Piet. Marié à Louise Michégault. Il continua le commerce et conserva François Chambay pour diriger les travaux de la fabrique de *point* fondée par son bisaïeul. Il fut un des signataires de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste en 1757.

Le commerce et la fabrication du *point* se sont conservés, sans interruption, dans la famille Marescot pendant plus de cent ans. Cette fabrique fut, depuis le commencement jusqu'à la fin, une des plus renommées d'Alençon.

(1) Il signait *De Marescot*, et son fils Nicolas : *N. Demarescot*.

MARGUERITH (Madeleine), née en 1752, fille de Guillaume, perruquier, et d'Elisabeth Boujis. Elle fut factrice pour les MM. d'Ocagne et cessa la fabrication en 1822. Sa nièce continua à faire travailler pour la maison d'Ocagne.

MARGUERITH (Marie-Anne), vélinceuse, nièce de la précédente, fille de Guillaume, perruquier, et de Madeleine Birée. — Joseph-Charles Launay-Céphas, marchand et fabricant de *point*. Mariés le 11 juillet 1793. Il cessa le commerce en 1819.

MARGUERITH (Louise-Françoise-Pauline), dite Dupré, cousine germaine de la précédente, fille de Michel-François, orfèvre et cafetier, et de Anne-Louise de Boyères, dite Corsessin. — Charles-Joseph Beaudouin, marchand de toiles et de *point*. Mariés le 4 janvier 1817.

MARGUERITH (Anne-Hyacinthe), sœur de la précédente, commise de Benjamin et de P. d'Ocagne, marchands de dentelles à Paris et fabricants de *point* à Alençon.

MARIGNIER (Nicolas), marchand, fils de Jean et de Catherine Marchand. — Louise Alloust. Contrat 5 septembre 1665. 500 liv. au trafic de *velin*.

MARIGNIER (Jacques), employé au grenier à sel, fils de Jacques et de Françoise Lebec. — Catherine Blesbois. Contrat 2 mars 1669. 3000 liv. au *velin*.

MARIGNIER (René), marchand, fils d'Etienne et d'Elisabeth Guilloré. — Madeleine Rohais. Contrat 13 juin 1671. 300 liv. au *velin*.

MARIGNIER (Catherine), fille de Nicolas, greffier, et de Madeleine Fouquet. — Henri Devalframbert. Contrat 22 octobre 1688. 800 liv. au *velin*.

MARIGNIER (Généviève), sœur du précédent. — Marin Barillet, sieur du Tertre, marchand. Contrat 25 septembre 1690. 200 liv. à faire des *points de France*. Remariée en 1701 à François Lemanecl. Contrat 9 janvier. Elle avait 3600 liv. en marchandises.

MARIGNIER (Nicolas), clerc au greffe, frère de père de la précédente et de Barbe Bugleau. — Marie-Madeleine Racinct. Contrat 11 février 1707. 500 liv. au *point de France*.

MARIGNIER (Valérie), fille de Julien, huissier royal, et de Marie Beillot. — Tho-

mas Crocher, valet de pied de la duchesse de Guise. Contrat 2 août 1681. 600 liv. au *point d'Alençon*.

MARIGNIER (Marie), sœur du précédent. — François Bonnedame. Contrat 4 juin 1682. 300 liv. au *point de France*.

MARIGNIER (Anne), fille de Louis et de Cécile Lebec. — Jean Gauthier. Contrat 25 novembre 1682. 300 liv. au *point de France*.

MARIGNIER (Nicolas), marchand, fils de Jean, marchand, et de Madeleine Marchand. — Marie Fouquet, fabricante. Contrat 5 octobre 1685. 1800 liv. aux ouvrages.

MARIGNIER (Marie-Marguerite), veuve de Joseph Oger, fille de Nicolas et de Marguerite Basile. — Jean Tison, tailleur. Contrat 8 août 1761. Elle resta marchande et fabricante de *point* jusqu'en 1787. L'inventaire de sa fabrique de *point*, après le décès de son mari, est du 3 août 1786. Elle avait pour commise Marie Ledoux.

MARIGNIER (Marin), cousin de la précédente, marchand de *point* de 1766 à 1784. — Victoire-Angélique-Catherine Letellier.

MARIGNIER (Thomas-Jérôme), marchand de *point* et de dentelles à Paris, en 1789.

MARTIN (Catherine), fille de Mathurin et de Catherine Chaplain. — Pierre Goupil. Contrat 29 novembre 1663. 300 liv. au *velin*.

MARTIN (Pierre), marchand, fils de Nicolas et de Marie Mevrel. — Françoise Buron. Contrat 22 septembre 1663. 600 liv. au *velin*.

MARTIN (Richard), marchand sellier, fils de Richard et de Marie Radigué. — Suzanne Bouillon. Contrat 5 octobre 1664. 200 liv. au *velin*.

MARTIN (Madeleine), sœur du précédent. — Etienne Mercier, filotier. Contrat 26 septembre 1675. 150 liv. au *velin*.

MARTIN (Pierre), fils de Pierre et de Marthe Soyer. — Anne Goujon. Contrat 28 mars 1683. 300 liv. au *point d'Alençon*.

MARTIN (Michel), filotier. — Françoise Lepeltier. Contrat 5 novembre 1683. 500 liv. au *velin*.

MARTIN (César), fils de François, sellier, et de Marie Genuits. — Marie Parent. Contrat 1^{er} août 1686. 800 liv. au *point de France*.

MARTIN (Nicolas), boulanger, veuf de Michelle Simon. — Anne Guérin. Contrat 4 mars 1686. 160 liv. au *point d'Alençon*.

MARTIN (Françoise), fille de Jean, marchand, et de Marie Chauvel. — Alexandre Chapron. Contrat 27 mars 1692. 300 liv. au *point de France*.

MARTIN (Nicolas), marchand, fils de Nicolas, marchand, et de Renée Marais. — Madeleine Périgault. Contrat 26 juillet 1694. 400 liv au *point de France*.

MARTIN (Anne), sœur du précédent. — Antoine Blot. Contrat 17 décembre 1684. 100 liv. au *point de France*.

MARTIN (Louis), horloger. — Zélie-Marie Guérin. Mariés le 12 juillet 1858. Elle avait été factrice pour la maison Pigache, puis fabricante pour son compte. Son bureau n'existe plus actuellement.

MARY (Jean-Baptiste), sieur des Brosses, fils de Louis-Daniel, conseiller en la prévôté du Mans, et de Marie Renaudin — Antoinette d'Alleume, fabricante. Mariés le 2 janvier 1717.

MARY (Georges). — Marie Collas. Fabricante de *point* et courtière en 1776.

MARY (Louise, dite Lépine), fille de Nicolas, marchand de bois, et de Louise-Marie Leillu. Marchande et fabricante de *point* de 1840 à 1871.

MASIER (Louis), le jeune, fils de Louis et de Renée Legoust. — Marie-Madeleine Jajolet. Mariés le 27 septembre 1768. Encore marchande et fabricante de *point de France* en 1779.

MATHAULT (Pierre), cordonnier, fils de François. — Marie Balignan. Contrat 28 mars 1677. 120 liv. au *point d'Alençon*.

MATROT (Louis), sieur de la Ramée, fils de maître Gilles, lecteur ordinaire de Sa Majesté, et de Marguerite Herbeline, (natif d'Argentan). — Marthe Vaugondon. Contrat 27 novembre 1673. 1500 liv. au *vêlin*.

MAUDUIT DES VALLÉES, marchand de *point* en 1769.

MAUGER (Gatien), marchand, fils de Jean, marchand, et de Marie Fouqueron. — Barbe Rucl. Contrat 21 décembre 1663. 2000 liv. en meubles et *vêlin*.

MAUGER (Françoise), fille du précédent. — Pierre Vallée. Contrat 29 mai 1702. 300 liv. au *point de France*.

MAUGER (François), fils de Marin et de Jeanne Jardin. — Catherine Guelpin. Contrat 10 mars 1664. 300 liv. au *vêlin*.

MAUGER (Françoise), fille du précédent. — Georges Alix. Contrat 29 septembre 1694. 100 liv. au *point d'Alençon*.

MAUGER (Michel). — Marie Garnier. Fabricante de *point* en 1677.

MAUGER (Anne), fille de Pierre, drapier, et de Marie Leroux. — Guillaume Lecomte. Contrat 1^{er} septembre 1678. 100 liv. au *point d'Alençon*.

MAULNY (Jacques), cordonnier, fils de Lucas et de Madeleine Daguin. — Madeleine Prestescille. Contrat 1^{er} janvier 1666. 250 liv. au *vêlin*.

MÉLION (Françoise), fille de Thomas et de Gabrielle Hébert. — François Chevrel, tessonier. Contrat 26 avril 1694. 150 liv. au *point de France*.

MÉNARD (Catherine), fille de Jean, chirurgien, et de Renée Méric. — Gabriel Boissière, chirurgien. Contrat 2 janvier 1687. 800 liv. au *point de France*.

MERCIER (Michel), sieur de La Perrière, fils de Guillaume, sieur de La Perrière, et de Louise Birée. — Marthe Barbot, créatrice du *point d'Alençon*. Contrat 18 mars 1633. 300 liv. gagnées par son industrie (Voir page 11 et suivantes).

MERCIER (Jacques), sieur de La Perrière, marchand mercier et de *point*, fils du précédent. — Marie Duval. Contrat 16 septembre 1667 (1).

MERCIER (2) (Michel), filotier, cousin du précédent, fils de Baltazar et de Marie Despierres. — Anne Chastillon. Contrat 19 juin 1665. 100 liv. au *vêlin*.

MERCIER (Madeleine), fille de Jean et de Louise Mevrel. — Pierre Levesque. Contrat 11 septembre 1670. 200 liv. au *vêlin*.

MERCIER (Catherine), fille de Pierre, drapier, et de Perrine Chollet. — Michel Aubier. Contrat 5 janvier 1674. 300 liv. au *vêlin*.

(1) Jacques Mercier fut inhumé sous le nom de M. de La Perrière, le 1^{er} juillet 1718, et sa femme inhumée le 16 juin 1716, désignée aussi par ce nom, M^{me} de La Perrière (Registres protestants).

(2) Quelques-uns signaient *Lemercier*, mais leur vrai nom était *Mercier*.

MERCIER (Etienne), flotier, fils de Charles et de François Chambay. — Madeleine Martin. Contrat 26 septembre 1675. 150 liv. au *vélin*.

MERCIER (Anne). — Michel Vaudoré, cordonnier. Contrat 24 mai 1674. 200 liv. au *vélin*.

MERCIER (Renée), fille de Pierre et de Madeleine Restoux. — Sébastien Gravelle, laboureur. Contrat 9 mai 1675. 300 liv. au *point d'Alençon*.

MERCIER (René), cabaretier, sieur du Bourg. — Marguerite Tribouil. Marchand et fabricant de *point* en 1678.

MERCIER (Jacques), fils du précédent. — Marie Gabriel. Contrat 28 février 1699. 200 liv. au *point de France*.

MERCIER (Marie), fille de François, tailleur, et de Marie Blot. — Etienne Chauvel, marchand. Contrat 8 mai 1680. 200 liv. au *vélin*.

MERCIER (Catherine), fille de Pierre et de Catherine Collin. — Michel Gaillet, flotier. Contrat 9 juin 1681. 600 liv. au *point d'Alençon*.

MERCIER (Fauçoise), fille de Charles et de François Gaillet. — Samson Provost, boulanger. Contrat 16 décembre 1688. 200 liv. au *point de France*.

MERCIER (Madeleine), fille de François, flotier, et de Marthe Fléchin. — Léonard Alloust. Contrat 3 septembre 1694. 600 liv. au *point de France*.

MERCIER (Madeleine), fille de Jacques et de Marie Geslin. — Pierre Fresnais, marchand corroyeur. Contrat 9 mai 1695. 300 liv. au *vélin*.

MERCIER (Noël), marchand, veuf de Marthe Fresnais, fils de Noël et de Catherine Cosme. — Elisabeth Petit. Contrat 5 mars 1720. 900 liv. au *point de France*.

MERCIER (Pierre), jardinier de M. le duc d'Orléans (à Saint-Cloud), fils de François, dit de La Haye, et de Marguerite Ravet (de Saint-Nicolas). Il vendait du *point* en 1764 pour son cousin Barbot Noterie, à Paris et à Versailles.

MERCIER (Jacques), frère du précédent. Il faisait fabriquer du *point* à Alençon et Thomas, l'un de ses frères, le vendait à Paris. Son bureau était rue Cazault, il y est décédé le 1^{er} septembre 1790.

MERCIER (Jean), frère du précédent,

marchand et fabricant de *point d'Alençon* en 1780. — François Mercier.

MERCIER (Jean), marchand de *point*, fils du précédent. — Charlotte-Jeanne-Françoise Roulland. Mariés le 16 septembre 1777.

MERCIER (Marthe), sœur du précédent. — Denis-Jean Leguernay. Contrat 18 mars 1785. 3000 liv. au *point d'Alençon*.

MERCIER (Thomas), oncle de la précédente et son beau-frère, fils de François et de Marguerite Ravet, déjà cités. Il avait épousé en premières noces Anne Mercier, et en secondes, le 17 février 1792, François Mercier, sa belle-sœur. Il fut marchand mercier et de *point* à Paris, de 1760 environ à 1792. Il était qualifié, en 1785, écuyer, fourrier des logis de la reine, seigneur des fiefs et terres du Plessis, Cuissé, Saint-Nicolas. Son bureau de *point* était tenu à Alençon par son frère Jacques, son associé. Il acquit à ce commerce une grande fortune, acheta les terres du Plessis et le marquisat de Lonrai, de 1785 à 1792. A cette dernière date, il habitait à Alençon, et abandonna sa fabrique de *point* à son fils en 1798.

MERCIER (Jacques), fils du précédent, marié le 8 octobre 1798, à Neuilly-sur-Marne, à Olympe-Madeleine Lecouteux, continua de faire valoir le bureau de *point* fondé par son père en 1760. La fabrication du *point*, qui a duré près de cent ans dans cette famille, s'est terminée vers 1850, époque à laquelle M. le baron Jacques Mercier quitta le commerce.

MERCIER (Marie-Madeleine), fille de Paul et de Anne Péan. — Etienne-Charles Chambay, tailleur. Contrat 30 avril 1784. 1300 liv. au *point de France*.

MERIEL (Thomas), pâtissier. — Jeanne Gilbert, fabricante de *point* le 8 juin 1683.

MERIEL (Jacques-Thomas), pâtissier, fils du précédent. — Madeleine Sauvallé. Contrat 19 janvier 1702. 1500 liv. *gagnées à faire faire du point de France*.

MERIEL (Constant), marchand, fils de Jean et de Michelle Mary. — Elisabeth Lebreton. Contrat 28 octobre 1666. 100 liv. au *vélin*.

MESENGE (Marguerite de), fille de Charles, écuyer, sieur de Launay, et de François Levernier. — François Cerisay,

sieur du Fresne, marchand. Contrat 16 novembre 1649. Ils s'engageaient, eux et leurs enfants, pour faire du *point d'Alençon* chez Germain Vivien, le 6 juillet 1676, et le 18 août de la même année, ils prenaient des ouvrières pour faire du *vêlin ou point d'Alençon*.

MESENGE (Marguerite de), sœur de père de la précédente, et de Renée de Jauvizac. — Pierre Ollivier, sieur de la Rivière, marchand, bourgeois d'Alençon. Contrat 23 mai 1678. 700 liv. à faire du *point d'Alençon*.

MESLAY (Marguerite), fille de René, marchand, et de Geneviève Genuits. — Pierre Pasquier, marchand. Contrat 22 mars 1722. 500 liv. au *point de France*.

MESNIL (Pierre), marchand, fils de Pierre, procureur, et de Marie de Saint-Denis. — Marie Tiphaine. Contrat 31 janvier 1717. 2000 liv. gagnées chez la dame de la Fontenelle, sa tante qui était fabricante de *point*.

MÉTAIRIE (Marie-Michelle), fille de Michel, carreleur, et de Marie Pellet. — Jean-François Barbier, cordonnier. Contrat 7 mai 1750. 100 liv. au *point de France*.

MEUSNIER (Marie-Françoise), fille de Gaspard, marchand mercier, et de Madeleine Chauvières. — Marin Verrier, journalier. Contrat 10 juillet 1698. 500 liv. au *point de France*.

MEUSNIER DE VILLIERS (Charles-Antoine), employé dans les affaires du roi, originaire de Paris, fils d'Antoine, officier du roi, et de Angélique Gruel. — Marie Guitton. Contrat 2 décembre 1710. 3000 liv. par son travail et industrie.

MILLAY (Marguerite), fille de Michel huissier, et de Marguerite Gohier. — Pierre Leconte, drapier. Contrat 27 février 1669. 400 liv. au *vêlin*.

MILLEREAU (Gabrielle), fille de N., et de Madeleine Biseul. — Pierre Touchard, sieur de Saint-Jean, marchand. Contrat 15 mai 1680. 400 liv. au *point d'Alençon*.

MITON (François), avocat à Couptrain, fils de François, bailli de Prez-en-Pail, et de Barbe Richer. — Françoise Dubois. Contrat 17 novembre 1701. 1000 liv. au *point de France*.

MOIGNET (Jeanne), fille de Martin et

de Marie Gouet. — Mathieu Roussel, tessier. Contrat 30 novembre 1681. 200 liv. au *vêlin*.

MOLLEVOST (Marguerite), fabricante, fille de Marin, bourgeois d'Alençon, et de Marguerite Gouet. — Charles Leharivel, écuyer, sieur des Brières. Contrat 17 mars 1695. 1000 liv. gagnées par son travail.

MONTULAY (François), filotier, fils de Guyon, filotier, et de Anne Petit. — Catherine Blanchard, fabricante de *point*. Mariés le 23 juin 1669. Décédés tous deux à Argentan.

MONTULAY (Pierre), né à Alençon le 16 février 1671, fils du précédent, maître graveur et fabricant de *point royal* à Argentan de 1708 à 1715, comme directeur de la fabrique de Mathieu Guyard. Il avait épousé Marie-Anne Leroy. On lui doit le rétablissement et le perfectionnement du *point d'Argentan*. Il fut inhumé à Argentan le 29 décembre 1739.

MONTULAY (Catherine), sœur du précédent. — Jacques James. Mariés à Argentan le 26 avril 1702. Ils continuèrent en 1715 la direction du bureau de *point* rétabli par Pierre Montulay en 1708.

MONTULAY (Guillaume), frère de la précédente. Fabricant de *point* à Argentan après 1718. Il avait épousé Françoise Boutry.

MORÉ (Nicolas), marchand droguiste, confiseur, cirier, fils de Jacques, sieur de la Montagne, et de Renée Labay. — Catherine Lebec. Contrat 13 avril 1685. 800 liv. au *point de France*.

MORICE (François), fils de Jean et de Jeanne Viel. — Marie Despierres. Contrat 31 janvier 1682. 300 liv. au *point de France*.

MORICE, marchand de point en 1759.

MORICE (Marie-Madeleine). — Georges-Jean Lemaire. Fabricants et marchands de *point* de 1768 à 1790.

MORICOUR. — Voir DEMORICOUR.

MORIN (Guillaume) (demeurant à Caen), fils de Guillaume, marchand droguiste, et de Sara Véneman. — Suzanne Ridou, marchande de *point*. Mariés en 1705.

MORTAIN (Julienne). — André Chollet. Marchands et fabricants de *point* en 1683.

MOULIN (Ambroise), marchand, veuf de Geneviève Durand. — Marie Chouet.

Contrat 13 juin 1678. 150 liv. au *point de France*.

MOULIN (Marie-Françoise). — Elie-René-François Petit, sieur de la Haye. Marchands de *point de France*, fabricants et courtiers de 1760 à 1775.

MOUSSARD (Elisabeth), fille de Jean, sieur des Rucs, et de Marie Clouet. — René Allain, marchand à Bellesme. Contrat 22 octobre 1667. 800 liv. au *velin*.

MOYER (Anne), fille de Jean-Joseph, dit Villeneuve, cavalier de la maréchaussée, et de Anne Boulanger. — Pierre Honoré. Mariés le 18 janvier 1742. Encore marchande de point et de fil à *velin* en 1769.

MOYER (Marie), sœur de la précédente. — Clément Hebert, orfèvre. Contrat 11 juin 1764. 500 liv. employées au commerce de *point de France*.

MUGISSIER (Thomase), fille de Marin et de Marie Liéjard. — Gilles Soyer, cordonnier. Contrat 14 septembre 1697. 200 liv. au *point de France*.

NEVEU (Louise), fille de Guillaume, drapier, et de Marie Pierre. — François Chauvières, filotier. Contrat 1^{er} décembre 1687. 200 liv. au *velin*.

NICOLAS (Marguerite-Généviève), fille de Jacques-Emery et de Généviève Ruel. — Jean Durand, filotier. Contrat 16 mars 1719. 500 liv. au *point de France*.

NICOUST (Marie), fille de Pierre, marchand, et de Marie Provost. — François Champfaily, veuf. Contrat 3 février 1684. 100 liv. au *velin*.

NICOUST (Renée), sœur de la précédente. — Rollin Guillochet. Contrat 11 avril 1684. 100 liv. au *velin*.

NIQUELLE (Antoine), laboureur, fils de Noël et d'Eve Jon. — Elisabeth Launay. Contrat 1^{er} avril 1737. 400 liv. au *point de France*.

NOLLAND (Léonard), journalier, fils de Michel et d'Anne Lèveillé. — Marthe Legallois. Contrat 5 février 1700. 500 liv. au *point de France*.

NOLLEND (Marie-Anne). — Julien Levillain, cavalier de la maréchaussée. Marchands et fabricants de *point de France* en 1773.

NORMAND (François), marchand, fils de Jean et de Gabrielle Chesnel. — Marie

Choisne. — Contrat 10 juin 1669. 100 liv. au *velin*.

NORMAND (Catherine), fille d'Etienne et de Madeleine Juliot. — Rollin Cochin, boulanger. Contrat 19 juin 1669. 250 liv. au *velin*.

NORMAND (Pierre), tisserand, fils de Jean et de Jacqueline Massonnet. — Renée Fère. Contrat 28 novembre 1677. 200 liv. au *velin*.

NORMAND (Thomas), marchand, frère du précédent. — Jeanne Ollivier. Contrat 8 février 1679.

NORMAND (Pierre), marchand drapier, fils de Noël, drapier, et de Marthe Gilbert. — Madeleine Chauvel. Contrat 9 février 1678. 100 liv. au *point d'Alençon*.

NORMAND (Marie), fille de Pierre, marchand, et de Marie Besnard. — Gilles Pilon, manchonnier et marchand de *point*. Mariés le 28 janvier 1723. Inventaire de sa fabrique de *point* en 1756.

NORMAND (Marthe), sœur de la précédente. — Louis-Jacques Leconte, sieur de la Joustière, marchand. Contrat 9 juin 1729. 3000 liv. au *point de France*.

NORMAND (Charlotte), sœur de la précédente. — Charles De Courdemanche, orfèvre. Mariés le 5 juillet 1735.

NORMAND (Marie), nièce de la précédente, fille de Pierre et de Suzanne Boullay. — Jean Coulombet, lapidaire et marchand de *point*. Mariés le 31 janvier 1736.

NORMAND (Jacques), boulanger. — Marie-Jeanne Fontaine. Mariés le 16 janvier 1732. Marchands de *point* en 1760.

NORMAND (Etienne), marchand, fils du précédent. — Marie-Marthe Paris, fabricante. Contrat 25 mai 1774. 4000 liv. en marchandises.

NORMAND (Etienne), veuf de Marguerite Ferrand. — Marthe Debien. Mariés le 21 novembre 1729. Marchands de *point* en 1760. Dans la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste, en 1757, se trouve la signature de Normand.

NORY (Mathurin), filotier, fils de Pierre et de Françoise Choquet. — Elisabeth Dornais. Contrat 24 octobre 1693. 200 liv. au *point de France*.

NORY (Marie), fille du précédent. — Charles Durand de la Croix. Mariés le 21 février 1719.

NORY (Marie), fille de Pierre et de Marguerite Louvel. — François Bienvenu, tisser, veuf de Françoise Chaplain. Contrat 5 juin 1735. 200 liv. au *point de France*.

NOURRI (René), fille de Nicolas et de Marie Collet. — Abraham Despierres. Contrat 18 juin 1701. 900 liv. au *point de France*.

NOYER (Jeanne), fille de Michel et de Louise Béton. — Thomas Delaville, filotier. Contrat 28 juin 1665. 300 liv. au *velin*.

OGER (Marie), fabricante, fille de Julien et de Anne Morin. — Pierre Tiphaine, marchand. Contrat 8 mai 1668. 3000 liv. à faire des ouvrages. Elle engage des ouvrières pour travailler au *velin* en 1669.

OGER (Pierre), menuisier, fils de Guillaume et de Catherine de Brécourt. — Marie Vallée. Mariés en 1684.

OLLIVIER (Pierre), carreleur, fils de Pierre et de Françoise Moulin. — Françoise Hebert. Contrat 22 février 1658. 220 liv. à faire du *pasement*.

OLLIVIER (Marguerite), fille de Pierre et de Catherine Mercier. — Guillaume Mardelay, bonnetier. Contrat 15 mars 1665. 300 liv. au *velin*.

OLLIVIER (Pierre), sieur de la Bidonnière, marchand, bourgeois d'Alençon, fils de Pierre, sieur du Cruchet et de Madeleine Mauduit. — Marguerite de Mesenge. Contrat 23 mai 1678. 700 liv. à faire du *point d'Alençon*.

OLLIVIER (Paul), sieur de la Rivière, marchand, frère du précédent. — Gabrielle Poullain. Contrat 2 décembre 1687. 600 liv. au *point d'Alençon*.

OLLIVIER (Marie-Françoise), petite-fille du précédent, fille de Louis et de Françoise Roullon. Marchande de *point* le 15 mars 1773.

OLLIVIER (Jacqueline-Françoise), sœur de la précédente. — Jacques Godefroy, veuf de Jacqueline Rose. Mariés le 31 août 1774. Encore marchande de *point de France* en 1789.

OLLIVIER (Jeanne), fille de Thomas et de Madeleine de Brossard (de la paroisse du Froust). — Thomas Normand, marchand. Contrat 8 février 1679.

OLLIVIER (Nicolas), fils de François et de Renée Dubois (de Colombiers). —

Françoise Poirier. Contrat 3 octobre 1680. 200 liv. au *velin*.

OLLIVIER (Pierre), veuf de Marie Desarthe. — Anne Crouezé. Contrat 29 juin 1690. 200 liv. au *point d'Alençon*.

OLLIVIER (Charles), bonnetier, veuf de Françoise Vienne, fils de Charles et de Anne Lamy. — Elisabeth Leconte, marchande de *point de France*. Contrat 26 octobre 1707. 800 liv. au *point de France*.

OLLIVIER (Noël), tisserand, fils de René et de Marie Rocher. — Marie-Madeleine Perronne. Contrat 26 octobre 1746. 150 liv. au *point de France*.

OLIVIER (Jacques), marchand tanneur, fils d'André, tanneur, et de Madeleine Boullard. — Marie-Anne Talon Lacombe. Mariés le 26 mai 1750. Encore marchande et fabricante de *point* en 1779.

OLIVIER (Louis), de Saint-Vast, avocat, cousin de la précédente, fils de Louis et de Marguerite Leroux. — Marie-Anne-Françoise Bouillon. Mariés le 2 janvier 1755. Signataire de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste 1757. Encore marchand l'an VI.

OLIVIER (Louise), fille de Louis et de Louise Aubert. — Joseph-Antoine Ruel, bonnetier. Mariés en 1760.

ONFROY (Michel-François), fils de Julien et de Marguerite Juglet. — Catherine Lemaitre. Contrat 26 février 1764. 400 liv. au *point de France*.

ORY (Guillaume), chirurgien, fils de Guillaume, apothicaire, et de Nicole Goupil. — Marguerite Duval. Contrat 20 novembre 1685. 1500 liv. au *point de France*.

OSMONT (Jean-Pierre), fils de Pierre et de Marie Lemaitre. — Anne Gillot. Contrat 17 janvier 1728. 600 liv. aux ouvrages. Elle réclamait du *point* en 1722.

OUBERT (Marie), fille de Joseph, marchand et de Madeleine Duhayer. — René-Arnould Burin, sellier. Contrat 4 juin 1731. 300 liv. au *point de France*.

OUBERT (Françoise). — Robert De-caux, sieur Deslondes, marchand de *point* et marchand mercier, échevin, juge consul d'Alençon.

OUZILLE (Marie), fabricante de *point* en 1678. Mariée à Nicolas Boullay, tanneur.

OUZILLE (Jean), filotier, fils de Pierre et de Marie Guillemain. — Agnès Marais. Contrat 10 juillet 1684. 300 liv. au *vêlin*.

OUZILLE (Marie), fille de Jean et de Marie Séguret. — Philippe Cusson. Contrat 2 avril 1686. 500 liv. au *point de France*.

PACALIN (Pierre), fils de Melchior et de Marguerite Cauvin. — Louise-Elisabeth Camusat. Mariés le 3 mars 1761. Elle était encore fabricante le 9 nivôse an II.

PAILLARD (Madeleine), fille de Jacques, sieur du Noyer, et de Madeleine Laudier. — François Cheruel, sieur du Murget, marchand mercier et de *point*, veuf de Louise Barbot. Contrat 28 mai 1688.

PAILLARD (Renée) (de Condé), cousine germaine de la précédente, fille de Pierre, sieur de Beauséjour et de Marguerite Lesage. Elle réclamait, en 1731 et en 1750, du *point* qu'elle avait donné à vendre. Elle est décédée le 8 mars 1765.

Cette famille se livra surtout au commerce de toiles. Toussaint, sieur de la Pouprière, Pierre, sieur de Beauséjour, Jacques, sieur du Noyer, Marie et Gabrielle Paillard, enfants de Pierre Paillard, marchand de toiles, batistes et autres marchandises de Hollande, continuèrent ce commerce après l'abandon que leur en fit, le 7 mars 1672, Gabrielle Dubois leur mère.

PAILLEUX (Elisabeth), fille de Julien, marchand, et de Jeanne Troussard. — Pierre Collet, filotier. Contrat 23 novembre 1683. 300 liv. au *point de France*.

PARENT (Marie-Claude). — Sébastien Genuits. Elle fit fabriquer de 1670 à 1689.

PARENT (Marie), fille de Gabriel, marchand, et de Madeleine Dubois. — César Martin. Contrat 1^{er} août 1686. 800 liv. au *point de France*.

PARENT (Marie), fille de Renée et d'Elisabeth Corbin. — Pierre Courtin, serrurier. Contrat 8 novembre 1711. Elle fut marchande et fabricante jusqu'en 1763.

PARFAIT (Michel), fils de Pierre et de Julienne Manoury. — Renée Beaudore. Contrat 9 avril 1684. 100 liv. au *point d'Alençon*.

PARIS (Macé), filotier, fils de Jean et de Julienne Bachelot. — Barbe Vavasseur. Contrat 23 mai 1681. 300 liv. au *vêlin*.

PARIS (Suzanne), fille de Pierre et de Marguerite Belavoine. — Jacques Champdavoine, marchand de *point*. Mariés le 26 juin 1687.

PARIS (Valérie), fille de Nicolas et de Renée Cosseron. — François Chastillon, marchand. Contrat 25 mars 1690. 150 liv. au *point de France*.

PARIS (Jean), fils de Jean et de Marie Chéradame. — Marie Juon. Contrat 24 septembre 1697. 100 liv. au *point de France*.

PARIS (Marie-Renée), fille de Charles, charron, et de Renée Goujon. — Etienne-René Hubert, tisserand. Mariés le 28 janvier 1753. Encore fabricants de *point de France*, en 1774.

PARIS (Marie-Catherine). — Drouet. Fabricante de *point* en 1778.

PARIS (Marie-Marthe), marchande et fabricante de *point*, fille de Jean, marchand, et de Charlotte-Madeleine Duclos. Contrat 25 mai 1774. 4000 liv. en marchandises.

PASQUIER (Jacques), marchand, fils de Marc et de Judith Lepelletier. — Anne Boussin. Contrat 29 décembre 1663. 600 liv. au *vêlin*.

PASQUIER (Pierre), marchand, fils de Léonard et de Marthe Laveille. — Marguerite Mesley. Contrat 22 mars 1722. 500 liv. au *point de France*.

PASQUIER (Madeleine), fabricante de *point* en 1772. Décédée le 10 juin 1784.

PATON ou PATOU (Noël), dessinateur et fabricant de *point de France*, fils de René et de Marie Ranquesne. — Marie-Gabrielle Angers. Mariés le 25 juin 1765. Encore fabricants en 1789.

PAULMIER (Renée), fille d'Abel et de Françoise Vignon. — Jacques Pillon. Contrat 17 novembre 1662. 1500 liv. au *vêlin*.

PAULMIER (Hélène), sœur de la précédente. — Gervais Pillon, sieur de La Cour. Contrat 4 janvier 1680. 300 liv. au *point d'Alençon*.

PAULPRÉ (Anne), fabricante de *point de France* en 1776.

PAVARD (Jean), fils de Jean et de Madeleine Chastelas. — Marie Despierres, fabricante de *point*. Mariés le 21 mai 1715.

PAVIOT (Madeleine), fille de Guillaume, sieur de Torcy, et de Catherine Fouque-

ron. — Noël Duhamel, sieur de Corbonnais, garde-maitre des bois et forêts de la maîtrise d'Alençon. Contrat 16 avril 1674. 2000 liv. au *vêlin et point d'Alençon*.

PAYSANT (Françoise), fille de Robert et de Marie Legendre. — Nicolas Mallard, filotier. Contrat 15 novembre 1665. 200 liv. au *vêlin*.

PAYSANT (Martin), fils de Léonard et de Catherine Marie. — Louise Doitcau. Contrat 5 juin 1712. 100 liv. au *point de France*.

PÉAN (Pierre), le jeune, fils de Pierre et de Madeleine Lefèvre. — Marie Doderé, fabricante. Contrat 9 février 1664.

PELET (François), marchand et fabricant de *point de France*, en 1777.

PELLETIER (Urbain), tailleur d'habits, fils de Vincent et de Marie Valienne. — Marie Chambay. Contrat 27 juin 1671. 200 liv. au *vêlin*.

PELOIN (Louis), dit Chevalier, tailleur de pierres, veuf de Françoise Basile, fils d'Alexandre et de Marie Breton. — Catherine Boissevin. Mariés le 5 septembre 1753. Elle était encore marchande de *point* en 1786.

PELOIN (François-Louis), tailleur de pierres, fils du précédent. — Marie-Louise Phelippeaux. Contrat 8 juillet 1766. 300 liv. au *point de France*.

PEROU (Barbe), fille de Gabriel et de Suzanne Blesbois. — René Beaudoin, veuf de Barbe Lucas. Contrat 25 septembre 1688. 100 liv. au *point d'Alençon*.

PERRIER (Samuel), sieur du Buisson, marchand, fils de Philippe, procureur, et de Judith Barbier. — Marie Delaville. Contrat 3 mars 1654. 700 liv. gagnées par son industrie. On la trouve marchande de *point* en 1660.

PERRIER (Madeleine), fille de Jean et de Suzanne Leconte. — Nicolas Boullay, commis au greffe. Contrat 22 novembre 1664. 1500 liv.

PERRIER (Jacques), fils de Jacques et de Judith Taunay. — Marthe Leconte. Contrat 6 avril 1669. 1800 liv. en marchandises de merceries dont elle fait trafic et en *ouvrages de vêlin*.

PERRIGAULT (Madeleine), fille de Jacques, menuisier, et de Madeleine Varin. — Nicolas Martin. Contrat 26 juillet 1694. 400 liv. au *point de France*.

PERRONNE (Pierre), tisseur, fils de Nicolas et de Marie Poulleau. — Françoise Garnier. Contrat 17 octobre 1683. 200 liv. au *vêlin*.

PERRONNE (Marie-Madeleine), petite-fille du précédent, fille de François et de Françoise Alleaume. — Noël Ollivier, tisserand. Contrat 26 octobre 1746. 150 liv. au *point de France*.

PERRONNE (Françoise), sœur de la précédente. — Charles Hérisson, tisseur, veuf de Anne Souty. Contrat 21 juillet 1757. 400 liv. au *point de France*.

PETIT (Catherine), fille de Pierre, mesureur, et de Françoise Chamfaily. — Jean Barrier, marchand. Contrat 22 décembre 1683. 100 liv. au *point d'Alençon*.

PETIT (Marie-Madeleine), fille de Jacques, drapier, et de Marie Barrier. — Jean Jeannois. Contrat 9 mai 1694. 150 liv. au *point d'Alençon*. Elle était commise au bureau de *point* du sieur Bourdon, en 1692.

PETIT (Marie), fille de Pierre et de Marie Lesimple. — Jean Daguin, huissier, veuf de Madeleine Bigot. Contrat 19 juillet 1691. 400 liv. au *vêlin*.

PETIT (Elisabeth), nièce de la précédente, fille d'Alexandre, chandelier, et de Suzanne Moussard. — Noël Mercier, marchand, veuf de Marthe Fresnais. Contrat 5 mars 1720. 900 liv. au *point de France*.

PETIT (Joseph), maître perruquier, frère de la précédente. — Louise Frémont. Contrat 14 juillet 1730. 200 liv. au *point d'Alençon*.

PETIT (François-Robert), chandelier, fils du précédent. — Angélique-Marthe Poitrineau. Contrat 23 août 1765. Encore marchand de *point* en 1783.

PETIT (Jacques), filotier, frère du précédent, veuf de Madeleine Roullée. — Renée Poupard, fabricante de *point de France*. Mariés le 13 avril 1774. Encore marchands de *point* en 1782 et 1785.

PETIT (Isaac), marchand, veuf de Gabrielle Doré. — Marie Duval. Contrat 19 janvier 1710. 600 liv. au *point de France*.

PETIT (François), dit de Lahaye, marchand de *point de France*, fils de François et de Françoise Delaunay. — Catherine Fauvel, Mariés le 27 novembre 1726.

Marie-Françoise Moulin, sa seconde femme, était courtière en *point* en 1775.

PETIT (Charles), tailleur, fils de Marin et de Madeleine Tempier. — Marie Davoust. Mariés le 21 août 1770. Marchands de *point* et courtiers jusqu'en 1790.

PHELIPPEAUX (Jean), commis aux aides, fils de Thomas et de Françoise Vasnier. — Marie Lemaire. Contrat 5 juillet 1698. 600 liv. au *point de France*.

PHELIPPEAUX (Marie-Louise), fille de Michel et de Françoise Juglet. — François-Louis Pelloin, tailleur de pierres. Contrat 8 juillet 1766. 300 liv. au *point de France*.

PHELIPPEAUX (Alexandre), maître sellier, veuf de Renée Bougeard, frère de la précédente. — Madeleine Besnard, dite Saint-Marc. Contrat 24 septembre 1770. 600 liv. au *point de France*.

PICARD (Madelcine), fabricante de *velin* en 1664. Mariée à Marin Langlois.

PICARD (Roch), fils de Gilles et de Louise Amyot. — Marie Leconte. Contrat 26 septembre 1691. 200 liv. au *point de France*.

PICHON (Marie), fille d'Abraham et de Anne Taunay, fabricante de *velin* en 1681.

PICHON (François), sieur du Buisson, marchand, fils de Pierre, marchand, et de Catherine Pichon. — Renée Blesbois. Contrat 18 janvier 1701. 800 liv. au *point de France*.

PICQUET (Nicolas), filotier, fils de Toussaint et de Jacquine Marchand. — Louise Gaillard. Contrat 28 juin 1676. 300 liv. au *point de France*.

PIERRE (Elisabeth-Anne), fille de Jacques et de Elisabeth Bidon. — Jérémie Gilbert, marchand. Mariés 25 novembre 1687.

PIGNARD (Catherine), fille de Louis et de Gabrielle Roussel. — Léonard Alissot, boucher. Contrat 24 décembre 1688. 200 liv. à faire ou faire faire du *point d'Alençon*.

PIGNON (Cécile), fille de Vincent, serrurier, et de Françoise Badouillet. — Samuel Tiphaine, sieur de la Croix. Contrat 18 octobre 1696. 550 liv. au *point de France*.

PIGORÉ (Paul), marchand, fils de Zacharie et de Françoise Quillel. — Fran-

çoise Tiphaine. Contrat 16 novembre 1669. 300 liv. au *velin*.

PIHAN (Nicolas-Pierre-Mathurin), receveur général du domaine de M. le marquis de l'Isle, fils de Pierre et d'Elisabeth Catherine Bourdon. — Suzanne-Marie-Louise Davois, marchande et fabricante de *point*. Mariés le 17 février 1757. Encore marchande en 1784.

PILLON (Jacques), fils de Pierre et de Marthe Leconte. — Renée Paulmier. Contrat 17 novembre 1662. 1500 liv. au *velin*.

PILLON (Guillaume), marchand pelletier, fils du précédent. — Anne Lorieux. Contrat 20 septembre 1697. 300 liv. au *point de France*. Encore marchands et fabricants en 1740.

PILLON (Gilles), manchonnier, fils du précédent. — Marie Normand. Mariés le 28 janvier 1723. Inventaire de leur fabrique en 1756.

PILLON (Elisabeth-Marthe), veuve de Gabriel Vincent, fille du précédent. — Pierre-Jean Dujarrier, filotier, veuf de Gabrielle Ollivier. Contrat 7 août 1770. Elle resta marchande jusqu'en 1780 environ.

PILLON (Marie), fille de Pierre et de Anne Fierabras. — Jean Duval, chirurgien. Contrat 27 février 1672. 1000 liv. au *velin*.

PILLON (Gervais), sieur de La Cour, (de la paroisse de Saint-Aubin), fils de Joseph et de Anne Levesque. — Hélène Paulmier. Contrat 4 janvier 1680. 300 liv. au *point d'Alençon*.

PILLON (François), cuisinier, fils de François et de Anne Tavernier. — Françoise Sicot. Contrat 16 septembre 1752. 600 liv. au *point de France*.

PILLON (Françoise-Victoire-Marie-Marthe). — Pierre Clogenson, sieur des Bois-Levesque. Contrat 10 juillet 1771. 5000 liv. en marchandises de *point de France*.

PINEL (René), chirurgien, veuf de Marthe Froget. — Madelcine Girouard. Contrat 20 juin 1691. 200 liv. au *point de France*.

PIOL (Marguerite), fille d'Abraham et de Marie Couillain. — François Houet, filotier. Contrat 3 février 1681. 200 liv. au *velin*.

PITEL (demoiselle), marchande de *point de France* en 1777.

PLENET (1) (Jacques), marchand de *point* (associé avec Jean Templier), fils de Guillaume et de Catherine Criquet. — Marie Roger. Mariés 15 octobre 1748. Encore marchands de *point* en 1788.

POINTEL (Jacques), menuisier, fils de Nicolas, menuisier, et de Jeanne Romet. — Marie Poupery. Contrat 16 octobre 1685. 300 liv. au *point de France*.

POIRIER (Françoise), fille d'André et de Marie Leconte. — Nicolas Ollivier. Contrat 3 octobre 1680. 200 liv. au *vélin*.

POIRIER (René), charpentier, fils de Jean, filotier, et de Marie Toréton. — Marie Loricux. Contrat 6 janvier 1688. 300 liv. au *point de France*.

POIRIER (Anne), fille de Jean, boulanger, et de Gabrielle Chesnel. — Jean Dibon, marchand vélineur, veuf de Marie Bertin. Contrat 29 janvier 1715. 150 liv. à faire faire des *points de France*.

POIRIER (Jacques), fils de Nicolas et de Marie Rocher. — Renée-Françoise Besnard. Contrat 15 juillet 1756. 60 liv. au *point de France*.

POIRIER (Marie), fille de Jean et de Marie Marais. — Pierre Bretonnel. Mariés le 22 avril 1766. Marchands de *point de France* jusqu'en 1793.

POIRIER (Céline-Zoé), fille de Jacques Michel et de Françoise-Anne Chevalier. — Amand Barbrel. Mariés 13 novembre 1850. Elle fit fabriquer jusqu'en 1867.

POISSON (Jean), marchand. — Madeleine Marchand, fabricante de *vélin* en 1680.

POISSON (Gilbert), chirurgien. — Marie Devalframbert. Mariés le 1^{er} octobre 1669. Ils faisaient encore fabriquer en 1682, associés pour le commerce du *point* avec Guillaume Lelevel, brodeur.

POISSON (Gilbert), fils du précédent. — Catherine Lelevel. Mariés le 13 septembre 1698. Remarié à Catherine Margnier le 13 novembre 1706.

POISSON (Pierre-Gilles), chirurgien, fils du précédent, et de Catherine Margnier. — Renée Roullain. Contrat 16 janvier 1730. 300 liv. au *point de France*.

POISSON (Catherine), fille du précédent. — René Cochin. Contrat 23 mai 1755. 500 liv. en marchandises de *point d'Alençon*.

POISSON (René). — Marie Gandon. Marchands courtiers de *point de France* en 1768.

La fabrication du *point* s'est conservée dans cette famille environ 100 ans.

POITEVIN (Samson). — Barbe Bayel, fabricante de 1660 à 1680.

POITEVIN (Louise), fille de Jacques, marchand, et de Louise Vavasseur. — Jean-Baptiste Elie. Contrat 24 juillet 1720. 100 liv. au *point de France*.

POITRINEAU (François), sieur de la Brosse, chirurgien. — Catherine Vaillant, fabricante. Mariés avant 1679. Remarié à Marguerite Faudore le 27 juillet 1716.

POITRINEAU (Joseph-Georges), filotier, cousin du précédent, fils de Joseph Isaac et de Renée Gravelle. — Louise-Anne Drouet, fabricante. Contrat 4 novembre 1756. Elle était directrice du bureau de *point* de Jean Devalframbert-Duparc, huit ans avant son mariage, et elle y resta directrice jusqu'en 1771. Après cette date, elle fit fabriquer pour son compte. Son mari continua le commerce du *point* jusqu'à sa mort, 29 avril 1788.

POITRINEAU (Angélique-Marthe), sœur de père du précédent et de Marie-Anne Boulay sa seconde femme. — François-Robert Petit, chandelier. Contrat 23 avril 1765. Il était encore marchand de *point* en 1784.

POITRINEAU (François), marchand filotier, frère de la précédente. — Marie-Jeanne Beaudouin, fabricante de *point*. Mariés le 17 novembre 1778. Encore marchand de *point* en 1791.

POITRINEAU (Angélique-Cécile), nièce des précédents, fille de Louis, filotier, et de Marie-Anne Mercier. — Pierre-Jean Douville. Mariés le 18 frimaire an X.

POITRINEAU (Marie-Flore-Félicité), sœur de la précédente. Elle fut directrice du bureau de M. le baron Mercier vers 1836 et s'adjoignit sa nièce, M^{me} Douville, pour l'aider dans la fabrication du *point*. Cette dernière continua la fabrication jus-

(1) Dans la même famille ce nom est écrit de trois manières : *Plenet*, *Plainet* et *Planet*.

qu'en 1875 environ. La fabrication du *point d'Alençon* s'est donc conservée près de deux cents ans dans cette famille.

POLLARD (Maurice), charron, fils de Jean et de Marie Goupil. — Madeleine Granger. Contrat 29 avril 1680. 300 liv. au *vêlin et point de France*.

POLLARD (Marie), petite-fille du précédent, fille de Elie et de Suzanne Chevallier. — Etienne-René Renault, chirurgien, veuf de Marie-Louise Langlois. Contrat 10 juin 1763. 300 liv. au *point de France*.

PORÉE (Augustin-Charles), bourgeois d'Alençon, fils de Thomas, sieur du Buisson, lieutenant au régiment de cavalerie du Maine, et de Anne Challemel. — Anne-Antoinette Bouessé de La Prairie. Contrat 29 avril 1756. 3000 liv. amassées depuis 15 ans qu'elle était directrice de la manufacture de Jérémie-André Goujon de la Binardière.

PORTIER (Marie et Françoise), marchandes et fabricantes de *point* en 1763.

POTTIER (Pierre-François), potier, fils de Pierre et de Marie Delbray. — Anne Leméc. Contrat 12 juin 1743. 400 liv. par son travail et négoce au *point de France*.

POTTIER (Marie), fille de Guillaume et d'Elisabeth Vavasseur. — François-Toussaint Godefroy. Mariés le 1^{er} juillet 1755. Marchands de *point* jusqu'à l'an II.

POTTIER (René-Pierre), tailleur, fils de René et de Renée Dubuisson. — Anne-Madeleine Gauthier. Mariés le 24 avril 1759. Marchands de *point de France* en 1766.

POTTIER (Louis-Michel), tisserand, fils de Louis et de Madeleine Saint-Ellier. — Jeanne Roger. Contrat 31 janvier 1770. 200 liv. au *point de France*.

POTTIER (Louise-Madeleine), sœur du précédent. — Nicolas-Pierre Ledoux, boisselier. Contrat 9 mars 1774. 100 liv. au *point d'Alençon*.

POULLAIN (Marie), fille de René, sieur de la Gaucherie, et de Jeanne Massot. — Jacques Bonnissan, marchand. Contrat 28 décembre 1665. 1500 liv. au *vêlin*.

POULLAIN (Pierre), commis au greffe, fils de Pierre, bourgeois d'Alençon, et de Anne Perrier. — Marguerite Poupard.

Contrat 15 mars 1666. 2500 liv. au *vêlin*. Remarié à Elisabeth Froget. Contrat 15 mars 1676. 1500 liv. au *point d'Alençon*.

POULLAIN (Marguerite), fille du précédent et de Marguerite Poupard. — Jean Default. Contrat 4 septembre 1702. 600 liv. au *point de France*.

POULLAIN (Gabrielle), fille d'Antoine, sieur de la Fosse, et de Gèneviève de Mesenge. — Paul Ollivier, sieur de la Rivière, marchand. Contrat 2 décembre 1687. 600 liv. au *point d'Alençon*.

POULLAIN (Anne), fille de François et d'Elisabeth Pigoré. — Henri Camus. Contrat 25 juillet 1709. 600 liv. au *point de France*.

POULLAIN (Marie-Charlotte), fille de Gilles, sieur de Beauchêne, et de Marie-Françoise Duchesnay. — Louis-Gabriel Bourdon, marchand mercier, fabricant de *point*. Contrat 14 décembre 1729. Inventaire de leur fabrique de *point*, le 2 novembre 1751.

POULLARD (Jean), sieur de la Ferrière, marchand. — Marguerite Blesbois. Contrat 20 novembre 1682. 1100 liv. au *point de France*.

POUPARD (Gabrielle), fille de Jean et de Suzanne Poullain. — François Fresnais, marchand. Contrat 9 mars 1661. 500 liv. au *point de coupé et vêlin*.

POUPARD (Marguerite), sœur de la précédente. — Pierre Poullain, commis au greffe. Contrat 15 mars 1666. 2500 liv. au *vêlin*.

POUPARD (Marie), fille de Noël et de Madeleine Jousselin. — Pierre Marchand, tailleur. Contrat 21 décembre 1679. 150 liv. au *point d'Alençon*.

POUPARD (Jean), fils de Thomas, marchand drapier, et de Marie Roussel. — Renée-Marguerite Boullard. Contrat 31 mars 1693. 200 liv. au *point de France*.

POUPARD (Germain), fils de Richard et de Marie Henriet. — Françoise Boullard. Mariés le 17 novembre 1733. Encore fabricante en 1773.

POUPARD (Jean-Baptiste), filotier, fils du précédent. — Marie-Madeleine Malitourne. Contrat 21 novembre 1773. 1400 liv. employées à faire fabriquer du *point de France*, avec sa mère.

POUPARD (Gabrielle), sœur du précé-

dent. — Pierre Bourdon, marchand de *point*. Mariés le 6 février 1776.

POUPARD (Antoine-Nicolas), cousin de la précédente, fils de Mathurin et de Marguerite Lesage. — Elisabeth Leroux, Contrat 28 mai 1760. Encore marchand de *point* en 1792.

POUPARD (Richard), frère du précédent. — François Jousclin. Contrat 29 décembre 1772. 600 liv. *gagnées depuis qu'elle est factrice du bureau de point de M. Rouillon*.

POUPARD (Renée), fille de Nicolas et de Marie Geslin. — Jacques Petit, filotier, veuf de Madeleine Roullée. Mariés le 13 avril 1774. Encore marchand de *point* en 1783.

POUPARD (Louise-Céline), fille de Louis-Isaac, libraire, et de Thérèse-Sophie-Agathe Le Rouillé. — Toussaint-Constant Roussel. Mariés le 27 juin 1842. Elle était d'abord assembleuse, puis fonda son bureau de *point* en 1855 environ.

POUPERY (Marie), fille de Thomas, menuisier sculpteur, et de Marie Gauthier. — Jacques Pointel, menuisier. Contrat 16 octobre 1685. 300 liv. au *point de France*.

PRÉEL (Julien), chapelier, fils de Julien tabellion, et de Julie Coudère. — Françoise Choquet. Contrat 29 décembre 1674. 200 liv. au *velin*.

PRETESEILLE (Valérie), fille de François, sieur de la Tibaudière, lingier ordinaire de la reine, et de Rosalie Hébert. — Guillaume Bonvoust, sieur de la Veillardière, apothicaire. Contrat 20 juin 1659. Encore marchands de *point* en 1680.

PRETESEILLE (Madeleine), fabricante, sœur de la précédente. — Georges Levannier, sieur de La Haye. Contrat 30 décembre 1668.

PRETESEILLE (Madeleine), fille de Jacques et de Marie Hébert. — Jacques Maulny, cordonnier. Contrat 1^{er} janvier 1666. 250 liv. au *velin*.

PRETESEILLE (Madeleine), fille de Jacques, sieur de la Plaine, et de Gabrielle Leroy. — François Lemaitre, sieur de Neuville, veuf de Anne Picherot. Contrat 22 février 1688. 1000 liv. au *point de France*.

PRIEUR (Jean-Vincent), fils de Michel et de Catherine Bourges. — Françoise

Chaloux. Mariés le 5 février 1765. Encore marchands en 1794.

PROVOST (René), sieur de la Provostière, fils de Pierre, mégissier, et de Anne Choisine. — Marie Leprou. Contrat 13 février 1661. Ils furent employés à la manufacture de *point de France*, de 1665 à 1675.

PROVOST (Jacques), frère du précédent. — Marie Rucl, fabricante de *point*. Contrat 15 mars 1662. Il fut directeur de la manufacture des *points de France* établie à Alençon et fit fabriquer, après 1675, avec ses deux frères : René et Pierre. Jacques Leprevost (c'est ainsi qu'il signait), acquit une très grande fortune, que son fils, Pierre-Jacques Leprevost, accrut encore. Ce dernier était conseiller du roi, argentier à Bapaume, le 4 juillet 1710. Il demeurait à Cambrai en 1713, épousa une dame de la cour de Madrid, et mourut à Barcelone.

PROVOST (Pierre), frère du précédent, associé avec ses frères pour la fabrication du *point*, en 1675.

PROVOST (Barbe). — Etienne Fillon, fabricante de 1663 à 1673.

PROVOST (Jacques), fils de Robert et d'Opportune Lecoq. — Renée Levrard. Contrat 30 janvier 1688. 90 liv. au *point d'Alençon*.

PROVOST (Samson), boulanger, fils de René et de Madeleine Fontaine. — Françoise Mercier. Contrat 16 décembre 1688. 200 liv. au *point de France*.

PUJOL (Pierre), vitrier, veuf de Marie-Madeleine Massard. — Anne Leconte. Contrat 5 mai 1780. 300 liv. au *point de France*.

QUELLIER (Jean), marchand, fils de Jean et de Catherine Marchand. — Catherine Lebrec. Contrat 11 janvier 1681. 500 liv. au *point de France*.

QUELQUEJEU (Elisabeth), fille de Pierre et d'Elisabeth Pasquier. — François Daguin. Contrat 3 juin 1700. 300 liv. au *point de France*.

QUESNOT (Denise). — Simon-Jean-Louis Coulombet, orfèvre, marchand de *point* en 1732.

QUILLEL ou QUILLET (Jacqueline), fille de Pierre et de Anne Martin, fabricante de *point coupé* en 1644.

QUILLEL (Françoise), fille d'Abraham, sieur de la Chapelle, et de Marthe de Marcilly. — Charles Collet, sieur de Chambarre. Mariés le 19 janvier 1653. Il fut hostile à l'établissement de la manufacture en 1665.

QUILLEL (Pierre), sieur des Rousselières, maître apothicaire, fils d'Abraham, sieur du Rocher, et de Jeanne Devalframbert. — Esther Delaville. Contrat 4 janvier 1667. 2000 liv. au *point d'Alençon*.

QUILLEL (Marie), fille de Louis, sieur de Launay, gendarme du roi, et de Marie Quelquejeu. — Louis Bourdin, sieur de la Croix, chirurgien de feu la duchesse de Guise. Contrat 11 août 1700. 1500 liv. au *point de France*.

QUILLEL (Catherine), fille de Jacques et de Catherine Morin. — Jean Fousset. Mariés le 16 octobre 1707.

RACINET (Marie-Madeleine), fille de Charles, notaire royal à Saint-Paterne, et de Suzanne Tabur. — Nicolas Marignier. Contrat 11 février 1707. 500 liv. au *point de France*.

RADIGUE-DELORME (Marie-Anne), fille de François, dit Delorme, et de Marie Macé. Elle était marchande de *point de France* en 1770, et faetrice du bureau de Thomas Mercier, jusqu'en 1806.

RALLU (René), marchand lapidaire, fils de Michel et de Marie Touchard. — Louise-Françoise Hubert. Mariés le 31 août 1756. Encore marchands de *point de France* en 1788.

RAMBOUST, architecte à Mamers, fils de Jean et de Pasquière Rougereau. — Gabrielle Levesque. Contrat 4 mars 1692. 400 liv. au *point de France*.

RANQUESNE (Anne), fille de Jacques et de Anne Marignier. — François-Simon Geslin. — Contrat 20 avril 1751. Inventaire de la fabrique de *point* en 1769.

RATIER (1) (Pierre), filotier, fils de Noël et de Françoise Lion. — Marie Courtin. Contrat 8 novembre 1678. 500 liv. au *point de France*.

RATIER (Noël-Favien), cordonnier, fils de Favien, cordonnier, et de Charlotte Besnard. — Jacqueline-Elisabeth Marchand. Mariés le 15 novembre 1735. Elle

est restée marchande et courtière de *point* jusqu'en 1780.

RATIER (Pierre), filotier, fils du précédent. — Barbe-Jeanne Chesnel. Contrat 5 avril 1767. 850 liv. au commerce de *point*.

RATIER (Madeleine-Jacqueline), sœur du précédent. — Etienne-François Guespin, boisselier. Contrat 15 janvier 1772. 300 liv. au *point de France*.

RATIER (Thomas), négociant, fabricant de *point*, frère de la précédente. — Charlotte Drouet. Contrat 6 décembre 1758. 300 liv. au *point d'Alençon*.

Ils furent commis, en 1765, de Elic-Pierre Lemanceau-Deschalerics. Elle resta fabricante jusqu'à sa mort, en 1811.

RATIER (Joseph-Charles-Thomas), fils du précédent. Il avait épousé une demoiselle Labite et fut, en 1785, marchand de draps et de *point* à Paris, rue des Prouvères.

RATIER (Marie-Charlotte), sœur du précédent. — Nicolas-Louis Launay, marchand. Mariés le 3 septembre 1793. Elle continua la fabrication jusqu'en 1845.

RATIER (Louise-Sophie-Adélaïde-Victoire), fabricante de *point*, sœur de la précédente. — Jean-Joseph Clérambault, négociant. Mariés le 3 septembre 1793.

RATIER (Anne-Charlotte), fabricante de *point*, sœur de la précédente. — René-Joseph-Marguerit Clérambault, notaire. Mariés le 11 prairial an V. Elle ne continua pas ce commerce après son mariage.

RATIER (Louise-Sophie-Charlotte), fabricante de *point*, sœur de la précédente. — Charles-Pierre Clérambault, marchand. Mariés le 30 nivôse an X. Ils faisaient d'abord fabriquer pour M. Lemanceau-Deschalerics. C'est dans leur bureau que fut fabriqué le lit acheté par Napoléon, en 1811. M. Clérambault continua la fabrication et le commerce du *point* jusqu'en 1847, date de sa mort.

RATIER (Gabrielle-Catherine), veuve de Pierre Manouri, cousine-germaine des précédentes, fille de Jacques-Fabien, boulanger, et de Catherine Louvel. — René-Jacques-Julien Gautier. Mariés le 8 frimaire an X. Décédée en 1815.

(1) Dans la même famille ce nom s'écrivait quelquefois *Rattier*.

RATIER (Nicolas-François), fils d'Isaac et d'Isabelle Clouet. — Marie Roussel, fabricante de *point*. Mariés le 15 avril 1745. Encore marchands de *point* en 1786.

RATIER (Thomas), cordonnier, fils de René et de Jeanne Doré. — Hélène-Françoise Lesimple, fabricante de *point*. Mariés le 20 novembre 1751. Encore marchands de *point* en 1780.

RATIER (Jacques-Jean), tailleur de pierres, veuf de Gabrielle Boutelou, fils de Marin et de Marie Fagry. — Louise-Françoise Gayet. Mariés le 24 novembre 1773. Inventaire de leur fabrique en 1776.

RAUX (Etienne), coutelier, veuf de Marie-Jeanne Godard. — Jeanne-Marie Doudieux, fabricante de *point*. Mariés le 8 février 1776.

RAVET (Madeleine), fille de Pierre, garde en la forêt du roi, et d'Elisabeth Chesnel. — François-Alexandre Barbot, dit Noterie, potier. Contrat 8 février 1752. Encore fabricante de *point de France* en 1787.

RENARD (Marie), fille de Marin, marchand, et de Marie Lecouturier. — René Gauthier, marchand. Contrat 16 juin 1691. 450 liv. au *vêlin*.

RENARD (Elisabeth), fille de François et de Marie Faudore. — René-Michel Gouais-Lanos, marchand. Mariés le 30 avril 1754.

RENAUD (Vincent). — Marguerite Tremmerel. Contrat 25 avril 1693. 120 liv. au *point de France*.

RENAUD (Etienne-René), chirurgien, veuf de Marie-Louise Langlois, fils d'Etienne et de Renée Pavic. — Marie Pollard. Contrat 10 juin 1763. 300 liv. au *point de France*.

RENAUD (Marie). — Pierre Fresnais, le jeune, marchand de *point de France* en 1768.

RENIER (Thomas), marchand, veuf de Marie-Madeleine Boulay, fils de Mathieu, marchand, et de Françoise Relat. — Marie Lepin. Contrat 27 juin 1700. 300 liv. au *point de France*.

RESTOUX (Jean), marchand, fils de Jacob et de Marie Boujis. — Renée Collin. Contrat 6 avril 1680. 700 liv. au *vêlin et point d'Alençon*.

RESTOUX (Marguerite), fille de Nicolas flotier, et de Catherine Marais. — François

Lorel. Contrat 10 mai 1685. 300 liv. au *point de France*.

RETOUR (Charles), commissionnaire de marchandises de *point*, en 1767.

REVERS (Gervais), vitrier, fils d'Adrien et de Marie Bosseron. — Marie Marchand. Contrat 18 juin 1718. 500 liv. au *point de France*.

RIBAUT (Paul), fils de Nicolas, drapier, et de Anne Selos. — Jacqueline Lecouturier. Contrat 30 mai 1680. 250 liv. au *vêlin*.

RIBAUT (Philippe), marchand, fils de Jean et de Françoise Gilbert. — Gabrielle Saulnier. Contrat 7 décembre 1686. 200 liv. au *point de France*.

RIBAUT (Elisabeth), cousine du précédent, fille de Daniel, marchand, et de Madeleine Cuisnet. — Isaac Boulay, sieur de Préneuf. Contrat 6 janvier 1689. 300 liv. au *point de France*.

RIBAUT (Marguerite), cousine de la précédente, fille de Jacques, sieur de la Mennotière, marchand, et de Marie Nochet. — Charles Boullard, marchand. Contrat 14 septembre 1691. 500 liv. au *point de France*.

RIBAUT (Marie), sœur de la précédente. — Benjamin Collet, tisserand. Contrat 7 décembre 1705.

RIBOT (Madeleine), fille de François, greffier du domaine du roi, demeurant au Mans, et de Madeleine Besnard. — Paul Fenoulhet, marchand mercier, et marchand de *point*, veuf de Suzanne Barbot. Mariés vers 1672.

RICHER (Marie), fille de Jacques et de Marie Delahaye. — René Guilloré, marchand. Contrat 4 janvier 1665. 150 liv. au *vêlin*.

RICHER (Elisabeth), fille de Jean, marchand, et d'Elisabeth Birée. — Julien Thouars. Contrat 12 juillet 1678. 2000 liv. au *point de France*.

RICHER (Elisabeth), fille de Gabriel et de Anne Marie. — Jean-François Vienne. Contrat 8 février 1682. 600 liv. au *point de France*.

RICHER (Marie), fille de Claude et de Renée Barbe. — Jean Gousde. Mariés le 26 novembre 1693.

RICHER (Marie), fille de François, huisier au grenier à sel, et de Gabrielle Ruel.

— Henri Chevrel, marchand, veuf de Marie Cuisy. Contrat 28 janvier 1729. 600 liv. au *point de France*.

RICHER (Claude), lapidaire, fils de Jean et de Marie Lesage. — Françoise Lepaon. Mariés le 12 février 1765. Encore marchands de *point de France*, en 1775.

RIDOU (Joachim), sieur de la Bonnerie, marchand, fils de Joachim, sieur de la Bonnerie, et de Elisabeth Amirault. — Anne Leconte, fabricante de *point*. Contrat 29 juillet 1711.

RIDOU (René), sieur de la Motte, marchand, frère du précédent. — Suzanne Tripier. Mariés le 23 mai 1683. Encore marchande de *point* en 1740.

RIDOU (Suzanne), fabricante de *point*, fille du précédent. — Guillaume Morin, marchand à Caen. Contrat 25 octobre 1705.

RIDOU (Marie), sœur de la précédente. Fabricante de *point* en 1709.

RIDOU (Renée), sieur de la Motte Bonnerie, marchand mercier et marchand de *point*, frère de la précédente. Marié à Elisabeth-Anne Billon. Il réclamait, en 1731, des ouvrages de *point* qu'il avait livrés à Gabrielle Guérin, factrice de Marescot.

RIDOU (Marie-Anne), fille du précédent. — Antoine Chabaud de la Tour. Elle demandait, en 1753, à l'intendant, l'autorisation de recevoir 4000 liv. qui lui étaient dues, afin de les employer dans le commerce de *point de France* qu'elle avait entrepris.

RIOUX (Marguerite). — François Lelièvre. Marchands de *point de France* en 1779.

ROBERT (Jacques), tissier, fils de Jacques, tonnelier, et de Jacqueline Piquet. — Marthe Desmoulins. Contrat 2 juin 1680. 100 liv. au *velin*.

ROBERT (Jacquine), veuve de Julien Thomeret, fabricant de *point*. — Jacques Courtin, postillon. Contrat 8 février 1743. 300 liv. en marchandises.

ROBERT (Jean-Thomas), serrurier, fils de Thomas et de Louise Henriet. — Madeleine Legendre. Mariés le 9 janvier 1769. Encore marchande et fabricante de *point* en 1785, et courtière en 1787.

ROBINEAU (René), fille de Pierre, menuisier, et de Marie Lefebvre. — Nico-

las Mallard, filotier. Contrat 3 janvier 1710. 100 liv. au *point de France*.

ROCHER (Marie), fille de Jean et de Marie Lesage. — Thomas Gilbert, marchand. Contrat 8 septembre 1651. 1200 liv. gagnées par son travail. Elle était associée avec ses sœurs.

ROCHER (Elisabeth), sœur de la précédente. — Pierre Boullay, marchand. Contrat 12 mai 1656. 1100 liv. au *point coupé*.

ROCHER (Noémie), sœur de la précédente. — Gilles Taunay. Elle était associée avec ses sœurs pour le commerce et la fabrication.

ROCHER (Noémie), nièce de la précédente, fille de Jean, marchand, et de Anne Lesage. — Jean Rouillon, sieur de la Chevalerie, marchand mercier et marchand de *point*, associé avec Jacques Ardesoif. Mariés le 15 septembre 1675.

ROCHER (Anne), sœur de la précédente. — Jacques Duval, sieur du Mesnil. Contrat 9 février 1679. 1000 liv. au *point de France*.

ROCHER (Anne), fille de Pierre et de Jeanne Rucl. — Mathieu Alix, sieur de Grandchamps, marchand. Contrat 6 novembre 1681. 1200 liv. gagnées par son travail et négoce au *velin*.

ROGER (Jacques-Antoine), fils d'Antoine et de Anne Ferrand. — Marie-Madeleine Legros. Mariés le 21 juin 1763. Inventaire de leur fabrique en 1774. Elle continua le commerce du *point* après le décès de son mari.

ROGER (Jeanne), sœur du précédent. — Louis-Michel Pottier, tisserand. Contrat 31 janvier 1770. 200 liv. au *point de France*.

ROGER (Julien-Noël), dessinateur en *point de France*, fils de François et de Marguerite Marais. — Elisabeth Hubert. Contrat septembre 1758. 600 liv. au *point de France*. Marchands et fabricants de *point* en 1780.

ROHAIS (Madeleine), fille de Jean et de Marie Liousty. — René Marignier, marchand. Contrat 13 juin 1671. 300 liv. au *velin*.

RONDEAU (Marie), fille de Jean et de Suzanne Boissière. — Jean Louis de La Bonneville, marchand filotier. Contrat 3 avril 1723. 400 liv. au *point de France*.

RONDEAU (Elisabeth-Madeleine), fille

d'André, chirurgien, et de Marthe Barbe. — Joseph-François Gousde, sieur des Friches. Contrat 11 juin 1754. 2000 liv. au *point d'Alençon*.

RONDEAU (Louise), dite La Perrière, fabricante de *point*, en 1759, à Prez-en-Pail, fille de Jean-Baptiste, sieur de La Perrière et de Marie Renard.

ROSE (Marie), fille de Pierre et de Jacqueline Lenfant. — Jean Lindet, filotier, marchand de *point*. Mariés le 21 février 1756.

ROSE (Pierre-Joseph), filotier, frère de la précédente. — Marie-Anne-Suzanne Vardon. Mariés le 3 février 1767. Encore marchands de *point* en 1788.

ROTTEMBURG (demoiselle), marchande de *point* à Alençon, en 1774.

ROUGET (Françoise), fille de Mathieu et de Françoise Eliot. — Jean Chapelle, marchand. Contrat 13 novembre 1667. 1200 liv. au *vélin*.

ROUILLON (Abraham), sieur de Hautval, apothicaire, fils de Georges, sieur du Val et de Madeleine Grudet. — Françoise Groustel. Contrat 23 février 1621.

ROUILLON (Marthe), fille du précédent. — Jean Duval, sieur des Aulneaux. Elle faisait trafic de *point coupé et de dentelles*, en 1650.

ROUILLON (Suzanne), sœur de la précédente. — Pierre Houssemaine, sieur du Tertre. Contrat 1^{er} août 1661. Elle était associée avec sa sœur et son frère Paul, pour le commerce de merceries et de dentelles, en 1650.

ROUILLON (Jean), sieur de la Chevallerie, marchand mercier à Paris, fils de Jean, avocat et de Anne de Bully. — Noémie Rocher. Mariés le 15 septembre 1675. Ils étaient associés pour le commerce avec Jacques Ardesoif.

ROUILLON (Anne), cousine des précédents, fille d'Abraham et de Anne Lenostre. — Sébastien Lolivrel. Contrat 20 février 1664. 400 liv. au *point d'Alençon*.

ROUILLON (Joseph), greffier, cousin de la précédente, fils de Pierre et de Marthe Tabur. — Marie Houssemaine. Contrat 20 juillet 1682. 700 liv. au *point de France*.

ROUILLON (Françoise), sœur du pré-

cedent. — Pierre Dubu, sieur de Fouassé. Contrat 26 septembre 1685. 1500 liv. au *vélin*.

ROUILLON (Georges), greffier, fermier du domaine, frère de la précédente. — Marie Leroy. Contrat 9 juin 1663. 1900 liv. au *point d'Alençon*. Remarié, le 9 août 1685, à Marie Fromentin.

ROUILLON (Georges-Jérémie), marchand, fils du précédent, et de Marie Fromentin. — Marthe Buat de la Croix. Contrat 5 novembre 1712. Inventaire de leur fabrique en 1760.

ROUILLON (Marie-Anne), fille du précédent. — Charles-François-René Biseul. Contrat 22 avril 1750. 500 liv. au *point de France*.

ROUILLON (Marie-Marthe et Françoise-Catherine), sœurs de la précédente. Fabricantes de *point* en 1760.

ROUILLON (Charles-Jacques), de Lépinay, marchand de *point*, frère des précédentes. — Marguerite Frémont. Mariés le 29 septembre 1761.

ROUILLON (Joseph), marchand, cousin du précédent, fils de Jean et de Marthe Boullay. — Madeleine de BoislamBERT. Contrat 17 janvier 1721. 600 liv. au *point de France*.

ROUILLON (Jacques-Pierre), sieur d'Orgeval, marchand bougranier, fils du précédent. — Marie-Alexis Létard. Mariés le 4 juin 1749. Il fut un des signataires de la réclamation contre Alexandre dit Lacoste, en 1757.

ROUILLON (Marie-Elisabeth). — Jean-Jacques de Boyville, marchand mercier et marchand de *point* à Paris, rue de la Monnaie, en 1780.

Le commerce et la fabrication du *point coupé* et du *vélin* se sont conservés dans cette famille, de 1620 à 1800 environ.

ROULLAND (Charlotte-Jeanne-Françoise), fille de François et de Elisabeth Moisy. — Jean Mercier, marchand et fabricant de *point*. Mariés le 16 septembre 1777.

ROULLÉE (Renée), fille de Jacques et de Renée Faudin. — Jean Boissin, drapier. Mariés le 7 mai 1754. Encore marchands et fabricants de *point* en 1784.

ROULLÉE (Marie-Anne), fille de Jean et de Anne Berton. — Jean-René Fouille-

bœuf. Mariés le 16 octobre 1770. Marchands de *point* en 1776.

ROULLOIN (René), fille de Jacques c^t de Marie Genuits. — Pierre-Gilles Poisson, chirurgien. Contrat 16 janvier 1730. 300 liv. au *point de France*.

ROULLOIN (Madeleine), fabricante de *vêlin*. Elle fait son testament en faveur de sa sœur Marie Rouloin, dite La Prairie, le 8 mai 1754. Décédée le 7 juin 1770.

ROUSSEAU (Jacques), tailleur, fils de Pierre, cordonnier, et de Judith Guérin. — Madeleine Besnier. Contrat 30 mai 1665. 200 liv. au *vêlin*.

ROUSSEAU (René), fils d'Abel et de Marie Brou. — Marthe Delaville. Contrat 21 juin 1720. 800 liv. au *vêlin*.

ROUSSEAU (Jeanne-Catherine et Louise-Charlotte-Françoise). Elles obtiennent, le 18 février 1768, de l'intendant d'Alençon, la permission de vendre du bien pour en mettre la somme dans leur commerce de *point de France*.

ROUSSEL (Françoise), fille de René, huissier, et de Françoise Poullain. — Jean Gauthier, marchand. Contrat 1^{er} août 1662. 1300 liv. au *point de coupé et au vêlin*.

ROUSSEL (Mathieu), tissier, fils de Mathieu et de Marie Leguay. — Jeanne Moignet. Contrat 30 novembre 1681. 200 liv. au *vêlin*.

ROUSSEL (Marie-Madeleine), fille d'Isaac et de Jeanne Jouanne. — Michel Laisné. Mariés le 10 septembre 1744. Marchande de *point de France* en 1766.

ROUSSEL (Marie), fille de Jean, huissier, et de René Boullard. — Nicolas-François Rattier. Mariés le 15 avril 1749. Encore marchands et fabricants de *point de France* en 1786.

ROUSSEL (Toussaint-Constant). — Louise-Céline Poupard. Mariés le 27 juin 1842. Actuellement fabricant.

ROYER (1) (Marie), fille de Pierre et de Marie Choquet. — Jacques Plenet, ferblantier. Mariés le 15 octobre 1748. Encore marchands de *point* en 1788.

ROYER (René). — Jeanne Beillot. Mariés le 29 octobre 1765. Marchands de *point de France* en 1771.

RUAULT (Marie), fille de Marin et de Françoise Couppard. — Paul Collet, drapier. Contrat 26 novembre 1678. 150 liv. au *point de France*.

RUAULT (Marguerite), sœur de la précédente. — Jean Decaen, marchand filotier. Contrat 21 novembre 1679. 150 liv. au *point de France*.

RUEL (Thomas), marchand boutonier, marchand mercier et marchand de *point*, fils de Jean, sieur de la Croix, et de Anne Brière. — Madeleine Leroy, fabricante de *point*, avant l'établissement de la manufacture. Contrat 13 octobre 1652. Encore fabricante en 1694.

RUEL (Marie), fille du précédent. — René Biseul, marchand de toiles. Contrat 25 septembre 1676. 2000 liv. à faire des ouvrages qui n'étaient autres que du *point d'Alençon*, sa mère étant une des principales fabricantes de l'époque.

RUEL (Jacques), sieur de Pirey, procureur, cousin des précédents, fils de Pierre, sieur de Pirey, avocat, et de Françoise de Séronne. — Marie Collet, fabricante. Remarié à Elisabeth Chassevent, le 7 septembre 1671.

RUEL (Marie), sœur du précédent. — Jacques Provost. Contrat 15 mars 1662. Elle était fabricante de *vêlin* et son mari directeur de la manufacture de *point de France* établie à Alençon, de 1665 à 1675.

RUEL (Barbe), sœur de la précédente. — Gation Mauger. Contrat 21 décembre 1663. 2000 liv. au *vêlin*.

RUEL (Louise), sœur de la précédente. — Jean-Baptiste Guérin. Contrat 4 septembre 1666. Ils furent nommés et restèrent directeurs de la manufacture du *point de France* établie au Mans, jusqu'en 1675.

RUEL (Jean), sieur de Roconneval, frère de la précédente, employé à la manufacture royale de *point* établie à Alençon en 1665.

RUEL (Israël), marchand de *point*, cousin des précédents, fils de Jacques et de Marthe Graffin. — Marie Gravelle. Contrat 28 octobre 1674. 100 liv. au *vêlin*.

RUEL (Israël), marchand, fils du pré-

(1) Voir aussi *Roger* écrit quelquefois dans les actes pour *Royer*.

cédent. — Marthe Choisine. Mariés le 7 janvier 1710. Encore marchands de *point* en 1721.

RUEL (Marie-Françoise), nièce du précédent, fille de Guillaume, marchand, et d'Elisabeth Lenfant. — Nicolas Ligion, marchand. Contrat 8 septembre 1737.

RUEL (Jean-François), marchand, cousin de la précédente, veuf d'Elisabeth Cerisay, fils d'Abraham, sieur de Courteilles, et de Gabrielle Gauthier. — Gabrielle Lesage. Mariés le 22 janvier 1692. Réclamation de *point* en 1709.

RUEL (Renée), fabricante de *point*, fille du précédent, veuve de Pierre-André Ligion, marchand. — Thomas Tison, marchand, veuf de Renée Brisard. Contrat 9 août 1762.

RUEL (Joseph-Antoine), bonnetier et marchand de *point*, cousin de la précédente, fils de Joseph et de Marguerite Prodhomme. — Louise Ollivier. Contrat 7 juin 1760. Il signa la réclamation des marchands de *point* contre Alexandre dit Lacoste, en 1757.

La fabrication et le commerce du *point* se sont conservés dans cette famille de 1655 à 1770 environ.

RUEL (Louis), journalier, fils de Louis et de Julienne Maunoury. — Elisabeth Levayer. Contrat 30 juillet 1684. 100 liv. au *point de France*.

SAFRAY (Pierre), fils de Julien et de Catherine Dreux. — Louise Hellouis. Contrat 1^{er} octobre 1679. 150 liv. au *point d'Alençon*.

SAILLANT (Anne), fille de Michel et de Marie Romet. — Pierre Gérard, marchand. Mariés le 10 novembre 1772. Courtiers de *point de France* en 1788. Elle était encore fabricante de *point* lors de son second mariage, le 12 pluviôse an XII, avec Noël-Guillaume-Gratien-Ollivier Vasseur, et est décédée le 24 juin 1841.

SAINT-DENIS (Françoise de), fille de Pierre et de Louise Fritel. — René Leconte, marchand. Contrat 29 juin 1684. 500 liv. au *velin*.

SAINT-DENIS (Louise-Jacqueline de), fille de Messire Louis de Saint-Denis, et d'Eléonore du Barquet. — François Cheruel, marchand mercier et marchand de *point*, veuf de Louise Barbot, fabricante de *point*,

et de Madeleine Paillard. Mariés le 9 janvier 1700.

SAINT-ELLIER (Madeleine), fille de Jacques, marchand, et de Madeleine Vignon. — Jacques Leboulanger, chapelier. Contrat 31 août 1679. 500 liv. au *point d'Alençon*.

SAINT-ELLIER (Marie), fille de Gaspard et de Marie Guitard. — Jean Villiers, menuisier. Contrat 22 mars 1698. 300 liv. au *point de France*.

SAINT-ELLIER (François-Georges), fils de François, marchand, et de Marie Duperche. — Renée-Antoinette Chambay. Contrat 24 février 1717. 100 liv. au *point de France*.

SANNEGON (François-Louis), perruquier, fils de François-Joseph et de Louise-Berthe-Marie-Marthe Huquet, marchande de *point de France*. Mariés le 9 octobre 1759.

SARDIN (Marie). — François Chambay, veuf de Madeleine Vasseur. Contrat 8 septembre 1750. 250 liv. au *point de France*.

SAULNIER (Gabrielle), fille de Marin, chapelier, et de Gabrielle Leclerc. — Philippe Ribault, marchand. Contrat 7 décembre 1686. 200 liv. au *point de France*. Remariée à René Guérin de La Vallée. Contrat 21 mars 1689.

SAUVAGE (Marie-Madeleine). — Nicolas-François Vangcon-Dubuisson. Marchands de *point de France* en 1757.

SAUVALLE (Madeleine). — André Chambay, marchand de *point*. Contrat 16 novembre 1686.

SAUVALLE (Madeleine), fille de Jean, tourneur, et de Renée Manoury. — Jacques-Thomas Meriel, pâtissier. Contrat 19 janvier 1702. 1500 liv. à *faire faire des points de France*.

SAUVALLE (Angélique), nièce de la précédente, fille de Guillaume et de Madeleine Boullay. Elle était signataire, en 1757, du mémoire des marchands de *point* contre Alexandre dit Lacoste, et est décédée le 22 nivôse an VIII.

SAUVEUR (Vincent), fils de Gédéon et de Charlotte Lucas. — Madeleine Hamard. Contrat 18 novembre 1663. 300 liv. au *velin*.

SAVARY (Jacques), tailleur pour femmes,

veuf de Gèneviève Prodhomme. — Françoise Fagry. Contrat 7 février 1682. 500 liv. au *point de France*.

SCARD (Gratiennne), fille de Pierre et de Marie Judel. — Louis Denisot, marchand. Contrat 24 janvier 1697. 500 liv. au *point de France*.

SCARD (Gabrielle), sœur de la précédente. — Joseph Gondoin, chapelier. Contrat 17 janvier 1708. 300 liv. au *point de France*.

SÉGURET (Marguerite), fille de Gilles, cordonnier, et de Sainte Dugué. — Jacques Boullanger, chapelier. Contrat 8 février 1686. 500 liv. au *point de France*.

SÉGURET (Madeleine), fille de Nicolas, greffier, et d'Elisabeth Gauthier. — César Hommey, sieur des Noës. Contrat 8 août 1694.

SÉGURET (Madeleine), sœur de la précédente. — Antoine Dupont, marchand à Carrouges. Contrat 1^{er} février 1722. 500 liv. gagnées à son négoce. Elle réclamait du *point* en 1719.

SELLOS (Marie), fille de Julien et de Marie Rimbault. — Jean Crouezé. Contrat 16 juillet 1690. 150 liv. au *point d'Alençon*.

SELLOS (Marie), fille de Michel, marchand, et de Marguerite Boullard. — Martin Marchand. Contrat 16 avril 1693. 100 liv. au *point de France*.

SERONNE. — (Voir DESERONNE).

SEURIN (Renée), fille de Charles et de Marthe Pigoré. — François Lemaire, marchand filotier. Contrat 9 novembre 1664. 400 liv. au *velin*.

SEURIN (Marie). — Charles Trouillet. Contrat 22 septembre 1674. 400 liv. au *velin*.

SEURIN (François), cordonnier, fils de Richard et de Jeanne Legrand. — Jeanne Gauthier. Contrat 11 février 1680. 300 liv. au *point d'Alençon*.

SEURIN (Léonarde), fille de Jean et de Sainte Ouzille. — Nicolas Deshayes, tisseur. Contrat 24 septembre 1685. 100 liv. au *velin*.

SEURIN (François), fabricant de *point* en 1776. Sa veuve continua le commerce après cette date.

SICOT (Françoise), fille de Pierre et de Marie Paris. — François Pillon, cuisinier. Contrat 16 septembre 1752. 600 liv. au *point de France*.

SIREJEAN (Pierre-Jean-Baptiste), marchand, fils de Joseph et de Françoise Thierry (de Nancy). — Jeanne Talon, dite Lacombe. Mariés le 8 juin 1773. Inventaire de leur fabrique 13 avril 1782.

SOHIER (Marguerite), fille de François, procureur, et de Marguerite Leconte. — François Leconte, sieur de Saint-Germain. Contrat 16 juillet 1663. 400 liv. au *velin*.

SOHIER (Jacques), avocat, frère de la précédente. — Renée Biseul. Contrat 6 janvier 1681.

Elle est restée marchande et fabricante de *point* jusqu'en 1740, date de l'inventaire de sa fabrique.

SOYER (Gilles), fils de Pierre, cordonnier, et de Marguerite Hubert. — Thomas Mugissier. Contrat 14 septembre 1697. 200 liv. au *point de France*.

STIER (François), fils de René et de Marie Besnard. — Madeleine Lebec, veuve Gilles-André Leduc. Mariés 24 septembre 1727. Il fut, en 1757, un des signataires de la réclamation des marchands de *point* contre Alexandre dit Lacoste.

STOUPY (Edmond-Joseph). — Irma-Maria Beaumé. Mariés le 19 novembre 1845. Ils obtinrent en 1854, à l'exposition d'Avranches, une médaille d'argent.

TABUR (Catherine), fille de Pierre et de Catherine Aubert. — François Levannier. Mariés le 21 mai 1770. Courtière de *point de France* le 25 juin 1776.

TAILLARDA (Marie-Barbe), fille d'Antoine et d'Elisabeth Chevrel. — Guillaume Blesbois, sieur de La Garenne, marchand et fabricant de *point*. Contrat 28 octobre 1696. Elle signa, en 1757, la réclamation des marchands de *point* contre Alexandre dit Lacoste, et est décédée avant le 17 septembre 1762.

TAILLARDA (Marie), fabricante de *point*, nièce de la précédente, fille de Guillaume et d'Antoinette Féron, marchands merciers. — Gaspard-François Hamard, licencié ès-lois. Mariés le 7 juin 1707.

TAILLARDA (Elisabeth), sœur de la précédente. — Gabriel Collet. Mariés le 20 septembre 1708.

TALON (Jean), sieur de La Combe, marchand perruquier, fils de Jean, marchand de vin, et de Marie Letourneur. — Marie-Jeanne Fresnais, fabricante de *point*.

Contrat 18 janvier 1723. 1000 liv. par son travail. Il épousa en secondes noces Renée Fromentin.

TALON (Marie-Anne), fille du précédent et de Marie-Jeanne Fresnais. — Jacques Ollivier, tanneur. Mariés le 26 mai 1750. Encore fabricante de *point* en 1779.

TALON (Jeanne), sœur de père de la précédente. — Pierre-Jean-Baptiste Sircjean, marchand. Mariés le 8 juin 1773. Inventaire de leur fabrique de *point* le 13 avril 1782.

TAU (Anne-Catherine). — Charles Binet. Marchands de *point* en 1760.

TAUNAY (Gilles). — Noémie Rocher. Marchands de *point coupé* en 1650.

TAUNAY (Philippe), sieur de la Sagerie, marchand, fils de Jacques Marchand, et de Marie Perrier. — Suzanne Leconte. Contrat 19 mars 1667. 2000 liv. en marchandises de *velin*.

TAUNAY (Marthe), fabricante de *velin*, sœur du précédent. Elle fit son testament en faveur de sa mère, le 7 décembre 1668, et donnait *aux pauvres de la religion réformée une somme à prendre sur les deniers qu'elle avait gagnés à faire des ouvrages de velin*.

TAUNAY (Jean), sieur Duparc, veuf de Françoise Rouillon, cousin des précédents, fils d'Adrien, sieur Duparc, et d'Elisabeth Gillot. — Marie-Marthe d'Ocagne. Contrat 1^{er} avril 1751. 500 liv. au *velin*.

TAUNAY (Charles-Mathieu), marchand mercier et de *point* à Paris, en 1784, fils du précédent. Marié à Jeanne-Joséphine Valade. Décédé le 13 octobre 1812.

TAUNAY (Philippe), marchand teinturier, fils de Jacques et d'Elisabeth Houssemaine. — Marguerite de Boyville. Contrat 8 mars 1705. 2000 liv. provenant de son travail. Les trois sœurs étaient associées pour la fabrication du *point*.

TAUNAY (Marie-Alice et Lucie-Adeline), filles de Jean-Jacques, greffier, et de Célestine-Lucie Hereau. Elles ont succédé à M^{me} Douville et sont actuellement fabricantes.

TAVERNIER (Pierre), sieur de Boulogne, receveur au grenier à sel de Fresnay, fils de Charles et de Geneviève Gouyard. — Catherine Duval. Contrat 6 août 1676. 2000 liv. au *point d'Alençon*.

TEMPLIER (Jean), marchand de *point de France*, veuf de Jacqueline Frété, fils de Julien et de Marie Robichon. — Marthe Cléray. Mariés le 26 avril 1769. Il était associé verbalement avec Jacques Plenet, en 1760 et 1765, puis resta seul, marchand de *point de France* jusqu'en 1782.

TESSIER (Raymond), commis aux aides, fils de Jacques, hôtelier pâtissier, et de Denise Luvcau. — Michelle Hanoust. Contrat 20 mars 1683. 300 liv. au *velin et point d'Alençon*.

TESSIER (Georges), filotier, veuf de Madeleine Chambay, fils de Julien et de Barbe Provost. — Anne Hutrel. Contrat 30 décembre 1762. 450 liv. au *point de France*. Courtière en *point*, en 1776.

TESSIER (Pierre), et son épouse. Courtiers de *point de France* en 1767.

THÉBAULT (François), marchand de *point de France* en 1783.

THIBAUT (Jean). — Louise Brunet, fabricante de *point d'Alençon* en 1677 et 1683.

THOMAS (Jean), sieur du Mesnil. — Elisabeth Collet, fabricante de *velin*. Condamnée à payer 500 liv. à Jacques Provost, directeur de la manufacture royale, pour avoir fait la fraude en 1665.

THOMAS (Elisabeth), fille du précédent, fabricante jusqu'à son mariage avec François Ancelle, 18 septembre 1698.

THOMAS (Thomas), sieur du Mesnil, marchand, frère de la précédente. — Marie-Madeleine Dumesnil. Mariés le 9 juin 1712.

THOMAS (François), sieur de la Chevallerie, chirurgien, fils de Michel et de Jacqueline Leroux. — Louise Chrétien. Mariés le 1^{er} juillet 1726.

THOMERET (Françoise), fille de Gilles, marchand sellier, et de Françoise Busnel. — Charles-Guillaume Gousde-Desfriches. Contrat 8 juin 1754. 600 liv. au *point de France*.

THOMMERET (Elisabeth), fabricante de *point*, sœur de la précédente. — Jean-Nicolas Vignon, huissier-priseur. Contrat 20 septembre 1760.

THOMMERET (Marie-Madeleine), sœur de la précédente. Associée avec Marie Marchand pour le commerce et la fabrica-

tion du *point*. Son inventaire mentionne 10330 liv. d'ouvrages de *point*.

THOMMERET (Marie-Françoise), fabricante de *point* en 1767, veuve de Claude Jouis.

THOUARS (Julien), fils de Raulin, procureur et de Suzanne Berlot. — Elisabeth Richer. Contrat 12 juillet 1678. 2000 liv. au *point de France*.

TIGER (François), sieur de Rouffigny, marchand, fils d'Isaac, sieur de Rouffigny, conseiller du roi, lieutenant de longue robe, et de Marie-Françoise de Nolland. — Elisabeth Fauchehaut. Contrat 3 février 1724. 500 liv. au *point de France*.

TIPHAINÉ (1) (Pierre), marchand, fils de Pierre, marchand, et de Renée Clouet. — Marie Oger, fabricante et marchande de *velin*. Mariés le 13 juin 1668.

TIPHAINÉ (Israël) sieur des Vergers, marchand, frère du précédent. — Marthe Thirault. Contrat 9 octobre 1686. 120 liv. au *point de France*.

TIPHAINÉ (Françoise), fille de François, marchand et d'Elisabeth Clouet. — Paul Pigoré, marchand. Contrat 16 novembre 1669. 300 liv. au *velin*.

TIPHAINÉ (Françoise), fille de Jean, sieur de la Rivière, et de Renée Groustel. — Mathieu Levasseur, sieur de la Motte. Contrat 11 février 1668. 2000 liv. au *velin*.

TIPHAINÉ (Samuel), sieur de la Croix, fils d'Abraham, sieur des Acres, marchand, et de Renée Charpentier. — Cécile Vignon. Contrat 18 octobre 1696. 550 liv. gagnées à faire des *points de France*.

TIPHAINÉ (Marie), fille de Pierre, sieur des Aulneaux, marchand, et de Anne Lerouillé. — Pierre Mesnil, marchand mercier et de *point*. Contrat 31 janvier 1717.

TIPHAINÉ (Jean), sieur des Aulneaux, marchand, frère de la précédente. — Marie Thirault, fabricante. Contrat 22 février 1721.

TIPHAINÉ (Jean), sieur des Aulneaux, fils du précédent. — Anne-Catherine Vaugondon, fabricante et marchande de *point*. Ils étaient associés en 1787 avec Barbot dit Noterie.

TIRAULT ou THIRAULT (Madeleine),

fabricante de *velin*, fille de Salomon, sieur de la Chauvignière, et de Madeleine Herbron. — Etienne Levasseur. Contrat 25 novembre 1663.

TIRAULT (Madeleine), fille de Raoul, marchand, et de Françoise Thirault. — Jean Gillot, sieur de la Garde, marchand. Contrat 29 septembre 1679. 1500 liv. au *point d'Alençon*.

TIRAULT (Marthe), fille de Jacques, marchand, et de Marie Moussard. — Israël Tiphaine, sieur des Vergers, marchand. Contrat 9 octobre 1686. 120 liv. au *point de France*.

TIRAULT (Marie), nièce de la précédente, fille de Jacques, apothicaire, et de Marie Deprez. — Jean Tiphaine, sieur des Aulneaux. Contrat 22 février 1721.

TIRAULT (Louise), fille de Michel et de Louise Mercier. Elle était fabricante en 1681.

TIRAULT (Pierre), drapier, fils d'Abraham et de Madeleine Lecoq. — Julienne Guy. Contrat 10 mai 1683. 60 liv. au *point d'Alençon*.

TIRAULT (Marthe), fille de Jean et de Marthe Levasseur. — Thomas Biseul, sieur de Beauval. Contrat 6 avril 1707. 3000 liv. au *point de France*.

TIRAULT (Marthe-Louise et Françoise), réclament du *point* en 1709 à la veuve Girou.

TIRAULT (François), filotier, fils de Pierre et de Louise Guillaume. — Jeanne Langlais. Contrat 19 mai 1721. 250 liv. au *point de France*.

TISON (François), fils d'Abraham et de Marie Bougis. — Elisabeth Espron. Contrat 12 avril 1676. 300 liv. au *point d'Alençon*.

TISON (Marie-Catherine), fille de Pierre-Michel et de Marthe Yvon. — Pierre-Nicolas Pousset, sieur du Mesnil, marchand mercier et marchand de *point*. Mariés le 11 octobre 1735.

TISON (Thomas), marchand, veuf de Renée Brisard, frère de la précédente. — Renée Ruel, veuve de Pierre-André Ligion. Contrat 6 août 1762.

TISON (Jean), fils de Nicolas et de Marie Prieur. — Marie-Marguerite Mari-

(1) On trouve ces diverses signatures dans la même famille : *Tiphaine, Tifaine, Thifaine*.

gnier, veuve Joseph Oger. Mariés le 25 août 1761. Inventaire de leur fabrique en 1786.

TOUCHARD (Pierre), sieur de Saint-Jean, marchand, fils de Pierre et de Madeleine Simon. — Gabrielle Millereau. Contrat 15 mai 1680. 400 liv. au *point d'Alençon*.

TOUCHARD (Madeleine), fille de Michel et de Françoise Leriche. — Nicolas Collet, filotier. Contrat 5 juillet 1689. 600 liv. au *point d'Alençon*.

TOURNEBOT (Philippe), fils de Jacques et de Anne Moulin. — Renée Genu. Contrat 28 décembre 1665. 300 liv. au *vêlin*.

TOUTAIN (Marie), fille de François et de Marie Buisson. — Pierre Leconte. Contrat 23 juillet 1695. 300 liv. au *point de France*. Remariée à Isaac Cherbonnier, le 25 avril 1708.

TOUTAIN (Isaac), fils d'Alexandre et de Catherine Pain. — Anne-Gabrielle Juglard. Contrat 30 octobre 1730. 200 liv. au *point de France*.

TREMEREL (Marguerite), fille de Jean et de Sainte Poirier. — Vincent Renaud. Contrat 25 avril 1693. 120 liv. au *vêlin*.

TREMEREL (Jacques), sieur Desmoullins, veuf de Françoise Deslandes. — Françoise Troussier. Contrat 10 mars 1752. 600 liv. au *point de France*.

TRIBOUT (Madeleine), fille de Jacques et de Madeleine Delamare. — Mathurin Chapeau. Contrat 12 septembre 1678. 400 liv. au *point d'Alençon*.

TRIBOULT (Madeleine). — François Desarthe. Fabricant de *vêlin* en 1677.

TRIBOULT (Marguerite). — René Mercier. Marchands et fabricants de *point* en 1678.

TRIBOULT (Alexandre), fils d'Abraham *Tribouil* et de Jeanne Crespin. — Marie-Catherine Collet. Contrat 31 janvier 1730. 1000 liv. au *point de France*.

TRIPPIER (Suzanne), fille d'Isaac et de Françoise Triboult. — René Ridou, sieur de la Motte, marchand mercier et de *point*. Mariés le 23 mai 1683.

TRIPPIER (Elisée), sœur de la précédente et veuve de François Perrier. — Philippe Duval, sieur de la Seméc. Contrat 10 décembre 1694. 5500 liv. au *point de*

France « dont elle fait quantité ou autrement. »

TROLET (Elisabeth). — Simon Courtois, fabricant de *vêlin* en 1660.

TROUILLET (Charles). — Marie Seurin. Contrat 22 septembre 1674. 400 liv. au *vêlin*.

TROUILLET (Pierre-François), tisserand, fils de Pierre et de Françoise Collet. — Gèneviève-Renée Bourdon. Contrat 23 octobre 1768. 300 liv. au *point de France*.

TROUSSIER (Madeleine), fille de Guillaume, marchand drapier, et de Madeleine Gouault. — Charles Duplain, teinturier. Contrat 21 juin 1721. 200 liv. au *point de France*.

TROUSSIER (Jean), tisseur, fils de Martin et de Françoise Biréc. — Anne Fardillon. Contrat 19 novembre 1730. 300 liv. au *point de France*.

TROUSSIER (Françoise), fille de Marin, filotier, et de Marie Letourneau. — Jacques Tremere, sieur Desmoullins, veuf de Françoise Deslandes. Contrat 10 mars 1752. 600 liv. au *point de France*.

TUBŒUF (Jacques-Thomas). — Louise Gasteclou, fabricante de *point* en 1730.

TURPIN (Nicolas), maçon, fils de Jacques et de Barbe Chauvières. — Julienne-Louise Lelièvre. Mariés 12 novembre 1748. Encore marchand de *point* en 1760.

TURPIN (Marie), fabricante et marchande de *point* en 1785.

VAILLANT (Elisabeth), fille de Claude, médecin, et de Madeleine Guillaume. — Jacques Leboulanger, marchand. Contrat 17 février 1666. 1000 liv. au *vêlin et point d'Alençon*.

VAILLANT (Anne), sœur de père de la précédente, et de Jacqueline Quéru. — François de Fontaine, chirurgien et marchand perruquier. Contrat 2 avril 1671. 1000 liv. au *point d'Alençon*.

VAILLANT (Catherine), fabricante de *vêlin*, sœur de la précédente. — François Poitrineau, chirurgien.

VAILLANT (Thérèse), sœur de la précédente. — Charles Lucas, maître perruquier. Contrat 2 juin 1679. 1000 liv. au *vêlin*.

VALFRAMBERT. — Voir DEVALFRAMBERT.

VALLÉE (Jacob de), écuyer, sieur du Tertre, fils de Colin et de Catherine Prodhomme. — Marthe Groustel. Contrat 9 juin 1635.

VALLÉE (Salomon), marchand — Catherine Lemaistre. Contrat 22 mai 1672. 150 liv. au *vêlin*.

VALLÉE (Marie), fabricante et marchande de *point*, fille de Jean et d'Antoinette Courtin. — Pierre Oger, menuisier. Contrat 29 mai 1684. Remariée le 18 octobre 1694 à Michel Despierres

VALLÉE (Pierre), fils de Jean-Baptiste, sculpteur, et d'Elisabeth Duchesnay. — Françoise Mauger. Contrat 29 mai 1702. 300 liv. au *point de France*.

VAN BOECKSTAL (François-Jean), marchand et fabricant de *point*, fils d'Antoine-Charles, négociant à Bruxelles, et de Louise-Josèphe de Wegué, demeurant depuis 7 ans à Alençon. — Véronique-Anne-Françoise Besnard. Mariés 28 mai 1774. Encore marchand en 1789.

VANGEON (Nicolas-François), sieur Dubuisson, procureur, fils de Charles-François et de Marthe Maigne. — Marie-Madeleine Sauvage. Mariés 23 novembre 1706. Signataire de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste (1757).

VANNIER. — Voir LEVANNIER.

VARDON (Marie-Anne-Suzanne), fille de Louis et de Marguerite Boujis. — Joseph Rose. Mariés 3 février 1767. Encore marchands de *point* en 1788.

VARIN (Jacques), marchand à Caen. — Suzanne Devalframbert, fabricante de *point*. Mariés le 26 octobre 1681.

VARIN (Catherine), fille d'Israël, marchand drapier, et de Catherine Obon. — Jean Legrain, marchand. Contrat 3 décembre 1682. 400 liv. au *point de France*.

VASNIER (Anne), fille de Gilles, chirurgien, et de Anne Rouillon. — Antoine Lefebvre, chirurgien. Contrat 6 mars 1678. 700 liv. au *point d'Alençon*.

VASNIER (Denis), maréchal, fils de Denis et de Julienne Retours. — Marie Fouquet. Contrat 16 décembre 1681. 500 liv. au *point d'Alençon*.

VASNIER (Marie-Anne). Fabricante de 1725 à 1745.

VAUDORÉ (Michel), cordonnier. — Anne Mercier. Contrat 24 mai 1674. 200 liv. au *vêlin*.

VAUDORÉ (Léonard), praticien, fils de Nicolas, filotier, et de Renée Chevallier. — Anne-Madeleine Goujon. Contrat 20 mars 1695. 500 liv. au *point de France*.

VAUGONDON (Michel), sieur de Beaufort, marchand, fils de Sébastien et de Françoise Delhomme. — Marthe Delaville, nièce de M^{me} La Perrière. Contrat 17 juin 1643.

VAUGONDON (Marthe), fille du précédent. — Louis Matrot, sieur de la Ramée. Contrat 27 novembre 1673. 1500 liv. au *vêlin*.

VAUGONDON (Marguerite), nièce de la précédente, fille de Michel et de Elisabeth Turpin. — Pierre-Julien Deprez, sieur du Guey. Contrat 12 novembre 1717. 300 liv. à faire et faire faire du *point de France*.

VAUGONDON (Louise), sœur de la précédente. — Michel Collet. Mariés le 7 juillet 1716.

VAUGONDON (Elisabeth), nièce de la précédente, fille de Jean-Baptiste et de Catherine Clouet. — Julien Léger, avocat. Encore marchande de *point de France* en 1778.

VAUGONDON (Anne-Catherine), sœur de la précédente. — Jean Tiphaine, sieur des Aulneaux, marchand de *point*. Associés avec Barbot Noterie en 1737. Le commerce et la fabrication du *point* sont restés dans cette famille de 1650 à 1780 environ.

VAUTORTRE (Thomas), filotier, fils de Jean et de Marthe Godfroy. — Françoise Delié. Contrat 1^{er} avril 1722. 150 liv. au *point de France*.

VAVASSEUR (1) (Anne), fille de Marin et de Françoise Leconte. — Germain Cusson, marchand. Contrat 31 décembre 1668. 400 liv. au *vêlin*.

VAVASSEUR (Marin), sieur de la Motte, huissier, frère de la précédente. — Madeleine Gousde. Contrat 25 juillet 1677. 400 liv. au *point d'Alençon*.

VAVASSEUR (Barbe), fille de Nicolas et de Barbe Declarue. — Nicolas Lorillu, marchand. Contrat 9 février 1679. 100 liv. au *point de France*.

(1) Quelques-uns signaient *Le Vavasseur*.

VAVASSEUR (Gabrielle), fille de François et de Denise Marais. — Pierre Leroux. Contrat 2 février 1670. 100 liv. au *point d'Alençon*.

VAVASSEUR (Barbe), sœur de la précédente. — Macé Paris. Contrat 23 mai 1681. 300 liv. au *velin*.

VAVASSEUR (Gabrielle), fille de Sulpice et d'Elisabeth Revanchéux. — Michel Chevallier, maréchal. Contrat 24 août 1679. 400 liv. au *point d'Alençon*.

VAVASSEUR (Ambroise), fils de Claude et de Barbe Broussin. — Renée Bouju. Contrat 9 novembre 1687. 100 liv. au *velin*.

VAVASSEUR (Pierre), filotier, fils de Nicolas et de Marthe Hobon. — Jeanne Lelièvre. Contrat 10 août 1688. 60 liv. au *point d'Alençon*.

VAVASSEUR (Guillaume), maître de latinité, fils de Jean et de Renée Biréc. — Marie-Madeleine Duval de Forval. Contrat 2 novembre 1741. 800 liv. au *point d'Alençon*. Remarié à Jeanne Drans. Contrat 10 août 1774. 900 liv. au *point de France*.

VAVASSEUR (Guillaume-Noël-Gratien-Olivier), inspecteur de l'octroi, fils du précédent et de Marie-Madeleine Duval. — Anne Saillant, marchande et fabricante de *point*. Mariés le 18 pluviôse an XII. Décédée le 24 juin 1841.

VAVASSEUR (Madeleine), fabricante de *point de France* en 1740. — François Chambay, filotier.

VAVASSEUR (Elisabeth), fille de Michel, marchand drapier, et de Marie Meunier. — Nicolas-François Lepéan. Mariés le 1^{er} décembre 1736. Encore marchands de *point de France* en 1759.

VÉRAQUIN (Louise), fille de Louis et de Louise Levesque. — Robert Desmots. Contrat 17 janvier 1681. 600 liv. au *point d'Alençon*.

VÉRAQUIN (Marie), fille de Pierre, marchand, et de Marie Pioline. — Jean Langlois, laboureur. Contrat 19 février 1691. 200 liv. au *point d'Alençon*.

VERDIER (Pierre-François), dessinateur en *point de France*, fils de Gabriel et de Louise Lafontaine. — Madeleine-Perrine Angers. Contrat 19 août 1769. Encore fabricant et dessinateur en 1781.

VÉRON (Alexandre), filotier, fils de Ju-

lien et de Louise Martin. — Jacqueline D'aigneville. Contrat 27 février 1680. 60 liv. au *point d'Alençon*.

VÉRON (Anne-Françoise), fille de Jacques-Antoine et de Françoise Chantepic. — Jacques-François Chevallier, potier. Contrat 12 octobre 1769. 300 liv. au *point de France*. Elle cessa la fabrication en 1812.

VÉRON (Marin). — Marie Brou. Elle cessa le commerce du *point* en 1812.

VÉRON (Henriette-Françoise), fabricante, fille de Léonard-Auguste-François et de Marie-Anne Véron. — Jean-Julien Béaumé. Mariés le 5 août 1817. Remariée le 19 octobre 1836 à Isaac Henriot. Elle avait fondé un bureau de *point* à la reprise de la fabrication, vers 1844.

VÉRON (Victoire-Anne), fabricante de *point* (associée avec M^{me} Dudoit), fille de Pierre et de Anne-Charlotte Chapelle. Décédée le 7 septembre 1873.

VERRIER (Julien), drapier. — Madeleine Lejard. Fabricante de *point* en 1676.

VERRIER (Marin), journalier, fils du précédent. — Marie-Françoise Meusnier. Contrat 10 juillet 1698. 500 liv. au *point de France*.

VERRIER (Marie), fille de Mathurin et de Françoise Boschet. — Jean Chantepic. Contrat 28 septembre 1682. 200 liv. au *point de France*.

VIALCHAL (Suzanne). — Jacques Arde-soif. Marchands de *point* à Paris et fabricants à Alençon en 1720.

VIELH ou VIELIH (Noémie), fille de Nicolas, sieur du Pré, tailleur, et de Marie Mercier. — Abraham Bain. Contrat 5 mai 1676. 300 liv. au *velin ou point d'Alençon*. Remariée, le 9 janvier 1714, à César Mercier.

VIELH (François), sieur de la Chauvignière, tressier, fils de François et de Anne Blin. — Madeleine Lelièvre. Mariés le 13 juillet 1706. Encore marchands de *point de France* en 1762.

VIELH (François-Claude), directeur et receveur général des domaines, fils de François, munitionnaire des armées du roi, et de Anne Thomassin. — Perrine-Elisabeth Courtin, fabricante. Mariés le 13 juillet 1732. Encore marchands de *point* en 1756.

VIENNE (Nicolas), fis de Jacques et de Renée Dubois. — Gabrielle Fert. Contrat 26 juillet 1676. 100 liv. au *vêlin ou point d'Alençon*.

VIENNE (Jean-François), fils de Jean et de Madeleine Paris. — Elisabeth Richer. Contrat 8 février 1682. 600 liv. au *point de France*. Remarié, le 9 janvier 1690, à Françoise Boullard.

VIENNE (Louise), petite-fille du précédent, fille de Gabrielle et de Madeleine Prévost. — Paul Chambay. Mariés le 26 juillet 1744. Encore marchande de *point* en 1771.

VIENNE (Renée), fille de François, filotier, et de Louise Séguret. — Julien Despierres, filotier. Contrat 1^{er} mai 1686. 500 liv. au *vêlin*.

VIGNON (Françoise), fille de François, serrurier, et de Françoise Boissière. — Maurice Gastinay, maréchal. Contrat 28 juin 1665. 1000 liv. au *vêlin*.

VIGNON (Françoise), sœur de la précédente. — Nicolas Boullanger, chapelier. Contrat 27 février 1675. 400 liv. au *vêlin*.

VIGNON (Jean-Nicolas), huissier-pri-seur, fils de Nicolas et de Catherine Leconte. — Elisabeth Thommeret, fabricante de *point*. Contrat 20 septembre 1760.

VIGNON (Pierre), frère du précédent, signataire de la réclamation des marchands de *point* contre Lacoste en 1757. — Marie Genu, fabricante.

VIGRIEUX (Pierre), dit Larivière, fils de François et de Marie Véron. — Marie Goujon, fabricante de *point*. Mariés le 3 août 1723.

VIGRIEUX (Sébastien), tailleur, fils du précédent. — Marie Leroy. Mariés le 7 mai 1754. Encore marchands de *point* en 1770.

VIGRIEUX (Marie), sœur du précédent. Associée avec sa mère, en 1767.

VIGRIEUX (Henriette), cousine ger-

maine de la précédente, fille de René et de Marie Foucher. — Etienne Juglet, filotier. Contrat 25 octobre 1750. 300 liv. au *point de France*.

VIGRIEUX (Marie), sœur de la précédente. Fabricante de *point* en 1759.

VILLENEUVE. — Voir MOYER.

VILLIERS (Jean), menuisier, fils de Michel et de Anne Siette. — Marie de Saint-Ellier. Contrat 22 mars 1698. 300 liv. au *point de France*.

VOISLE (Mathurin), maître maréchal, veuf de Hélène Follebarbe, fils de Marin, maréchal, et de Françoise Blesbois. — Louise Alloux. Contrat 14 décembre 1642. Remariée à Thomas Blanchard. Contrat 9 juin 1662. 4000 liv. en marchandises de *vêlin*.

VOISLE (Madeleine), fille du précédent et d'Hélène Follebarbe. — Pierre Marchand, tailleur de robes. Contrat 5 décembre 1655. Fabricante de *vêlin* en 1663.

VOISLE (Michel), frère de la précédente. — Marie Lesueur. Contrat 25 juillet 1682. 1000 liv. au *vêlin*.

VOLFGAND. — Voir JUSTE.

VOLFIN (Christophe-Gaspard), cordonnier, fils de Gaspard et de Valérie-Rose Cosneau. — Louise Angers, marchande et fabricante de *point*. Mariés le 6 août 1776.

YVON (Léonard), marchand, fils de Martin et de Marthe Argentelle. — Renée Dalbenesche. Contrat 13 janvier 1681. 1000 liv. gagnées pendant le temps qu'elle a travaillé et fait travailler au *point d'Alençon*.

YVON (Elisabeth), fille de Thomas et de Catherine Lejard. — Louis Couronnel, marchand. Contrat 9 mai 1693. 300 liv. au *point de France*. Remariés, le 25 août 1722, à Thomas Besnard.

YVON (Jacques), fils de Zacharie et de Catherine Debray. — Anne-Françoise Choisine, marchande et fabricante de *point de France*. Mariés le 4 février 1698.

ERRATA

- Page 13, 28^e ligne, antérieurement, *lisez* : antérieurement.
- Page 63, 17^e ligne, au commencement, elles se réduisaient à sept, *lisez* : à dix.
- Page 76, 13^e ligne, point mignon, (pl. 6, fig. 7), *lisez* : fig. 8.
- Page 76, 14^e ligne, point à trou (pl. 6, fig. 8), *lisez* : fig. 7.
- Page 181, Alexandre dit Lacoste, marchand de point, de 1743 à 1767, *lisez* : de 1747 à 1767.
- Page 185, Belland (Nicolas). — Françoise Hébert. Contrat 27 mai 1698, *lisez* : 27 janvier 1697.
- Page 189, Blesbois (Renée). — François Pichon. Contrat 18 septembre 1706, *lisez* : 1700.
- Page 191, Bordeaux (Urbain). — Marie-Madeleine Godet. Contrat 31 mars 1725, *lisez* : 1723.
- Page 191, Bouju (Renée), fille de Nicolas et de Catherine Gêret, *ajoutez* : — Ambroise Vavasseur. Contrat 9 novembre 1687. 100 liv. au vélin
- Page 192, Boullard (Nicolas). — Renée Doiteau. Contrat 24 décembre 1716, *lisez* : 1715.
- Page 201, Clérambault (Charles-Pierre). — Louise-Sophie-Charlotte Ratier. Mariés le 30 nivôse an III, *lisez* : an X.
- Page 201, Clérambault (Joseph-Marguerith-René), notaire. — Anne-Charlotte Ratier. Mariés le 11 prairial an IV, *lisez* : an V.
- Page 202, Clouet (François-Pierre). — Marie-Catherine Blesbois. Mariés le 1^{er} février 1768, *lisez* : 1763.
- Page 210, Devalframbert (Renée, Elisabeth et Marthe), sœurs du précédent, *lisez* : sœurs, filles du précédent.
- Page 211, Dibon (Jean) et Elisabeth Boullard. Mariés 7 janvier 1736, *lisez* : 1726.
- Page 211, D'Ocagne (Jacques), sieur Duplessis. — Marie Leconte, décédée en 1771, *lisez* : décédée avant 1771.
- Page 246, Malassis (Louise-Françoise). — Joseph Bourdon-Desplanches. Mariés le 16 février 1716, *lisez* : 20 février 1719.
- Page 246, Malassis (Jean-Zacharie). — Marthe Clouet. Mariés 10 juin 1771, *lisez* : 9 février 1768.
- Page 246, Malassis (Louis-Augustin), imprimeur, neveu du précédent, *lisez* : cousin du précédent.
-

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.....	v
--------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE 1 ^{er} . — De l'origine du point d'Alençon jusqu'à l'établissement de la manufacture	3
CHAPITRE II. — Etablissement du point de France à Alençon, émeutes, fraudes	18
CHAPITRE III. — Point d'Alençon après l'établissement de la manufacture et suppression des privilèges.....	36

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE 1 ^{er} . — Réseuil, Lacis, Point Coupé.....	49
CHAPITRE II. — Fabrication du point de Venise et du point d'Alençon. — Diverses opérations de la fabrication. — Division du travail	58
CHAPITRE III. — Argentan.....	93
CHAPITRE IV. — Matières textiles employées. — Salaires des ouvrières.....	103

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE 1 ^{er} . — Commerce des points fabriqués à Alençon, de 1620 à 1800	117
--	-----

CHAPITRE II. — Commerce de 1800 à 1843. — Etat de cette industrie, d'après les délibérations du conseil municipal.	143
CHAPITRE III. — Expositions.....	149
RÉSUMÉ de la fabrication et du commerce.....	171

QUATRIÈME PARTIE

DICTIONNAIRE des noms des marchands et fabricants de point.	181
ERRATA.....	274

PLANCHES HORS TEXTE

PLANCHE I. — Filet brodé et points à jours.....	4
PLANCHE II. — Points à reliefs et à jours.....	16
PLANCHE III. — Filet brodé et point coupé.....	52
PLANCHE IV. — Point coupé.....	54
PLANCHE V. — Ancien point d'Alençon, mailles irrégulières.....	63
PLANCHE VI. — Tableau des points employés dans la fabrication.....	74
PLANCHE VII. — Point d'Alençon, de 1680 à 1715, mailles régulières.....	91
PLANCHE VIII. — Point d'Alençon des époques Louis XV, Louis XVI et premier Empire.....	110

ALENÇON. — IMPRIMERIE COMMERCIALE A. HERPIN
